

Sommaire

Frontières

- La parole mythique à l'ère des moyens d'enregistrement et de reproduction électroniques
par *Pierre-Yves Jacopin* 5

Dialogue

- Hidalgo : les raisons de la révolte
par *Carlos Herrejón Peredo* 25
- Les juntas de Caracas (1808). Le heurt de deux imaginaires ou la lecture contradictoire d'une conjoncture
par *Véronique Hébrard* 41

Dossier

LES MUTATIONS DE L'ÉTAT LATINO-AMÉRICAIN FACE À LA MONDIALISATION

- Interventionnisme, libéralisme et mondialisation : l'Amérique latine dans tous ses États
par *Alain Musset* 69
- Redéfinition de l'État et gouvernabilité démocratique
par *Bruno Revesz* 75
- Les défis de la régulation politique : le cas du Mexique
par *Norbert Lechner* 95
- Présidentialisme parlementarisé, multipartisme modéré et transformation de l'État : le cas de la Bolivie
par *René Antonio Mayorga* 119

| | |
|--|-----|
| Urgence et retards des privatisations au Brésil par <i>Stéphane Monclaire</i> | 145 |
| Grandeur et décadence du modèle étato-centrique en Amérique latine par <i>Marcelo Cavarozzi</i> | 172 |

Information scientifique

| | |
|--|-----|
| MÉTHODES : Le rôle de l'État en Amérique latine : pistes de recherche par <i>Georges Couffignal</i> | 183 |
| LECTURES : Comprendre les villes latino-américaines pour un nouveau dialogue histoire-sciences sociales par <i>Laurent Vidal</i> | 193 |

Table des photographies

| | |
|--|-----|
| Photographie n°1 : <i>Fresque de la bibliothèque de Tecomitl Mexico DF</i> | 68 |
| Photographie n°2 : <i>Un stand du Front zapatiste de libération nationale (Mexico)</i> | 94 |
| Photographie n°3 : <i>Le zapatisme crucifié</i> | 114 |
| Photographie n°4 : <i>Le PRI caricaturé sur un mur de Mexico</i> | 172 |

FRONTIÈRES

LA PAROLE MYTHIQUE À L'ÈRE DES MOYENS D'ENREGISTREMENT ET DE REPRODUCTION ÉLECTRONIQUES*

PIERRE-YVES JACOPIN**

À la plus parfaite reproduction il manque toujours quelque chose : l'ici et le maintenant de l'oeuvre d'art - l'unicité de sa présence au lieu où elle se trouve.

Walter Benjamin 1936 : 141.

Comme l'on sait la connaissance ethnologique se construit contre l'ethnocentrisme. Il y a là un paradoxe : dans la mesure où de par son objet autant que de par son dessein, la démarche anthropologique participe de la rationalité occidentale. Quelle que soit la définition qu'on en donne, l'ethnologie et l'anthropologie sont les rejetons bâtards des Lumières. En choisissant de devenir anthropologue ne choisit-on pas l'ambivalence sinon l'ambiguïté de s'assujettir et de s'émanciper envers deux traditions? Ne choisissons-nous pas de nous abandonner et d'exploiter tout à la fois le trouble d'être en marge, aussi bien par rapport à ceux qui nous accueillent que par rapport à nos propres gens? Ne sommes-nous pas d'incorrigibles romantiques, comme le laisse voir par exemple les *Tristes tropiques* de Cl. Lévi-Strauss (1955), le plus célèbre des carnets de voyage ethnologique contemporain?¹ Bref, la question se pose : l'anthropologie peut-elle échapper au romanesque?

* Je remercie les participants de l'ERSIPAL (IHEAL) qui ont bien voulu discuter ce texte de manière approfondie et qui m'ont suggéré quelques précisions bienvenues.

**Université de la Sorbonne nouvelle Paris III, Institut des hautes études de l'Amérique latine.

En devenant ethnologue ou anthropologue nous optons de fait pour la contradiction. Pour en sortir nous faisons appel plus souvent qu'à notre tour à l'artifice du « comme si... ». Simulation ou spéculation « incantatoire » comme le qualifie M. Sahlins (Sahlins 1976 : 209), le « tout se passe comme si... » est non seulement une astuce théorique mais l'expression anthropologique la plus communément romanesque -toutes tendances et théories confondues. Chaque ethnologue s'efforce ainsi de dégager une vue systématique de 'la société' ou de 'la culture' qu'il observe, par contraste avec la sienne.² Dans le domaine de la mythologie où tout n'est qu'interprétation, les « comme si... » les plus fréquents sont de deux ordres. Ils consistent d'une part à prendre pour argent comptant les assertions des usagers des mythes tendant à en faire des récits immémoriaux,³ et d'autre part à considérer la parole mythique comme de la littérature orale.⁴

Depuis quelques décennies l'apparition et l'utilisation d'enregistreurs portables a largement contribué à développer la seconde optique. En permettant d'enregistrer tout récit mythique en situation, puis de le répéter et de le réécouter pratiquement à l'infini, le magnétophone facilite grandement la réduction de la parole à l'écriture. C'était déjà vrai du temps de B. Malinowski, cela est encore plus vrai maintenant.⁵ Plus n'est besoin en effet de trouver l'informateur exceptionnel qui accepte de dicter son savoir mot à mot.⁶ Rares sont néanmoins les spécialistes du mythe qui en tiennent véritablement compte : une fois la parole mythique enregistrée, ils oublient son contexte et la traite essentiellement 'comme si' c'était du texte. Transcrite, traduite, transposée, voire résumée, extraite de son rituel narratif ou même social, réduite à un écrit isolé ou inséré dans un contexte savant fabriqué, la parole mythique n'est plus que l'ombre d'elle-même. Aussi exotique qu'extravagante, elle devient néanmoins comparable à l'infinité de textes auxquels l'observateur occidental a accès dans sa propre culture.⁷ Tels ces objets indigènes d'usage courant transformés en œuvres d'« arts premiers », la parole mythique est alors prête à devenir pièce de « littérature orale », susceptible du coup de faire partie d'une anthologie de poésie ou de littérature universelle -les exemples ne manquent pas-, c'est-à-dire d'être transformée ou réduite en 'œuvre littérature', au sens occidental du terme.

Pendant les spécialistes du mythe ne semblent pas réaliser que ce faisant ils transforment la narration en récit abstrait, voire idéal. En effet dédaignant la plupart des circonstances locales aussi bien que générales, et ne retenant -au mieux- que ce qui sert leur propos, ils se privent du même coup de détails pratiques et de données concrètes concourant à sa compréhension. Et ceci d'autant plus que ce qui fonde la signification du mythe et contribue le plus à sa dénotation consensuelle est forcément implicite puisque connu et partagé par ses usagers -us et coutumes des animaux, manières de faire et de voir collectives, etc.⁸ De prime abord l'interprète se jette alors comme à l'aveuglette en quête d'un sens dont il s'est en quelque sorte coupé préalablement. (Au reste il est fréquemment persuadé que la parole est un aspect contingent de la langue et que la formation du sens est une donnée purement linguistique, voire idéelle...) Il ne lui reste alors plus d'autre issue

que de croire sur parole les usagers des mythes lorsque par exemple ils prétendent que ces derniers sont « la parole des ancêtres », qu'ils viennent du fond des temps, etc. -et donc que pour l'essentiel les mythes ne changent pas. Ce qui, en l'occurrence, est une manière de prendre l'effet pour la cause : dès lors que le mythe est la justification et le fondement théorique de l'ordre social, ses usagers n'ont effectivement pas d'autre issue que de recourir à l'amnésie et d'oublier les versions précédentes qui témoignent d'états révolus de leur société (cf. par exemple Descola 1993 : 110). A telle enseigne que même si l'observateur suppose que la société indigène a évolué et qu'elle n'a pas toujours été telle qu'il peut l'observer, il peut penser que sa structure profonde s'est maintenue et qu'elle n'a cessé d'être constituée et de fonctionner selon la complexion exprimée dans les mythes. Au fond, pour peu qu'ils fassent montre d'une certaine indépendance relativement à la société nationale, tout se passe 'comme si' les Indiens restaient égaux à eux-mêmes et obéissaient à leur propre histoire.

Mais la chimère la plus vaine est probablement la moins évidente. Elle consiste à croire que l'indépendance relative des communautés indiennes les préserve des influences étrangères sinon dans leur culture matérielle, du moins en ce qui concerne leur culture immatérielle, spécialement la mythologie et ses fonctions. Car de deux choses l'une : ou bien les mythes doivent être considérés comme ayant valeur et fonction sociale, et alors il paraît difficile d'imaginer que l'arrivée des blancs puis l'obligation d'accepter leur présence et leur ordre social avec sa théorie d'épidémies, de guerres, d'oppressions, d'exploitations, de répressions, etc., n'ait aucunement modifié la mythologie ; soit les mythes doivent être entendus comme des récits anachroniques et dès lors leurs relations à la société n'est plus que spéculative -ou « inconsciente » (Lévi-Strauss). 'Comme si' l'intégration, bon an, mal an, des communautés indiennes à la société nationale n'avait eu aucun impact sur la parole mythique.

Or dès que l'on évoque l'ordre mythique en tant que tel, les Indiens opposent généralement non seulement les âges mythiques aux âges actuels, mais ils tendent également à les articuler généalogiquement. D'une part l'ensemble des mythes forme système : distribution des mythes en groupes diversement articulés par rapport au temps -par exemple le « héros culturel » des Indiens yukuna dont la disparition met fin aux temps mythiques ne remonte qu'à quatre ou cinq générations (Jacopin 1981). D'autre part ces « anciens » sont les auteurs à la fois de leurs exploits mythiques et de la parole par laquelle ces exploits se sont transmis jusqu'à nos jours. En ce sens énoncer le mythe relève effectivement de l'ordre originel du monde. Toute parole mythique est ainsi caractérisée par l'articulation qui la lie à l'ordre social où elle s'enracine et dont elle se nourrit, c'est-à-dire, plus précisément, par l'articulation entre temporalité mythique et temporalité actuelle.⁹

Aussi est-ce une profonde erreur de penser ou de traiter la parole mythique comme si elle était a-temporelle ou a-historique, simplement parce qu'elle ne prend pas les apparences de l'Histoire et qu'elle ne s'inscrit pas dans une temporalité à l'occidentale.¹⁰ En fait cette erreur est précisément la

conséquence de l'abstraction de la parole mythique de son contexte. Réduite à ses aspects empiriques, elle commence et se termine alors strictement à ses *formula* de début et de fin de narration : ¹¹ « Je vais maintenant vous dire la parole des ancêtres ; je vais vous énoncer la parole du passé mythique, la parole de X (héros mythique), etc. », et « En ce temps là se termine la parole de X ; je vous ai raconté la parole de X ; c'est pour cela que nous sommes comme nous sommes, etc. ». ¹² Si au contraire l'on envisage la parole mythique comme une institution, l'on ne peut plus en rester à ses aspects informatifs ou cognitifs (intrigue, significations explicites et implicites des personnages et des protagonistes, contentions sur le sens, etc.) : l'on doit envisager ses aspects déictiques et performatifs -dans l'acception étendue de ces termes-, lesquels à l'évidence dépassent la simple narration. La valeur déictique est faite des expressions particulières, des singularités et des marques discursives propres à la parole mythique de chaque communauté (adverbe de temps mythique, expressions archaïques, temps verbal mythique, etc.), que ses usagers décodent sans difficultés tout en y reconnaissant une part de leur identité collective. L'aspect déictique se réfère donc à la situation du conteur, de son auditoire et, par delà, de son audience.

La fonction performative, comme le terme l'indique en anglais, détermine l'impact social de la parole mythique du seul fait de l'acte de parole - autrement dit indépendamment de l'intention du locuteur, du but ou du résultat du récit. Si énoncer le mythe c'est en quelque sorte dire le monde, l'on comprend que cette énonciation s'accompagne de précautions et en particulier qu'elle nécessite une certaine ritualisation : *formula*, prescriptions de locuteur, de temps et de lieux, etc. ¹³ Car c'est grâce à la fonction performative que le mythe articule le passé mythique au présent ; justifiant et expliquant du même coup l'ordre actuel du monde. Ce faisant la parole mythique participe de la solidarité entre le narrateur et son auditoire, et entre les auditeurs entre eux : elle les unit dans une même communauté d'audience, dans une même relation symbolique et imaginaire à la réalité qui est la leur (à la selva, aux animaux, à la sexualité féminine et à la féminité, à l'eau courante et à l'eau de pluie, à la lune, au soleil et aux astres, etc.), confortant ou modifiant leurs rapports sociaux. Aussi engendre-t-elle et pèse-t-elle sur les relations sociales bien au delà -ou en deçà- de la narration proprement dite, d'une manière qu'aucun magnétophone et qu'aucune caméra vidéo ne sauraient enregistrer.

Si l'on comprend la parole mythique non pas comme du texte ou un récit purement empirique mais comme une institution, c'est-à-dire comme un rapport social collectif, alors il apparaît que la temporalité mythique est d'essence généalogique : les événements ne s'y succèdent pas comme une suite de situations singulières et irréversibles se suivant sur un continuum temporel orienté du passé vers le présent, mais comme une succession de conjonctures cycliques répétées et surtout répétables dans l'avenir : « Cela est, cela a toujours été et cela sera... » Temporalité donc bien plus constitutive que restitutive, pour reprendre l'heureuse distinction de J. Chesneaux (1996), au point que lorsque le mythe paraît être en défaut ses usagers font plus

confiance au mythe qu'à la réalité. D'où la fonction sociale normative de la parole mythique relevée par de nombreux observateurs. Mais pour servir de modèle ou comme disait B. Malinowski de « charter » (Malinowski 1992 : 113), la parole mythique doit être réadaptée ; elle doit être constamment réacommodée lorsqu'à l'évidence les normes qu'elle propose ne sont plus réellement viables et qu'elles contredisent l'évolution sociale. D'où finalement l'amnésie, qui ne va pas sans réinvention et dont, on le voit, l'on ne saurait rendre compte sans poser le problème de la fonction sociale du mythe. Cela dit il n'est pas sûr que, en dehors de la conception par nature restitutive des historiens, la conception occidentale de l'Histoire, si rationnelle soit-elle, ne soit pas elle aussi constitutive (et locale) à sa manière ; ce qui expliquerait les conflits d'interprétation et la tendance à l'amnésie qui lui sont propres, et auxquels en fin de compte aucune société n'échappe...

Au reste les usagers de la parole mythique ne sont pas dupes : s'ils la placent aux fondements de la solidarité sociale, en tant qu'individus ils savent bien qu'elle est entachée d'une indécision fondamentale : il n'est en effet jamais tout-à-fait certain que le monde suivra et reproduira le mythe. Indécision caractéristique en vérité de la conception mythique du monde, qui rend le chamanisme non seulement possible mais encore nécessaire. Mais ceci est une autre histoire.

En conclusion l'ethnologue peut donc être certain que le mythe qu'il enregistre n'a pas toujours été le même. Inscrits dans un processus de constante reconstruction, les mythes changent au gré des contingences : ils subissent l'influence de toutes espèces de sources -y compris de celles provenant des blancs. À telle enseigne que même lorsque l'arrivée des blancs n'a laissé que peu ou pas de traces perceptibles, cela ne veut nullement dire que la mythologie n'en ait pas été ou n'en soit pas affectée ; cela signifie simplement que les traces de modifications et de recréation qu'elle a subies ne sont pas apparentes. D'ailleurs au niveau déictique les changements sont encore plus difficiles à déceler puisque par définition ses caractéristiques et ses significations implicites se réfèrent à la communauté des usagers au moment de la narration. Quant à la fonction performative, il est possible d'imaginer ses métamorphoses. Elles touchent les trois niveaux d'organisation de la parole mythique : le niveau du mythe envisagé dans son intégralité, celui de la continuité séquentielle et finalement celui des éléments symboliques de chaque épisode.

Au premier niveau du mythe dans sa totalité, il semble évident que l'arrivée des blancs a changé la relation que les Indiens entretenaient à leurs paroles traditionnelles et à parole mythique en particulier. Du moment que les Indiens acceptaient l'idée de la présence des blancs, ils acceptèrent aussi leurs institutions ainsi que les paroles sociales qui les accompagnaient.¹⁴ En sorte que leurs paroles traditionnelles cessèrent d'être uniques et qu'elles furent confrontées à des paroles d'ordre et d'origine étrangères. La fonction du mythe pris en soi ne pouvait qu'évoluer -se spécialisant le plus souvent- et sa vocation globale aussi bien que le sens de ses parties, se modifier. Car si,

comme le suggère Durkheim (1893), le mythe est aux fondements de la solidarité sociale, une fois la présence des blancs devenue irrévocable, la nature de la solidarité Indienne ne pouvait que changer et, partant, la parole mythique s'adapter à la complexité et à la multiplicité de ces nouvelles paroles primordiales. Il en est résulté d'infinies assimilations et accommodations : ¹⁵ rejet et résistance contre les paroles consacrées étrangères (religieuses ou profanes), stylisation et épuration des discours traditionnels ou au contraire incorporation de nouveaux 'contenus' à d'anciennes 'formes', ou encore apposition de 'formes' naissantes sur des 'contenus' consacrés, créations de genres originaux, mouvements messianiques, remplacement intégral du 'message' tout en conservant les dispositifs rituels traditionnels ou à l'inverse rites renouvelés et conservation des propos ou de l'intention, transformations improbables, amalgame de modèles incompatibles, etc. Les cas de figures sont innombrables.

En même temps pour que mythes (et rites) persistent en dépit des aléas historiques il faut que leurs usagers aient l'impression qu'ils restent égaux à eux-mêmes. Autrement dit il faut que le travail d'amnésie et de réinvention consensuelles soient progressifs ; d'où la grande liberté d'improvisation laissée à chaque conteur individuel : la part d'improvisation est même d'autant plus large que l'intrigue est fixe et précisément déterminée. De sorte que la parole mythique évolue insensiblement tout à la fois grâce et malgré les improvisations. Dans le cas contraire elle devient anachronique : ses fonctions se transforment, en particulier la fonction performative, et elle disparaît en tant que telle pour donner naissance à d'autres genres : poèmes épiques, contes et autres légendes, quand elle ne meurt pas complètement ; bref elle donne naissance à des formes narratives dotées d'autres fonctions.¹⁶

J'ai rendu compte ailleurs de l'exemple de la mythologie des Indiens Yukuna (rios Miritiparaná et Caquetá, Amazonie colombienne), bien décidés à préserver leurs traditions rituelles et mythiques en dépit de leurs contacts avec les blancs (Jacopin 1991).¹⁷ Les malocas, grandes maisons communes traditionnelles, où se déroulent les rituels sont ainsi dépourvues de toutes parties métalliques et construites sans aucuns éléments occidentaux. De même les blancs n'apparaissaient pas dans la mythologie, du moins à l'époque où je recueillis systématiquement la mythologie (1969-72). Seul un petit récit mythique -dans sa forme linguistique- les mentionnait ; récit dont la brièveté contrastait avec les autres mythes (Jacopin 1988). Or ce mythe singulier, que rien ne distinguait apparemment du reste de la parole mythique, était regardé comme n'en faisant pas véritablement partie (idem : 144-145, 150).¹⁸ En son début il fait allusion aux héros du mythe de création, tout en étant associé par ses usagers à la fin (temporelle) de la mythologie. De plus il est dépourvu de héros mythiques, comme ceux assurant la pérennité de l'histoire dans les autres mythes. Il se termine dans la violence et en queue de poisson, c'est-à-dire littéralement dans un bain de sang et sans offrir de dénouement véritable ; en particulier sans la *formula* de fin de narration (idem : 145). Quelle que soit l'interprétation que l'on donne de ces faits, ils indiquent pour le moins que même lorsqu'une mythologie ne fait pas mention

des blancs, et qu'ils en sont absents, ceux-ci n'en modifient pas moins la nature même de la parole mythique, et cela de par leur seule existence.

Cela dit, s'il est évidemment impossible de savoir en quoi l'arrivée des blancs a modifié la continuité séquentielle, il est cependant possible d'imaginer ce qui a changé du point de vue performatif ; d'autant que c'est ce niveau qui donne sens au mythe et du même coup cohérence à la réalité.¹⁹ Car dans la mesure où, en tant que discours, la parole mythique est par nature linéaire, elle induit la succession concrète et apparente des épisodes du mythe. Pour peu que les usagers donnent à cette succession formelle valeur causale, celle-ci prend alors un sens particulier et le récit se mue en une cascade de causes-conséquences proprement métonymique (dans l'acception de Roman Jakobson 1956),²⁰ chaque épisode étant le résultat en quelque sorte vicariant de tous les épisodes qui le précèdent -dans l'ordre. Cette règle syntaxique est capitale, bien que, dissimulée par la transparence de l'évidence, elle n'apparaisse que lorsque l'observateur, oubliant l'enregistrement mécanique de la narration, se pose la question (anthropologique ou sémiologique) du mode de signification de la parole mythique ; autrement dit non seulement 'qu'est-ce que ça signifie?' mais 'comment ça signifie?' Appréhendée dans cette optique la parole d'autres genres -juridique, dramatique, discursive, philosophique, dialectique, scientifique, voire mathématique, etc.- se révèle être on ne peut moins métonymique (ruptures dans la continuité temporelle ou thématique, récits parallèles, retours en arrière, pluralité discursive, rétroactions ou « feedbacks » divers, etc.)²¹ Quoiqu'il en soit, appliqué au récit mythique dans son intégralité, ce principe de métonymie a pour effet de faire du mythe la cause de la partie du réel à laquelle il se réfère. Ainsi la maloca yukuna n'est-elle finalement que la conséquence et l'épiphénomène de l'épisode mythique du mythe de création relatant son acquisition par les héros créateurs Kahipu-Lakeno ; de même qu'avant l'arrivée des blancs, les raids entre clans n'étaient que la conséquence des mythes justifiant et motivant l'existence des guerres interclaniques ; etc., etc. Ainsi peut-on dire que le mythe est aux fondements de la réalité.

Dans ces conditions il est évident que la présence des blancs a non seulement changé la nature de la parole mythique en tant que genre, mais que partant, elle a également transformé ses liens à la réalité. L'on peut imaginer qu'auparavant ce rapport était simple : la correspondance entre parole mythique et réalité de chaque mythe était directe, plus ordonnatrice et constitutive que descriptive et éducative (cf. Malinowski 1992 : 113, 121-122). Dès lors et dans la mesure même où les blancs ne pouvaient pas être reconnus comme participant de l'origine du monde yukuna -sans que les usagers du mythe y perdent l'image de leur indépendance-, la présence des blancs (ou plutôt son acceptation) a eu pour conséquence d'introduire une complexité immanente dans les relations entre parole mythique et réalité : ²² les blancs, leur ordre social, la nature de leurs liens sociaux et de leur origine (division du travail, religion, lutte de classes, conflits de pouvoir, souveraineté étatique, etc.) ne pouvait que transformer irrévocablement « la réalité » telle qu'elle est conçue par les Yukuna. Non seulement leur mythologie ne rend

compte que de la partie indienne de ce « nouveau monde » -c'est le cas de le dire-, mais ce dernier est désormais agi et travaillé par des instances et des forces aussi inconcevables qu'insoupçonnées et incompréhensibles -même par le moyen du chamanisme.²³ Ainsi faut-il probablement comprendre l'épisode final du récit mentionné ci-dessus dans lequel l'épouse du protagoniste principal est assassinée sans raison par des étrangers...(Jacopin 1988 : 149-150). Au fond depuis l'acceptation de la présence des blancs, la parole mythique s'est en quelque sorte troublée définitivement. Elle a perdu sa perfection de sphère personnelle et sociale intelligible, cohérente, légitimante, fermée et achevée, pour devenir incomplète, inachevée et insuffisante. Autant dire à jamais brisée par l'irruption des blancs : une irruption aussi imprévue qu'imprévisibles dans le système mythique. « Les blancs nous divisent! », disent les Yukuna en évoquant la rationalité de la parole mythique.

Cela ne veut pourtant pas dire que la fonction de modèle du mythe ait disparu : par quoi aurait-il pu être remplacé?²⁴ En réalité la temporalité mythique reste encore plus constitutive que restitutive.²⁵ De même la parole mythique demeure-t-elle générative ; justificatrice plutôt qu'explicative.²⁶ Elle continue d'engendrer ou de conforter les rapports sociaux entre ses usagers -en particulier évidemment en instaurant un rapport commun plus ou moins oppositionnel aux blancs. En sorte que si la valeur emblématique du mythe s'affaiblit, sa vocation identitaire s'en trouve renforcée d'autant : modalités narratives spécifiques (langue idiomatique, idiotismes, ritualisation, etc.), mise en évidence des traits originels, et même expression explicite de la fonction d'identité dans la *formula* (voir les *formula* citées plus haut). Mais en dépit de ces accommodations, la parole mythique échoue à rendre compte d'une dimension fondamentale de l'ordre social blanc : celle de la stratification sociale. Ce qui nous amène à l'examen de la fonction performative au troisième et dernier niveau, celui des éléments symboliques séquentiels -le plus fréquemment sinon le seul étudié par les mythologues.

En ethnologie comme ailleurs toute interprétation consiste en fin de compte en la constitution ou la reconstitution d'un contexte, c'est-à-dire dans l'établissement ou le rétablissement d'un cadre ou d'un ensemble de référence systématique ; bref, de la nature et de la précision du contexte dépend la nature et la clarté de l'interprétation. À telle enseigne que les apparences systématiques d'un objet ou d'un phénomène sont dues moins à ses propriétés intrinsèques, qu'au fait que l'auditeur ou le spectateur l'appréhende systématiquement pour l'interpréter. Or généralement les analystes se limitent aux éléments épisodiques de la parole mythique, se bornant souvent à n'en envisager que les aspects cognitifs qu'ils ont enregistrés et transcrits (ce qu'ils appellent le contenu, le message, le sens ou le fond, etc.) Ainsi, en l'absence d'observations sur les aspects déictiques et performatifs du mythe et surtout faute de considérer le contexte des deux premiers niveaux -du mythe en tant que genre, et de la dynamique séquentielle-, ils se trouvent condamnés à spéculer sur le contexte et à imaginer et à reconstruire les données qui leur font défaut et qu'ils ont parfois simplement négligées, voire éliminées a priori.²⁷

Les éléments symboliques figurant dans les séquences ne sauraient donc être arbitraires ; ils sont déterminés à la fois par leur rôle dans la dynamique épisodique, en même temps que par certaines propriétés, valeurs ou vertus dont ils sont dotés dans la réalité et qui les rendent plus particulièrement aptes à assumer la fonction mythique ou métaphorique -au sens de R. Jakobson 1956- qui est la leur. Un animal ou une plante seront choisis pour des marques ou des traits de caractère qu'ils ont dans la réalité (aspect, structure, couleur, pelage, célérité, intelligence, association à d'autres espèces, à des pouvoirs magiques, etc.) auxquelles il sera donné une fonction symbolique en rapport aussi bien avec le thème général du mythe qu'avec les autres éléments et protagonistes de l'épisode. Par exemple dans un épisode du récit mythique yukuna évoqué plus haut, la tortue d'eau est retenue pour son impuissance à parler ; dans l'impossibilité où elle se trouve d'émettre aucun son, sa fonction symbolique se réduit dans ce cas à ce signe distinctif. Le symbolisme mythique a donc moins pour fin de représenter les éléments de la réalité et du mode de vie en soi (animaux, plantes, etc.) que, plus spécifiquement, les rapports qu'ils entretiennent entre eux. En sorte que du point de vue performatif les éléments séquentiels articulent métaphoriquement chaque mythe à la réalité, créant et confirmant du même coup lors de chaque narration le bien-fondé de la conception du monde qu'ils représentent ou plutôt re-présentent. Il en résulte deux conséquences fondamentales : d'une part les propriétés des symboles n'ont, littéralement, qu'une fonction épisodique : un même élément séquentiel (animal, plante, etc.) prenant des significations différentes selon les épisodes et a fortiori selon les mythes. Et d'autre part ces attributs symboliques, si précis soient-ils, autorisent néanmoins une liberté d'improvisation infinie, puisqu'il suffit au narrateur de conserver ces singularités pour que la pérennité du mythe reste sauve.²⁸

Si l'on examine les représentations des blancs dans le récit mythique mentionné plus haut, comme dans beaucoup de mythologies amazoniennes ceux-ci sont tout d'abord dotés des objets matériels et du savoir des occidentaux qui jusqu'à présent continuent de faire défaut aux « Indiens » (objets métalliques, armes, moteurs, avions, écriture, papier, etc.). « Blancs » et « Indiens » sont ensuite distingués linguistiquement -un critère d'appartenance ethnique essentiel dans la région-, en même temps que du point de vue du genre -masculin/féminin. « Les Indiens » sont alors évoqués non plus en tant que groupe ou ethnie, mais « mythiquement » par l'évocation de rapports maître-esclaves entre animaux d'espèces différentes,²⁹

En réalité la parole mythique yukuna échoue à rendre compte de la stratification sociale qui caractérise les blancs : inégalité dans la division sociale du travail, hiérarchie articulée du pouvoir, centralisation de la souveraineté (dans l'État-nation) qui fondent le lien social, autant dire qui imprègnent et pénètrent toutes les relations sociales des blancs. Tant et si bien que si la présence de ces derniers n'a pas détruit la parole mythique yukuna, elle n'en a pas moins altéré pour toujours sa perfection ou pour mieux dire sa complétude. En même temps elle reste rétive à la politique (au sens occidental du terme) : même si le contenu des mythes peut être utilisé ou instrumentalisé

politiquement, la parole mythique en soi échappe au discours politique -de même d'ailleurs qu'au discours religieux.³⁰ Cela est dû non tant à sa forme qu'à sa fonction sociale : la temporalité du mythe est par nature séparée de la temporalité 'historique' de ses usagers, de sorte que s'il est 'la cause' du monde il n'a pas d'effets sur celui-ci -au contraire du passé politique ou religieux. Bref en un mot, le raccord entre parole mythique et réalité est de l'ordre de la rupture. À telle enseigne qu'englober les deux temporalités dans une même continuité historique ou religieuse revient à créer les conditions d'une temporalité millénariste... Si le petit mythe mentionné plus haut se termine en queue de poisson, sans fin véritable, sans *formula*, et dans une violence aussi imprévisible qu'impénétrable, c'est parce que les systèmes sociaux des Yukuna et des blancs sont, ou étaient jusqu'à il y a peu, sans commune mesure : pour les Yukuna les blancs ont toujours été les étrangers des étrangers -jusqu'au moment où ils en sont devenus irrémédiablement dépendants.³¹ Autrement dit il faut pour comprendre ce mythe et sa problématique non seulement l'envisager en tant que système dans sa totalité (la totalité du mythe en tant que parole linéaire et orientée), mais encore considérer sa fonction sociale. C'est en fait cette dernière qui lui donne sens et l'articulation entre sa forme et sa fonction sociale à chacun de ses niveaux (du mythe en soi, de la continuité épisodique et de ses symboles particuliers) qui détermine sa structure.³² Dans sa singularité et son étrangeté il met en évidence moins les blancs en eux-mêmes que leurs rapports à l'univers yukuna.³³ De sorte que l'opposition entre ce mythe et ceux du reste du système mythique manifeste non pas une différence de discours -le propos ou le contenu général autant que la forme linguistique restant semblables à ceux des autres mythes- qu'une disparité de parole ; si le discours est le même la parole est finalement différente.

Tout ce qui précède montre que les blancs participent et sont présent dans la parole mythique, quand bien même en apparence ils sont souvent absents de son discours. Le magnétophone n'enregistre en fin de compte que les apparences de la parole mythique. Critiquant la définition du mythe de l'édition de 1929 des *Notes and Queries* (1967) B. Malinowski écrivait déjà : Toute définition a priori du mythe « tend à créer une catégorie de narration imaginaire et inexistante : nous avons nommé le mythe étiologique(...) Dans la mesure où les mythes sont traités comme de simples histoires, ce traitement nous semble entièrement déficient, d'une part parce qu'ils sont vus comme une occupation de primitif intellectuel en chambre ('primitive intellectual arm-chair occupation'), et d'autre part parce qu'ils sont arrachés du contexte de la vie, et qu'ils sont étudiés à partir de la manière dont ils apparaissent sur le papier et non pas à partir de ce qu'ils font dans la vie ('what they do in life'). De sorte qu'il est impossible de comprendre clairement la nature du mythe et de parvenir à une classification satisfaisante » des traditions orales (Malinowski 1992 : 82-83, notre traduction). Près de cinquante ans plus tard les chasseurs de mythes ont oublié Malinowski -ou ils le taxent simplement de « fonctionnaliste » (Désveaux 1991 : 501). Plus que jamais les mythes restent de « simples histoires », sinon des histoires simples, en quête de contextes,

d'explications, voire, en désespoir de cause, de simple commentaires. Envisagés abstraitement, ils donnent plus facilement lieu à la spéculation, voire au fantasme, qu'à l'analyse. Curieusement et bien qu'ils soient reconnus comme fondateurs de l'ordre social, ils ne sont la plupart du temps pas considérés comme supports ou initiateurs de rapports sociaux.³⁴

Il y a plus de soixante ans (1936), Walter Benjamin proposait de politiser l'art plutôt que d'esthétiser la politique (à la manière fasciste de l'époque) ; c'est-à-dire non pas, comme on pourrait le penser, de mettre l'art au service de la politique, mais au contraire si l'on peut dire, de faire de l'art le lieu multiforme des enjeux publiques. Paraphrasant cette vision l'on pourrait ajouter que l'anthropologie a pour vocation de socialiser la culture, plutôt que de contribuer à revêtir la société d'oripeaux culturels, identitaires, voire folkloriques. Or au lieu de faciliter la critique des conceptions abstraites et idéalistes héritées du XIX^e siècle, l'usage du magnétophone a, paradoxalement, renforcé le romantisme romanesque des anthropologues et autres mythologues. En permettant de faire de des mythes des objets non seulement empiriques mais matériels, les moyens d'enregistrement électronique ont contribué à les couper de leur environnement social. En réalité cette tendance est à la fois nécessaire et suffisante dans la grande transformation des objets de tous ordres en marchandise. Les Indiens, en tous vas les Indiens yukuna, sont du reste maintenant devenus les premiers à demander aux voyageurs, et aux anthropologues en particulier, des redevances monétaires pour tout ce qui peut être « extrait » de leur « culture ». En contrepartie le terme même de *Yukuna* est quant à lui désigné désormais un site pornographique sur internet que tout le monde peut consulter gratuitement... La parole mythique n'échappe donc pas à la règle, instrumentalisée elle donne alors lieu à des interprétations de tous ordres, philosophiques, psychologiques, évolutionnistes, économiques, psychanalytiques, voire historiques, etc., toutes aussi arbitraires sinon débridées les unes que les autres. Or dans la mesure où ce mouvement de « marchandisation » de l'art et de la culture dénoté par Benjamin, ne faiblit pas, il est à parier que l'emploi de la caméra vidéo accroîtra encore cette évolution.

NOTES

- 1 A l'évidence tous les « terrains » ne se prêtent pas de la même manière au romanesque. Il y a près de vingt ans, James Boon publia une magnifique étude historique sur le rôle singulier que depuis le XVI^e siècle, Bali joue dans l'imaginaire occidental (Boon 1977). Cette vision épique de l'altérité contraste heureusement avec l'empirisme « interprétationniste » de l'anthropologie symbolique américaine ; en particulier avec le maniérisme d'un Clifford Geertz - autre spécialiste de Bali- pour lequel la tâche de l'ethnologie consiste essentiellement à lire (et à décrire) la religion, l'idéologie, etc. comme des « systèmes culturels » (?). Sur le dernier livre de Geertz qui vient d'être traduit en français (1988) voir les commentaires de Georges Balandier, Antoine de Baecque,

- Nicole Lapierre, dans *Le Monde* des livres VI-VII (*Le Monde*, 17 janvier 1997), lesquels reprennent pour l'essentiel le thème de l'ambiguïté du travail ethnologique.
- 2 Et corollairement si l'on peut dire. Le tout en ayant recours à des méthodes plus qualitatives que quantitatives. Cette pratique dite de « l'enquête participante » fut théorisée pour la première fois par B. Malinowski (cf. Malinowski 1963 (1922) : Introduction). Ce dernier n'était nullement insensible à l'aspect romanesque de l'ethnographie, déclarant par exemple : « Rivers is the Rider Haggard of anthropology ; I shall be the Conrad » par allusion à l'écrivain Joseph Conrad, lui aussi d'origine polonaise (cf. Firth 1957 : 6).
 - 3 Ainsi à la rubrique « mythe » du *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (Bonte, Izard 1991), l'on peut lire : « De même que les intempéries modèlent lentement un paysage en emportant ses parties les plus friables, de même la pensée mythique travaille-t-elle la matière narrative, élimine ses éléments instables, anecdotiques ou inadéquats, ne laissant plus en saillie que des processions de blocs erratiques parfaitement polis par l'usage. » (499) Cette magnifique phrase -oh combien romanesque- est immédiatement, sinon contredite, du moins contrebalancée par l'évocation de l'impact que les changements sociaux peuvent avoir sur les mythes, mais toutefois sans que l'auteur de l'article (P. Bidou) en tire aucune conséquence quant à la nature de la temporalité du mythe ou de son historicité. Quels sont au reste ces « blocs erratiques parfaitement polis par l'usage »?...Et comment concevoir cette « pensée mythique » qui telle une invisible main ou plutôt une invisible oreille, élimine peu à peu, au long du temps, « les éléments instables, anecdotiques ou inadéquats »? Et puis, « instables, anecdotiques ou inadéquats » par rapport à quoi, si ce n'est justement par rapport au contexte de la narration et de l'improvisation, qui par essence ne saurait justement être qu'instable, anecdotique, voire inadéquat...
 - 4 Les deux ne sont évidemment nullement incompatibles.
 - 5 « Mais surtout ce point de vue serait fatal à un travail de terrain efficient parce qu'il rendrait l'observateur satisfait avec la simple notation des narrations. La nature intellectuelle d'une histoire est épuisée dans son texte mais l'aspect fonctionnel, culturel et pragmatique de n'importe quel conte indigène se manifeste autant dans sa pratique, dans sa personnalisation et dans ses rapports contextuels que dans le texte. Il est plus facile d'en écrire l'histoire que d'observer les manières diffuses et complexes par lesquels le mythe entre dans la vie, ou que d'étudier ses fonctions par l'observation des vastes réalités sociales et culturelles auxquelles il participe. C'est la raison pour laquelle nous avons tant de textes et que nous savons si peu de la véritable nature du mythe. » (Malinowski 1992 : 89, publié originalement en 1926 dans *Psyche* 24 : 29-39 ; notre traduction).
 - 6 L'on peut imaginer que la vidéo modifiera profondément cette tendance ; particulièrement la vidéo numérique qui devrait permettre des traitements de l'image encore insoupçonnés. Il faudrait néanmoins pour ce faire que les observateurs modifient leur conception abstraite et figée de la parole mythique -cf. plus bas.
 - 7 En ce sens la mythologie devient une science -d'où le terme de mythologue : spécialiste de la mythologie, et de mythographe : collecteur de mythes. Jusqu'à présent toutefois la mythologie scientifique n'a pour l'essentiel traité que de *textes* mythiques. Réduite à une forme de connaissance ou à la manifestation de la

« pensée mythique » (Lévi-Strauss 1962), la parole mythique est alors considérée comme l'expression d'une rationalité comparable à la rationalité scientifique (voire comme une « morale » ou une « philosophie » (Radin 1927), quand ce n'est pas comme un effet de la structure de « l'esprit humain » (Lévi-Strauss 1964-71) ou même un phénomène « mental » ou « cognitif » (Sperber 1996). En réalité ce type de rationalisation est aussi vieux que l'anthropologie moderne elle-même (S.J. Tambiah 1990, B. Malinowski 1926, E. B. Tylor 1871, etc.).

À l'inverse de cette réduction rationaliste « moderne », l'on trouve l'approche de certains anthropologues « post-modernes » qui, opérant une réduction inverse, considèrent la parole mythique comme du 'texte', démonstration ou « objets » d'une 'textualité', voire d'une 'intertextualité' non moins spéculative.

8 De ce point de vue l'absence de contexte, la critique la plus fréquemment adressée au structuralisme, ne manque pas de pertinence. La constitution d'oppositions catégorielles simili-kantiennes (et 'inconscientes') est en effet une des caractéristiques de l'analyse structurale. À l'opposé, mais tout aussi abstraite, l'on pourrait placer la démarche de J. Derrida (1967), la parole mythique se réduisant alors à une manifestation particulière de « la différance » -avec a- et de « l'écriture ».

9 Pour une illustration ethnographique de cette question voir Descola 1993 : 441.

10 Dans un livre dont je fus l'instigateur avant d'en être dessaisi, J. Hill et T. Turner reprennent cette idée mais pour la dénaturer complètement. Partant d'une conception abstraite et idéaliste de l'Histoire, ils tentent de montrer que les mythes sont, à leur manière, porteur d'Histoire (Hill 1988 : 1-17, 195-213, 235-281). Néanmoins leur démonstration tourne court lorsque, comme l'on pouvait s'y attendre, ils échouent à définir l'Histoire concrètement. Pour eux elle n'est ni une dimension, ni une suite d'événements, ni une cause ou ses effets, ni bien entendu une parole sociale « restitutive » ou « constitutive » (cf. plus bas). En désespoir de cause ils se rabattent finalement sur la conception de l'Histoire développée par G. Lukacs (qu'ils négligent par ailleurs de citer), pour laquelle l'Histoire est avec « la conscience » sociale et politique, une composante du groupe, c'est-à-dire en l'occurrence du « parti » de la classe ouvrière (cf. Lukacs 1922 ; sur l'idéologie de Lukacs et son évolution il existe de nombreux ouvrages, voir par exemple Löwy 1976, Eagleton 1981). Cette conception que les spécialistes -y compris Lukacs lui-même- s'accordent à considérer comme idéaliste, voire comme l'origine du futur stalinisme du philosophe, est appliquée par Hill et Turner sans critiques et sans aménagement : le mythe seraient ainsi pour eux l'effet d'une « conscience majeure » de l'Histoire par rapport à d'autres types de discours sociaux, d'autres genres, qui eux seraient les manifestations d'une « conscience mineure ». Mais quel rapport la notion de genre (expression) a-t-elle avec la conscience? De quelle conscience s'agit-il? Et comment l'appréhender? En fait, dans la tradition occidentale, l'on sait au moins depuis Platon que les différences de genres correspondent à des différences de mode d'expression, sinon de conception du monde (cf. Brisson 1982, Detienne 1981). En réalité l'approche de Hill et Turner montre s'il en était besoin, que le pragmatisme empiriste peut conduire à l'idéalisme abstrus, en anthropologie comme ailleurs.

11 J'emprunte ce terme technique de *formula* aux classicistes.

12 Cette manière de réduire la parole mythique et de la traiter comme du texte se rencontre fréquemment parmi les chercheurs empiristes, même lorsqu'ils réintroduisent les notions de « performance », d'« ethno-poétique » (Dell Hymes

- 1981) ou de « dialogue » entre narrateur et auditeurs ou entre l'enquêteur et son correspondant (Tedlock 1983).
- 13 Par exemple chez les Yukluna la parole mythique doit être récitée de nuit, uniquement par les hommes assis au centre de la maloca ou près des *maguarés* (tambours rituels). Locuteurs et auditeurs ne peuvent en aucun cas être couchés dans leur hamac ce qui « offenserait les ancêtres ».
- 14 L'on se souvient de la réaction de rejet de la bible par l'Inca Atahualpa, laquelle servit de prétexte à F. Pizarre pour le faire prisonnier, l'enfermer et finalement l'étrangler. Pour les Espagnols c'est bel et bien la fonction performative de la bible qui était violée, tandis qu'en ce qui concerne l'Inca, et à supposer qu'il ait compris la nature de l'écriture, c'est la parole mythico-divine des Espagnols qu'il refusait d'honorer ; parole de l'Écriture sainte qui lui déniait justement le statut d'Inca, le statut de souverain théocratique.
- 15 Au sens de Jean Piaget (cf. par exemple Piaget et Inhelder 1966)..
- 16 C'est par exemple le cas de la poésie épique grecque : textes homériques ou hésiodiques -à l'origine écrits pour être lus et dits. Ou encore de la tragédie grecque qui reprend les mythes dans le contexte politique et rituel tout à la fois des dionysiades (cf. Meier 1991).
- 17 Ce qui n'empêche nullement les Yukuna de recourir à la technologie occidentale dans d'autres domaines (chasse, pêche, déplacements, etc.).
- 18 Il faut néanmoins supposer qu'il n'en a pas toujours été ainsi et que par là passé la mythologie yukuna a pu mentionner des éléments de la culture blanche (artefacts, rapports sociaux), comme cela se trouve dans d'innombrables mythologies amazoniennes et en particulier (à cette époque) dans les mythologies des groupes voisins des Yukuna. Il faut donc admettre que les mythes et les mythologies changent et que les systèmes mythiques se transforment. Or considérés empiriquement et du point de vue interne, rien ne permet d'expliquer de tels changements. Il faut donc recourir à des raisons externes, autrement dit à la fonction sociale de la mythologie et au rôle de la parole mythique dans le système social. En l'occurrence « tout se passe comme si » -c'est-à-dire tout porte à croire mais ce n'est que supposition- que les Yukuna voulaient éliminer les blancs de leur parole mythique, mais qu'ils se sont sentis obligés de les intégrer « par la bande » malgré tout. Une telle supposition est évidemment révélatrice des rapports que les Yukuna entretenaient (à l'époque) avec les blancs et qui se trouvaient effectivement confirmés dans les faits par les comportements de suspicion systématique, voire d'hostilité envers ceux-ci.
- 19 Pour un exemple ethnographique de ce phénomène, cf. Descola 1993 : 110, 249.
- 20 En fait en bonne rhétorique il vaudrait mieux dire synecdotique. Dans la tradition occidentale contemporaine le meilleur exemple de causalité métonymique en français est celui du conte pour enfant « La maison que Pierre a bâtie... » ; conte qui est de la forme : « Pierre qui chassa le chien, qui fâcha Pernette, qui fit tomber le balais, qui renversa le seau, qui répandit le lait, qui éclaboussa le chat, etc... de la maison que Pierre a bâtie. »
- 21 Pour un exemple emblématique de la méthode proposée ici, en particulier du rôle de la causalité métonymique, voir l'analyse magistrale de l'Iliade (de Homère) par Leonard Muellner (1996).
- 22 Au point que dans l'optique de Malinowski l'on pourrait sûrement dire qu'elle les a même inversés : ce n'est plus le mythe qui sert de modèle (« charter ») à la réalité, mais la réalité qui dans l'ensemble induit le mythe.

- 23 Lorsque je demandai au chamane de l'aide dans des affaires se rapportant strictement au monde blanc, il avoua son impuissance. Il se peut que cette situation aie changé depuis que des chamanes d'un groupe voisin ont bien voulu transmettre leur savoir à des Yukuna -ce qui eut été inconcevable au moment de l'enquête rapportée ici.
- 24 Elle aurait éventuellement pu être remplacée par l'idéologie chrétienne, pour autant que celle-ci s'y prêtât. Autrement dit pour autant qu'elle fût accommodée à la parole mythique. C'est précisément ce type de combinaison qui sous-tend les mouvements messianiques.
- 25 Ironiquement cette accommodation de la temporalité est précisément ce dont Hill et Turner parlent, tout en passant à côté.
- 26 Toute fois l'on est encore loin ce me semble, de ce que Cl. Lévi-Strauss appelle « la pensée sauvage », par analogie avec « la pensée scientifique » (Lévi-Strauss 1962).
- 27 C'est non seulement le cas des théoriciens évolutionnistes et historicistes du XIXe siècle, E. B. Tylor, O. Müller, M. Müller et autre Frazer, mais également des théoriciens contemporains qui de S. Freud à R. Girard en passant par C. G. Jung, M. Eliade, B. Bettelheim, J. Campbell recréent un contexte chacun à leur manière. Dans l'introduction du premier tome des « Mythologiques », Cl. Lévi-Strauss va même jusqu'à écrire : « ... cela revient finalement au même, dans ce livre, que la pensée des indigènes sud-américains prenne forme sous l'opération de la mienne, ou la mienne sous l'opération de la leur. » (Lévi-Strauss 1964 : 21). Un style de déclaration qui a contribué à le faire considérer comme le « héros » de ses interprétations (cf. Hayes & Hayes 1970).

Dans un article qui se veut « exemplaire » portant sur « les obets, les attitudes, les représentations » des blancs dans la mythologie des Indiens Tatuyo, P. Bidou est lui aussi en quête de contexte (Bidou 1986). Il s'agit de l'histoire d'Amer, l'inventeur du moteur hors bord -avec des moyens strictement indiens : imitations du bruit du moteur par la voix et de l'hélice par le mouvement d'une pagaie. Si Bidou voit bien que le mythe est le lieu où s'affrontent les conceptions du monde des blancs et des Indiens, et si dans le titre de l'article (« Le mythe : une machine à traiter l'histoire ») il perçoit intuitivement l'aspect performatif de la parole mythique, il n'en tire cependant aucune conséquences. Ainsi se trouve-t-il contraint de se livrer à de pures spéculations -de nature souvent littéraires et sans oublier l'inhérent « tout se passe comme si... » (70). Le contexte devient « éminemment subjectif » (66 n.2) : l'inversion des rôles entre payeur et barreur sur le bateau donne matière à une interprétation sur la nature du paysage (69), la trajectoire spatiale du voyage devient (comme l'on pouvait s'y attendre) une métaphore du temps, la pirogue une « plage entre deux états de société » (70), et ainsi de suite. Tout est propre à reconstruire l'esprit -à défaut de la lettre- du contexte, au point de faire du mythe non pas une métaphore mais « une allégorie » de la réalité (74), ce qui permet de résoudre définitivement toute problème d'interprétation. L'auteur aurait pu s'appuyer sur les nombreuses indications de parenté que donne le mythe, et qui fournissent de précieuses et précises informations sur la façon dont les Tatuyo perçoivent l'impact de la présence des blancs sur le présent ou l'avenir de leur communauté. Il est vrai qu'une telle analyse aurait cessé d'être exemplaire puisqu'elle n'aurait pu s'appliquer aux versions qui ne présentent pas de données de parenté. Le mythe nous livre aussi d'intéressants renseignements sur la manière dont les Tatuyo voient les blancs ; par exemple sur l'opposition qu'ils font entre la mémoire indienne qui ne saurait être dérobée parce qu'elle est orale et la mémoire

- des Blancs qui doit être écrite. Mais tout cela ne semble pas vraiment intéresser l'auteur. Peut-être parce que cela ne renvoie pas à l'Histoire telle qu'il la conçoit.
- 28 Mentionnons pour mémoire que dans la parole mythique la formation du sens -et partant de « la vérité »- ne saurait obéir aux mêmes principes qu'un texte bénéficiant de la permanence de l'écriture.
- 29 Le mythe fait ainsi allusion aux rapports domestiques et traditionnels d'avant la pénétration blanche. C'est-à-dire aux rapports s'inscrivant dans le cadre de la division des tâches du foyer domestique (l'unité de production du mode de production domestique), et dans la différence de statut qui caractérisaient les relations entre guerriers vainqueurs et vaincus : lorsqu'ils n'étaient pas tués, les prisonniers de guerre étaient alors employés comme « esclaves » aux tâches domestiques et surtout d'approvisionnement et de préparation des grandes fêtes rituelles.
- 30 Cela ne veut pas dire que tout discours mythique et que la parole mythique en général soit apolitiques ou non politiques, mais que dans le contexte égalitaire des Yukuna et de beaucoup de sociétés amazoniennes, la parole mythique ne participe pas de la division du travail et de l'organisation du pouvoir des Blancs -même si elle peut parfois les évoquer. Il en va évidemment tout autrement dans les sociétés traditionnellement hiérarchisées et stratifiées (par exemple en Polynésie, sur la côte nord ouest des États-Unis, etc.) où la parole mythique est partie prenante du fonctionnement des institutions politiques.
- 31 C'est-à-dire jusqu'à récemment, depuis que le Gouvernement colombien à la suite de l'adoption de la nouvelle Constitution de 1991 qui reconnaît les droits des minorités indigènes, a commencé à leur distribuer de l'argent pour leur développement. Gageons que depuis lors ce mythe a disparu ou qu'il s'est transformé.
- 32 Par exemple la succession de ses problématiques dans la narration :
- Création de la capacité physique du langage verbal*
 - Création de la nature sociale du langage*
 - Création de la connaissance associée à l'identité socio-linguistique exogamique et au mode de subsistance et d'existence*
 - Don de la parole aux femmes*
 - Etablissement des différences exogamiques*
 - Don de la parole au paresseux*
 - Don de la parole à certains animaux emblématiques du point de vue du langage*
 - Éclatement inopiné de la violence.*
- 33 Au reste dans la plupart des mythologies amazoniennes les Blancs sont évoquées moins comme de véritables acteurs mythiques qu'en qualité de pourvoyeurs de biens manufacturés : ils n'apparaissent pas comme héros mythiques et ne sont pas porteurs du récit.
- 34 De même que l'enregistrement de la parole mythique n'est pas non plus vu comme un rapport social entre narrateur et anthropologue.

BIBLIOGRAPHIE

- BENJAMIN, Walter, 1971 (1936), « L'oeuvre d'art à l'ère de sa reproduction technique ». In *Le langage et la culture*, pp.137-181. Paris : Denoël/Gonthier
- BIDOU, Patrice, 1986, « Le mythe : une machine à traiter l'histoire ». *L'Homme* 100 (4) : 65-89
- BIDOU, Patrice, 1991, Entrée « Mythe » in BONTE , Pierre, IZARD, Michel, éditeurs, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris : Presses Universitaires de France.
- BOON, James, 1977, *The Anthropological Romance of Bali, 1597-1972 : Dynamic Perspectives in Marriage and Caste, Politics and Religion*. Cambridge : Cambridge University Press
- BRISSON, Luc, 1982, *Platon. Les mots et les mythes*. Paris : Maspéro
- CHESNEAUX, Jean, 1996, *Habiter le temps*. Paris : Bayard
- DERRIDA, Jacques, 1967, *De la grammatologie*. Paris : Minuit
- DESCOLA, Philippe, 1993, *Les lances du crépuscule*. Paris : Plon
- DÉSVEAUX, Emmanuel, 1991, Entrée « Mythe » in BONTE , Pierre, IZARD, Michel, éditeurs, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris : Presses Universitaires de France.
- DETIENNE, Marcel, 1981, *L'invention de la mythologie*. Paris : Gallimard
- DURKHEIM, Émile, 1930 (1893), *La division du travail social*. Paris : Presses Universitaires de France
- EAGLETON, Terry, 1981, *Walter Benjamin or Towards a Revolutionary Criticism*. Londres : Verso, NLB
- FIRTH, Raymond (éditeur), 1957, *Man and Culture. An Evaluation of the Work of Bronislaw Malinowski*. Londres : Routledge and Kegan Paul
- GEERTZ, Clifford, 1997 (1988), *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*. Paris : Métailié
- (Works and Lives : the Anthropologist as Author. Stanford : Stanford University Press).
- HAYES, E. Nelson, HAYES, Tanya, éditeurs, 1970, *Claude Lévi-Strauss. The Anthropologist as Hero*. Cambridge (MA) : M.I.T. Press
- HILL, Jonathan D. (éditeur), 1988, *Rethinking History and Myth*. Urbana : University of Illinois Press
- HYMES, Dell, 1981, 'In vain I Tried to tell you'. *Essays in Native American Ethnopoetics*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press
- JACOPIN, Pierre-Yves, 1981, *La parole générative. De la mythologie des Indiens yukuna*. Cambridge (MA) : Le Petit Tremblay
- JACOPIN, Pierre-Yves, 1988, « On the Syntactic Structure of Myth, or the Yukuna Invention of Speech. ». *Cultural Anthropology* 3 (2) : 131-159
- JACOPIN, Pierre-Yves, 1991, « Anthropological Dialectics : Yukuna Ritual as Defensive Strategy ». *Bulletin de la Société suisse des Américanistes*, Genève, 52 : 35-46

- JAKOBSON, Roman, 1956, « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances », *In Roman Jakobson and Morris Halle : Fundamentals of Language*, La Haye : Mouton. Publié en français in Roman Jakobson : *Éléments de linguistique générale I*, Paris : Minuit, 1963, chap. 2.
- LÉVI-STRAUSS, Claude, 1955, *Tristes tropiques*. Paris : Plon
- LÉVI-STRAUSS, Claude, 1962, *La pensée sauvage*. Paris : Plon
- LÉVI-STRAUSS, Claude, 1964-71, *Mythologiques*, 4 vol. Paris : Plon
- LÖWY, Michael, 1979, *Georg Lukács. From Romanticism to Bolchevism*. Londres : NLB
- LUKACS, Georg, 1960 (1922), *Histoire et conscience de classe*. Paris : Minuit
- MALINOWSKI, Bronislaw, 1963 (1922), *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris : Gallimard
- MALINOWSKI, Bronislaw, édité par Ivan Strenski, 1992 (1926), « Myth in Primitive Psychology ». *Malinowski and the Work of Myth*, pp. 77-116. Princeton : Princeton University Press.
- MEIER, Christian, 1991 (1988), *De la tragédie grecque comme art politique*. Paris : Les Belles Lettres
- MUELLNER, Leonard, 1996, *The Anger of Achilles. Menis in Greek Epic*. Ithaca : Cornell University Press
- PIAGET, Jean, Bärbel Inhelder, 1966, *La psychologie de l'enfant*. Paris : PUF (Coll. Que sais-je)
- RADIN, Paul, 1957 (1927), *Primitive Man as Philosopher*. New York : Dover
- RENARD-CASEVITZ, France-Marie, 1991, *Le banquet masqué*. Paris : Lierre & Coudrier
- RENARD-CASEVITZ, France-Marie, Thierry SAIGNES, Anne-Christine TAYLOR-DESCOLA, 1986, *L'Inca, l'Espagnol et les Sauvages*. Paris : Éditions Recherches sur les Civilisations, ADPF
- Royal Anthropological Institute (éditeur), 1967 (1929), *Notes and Queries on Anthropology*. Londres : Routledge and Kegan Paul
- SAIGNES, Thierry, 1985, *Los Andes Orientales : Historia de un Olvido*. Cochabamba : Instituto Francés de Estudios Andinos y Centro de Estudios de la Realidad Económica y Social
- SAHLINS, Marshall, 1976 (1972), *Age de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*. Paris : Gallimard
- SPERBER, Dan, 1996, *La contagion des idées. Théorie naturaliste de la culture*. Paris : Odile Jacob
- TAMBIAH, Stanley J., 1990, *Magic, Science, Religion, and the Scope of Rationality*. Cambridge : Cambridge University Press
- TEDLOCK, Dennis, 1983, *The Spoken Word and the Work of Interpretation*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press
- TYLOR, Edward Burnett, 1970 (1871), *Religion in Primitive Culture* (2 vol.). Gloucester, MA : Peter Smith
- WINCH, Peter, 1979, « Understanding a Primitive Society ». *In Rationality* par Brian Wilson, éditeur. Oxford : Basil Blackwell.

RÉSUMÉ - RESUMEN - ABSTRACT

Cet article pose la question de l'interprétation de la parole mythique considérée comme un rapport social qu'il est nécessaire de relativiser. De manière volontairement polémique l'auteur joue sur les paradoxes de la connaissance ethnologique et de l'ethnocentrisme à l'heure où les moyens modernes d'enregistrement et de reproduction de la parole, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ont renforcé le romantisme des anthropologues et autres mythologues.

Este artículo plantea la cuestión de la interpretación de la palabra mítica considerada como una relación social que se necesita relativizar. De una manera voluntariamente polémica el autor explota las paradojas del conocimiento etnológico y del ethnocentrismo a la hora en la cual los medios modernos de la grabación y de la reproducción de la palabra, contrariamente con lo que se podría creer, reforzaron el romanticismo de los antropólogos y de otros tantos mitólogos.

D I A L O G U E

HIDALGO : LES RAISONS DE LA RÉVOLTE*

CARLOS HERREJON PEREDO

La révolte du Mexique aboutit à son indépendance¹. Il ne s'agit pas pour moi d'analyser les causes de cette rupture mais de définir les raisons personnelles qui poussèrent Miguel Hidalgo y Costilla, l'initiateur des troubles, à se révolter. Certains de ses motifs lui sont strictement personnels ; d'autres, en revanche, sont caractéristiques de toute une génération et de son milieu social, ou bien encore des groupes de populations dont il choisit d'embrasser le destin. En ce sens, les motivations d'Hidalgo font écho à beaucoup d'autres.

Elles n'apparaissent cependant pas toujours de manière explicite. C'est seulement en reconstituant ce que fut sa vie avant la révolte qu'on les voit naître et mûrir : la campagne d'Hidalgo fut un feu de paille qui dura moins de quatre mois. Il lui resta ensuite six mois à vivre, en fuite d'abord, en prison enfin. C'est dans le reste de sa vie, cinquante-sept années, que gisent les clés de son destin.

Je le peindrai en cinq scènes, toutes antérieures au mois de septembre 1810, évoquant tour à tour l'homme dans son environnement familial, le théologien, l'*afrancesado*, le curé de paroisse et enfin l'administrateur.

L'HOMME DANS SA FAMILLE

Le milieu familial d'Hidalgo était contrasté. Sa famille regroupait d'une part des gens du commun qui vivaient d'agriculture et de petits travaux, à mi-chemin entre la classe des propriétaires et la masse des paysans, comme son père Cristóbal et deux de ses frères José María et Mariano qui furent

* Traduit par Pierre Ragon

régisseurs de Corralejo. Elle incluait, d'autre part, des gens de lettres, principalement des clercs, comme un autre des ses frères Joaquín et ses oncles José Antonio et Vicente. Manuel, le plus jeune de ses frères, fut un avocat connu².

Suivant l'exemple de ses oncles et poussé par eux, Miguel se fit d'abord théologien puis il occupa successivement trois cures. À l'âge de trente-sept ans, il ajouta une troisième facette à sa personnalité, s'occupant en outre d'un domaine agricole : les deux versants de sa famille se trouvaient dès lors réunis en sa personne.

L'hacienda de Corralejo, où il était né, se trouve au contact d'une plaine fertile, le Bajío, et d'une région montagneuse, rocailleuse et rude. Son caractère était à l'image de son pays : habituellement calme, il s'emportait parfois en de violentes colères. Déjà, durant sa jeunesse, lorsqu'il retournait à Corralejo, il aimait chasser et il se distinguait alors dans le maniement de la lance contre les animaux féroces³. À neuf ans, il perdit sa mère, Ana María, et son père se remaria. Ses liens avec ses frères, notamment Joaquín et Manuel, se resserrèrent alors. Il affectionnait tout particulièrement Manuel, qui était le plus jeune. Il est clair que tout au long de sa vie, Miguel demeura très proche de sa famille, cherchant à s'établir non loin d'elle ou invitant les siens à venir vivre chez lui.

En compagnie de Joaquín, il quitta la maison familiale très jeune, à l'âge de douze ans, pour aller poursuivre ses études au collège San Nicolás, à Valladolid de Michoacán⁴. Ce collège devint son second foyer. Il était alors dirigé par un homme des Lumières qui avait écrit une remarquable biographie de Vasco de Quiroga, ce missionnaire humaniste qui s'était efforcé de mettre en oeuvre l'utopie de Thomas More⁵. Comme il se devait en ce temps-là, il suivit également quelques cours au collège voisin de la Compagnie de Jésus. C'est alors qu'il connut un autre malheur : son professeur de latin fut expulsé, comme tous les Jésuites. Il assista aux troubles suscités tant par l'expulsion que par les exactions fiscales et les levées militaires⁶. La répression fut sanglante et ne put manquer de marquer le jeune Miguel.

LE THÉOLOGIEN

À l'âge de dix-sept ans, après s'être brillamment formé au latin et à la philosophie, il entreprit des études de théologie qu'il acheva par l'obtention d'un baccalauréat à l'âge de vingt ans⁷.

Globalement, par ses études, Hidalgo s'était initié à de larges pans de la culture occidentale. Il connut les modèles de la rhétorique, du lyrisme et de l'épopée à travers les grands auteurs de la Rome classique qu'il dut analyser, traduire et déclamer publiquement. Pendant les cours de philosophie, il s'exerça inlassablement, jusque dans l'argumentation et la dispute publiques, à la logique aristotélicienne en sa version médiévale. Ce fut enfin la physique, dans une formulation sans doute dépassée mais déjà dépolvoisiérée par les efforts de rénovation que Clavijero déployait à Valladolid même.

Enfin, ce fut la théologie. Il s'y essaya, muni de ses bagages de latiniste et de jeune philosophe. Alors, il aborda de façon systématique les grandes questions : celles de la Trinité, de l'homme et de son destin transcendant, du Christ et de la Vierge, des vertus et des sacrements, de la mort, du jugement, de l'enfer et de la Gloire. Il s'attaqua enfin aux traités de théologie morale : les actions des hommes, la loi, la conscience, les commandements, la justice et le droit. Enfin, juste avant son départ, il fit un peu de liturgie et de musique. C'est muni de ce bagage qu'il monta en chaire, s'assit au confessionnal, examina les prétendants au mariage, consacra et bénit.

Mais il était trop jeune. Il approfondit alors sa connaissance du latin et de la philosophie, en exerçant la charge de suppléant pendant trois ans ; à ses moments de liberté, il apprit des rudiments d'otomí, l'une des langues indigènes du diocèse.

Finalement, il fut ordonné prêtre en septembre 1778, devint titulaire des chaires qu'il avait occupées comme remplaçant puis il les abandonna pour se livrer pleinement et avec enthousiasme durant dix ans à l'enseignement de la théologie, qu'il s'agît de la théologie morale ou de la théologie scolastique encore appelée dogmatique. Parallèlement, il obtint des postes administratifs et des responsabilités : trésorier à partir du début de 1787 ; vice-recteur au milieu de cette même année ; recteur en 1790⁸.

De par son métier, Hidalgo fut avant tout un théologien. C'est après avoir gagné un concours littéraire sur le bon apprentissage de la théologie qu'il s'orienta vers cette carrière⁹. À ce moment, son projet intellectuel se dessine. Il s'y montre comme le défenseur de la théologie positive contre la théologie spéculative. La théologie positive met l'accent sur les faits concrets de la Révélation judéo-chrétienne et de sa tradition à travers les siècles ; elle est synonyme d'une connaissance plus précise de la Bible, de la Patristique, du Magistère et de l'histoire de l'Église. La théologie spéculative en revanche constitue une réflexion et une conceptualisation du fait révélé et transmis ; elle consiste, par la systématisation et l'interprétation de ce qu'apporte la théologie positive, en l'application des catégories philosophiques à la foi. Elle dessine, en somme, un cadre théorique.

En fait, Hidalgo entendait maintenir un équilibre entre ces deux théologies, puisqu'en définitive, elles sont complémentaires. Au-delà de ces considérations, pour Hidalgo, la théologie positive représentait le rempart qui sépare ce qui est essentiel à la foi catholique et les doctrines discutables, les idées à la mode et les croyances erronées qui parviennent à s'imposer. En ce sens, il se servait également de la théologie positive pour analyser et critiquer la mentalité qui dominait une société novohispanique formaliste et pécheresse. Sa traduction et son commentaire de la lettre de saint Jérôme à Népotien illustrent ses choix¹⁰.

Hidalgo n'était pas seul. Derrière l'évêque Antonio de San Miguel, tout un groupe de clercs innovait dans le diocèse du Michoacán, multipliant les réformes. De ce groupe, se détache la figure de José Pérez Calama qui devint évêque de Quito par la suite. Cette rénovation catholique n'était pas exempte des relents d'un « jansénisme espagnol », par ailleurs complexe et contradictoire¹¹.

Hidalgo continua à se consacrer à la théologie au-delà de ses dix années d'enseignement. Les questions de théologie demeurèrent au centre de ses préoccupations, comme le montrent sa bibliothèque et ses discussions ultérieures. Ainsi, au terme d'une seconde décennie, il était toujours reconnu comme « l'un des plus fins théologiens », voire « comme le meilleur théologien du diocèse »¹².

L'AFRANCESADO

Tout le monde connaît sa réputation d'*afrancesado*. Mais le qualificatif prête à des équivoques qu'il convient de dissiper. Assurément, Hidalgo adhérait aux thèses des théologiens français Serry et Graveson. Il estimait énormément Bossuet pour ses qualités d'orateur et de polémiste. Il avait appris le droit, il avait lu, dans un tout autre domaine, l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury. De là, il était passé à l'étude de l'histoire antique et à celle de l'histoire générale dans les auteurs français. Il y a plus encore : Hidalgo se prit de passion pour la littérature du siècle de Louis XIV. Les *Fables* de La Fontaine, le théâtre de Racine et celui de Molière le passionnèrent à tel point qu'il entreprit de traduire et de mettre en scène quelques-unes de leurs œuvres, telle le *Tartufe*¹³. Pour couronner le tout, Hidalgo lisait et interprétait de la musique française, « non pas avec lyrisme, mais sagement et justement », en lecteur du *Nouveau système de musique théorique* de Jean-Philippe Rameau¹⁴.

Ainsi, son goût pour la culture française le poussait-il vers le théâtre et la musique donnait accès à d'autres dimensions de la culture occidentale : l'expressivité de la langue française, le « bon goût » qui s'imposait alors comme la norme universelle, la sage et joyeuse réflexion sur la comédie humaine enfin.

Mais qu'en est-il de son adhésion aux Lumières ? A-t-il lu Voltaire, d'Alembert, Diderot, Rousseau ? Beaucoup de ses biographes, reliant sa connaissance de la culture française et ses options révolutionnaires, reprirent les accusations qu'on lui opposa lors de l'insurgence et conclurent qu'il avait lu ces auteurs et que leurs doctrines avaient orienté ses choix.

Pourtant, l'examen scrupuleux du catalogue de sa bibliothèque montre qu'il ne possédait pas les livres des Philosophes, à l'exception de quelques annotations musicales de d'Alembert. Lors du procès que l'Inquisition lui intenta, aucune accusation de cette sorte n'apparut avant septembre 1810. Le frère de l'Inquisition qui lui rendit une visite surprise un jour de 1809 ne trouva pas chez lui de livre interdit, à l'exception de quelques ouvrages de théologie où des auteurs, pourtant fort dévots et incontestablement orthodoxes, laissaient échapper telle ou telle affirmation sentant le jansénisme, le régaliisme ou le probabilisme¹⁵.

La tradition qui fit d'Hidalgo un lecteur des Philosophes naquit après le *Grito* de Dolores. Nul n'en fournit jamais la moindre preuve. Ne croyons surtout pas que l'insurgence ne pouvait pas trouver d'appui dans les doctrines traditionnelles. En fait, les traités de théologie offraient à Hidalgo les

éléments suffisants à la justification de l'insurgence ; ils pouvaient même justifier son engagement personnel¹⁶. Considérons, par exemple, ce que dit le belge Charles Billuart qu' Hidalgo choisit de commenter à San Nicolás :

« Le pouvoir politique revient à la communauté, directement et de par le droit naturel. Les rois et les autres gouverneurs ne l'exercent que par délégation et en fonction du droit humain... La république, à travers ses représentants, peut agir contre le tyran, le déposer et même, faute d'autre remède, le condamner à mort. En effet, on tient que le roi a reçu son pouvoir de la république, non pas pour sa destruction mais pour sa conservation et son développement. C'est pourquoi, cette même république peut le retirer au roi, si le roi, de façon manifeste, agit pour sa perte¹⁷. »

Au-delà de ce texte, se profile l'œuvre de Francisco Suárez, l'auteur qui, avec la *Defensio fidei*, avait fourni l'exposé le plus systématique de ces doctrines¹⁸. Il est à peu près certain qu' Hidalgo le lut. Certes, cet accès direct à l'œuvre de Suárez peut paraître problématique dans la mesure où, lors de l'expulsion des Jésuites, beaucoup d'œuvres considérées comme malsaines par le pouvoir furent également proscrites. Parmi elles, bien sûr, figuraient celles qui, à l'instar de la *Defensio fidei*, trouvaient certaines justifications au tyrannicide¹⁹. Malgré tout, au début de l'année 1781, alors qu' Hidalgo enseignait déjà à San Nicolás, une très importante donation de livres provenant de San Luis de la Paz parvint au collège : parmi ces ouvrages figurait la *Defensio fidei*. Alors même qu' Hidalgo devait passer encore dix années dans le collège, l'œuvre échappa aux censeurs²⁰. Quand à la participation des hommes d'église à la lutte armée, Hidalgo connaissait également la position des moralistes qui, dans certaines circonstances, la jugeaient licite. Cette doctrine trouve un écho jusque dans l'œuvre d'Antonio de la Peña y Montenegro, un auteur de pastorale paroissiale alors très connu²¹.

L'influence de cette thèse familière à Hidalgo dès ses plus jeunes années étant admise, il nous faut pourtant reconnaître qu'ultérieurement, même sans avoir directement lu les précurseurs intellectuels de la révolution française, Hidalgo s'intéressa à son déroulement et eut connaissance quelques-unes de ses bases théoriques, lesquelles, par ailleurs, étaient de notoriété publique en Nouvelle-Espagne : « tout le monde en parle », selon un témoignage de 1800²².

Il me semble même qu' Hidalgo vit le texte de la *Déclaration des droits de l'homme*. Abad y Queipo, un de ses meilleurs amis, le possédait et en faisait l'éloge : on en retrouve la marque dans les édits d'Hidalgo lui-même, après qu'il se fut lancé dans l'insurgence. Par ailleurs, en plusieurs endroits de la Nouvelle-Espagne et notamment au Michoacán, toute une série de faits attestent, à partir de 1794, de la diffusion des idées subversives qui provenaient de France. Des connaissances et des amis d'Hidalgo s'y trouvaient parfois mêlés²³.

De tout cela, il résulte qu'au seuil du XIXe siècle, Hidalgo légitima le soulèvement populaire en effectuant une synthèse entre la tradition théologique et la Déclaration des Droits de l'Homme²⁴.

LE CURÉ

Il est habituellement admis que c'est en raison de son caractère agité et de ses idées avancées, ou parce qu'on le jalousait, qu'on lui retira sa charge de supérieur du collège San Nicolás et qu'on le nomma curé de Colima²⁵. Encore une fois, c'est une erreur. Le supérieur d'un collège provincial de la Nouvelle-Espagne n'a pas grand chose à voir avec le recteur d'une université contemporaine. Il avait alors en charge un collège ainsi que son internat et devait veiller à la discipline et à la formation d'une cinquantaine ou d'une soixantaine de jeunes gens. Mission importante, mais finalement bien contrôlée, dans le cas de San Nicolás, par le chapitre ecclésiastique. Un curé disposait d'une autonomie bien plus large. Les revenus, par dessus tout, font la différence. Le salaire annuel du supérieur de San Nicolás n'atteignait pas les cinq cents pesos, alors que le bénéfice du curé de Colima, qui n'était pas un village d'Indiens mais une *villa* d'Espagnols, dépassait les trois mille pesos annuels²⁶. Son départ pour Colima doit donc s'interpréter à l'inverse de ce qu'indique la thèse traditionnelle : ce fut une promotion, comme d'autres supérieurs en obtinrent avant ou après lui. De fait, souvent, lorsque des cures devenaient vacantes, Hidalgo encore professeur et recteur, concourrait en présentant son *Curriculum vitae*.

Il ne demeura pas un an à Colima. Sans doute sollicita-t-il lui-même une mutation pour une *villa* plus rémunératrice, celle de San Felipe, ce qui, en outre, le rapprochait de sa famille. Assurément, lors de son séjour à San Felipe, le sens de la fête et le goût pour la culture française de notre curé théologien s'épanouirent. Mais ce n'est là qu'une face de la médaille : Hidalgo n'ignorait pas que la tâche du curé consistait à prêcher, à aider spirituellement les malades (notamment les plus gravement atteints), à secourir les pauvres et à donner le bon exemple²⁷.

Il aimait prêcher : il laissa de nombreux sermons écrits où il s'ingéniait à adapter ses connaissances et son message chrétien aux capacités du menu peuple. Dans chacun de ses sermons, ses exhortations morales débouchaient sur de longues péroraisons à l'adresse des fidèles de San Felipe « à qui, continuellement, explique-t-il lui-même, je montrais les tourments que souffrent les damnés en enfer ; je m'efforçais de leur inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu, afin qu'ils ne connaissent pas le mauvais sort de ceux qui meurent en état de péché : tous ceux qui m'ont connu en sont témoins, dans tous les villages où j'ai vécu »²⁸.

C'est à l'aide spirituelle des malades et des agonisants qu'Hidalgo porta le plus grand soin au cours de son ministère, souffrant, dit-il lui-même, « les plus grandes fatigues à l'époque où j'étais curé, sans crainte du soleil, du froid et des difficultés, des longs trajets et des maladies afin que mes ouailles ne passent point à l'éternité sans la confession »²⁹. C'est là qu'Hidalgo toucha au plus près des profonds secrets de la misère révoltante et des injustices impunies... et qu'il dut retenir, de temps à autre, l'envie de se révolter.

Pour ce qui est du devoir d'assistance aux pauvres, il s'y pliait, semble-t-il, d'une façon toute personnelle, ouvrant la porte de sa maison aux gens de toutes conditions, offrant à tous la nourriture, la musique, la danse et le théâtre. Ainsi le sobriquet de « Petite France » donné au presbytère de San Felipe vient de ce traitement égalitaire³⁰. À Dolores, il alla plus loin. Là, les Indiens étaient plus misérables car l'hacienda du lieu avait accaparé toutes les terres de telle sorte que « ces misérables n'ont pas une palme de terre où semer car le domaine de l'hacienda de l'Erre s'étend jusqu'aux limites du village »³¹. Hidalgo se mit alors à enseigner les techniques de l'artisanat.

Pour ce qui est de l'exemplarité de sa vie, si nous entendons par là la réserve, la modestie, la pudeur et la continence, le curé avait bonne réputation auprès de certains, mais il en scandalisait d'autres. Déjà, à Valladolid, dit-on, il avait eu un fils et une fille ; à San Felipe, il eut deux filles. Pourtant, la mention des deux premiers enfants n'apparut pas avant 1826 et 1836, au moment où l'Etat mexicain attribua des pensions aux familles des hommes illustres ; quant aux deux autres enfants, il n'en est nulle trace avant la fin du siècle dernier³². Les documents d'époque ne livrent pas de traces de ces enfants. Le silence de l'Inquisition, avant comme après 1810, surtout, est éloquent. Pourtant, tout est possible.

Quoi qu'il en soit, les autorités civiles comme les autorités ecclésiastiques refusèrent de relever ces propos médisants contre Hidalgo. Elles le tenaient tout au contraire en haute estime, notamment à l'époque où jouait l'orchestre de San Felipe. Riaño, l'intendant de Guanajuato venu de Valladolid dit de notre curé : « c'est un esprit fin et l'un des meilleurs théologiens du diocèse ». Pour son évêque, Antonio de San Miguel, Hidalgo faisait partie d'une élite cléricale « éminente, dit-il, et qui par sa formation littéraire, ses talents, ses vertus et ses dons remarquables, mérite la plus grande estime » ; en conséquence, ses membres sont « dignes de recevoir toutes les faveurs »³³.

Ces éloges, s'ajoutant à sa réussite sociale, suscitèrent l'envie et, semble-t-il, donnèrent paradoxalement un coup d'arrêt à l'ascension de l'enfant prodige. Lui-même offrit à ses adversaires l'arme qui devait l'abattre quand, à la fin d'un repas, au cours d'un débat théologique impromptu, il ridiculisa un religieux qui, poussé par le ressentiment, le dénonça devant l'Inquisition. Très vite, un clerc péninsulaire rejoignit le premier accusateur : c'était un ancien recteur de l'autre collège de Valladolid, celui de San Pedro.

Les premières accusations étaient d'ordre théologique mais très vite ses moeurs furent mises en cause, à propos des fêtes qu'il donnait dans sa paroisse. Dix-sept témoins furent entendus : neuf refusèrent d'apporter le moindre élément à charge, cinq firent même l'éloge de son orthodoxie et de ses moeurs, trois seulement abondèrent dans le sens de l'accusation initiale, lui ajoutant d'autres charges mais sans pouvoir apporter de preuves ni indiquer de témoins. Ainsi, n'éprouva-t-on pas le besoin de citer Hidalgo à comparaître. Le dossier fut archivé et l'affaire s'arrêta là³⁴.

Alors qu'il résidait à San Felipe, Hidalgo put connaître et vérifier les informations qui touchaient à une tentative de révolte qui s'était produite dans la région plusieurs années auparavant, en 1767 : un clerc d'une paroisse voisine, El Valle de San Francisco, avait pris les armes, poussant ses ouailles

à se libérer de la Couronne en entraînant d'autres villages, dont San Felipe. Ce clerc, qui se nommait Juan Eduardo García Jove, n'excluait pas la possibilité de devoir passer les Espagnols au fil de l'épée. La révolte échoua car García Jove se fit passer pour fou au moment clé³⁵. Cette tentative n'était pas insensée, puisqu'elle s'inscrivait dans la série des révoltes précédemment évoquées, celles-là même qui marquèrent le jeune Hidalgo alors qu'il étudiait à Valladolid. Probablement, le souvenir de cette tentative nourrit-il l'imaginaire d'Hidalgo.

À l'automne 1804, à la mort de son frère José Joaquín, Miguel prit en charge la paroisse de Dolores, bénéfice proche de San Felipe. Il se livra au prêche et à la confession avec le même soin, si l'on en croit ses déclarations publiques jamais infirmées. Pourtant, il se défaussa sur un vicaire d'autres obligations telles que celles de dire la messe quotidiennement et de tenir les actes de la paroisse. Il se consacra avec autant de plaisir aux livres et à la musique, quoique de manière plus mesurée et plus réfléchie. La disparition de son frère Joaquín, puis celle de son oncle Vicente trois ans plus tard et enfin celle de son frère Manuel en 1809, mort en état de démence³⁶, l'amènèrent à s'abstenir tant des plaisirs du théâtre que des fréquentes réjouissances dont il avait pris l'habitude à San Felipe.

En revanche, il se consacra à toutes ces petites entreprises qui portent la marque de l'esprit pratique et utilitaire des Lumières et qui vont de l'horticulture à la tannerie, de la culture du mûrier blanc, à l'élevage du ver à soie, de la poterie à la passion des abeilles. En partageant ses travaux avec ses paroissiens et en les faisant profiter de ses enseignements, Hidalgo rejoignait le groupe de ceux qui, selon l'expression de son ami l'évêque San Miguel, s'adonnaient à la « théologie politique de la charité »³⁷.

Ainsi, son action à la tête de sa paroisse était-elle bien vue des principales autorités ecclésiastiques. Une d'elles, le fameux chanoine Abad y Queipo, tenaient Hidalgo « en étroite amitié »³⁸. Sa réputation de savant arrivait jusqu'à la ville de Mexico et les cercles de la bonne société tenaient Hidalgo pour « un homme de grande culture, compétent en toutes sortes de domaines ». Pour sa part, l'archevêque Lizana alla jusqu'à l'interpeller en ces termes : « toi qui resplandissais par ta science comme un astre brillant... »³⁹. Mais l'astre dut en éclipser d'autres. Ainsi, à trois reprises parla-t-on de réouvrir le procès inquisitorial : en 1807, 1808 et 1809. En la première et la dernière de ces trois années, on vit ressurgir quelques-unes des accusations du procès initial. En 1808, une femme le dénonça comme fornicateur invétéré⁴⁰. Aucune de ces trois accusations ne le mit en difficulté, du fait de l'absence de preuves. On réarchiva le procès dans la mesure où, bien loin de pouvoir réunir des preuves, les Inquisiteurs eux-mêmes durent reconnaître que le curé de Dolores était communément réputé « sage, consciencieux et charitable »⁴¹.

L'ADMINISTRATEUR

La mode nous oblige désormais à présenter les héros comme des hommes de chair et d'os. Et de nous conter leurs prouesses amoureuses ou leurs échecs sentimentaux avec bien sûr, beaucoup d'imagination et fort peu de preuves

documentaires. Il est en revanche une autre de leur dimension, mieux documentée : je me réfère à leurs besoins économiques et à leurs possibilités financières.

On a déjà vu que le salaire que touchait Hidalgo lorsqu'il était recteur (moins de cinq cents pesos par an) était peu conséquent. Et ne parlons pas de ses revenus antérieurs : un salaire de simple professeur. En revanche ses besoins étaient importants, notamment du fait de l'aide croissante qu'il devait apporter à sa famille : à son vieux père, toujours chargé de famille, à ses jeunes frères, à peine en âge de travailler et à l'un de ses oncles, toujours malade. De surcroît, il ne renonça jamais à donner un certain train à sa maison car il entendait tenir son rang de clerc cultivé et de créole éclairé ; il voulait pouvoir acheter le livre ou le violon dont il avait envie et faire montre de largesse. Si l'un de ses élèves n'avait pas l'argent nécessaire pour poursuivre ses études à Mexico, le maître lui donnait ce qu'il pouvait, voire s'endettait pour lui⁴².

Ainsi lui fallait-il absolument trouver des ressources supplémentaires. Il explora trois possibilités pour ce faire. Tout d'abord, il multiplia les cours. Non sans effort, il parvint ainsi à se procurer quatre cents pesos supplémentaires qui, en s'ajoutant à ses revenus de recteur, lui faisaient neuf cents pesos annuels. De la même manière, il accepta d'assumer les fonctions de trésorier pour le collège, qu'il exerça simultanément aux charges de vice-recteur et de recteur. J'ignore les revenus qu'il put en retirer. Ceux-ci, apparemment variables, ne durent pas dépasser annuellement trois cents pesos, ce qui dut lui assurer un revenu global de mille deux cents pesos.

Sa seconde entreprise consista à briguer et à obtenir pour une période de trois ans un bénéfice, la charge de premier curé d'Apaseo (1785). Elle lui procura quelque chose comme deux cents pesos par an. En échange, il devait assurer le culte dans ce sanctuaire villageois du Bajío. Comme les charges qu'il occupait à San Nicolás l'en empêchaient, il transféra ses responsabilités sur un autre clerc, avec qui il partagea les revenus du bénéfice, lui en donnant sans doute la moitié⁴³. Ce revenu s'étant éteint en 1787, il ne le cumula jamais avec ses émoluments de recteur, charge qu'il obtint plus tard. Mais, immédiatement après avoir laissé la charge d'Apaseo, il en brigua une autre, identique, à Santa Clara del Cobre et il l'obtint⁴⁴. Ainsi pouvons-nous ajouter encore cent pesos aux ressources de monsieur le recteur, ce qui lui fait alors un total de mille trois cents pesos.

Enfin, il obtint une chapellenie dont le capital était de deux mille pesos et dont le revenu annuel ne dépassait certainement pas le taux de cinq pour cent. Hidalgo dut se battre pour obtenir cette charge car elle était convoitée. De plus, il avait à faire à forte partie et il dut patienter plusieurs années avant de toucher quoi que ce fût car le capital provenait d'un legs testamentaire partagé avec d'autres bénéficiaires. Alors qu'il s'apprêtait à rejoindre Colima, on lui remit cinq cents pesos correspondants aux revenus de cinq années écoulées⁴⁵. En moyenne, les revenus annuels d'Hidalgo s'établissaient donc à mille quatre cents pesos, quantité très inférieures à celle qu'il allait percevoir à Colima, ville d'Espagnols, qui allait lui procurer un peu plus de trois mille pesos par an. Toutefois, il ne toucha jamais autant puisqu'il n'y resta que huit

mois. On dit qu'en partant, il fit don de sa maison à la municipalité⁴⁶. Au tout début de l'année 1793, Miguel Hidalgo s'installait à San Felipe⁴⁷. Ces mutations rapides compliquèrent sa situation financières et, à Colima, il laissa derrière lui une dette de six cents pesos⁴⁸.

Pendant ce temps, ses parents restés à Corralejo avaient terriblement souffert de la crise agricole de 1786. L'année d'après, la famille Hidalgo dut se réunir autour du patriarche et devant la situation lamentable de l'hacienda, qui avait besoin d'investissements massifs, tous décidèrent le chef de la famille à solliciter un prêt important auprès de l'évêque de Valladolid : vingt mille pesos. Miguel mena l'affaire à son terme⁴⁹.

La chance semblait sourire à la famille Hidalgo. Ajoutant le produit de nouveaux emprunts à leurs économies, Joaquín et Miguel devaient encore acheter de petites haciendas près de Taximaroa. Manuel Hidalgo, le frère cadet qui était avocat s'occupa de l'affaire à Mexico tandis qu'en 1791 Miguel alla sur place prendre possession des exploitations⁵⁰. À partir du moment où il fut installé à San Felipe, il dut une ou deux fois par an aller inspecter ces domaines : il agissait, en quelque sorte, comme leur administrateur ou leur fermier.

La paroisse de San Felipe était un bénéfice sensiblement plus important que celui de Colima : on le tenait même pour un bénéfice de bon rapport. Il permit donc à Hidalgo de vivre sans souci du lendemain, dépensant largement pour sa maison, en achat de livres, en invitations, locations d'orchestre et représentations théâtrales. La ferme de ses dîmes rapportait annuellement entre douze et quatorze mille pesos⁵¹. Si cela la plaçait au même niveau que celle de Colima, Hidalgo parvenait à en retenir une somme qui, arrondie par le casuel de la paroisse, lui assurait un revenu annuel de quatre mille pesos. Mais, apparemment, ce bénéfice ne fit pas l'objet d'une évaluation précise.

Hidalgo oublia même de rembourser la dette de six cents pesos, contractée à Colima juste avant son départ. A-t-il estimé que le don de sa maison suffisait à défrayer son créancier ? À San Felipe, Hidalgo se dispensa également de rembourser un prêt contracté auprès d'un certain Ignacio Soto qui en appela à l'évêque : celui-ci retint le tiers du revenu de son bénéfice⁵². Même s'il s'agissait d'une petite somme, Hidalgo était impliqué dans un litige à propos des comptes de San Nicolás. Selon certains comptables, Hidalgo demeurait débiteur du collège ; selon d'autres, c'était l'inverse⁵³. Durant douze interminables années d'ennuis, l'affaire suivit son cours. De plus, il fut condamné à verser trois cent trente pesos au séminaire conciliaire alors qu'il se refusait à lui payer la taxe instituée pour son entretien⁵⁴. Pensait-il que le séminaire faisait double emploi avec le collège de San Nicolás ou, tout simplement, que cette décision typiquement institutionnelle, lui causait un lourd préjudice et qu'en conséquence, elle ne l'obligeait pas ? Toujours est-il qu'il reçut une sévère réprimande de la part du vicaire général et très probablement aussi de son oncle Vicente Gallega, déjà chanoine. Ses occupations, le prêche et la confession des malades, la fréquentation des théologiens de sa bibliothèque, le délicieux Rameau et le grinçant Molière lui ôtaient le goût de la comptabilité. Lui non plus n'obtenait pas rapidement

gain de cause dans ses affaires : en 1792, un certain Antonio Campos dépouilla la famille Hidalgo d'une partie de ses haciendas de Taximaroa et, soutenu par l'autorité du lieu, l'usurpateur parvint à provoquer l'enlèvement du procès intenté par Miguel⁵⁵.

Alors notre curé s'efforça de mieux contrôler ses frais, redéfinissant les échéances et leur montant. Il chargea l'un de ses collaborateurs personnels de vérifier strictement les dépenses de façon à ce qu'elles correspondent exactement à « son couvert », « adoptant un mode de vie exemplaire au sein de sa paroisse, en compagnie d'un seul clerc, loin de la société et des *tertulias*, s'occupant seulement de la confession et des autres obligations de son état »⁵⁶.

Vers 1803, le curé de San Felipe, désormais aidé par ses frères, avait remboursé toutes ses dettes. Ainsi, ceux de Corralejo lui avaient rendu tout ce que Miguel avait fait pour eux. Ils purent s'en tirer car leur hacienda du Bajío connut successivement plusieurs bonnes années de récolte, à tel point que l'emprunt de vingt mille pesos put être complètement liquidé en 1804⁵⁷.

Cependant Hidalgo conserva une réputation de piètre administrateur. Sans doute l'évêché chercha-t-il le moyen de le déplacer. De fait, lorsque son frère José Joaquín Hidalgo, le curé de Dolores, vint à tomber malade puis à mourir, la possibilité d'une mutation s'offrit. Cette cure n'était pas mauvaise quoique ses revenus fussent moindres que ceux de San Felipe. Un peu meilleure que celle de Colima, elle devait assurer à son curé un peu plus de trois mille pesos par an⁵⁸. Comme on l'a vu, évitant de s'embourber dans la gestion des comptes quotidiens et afin de pouvoir s'occuper de ses propres affaires, il laissa le soin de l'administration à l'un de ses vicaires, ne se réservant que le prêche et le soin des malades. En échange, celui-ci reçut une partie des revenus de la paroisse. Mais Hidalgo retomba dans ses excès de générosité et peu de mois après avoir pris ses fonctions, il s'engagea devant notaire à verser une rente annuelle de deux cents pesos à un pauvre diable⁵⁹. Par ailleurs, il ne renonça probablement pas au plaisir de s'offrir quelques bons ouvrages. Il renoua avec ses tentatives d'innovations techniques et d'efficacité pratique, investissant de nouveau dans différentes entreprises.

ÉPILOGUE

Le rêve s'effondra en 1807. Cadeau d'anniversaire fatal, il reçut une sommation au mois de mai : en personne ou par procureur interposé, il devait se présenter à Valladolid pour remettre les sept mille pesos dont étaient grevées les haciendas de Taximaroa. C'était là la conséquence de la consolidation des bons royaux, cette mesure qui toucha de façon si dramatique tant de propriétés rurales de la Nouvelle-Espagne. Celles-ci, en permanence, fonctionnaient grâce à des emprunts. Mais comme le gouvernement espagnol se trouvait empêtré dans les guerres et était affaibli par la corruption, il avait d'énormes besoins financiers. Il entreprit de s'emparer de ses capitaux en exigeant le versement immédiat. En cas de refus, les propriétés devaient être saisies et vendues. Hidalgo tenta de gagner

du temps, mais l'administration se montra implacable et, en 1808, elle confisqua l'hacienda⁶⁰. Elle allait être vendue. Elle fut sauvée in extremis par la suspension des opérations de consolidation. Cependant, l'affaire avait déjà éprouvé la famille de manière bien plus dramatique et de façon irréparable. Le copropriétaire de l'hacienda, le jeune frère de Miguel, en avait perdu la raison et il mourut en 1809 au moment de l'annonce de la mise aux enchères⁶¹.

Cette tragédie familiale fut le dernier des coups portés à Miguel Hidalgo. Résumons-les : à l'âge de quatorze ans, il partagea l'angoisse de tous ceux qui connurent la répression sanglante déclenchée par le despotisme des Bourbons contre bien des régions du Michoacán. Par la suite, en s'appliquant à l'étude de la théologie, il devait découvrir, dans le thomisme, la thèse contre la tyrannie et celle du droit de révolte. Ses séjours à San Felipe et à Dolores lui firent toucher du doigt la misère des plus déshérités et leur soif de vengeance devant l'insolence des puissants. Lui même partageait les ressentiments qu'éprouvent les créoles face aux clercs péninsulaires qui, nouvellement arrivés, s'emparaient immédiatement des meilleurs postes. Sa colère monta progressivement, nous l'avons vu, contre les persécutions des comptables à son encontre. Si elles n'étaient pas toutes arbitraires, toutes heurtaient son orgueil. Il fut indigné par la perte d'une partie de ses terres. La consolidation, dont, semble-t-il, son frère fut victime, lui porta un coup fatal qui le révolta.

Alors, se percutèrent en son esprit les passages de l'Ancien Testament où le peuple hébreux réclame justice au ciel contre l'oppression, où Israël prend les armes contre ses ennemis et ceux qui montrent la résistance héroïque des fidèles du Seigneur rassemblés autour des Macchabées⁶².

En recevant la nouvelle des événements de septembre 1808, quand le gouvernement colonial mit un terme aux tentatives de réformes pacifiques, il eut l'impression que des usurpateurs se retranchaient derrière le nom du peuple⁶³. Dès lors, il multiplia les contacts avec ceux qui partageaient ses inquiétudes. Un noyau se constitua autour de gens de sa connaissance à Valladolid. Ils furent découverts en 1809 : un des participants, vivant à Taximaroa, était le fermier des haciendas d'Hidalgo⁶⁴. Certains de ses amis, ceux de San Miguel et de Quéretaro, ne furent pas reconnus. Dans cette dernière ville, le chef du groupe était Manuel Iturriaga, celui-là même qui avait succédé à Hidalgo en la paroisse de San Nicolás⁶⁵. À San Miguel, se trouvait son ami Ignacio Allende.

Au printemps de l'année 1810, on apprit en Nouvelle-Espagne que les Français s'étaient emparé de l'Andalousie. L'Espagne était perdue. La prochaine prise serait la Nouvelle-Espagne. On sonna l'alarme. Les autorités épiscopales du Michoacán elles-mêmes exhortèrent les prêtres à prendre la tête de la guerre sainte contre l'envahisseur impie. Tous les curés commencèrent à prêcher la croisade⁶⁶. Il ne manquait plus que quelqu'un, dont l'autorité fut incontestable, ajoutât le mot qui manquait : envahisseurs et *gachupines*. Fort de tout ce qu'il avait vécu au cours de ses cinquante-sept années, Hidalgo le fit. Ainsi ouvrit-il la boîte de Pandore.

NOTES

- 1 Voir notre ouvrage : Herrejón Peredo, Carlos, *Hidalgo antes del grito de Dolores*, Morelia, Universidad Michoacana, 1992, pp. 21-38.
- 2 La Fuente, José María de, *Hidalgo íntimo*, Mexico, Tipografía Económica, 1910, pp. 70 sq.
- 3 Argáandar, Francisco, *Elogio fúnebre de los primeros héroes y víctimas de la patria*, Mexico, Imprenta del Superior Gobierno, 1823, p. 15.
- 4 Ils furent inscrits le 9 octobre 1765. Archivo del Cabildo Catedral de Valladolid (Morelia), Actas de Cabildo (1763-1765), vol. 26.
- 5 Moreno, Juan José, *Fragmentos de la vida y virtudes del Illmo. y Rmo Sr. Dr. Don Vasco de Quiroga*, México, Imprenta San Ildefonso, 1766 (réimp. Morelia, Gobierno del Estado, 1965).
- 6 Mazín, Oscar, *Entre dos majestades*, Zamora, El Colegio de Michoacán, 1987, pp. 129-136 et 141-153.
- 7 Bachelier en Arts et théologie : *Boletín del Archivo General de la Nación*, Mexico, 1930, n° 1, p. 16. Etudes de théologie morale et scolastique : Archivo General de la Nación (México), fonds Universidad, vol. 75, ff° 256 et 258-260.
- 8 Castillo Ledón, Luis, *Hidalgo. La vida del héroe*, Mexico, Cámara de Diputados, 1972, I, pp. 40-43.
- 9 Méndez Plancarte, Gabriel, « Hidalgo, reformador intelectual », dans *Hidalgo, reformador intelectual y libertador de esclavos*, Morelia, Universidad Michoacana, 1982, pp. 13-76.
- 10 Bonavit, Julián, *Historia del colegio primitivo de San Nicolás de Hidalgo*, Morelia, Departamento de Extensión Universitaria, 1940, p. 79. Herrejón Peredo, Carlos, *op.cit.*, pp. 89-127.
- 11 Cardozo Galué, Gremán, *Michoacán en el siglo de las Luces*, México, El Colegio de México, 1973. Jaramillo, Juvenal, *La vida académica de Valladolid en la segunda mitad del siglo XVIII*, Morelia, Universidad Michoacana, 1989 et José Pérez Calama, *un clérigo ilustrado del siglo XVIII en la antigua Valladolid de Michoacán*, Morelia, Universidad Michoacana, 1990. Saugnieux, Joël, *Le jansénisme espagnol du XVIIIe siècle : ses composants et ses sources*, Oviedo, Universidad de Oviedo, 1975.
- 12 *Procesos inquisitorial y militar seguidos a D. Miguel Hidalgo y Costilla*, preámbulo de Antonio Pompa y Pompa, México, Instituto Nacional de Antropología e Historia, 1960, pp. 61, 68, 14 et 101.
- 13 Hernández y Dávalos, Juan E., *Colección de documentos para la historia de la guerra de Independencia*, México, Imp. José María Sandoval, 1877-1882, vol. 1, pp. 148-150, 186-191. *Procesos, op. cit.*, p. pp. 10, 61, 137 et 163.
- 14 *Procesos, op. cit.*, p. p. 122 ; Castillo Ledón, Luis, *op. cit.*, vol. 2, p. 177.
- 15 *Procesos...*, *op. cit.*, p. 121.
- 16 Herrejón Peredo, Carlos, *Hidalgo. Razones de la Insurgencia y biografía documental*, México, Secretaría de Educación Pública, 1987, pp. 16-38. Dans ce travail, je soulignai l'influence des doctrines traditionnelles sur Hidalgo. Par la suite j'ai dû préciser certains points et j'ai apporté d'autres éléments. Je les rassemble ici.

- 17 Billuart, Carolus Renatus, *Summa S. Thomae hodiernis academiarum moribus accomodata sive cursus Theologiae juxta mentem divi Thomae*, Paris, 1904, vol. 6, p. 225.
- 18 Suárez, Francisco, *Defensio fidei catholicae et apostolicae adversus Anglicanae sectae errores*, Colonia, 1614 (nombreuses autres éditions avant 1810). J'ai traduit et présenté les chapitres relatifs au pouvoir politique et à la tyrannie dans *Textos políticos en la Nueva España*, Mexico, Universidad Nacional Autónoma de México, 1984.
- 19 *Documentos para la historia de la cultura en México. Una biblioteca del siglo XVII. Catálogo de los libros expurgados a los jesuitas en el siglo XVIII*, México, Archivo General de la Nación - Universidad Nacional Autónoma de México, 1947, pp. 110, 117, 118, 120, 124, 129, 131. Rodriguez Cruz, Agueda María, *Historia de las universidades hispanoamericanas. Periodo hispánico*, Bogotá, Patronato colombiano de artes y ciencias - Instituto Caro y Cuervo, 1973, vol. 1, pp. 22-23.
- 20 Archivo General de la Nación, *Temporalidades*, vol. 175.
- 21 Peña Montenegro, Alonso de la, *Itinerario para párrocos de Indios*, Madrid, Pedro Marín, 1771. Voir aussi Billuart, *Summa... secunda secundae*, Madrid, 1790, pp. 199-200.
- 22 *Procesos...*, *op. cit.*, p. 50.
- 23 Archivo General de la Nación, *Inquisición*, vol. 1361, ff° 1, 8, 4, 5, 17 ; vol. 1318, exp. 20, ff° 201-213.
- 24 Herrejón Peredo, Carlos, « México : las Luces de Hidalgo y de Abad y Queipo », dans *Caravelle. Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, Toulouse, 1990, n° 54, p. 132.
- 25 Castillo Ledón, Luis, *op. cit.*, pp. 45-46.
- 26 À San Nicolás, il recevait annuellement trois cents ducats, ce qui représentait à peine un peu plus de quatre cents pesos. Pour le revenu de Colima, voir Archivo Capitular de Administración Diocesana (Morelia, Mich.), Caja 18, Cuadrantes de Repartimiento (Debo la referencia a Isabel Sánchez)
- 27 Echarri, Francisco, *Directorio moral*, Madrid, Imp. Pedro Marín, 1783, pp. 381-382.
- 28 Hernández y Dávalos, *op. cit.*, vol. 1, pp. 124-125.
- 29 *Ibid.*, p. 189.
- 30 *Procesos...*, *op. cit.*, pp. 83, 81.
- 31 Morfi, Agustín de, *Viaje de Indios y diario del Nuevo México*, México, Porrúa, 1980, p. 75.
- 32 La Fuente, José María de, *op. cit.*, pp. 141-143.
- 33 Archivo General de la Nación, *Historia*, C 258 A
- 34 *Procesos...*, *op. cit.*, pp. 109-110.
- 35 Mazín, Oscar, *op. cit.*, pp. 146-147.
- 36 La Fuente, José María de, *op. cit.*, p. 116.
- 37 Cardozo Galué, Germán, *op. cit.*, México, El Colegio de México, 1973, pp. 66-67.
- 38 Hernández y Dávalos, Juan E., *op. cit.*, vol. 1, p. 722 et vol. 2, p. 105.
- 39 *Ibid.*, vol., p. 722 et vol. 2, p. 101.

- 40 *Procesos...*, *op. cit.*, pp. 111-113, 116-117 et 119-122.
- 41 *Ibid.*, p. 133.
- 42 Arreguín, Enrique, *Hidalgo en San Nicolás. Documentos inéditos*, Morelia, Fímax, 1956, pp. 40-42.
- 43 *Ibid.*, pp. 59.
- 44 *Ibid.*, pp. 69-74.
- 45 Archivo Casa de Morelos (Morelia, Michoacán), Colegio de San Nicolás, Concurso de Melchior de Ulibarri (1791-1792), ff° 42-61.
- 46 Castillo Ledón, Luis, *op. cit.*, p. 49.
- 47 La Fuente, José María de, *op. cit.*, p. 139.
- 48 Archivo capitular de administración diocesana (Morelia, Michoacán), caja 119.
- 49 Arreguín, Enrique, *op. cit.*, pp. 53-58 et Pérez Ascutia, Ramón Alonso, *Aspectos de la vida preinsurgente de Hidalgo*, Morelia, Universidad Michoacana, 1991, pp. 83-92.
- 50 *Boletín del Archivo General de la Nación*, Mexico, jul.-Sept. 1946, n° XVII-3, pp. 372-379.
- 51 Archivo capitular de administración diocesana (Morelia, Michoacán), caja 18, cuadrantes de repartimiento.
- 52 *Ibid.*, caja 119 et Arreguín, Enrique, *op. cit.*, p. 112.
- 53 Castillo Ledón, Luis, *op. cit.*, vol. 1, pp. 63-65.
- 54 Arreguín, Enrique, *op. cit.*, pp. 111-112.
- 55 *Boletín del Archivo General de la Nación*, Mexico, jul.-Sept. 1946, n° XVII-3, pp. 378-381.
- 56 *Procesos*, *op. cit.*, p. 92 et Arreguín, Enrique, *op. cit.*, p. 107.
- 57 Arreguín, Enrique, *op. cit.*, pp. 157-158.
- 58 Archivo capitular de administración diocesana (Morelia, Michoacán), caja 18, cuadrantes de repartimiento.
- 59 *Boletín de la Sociedad michoacana de geografía y estadística*, Morelia, 1911, vol. VII, pp. 97-100.
- 60 Brading, David A., « La situación económica de los hermanos don Manuel y don Miguel Hidalgo y Costilla, 1807 » dans *Boletín del Archivo General de la Nación*, Mexico, en.-jun. 1970, n° XI-1/2, pp. 15-82.
- 61 La Fuente, José María de, *op. cit.*, p. 116.
- 62 C'est ce que suppose, dans l'éloge funèbre d'Hidalgo, un clerc du même évêché, ancien élève du collège San Nicolás, insurgent et constituant à Apatzingán, Francisco Argáandar. Voir Argáandar, Francisco, *op. cit.*, pp. 18-19.
- 63 Hernández y Dávalos, Juan E., *op. cit.*, vol. 1, p. 191.
- 64 García, Genaro, *Documentos históricos mexicanos*, Mexico, Museo Nacional de Antropología, Historia y Etnología, 1910, vol. 1, pp. 253-410, 467-471
- 65 Mora, José María Luis, *México y sus revoluciones*, México, Porrúa, 1965, vol. 3, pp. 19-21.
- 66 Arriaga, Antonio, *Los derroteros que recibió el caudillo don José María Morelos*, Morelia, Fímax, 1947, pp. 40-43

CARLOS HERREJON PEREDO

RÉSUMÉ - RESUMEN - ABSTRACT

Afin de mieux comprendre la personnalité d'un des principaux artisans de l'indépendance mexicaine, le père Hidalgo, cet article évoque tour à tour l'homme dans son environnement familial, le théologien, l'amoureux de la culture française, le curé de paroisse et l'administrateur chargé des biens de sa famille et de ses ouailles. C'est donc un homme de chair et de sang qui est présenté ici et non le mythe du révolutionnaire tel qu'on le retrouve dans l'idéologie nationale du Mexique.

Para mejorar nuestra comprensión de la personalidad de uno de los artesanos principales de la independencia mexicana, el padre Hidalgo, este artículo evoca alternadamente al hombre en su ambiente familiar, al teólogo, al enamorado de la cultura francesa, al parroco y al administrador encargado con los bienes de su familia y de sus fieles. Es así un hombre de sangre y huesos que se presenta aquí y no el mito del revolucionario tal como uno lo encuentra en la ideología nacional de México.

LES JUNTES DE CARACAS (1808). LE HEURT DE DEUX IMAGINAIRES OU LA LECTURE CONTRADICTOIRE D'UNE CONJONCTURE

VÉRONIQUE HÉBRARD*

C'est à l'analyse des événements de 1808, à savoir les deux projets de Junte de juillet et novembre et le procès auquel ce dernier donne lieu entre décembre et février 1808, que nous nous livrerons ici. Dans le cadre du présent article nous ne saurions prétendre épuiser la richesse des documents dont nous disposons. C'est pourquoi nous nous attacherons uniquement ici à mettre en évidence les mécanismes à l'œuvre au sein de la société vénézuélienne dans ce moment de crise, première réponse active à la vacance du pouvoir en Espagne. L'historiographie traditionnelle en a certes traité, mais le plus souvent comme partie intégrante de la problématique de l'indépendance du Venezuela ; point zéro d'un processus dont l'acmé serait le 11 juillet 1811, date de la déclaration de l'indépendance par le Congrès constitutionnel. C'est dans une autre perspective que nous souhaitons étudier les événements qui se produisent à Caracas en 1808, nous permettant ainsi non pas tant de spéculer sur les intentions réelles ou supposées des acteurs dans leurs projets de formation d'une junte de gouvernement autonome, mais de tenter de saisir les enjeux qui les sous-tendent ainsi que d'apprécier le climat social et les relations qu'entretiennent les différentes parties de cette population hétérogène, tant dans sa composition ethnique que dans sa hiérarchisation sociale¹.

Il ne s'agit donc pas ici de contester dans sa totalité une telle grille de lecture, mais de mettre plutôt l'accent sur les véritables lignes de fracture qui se révèlent à la lecture des sources, à travers une double perspective. L'analyse, d'une part, des acteurs directs des événements (autorités, témoins à charge et accusés) ; d'autre part de leurs relations et « cohabitation » avec une population hétérogène, de *castas*, dont il conviendra de définir la fonction et le rôle durant ces quelques mois, mettant en relief le heurt des imaginaires tel que le font apparaître l'interprétation des faits à laquelle se livrent les principaux acteurs et les réactions et actions de la population.

* Université Paris I. ALEPH

LES JUNTES DE JUILLET ET NOVEMBRE :
DEUX RÉPONSES AUX ÉVÉNEMENTS DE LA PÉNINSULE

Un événementiel signifiant

Un flou relatif entoure la façon dont le Capitaine général Casas a été mis au courant du renoncement à la couronne de la dynastie des Bourbons, en faveur de Joseph Bonaparte. Toujours est-il que dans les premiers jours de juillet arrive à Caracas un courrier du gouverneur de Cumaná, Juan Manuel de Cagigal, contenant plusieurs numéros du *Times* de Londres sur les événements de Bayonne. Casas doutant de la validité des informations, il est décidé d'attendre des informations plus dignes de foi. Plus anciennes, elles proviennent des Antilles et d'Espagne et ne font qu'augmenter la perplexité et la confusion des autorités. Dans le même temps, d'autres nouvelles arrivent, le 14 juillet, par le bateau le *Serpent*, à bord duquel se trouve l'émissaire français Lamanon, avec les documents du Conseil des Indes et du Gouvernement afin de faire reconnaître Joseph Bonaparte et Murat. Son entrevue avec Casas a lieu le 15 juillet, et laisse ce dernier désespéré. Il convoque alors les employés civils et militaires, quelques ecclésiastiques et gens importants, qui considèrent opportun de demeurer dans l'expectative, craignant que plus est la réaction des créoles.

En dépit des soins déployés par les autorités pour maintenir les événements secrets, ceux-ci sont très vite diffusés et Caracas se trouve dès lors en ébullition. L'*ayuntamiento* de Caracas, qui a officiellement et publiquement proclamé sa fidélité au monarque, envoie alors une commission à Casas afin qu'il prête serment. Casas campe sur ses positions et considère qu'il convient d'attendre que les tumultes cessent pour envisager de prêter serment au nouveau monarque. S'ensuivent deux autres injonctions de l'*ayuntamiento*, en vain.

Le 16 juillet, l'*ayuntamiento* se réunit et décide d'envoyer au capitaine général une commission composée de l'*alférez real* Feliciano de Palacios, Manuel de Echezuría y Echevarría, *síndico procurador* et de Casiano de Bezares, écrivain, afin d'obtenir les documents apportés par l'officier français. Casas répond qu'il le fera quand il aura reçu ceux que détient le commandant de la frégate anglaise, *Beaver*.

Le 17, et afin de trouver des partisans, Casas convoque une junta composée de représentants de l'Audience, de l'*ayuntamiento*, du Consulat, de l'armée, de la *Real Hacienda*, du clergé, de la noblesse, des agriculteurs et des commerçants. C'est à cette occasion qu'ils prennent connaissance des communications apportées par les Français et les Anglais. Mosquera, en sa qualité de porte-parole de Casas, les informe que cette communication est de pure forme et qu'ils devaient obéir sans discussions aux ordres venus d'Espagne. Le *fiscal* Berrío et le père Zuloaga soutiennent alors que le renoncement de Bayonne n'a pas de valeur et qu'il ne faut pas entrer en guerre avec l'Angleterre. C'est à ce moment que certains représentants demandent, sans succès, que la Junta devienne permanente à l'instar de celles d'Espagne. Ceux qui s'y opposent allèguent qu'ils ne disposent pas d'un mandat populaire, la junta ayant été formée à l'initiative de Casas.

Dix jours plus tard, le 26, devant le développement de rumeurs de plus en plus alarmistes sur la situation outre-Atlantique, Casas reprend à son compte la proposition des créoles et fait part à l'*ayuntamiento* de son désir de créer à Caracas une « Junte à l'exemple de celle de Séville »². Il lui demande donc, le 27 juillet, de lui soumettre un projet en ce sens. Réuni les 28 et 29 juillet afin d'examiner cette proposition, le texte est rédigé par Isidoro Antonio López Méndez et Manuel de Echezuría y Echevarría. Il propose un projet détaillé sur la composition de cette Junte et des membres devant la composer, à savoir un corps de 18 membres : le capitaine général, archevêque, Régent et Fiscal de la *Real Audiencia*, l'Intendant de l'*Ejército y Real Hacienda*, le Sous Inspecteur de l'Artillerie, le Commandant des *Ingenieros* et des « députés » de l'*ayuntamiento*, du *Cabildo* ecclésiastique, du corps des *cosecheros*, des commerçants, de la noblesse, de l'Université, du Collège d'avocats, du clergé séculier et régulier, et du « peuple ».

Mais l'arrivée, le 5 août, de Meléndez Bruna coupe court à cette initiative. Envoyé par la Junte de Séville il confirme Casas dans sa charge, le lavant de tout soupçon d'infidélité au monarque, lui permettant d'abandonner l'idée d'une telle Junte. Face à cette dénégation de leur initiative, mais surtout en raison de la confirmation de Casas dans sa charge, nombre de ceux qui avaient participé au premier projet de Junte, s'engagent dans « la conspiration caraqueña » de novembre 1808.

Leur objectif est de constituer une Junte provinciale, à l'instar de celles formées dans la péninsule afin de décider de la position politique du Venezuela. À cette fin, entre le 18 et le 22 novembre, les principaux protagonistes tentent de rallier des *vecinos* à leur cause et leur faire signer un premier projet de représentation qui doit être soumis à Casas. Après des pourparlers qui ont lieu de nuit chez José Félix Ribas, et de nombreuses dissensions obligeant à recourir à Miguel José Sanz, *Asesor* au Real Consulado, afin qu'il donne son avis, une deuxième version est préparée qui comporte une clause supplémentaire suggérée par Sanz par ailleurs très sceptique quant aux objectifs des conjurés. Cette clause stipule que, contrairement au souhait de ces derniers, « la Junte sera composée d'un nombre égal de militaires, *letrados*, ecclésiastiques, commerçants et de *vecinos* particuliers, nommés par leurs *clases* respectives »³. Signée par 45 personnes, cette représentation est adressée à Casas le 24 novembre au soir. Mais entre temps, Casas a obtenu le soutien de plusieurs capitaines de bataillon qui sont présents à la réunion. Il s'agit des capitaines du bataillon de *pardos* Carlos Sánchez, Juan Antonio Ponte et Francisco Javier de León et de ceux des *Granaderos* de Aragua et de Valencia, Pedro Arévalo et Francisco José Colón. L'arrestation des principaux conjurés est décidée et ils sont immédiatement emprisonnés. Le 25 novembre, la ville est considérée comme pacifiée. À l'issue du procès, les accusés sont soit exilés, comme Toro, soit assignés à résidence. Toutefois, la Junte centrale intervient afin de calmer le climat politique, annulant les sentences et nommant en mai 1809 comme nouveau capitaine général, Vicente Emparán, qui avait été gouverneur de Cumaná et qui, pour cette raison, connaissait bien la Capitainerie.

Le clivage créoles/péninsulaires

Les événements de juillet et novembre, ainsi que le procès qui s'ouvre en décembre 1808 ne font qu'aiguiser des tensions qui existaient déjà entre les représentants de la Couronne et les élites. Toutefois, si nous trouvons à l'occasion dans les déclarations des témoins à charge ainsi, mais quoique dans une moindre mesure, des accusés, des propos qui décrivent l'adversaire par son origine (créoles, *naturales*, *mantuanos*, d'un côté ; péninsulaires, espagnols, de l'autre), l'essentiel du conflit ne se situe pas dans ce registre. Il appartient bien plus à celui des anciennes revendications des agents actifs des provinces contre la politique (économique en particulier) des Bourbons et contre la volonté de renforcer, par souci de rationalité et partant, de meilleur contrôle de ses « colonies », la présence de péninsulaires aux postes clés. Durant ce premier moment de réactions face aux événements de la Péninsule et de mobilisation, on trouve des créoles et des péninsulaires dans les différents groupes qui se forment.

Il existe certes des manifestations indéniables de vifs ressentiments. Ainsi, en juillet, au moment même où l'*ayuntamiento* de Caracas rédigeait le projet de gouvernement sollicité par Casas, le capitaine Matos, conversant avec le *receptor de la Real Audiencia* Rafael Márquez, lui aurait répondu à propos des nouvelles en provenance de la Péninsule :

« Mes amis, le temps est donc venu où nous, les Américains, allons jouir de notre liberté ; dans un tel contexte il est nécessaire que nous nous débarrassions de tous les Espagnols et que ne restent que les créoles et les *isleños*, parce que ceux-ci sont bons [...]. »⁴

De même, certains témoins à charge livrent des informations sur des manifestations anti étrangers, à l'instar de Joves qui déclare avoir entendu dire que le 30 novembre, « quelques personnes blanches » del Valle, ont crié à plusieurs reprises « Vive la Junte et mort aux étrangers » faisant fuir un certain Rasqui, européen, *corredor* du Real Consulado⁵. D'autres mettent même au premier plan cette opposition créoles-péninsulaires ; ainsi Austria, lorsqu'il énonce que le ressentiment vis-à-vis des Espagnols et la revendication de l'égalité des droits sont à l'origine du projet de novembre :

« [...] de ce qu'il a entendu dire et grâce aux observations que le déclarant a pu faire, il est convaincu que le principal et unique objectif était l'aspiration à l'indépendance de la Métropole, et que les observations à partir desquelles il appuie son avis ont à voir avec la haine intense pour tout ce qui vient d'Espagne en général et pour ses individus en particulier. »⁶

De même, González conclut de ces discussions avec les gens de commerce, que si le projet de junte avait été mis à exécution, ceux-ci se seraient déclarés en faveur du gouvernement actuel « ainsi que le sont, comme chacun sait, tous les étrangers »⁷.

Toutefois, les frontières sont loin d'être aussi nettes entre créoles et péninsulaires dans leur positionnement face aux événements. En effet, à côté de ces affirmations qui révèlent deux mondes opposés et suspicieux l'un envers l'autre, nous trouvons tout autant de mentions de sentiments et

d'analyses partagées, et qui tendent à montrer qu'une peur commune les anime : celle d'un possible soulèvement populaire. Ici, nous disposons du témoignage précieux de Linares :

« [...] le déclarant a observé par lui-même chez les différents sujets avec lesquels il a parlé, dans cette ville, européens comme créoles, une profonde satisfaction après que la décision de la Justice d'arrêter les personnes mentionnées, ayant évité de la sorte la commotion que sans cela le projet n'aurait pas manqué de déclencher [...]. »⁸

Toutefois, en juin 1809, Tomás Montilla, un des conjurés de novembre 1808 et qui participera à la formation de la junte d'avril 1810, dans une lettre adressée au Capitaine général afin de protester contre le procès qu'il leur a été fait et de l'impunité dont ont bénéficié ceux qui les ont dénoncés et calomniés, tient à rappeler que ce projet visait à imiter l'exemple de l'Espagne, avec l'accord de tous, « *naturales* comme Espagnols résidents à Caracas »⁹.

Les personnes impliquées dans la conjuration de novembre

Si l'on examine maintenant ce clivage supposé entre créoles et péninsulaires, au prisme des protagonistes de novembre, il apparaît également qu'il n'avait pas caractère d'évidence. La réponse de Linares est, là encore, significative, lorsqu'il cite, parmi les personnes forcées à signer la représentation nombre de péninsulaires, commerçants et *vecinos* de Caracas, lui compris. Et s'il note que José Tovar et N. Ustariz, chargés de le convaincre, n'étaient jamais venus chez lui auparavant, à leur arrivée, se trouve chez Linares... José Félix Ribas, l'un des principaux accusés¹⁰.

Que les personnes, créoles et péninsulaires, figurant parmi les signataires de l'une ou l'autre des représentations soumises à Casas aient été abusées, voire violentées, comme le mentionnent souvent les témoins, il n'en demeure pas moins que de juillet à novembre les contacts ont été nombreux entre les créoles à la tête du projet, les autorités et l'ensemble des *vecinos ilustrados* de la ville afin de les rallier leur cause. En outre, même si la plupart des réponses à la 4ème question de l'interrogatoire sur ces pressions exercées pour obtenir un maximum de signatures semblent les confirmer, nous disposons d'indications qui nuancent les dites accusations ; ainsi Arnal qui déclare :

« La plupart de ceux qui ont signé étant des hommes d'instruction, on peut supposer qu'ils l'ont fait en connaissance de cause et par conséquent sans violence, tromperie ou séduction »¹¹.

Outre de révéler des contacts, les confessions des accusés nous apprennent que même ceux-ci ont souvent tenu à consulter un représentant de l'autorité péninsulaire avant de prendre leur décision, et que certaines discussions ont débouché sur un refus de signer la seconde version de la représentation.

Quant aux principaux acteurs de ces événements, ce sont les mêmes que nous retrouvons en juillet et en novembre. En effet, bien qu'en juillet l'initiative officielle revienne à Casas, la plupart des personnes qui ont impulsé le projet puis participé, au sein du Cabildo, à sa rédaction figurent parmi les protagonistes de la conjuration de novembre, en tant que témoin ou

accusé. Ainsi, Dionisio Sojo, Nicolás Anzola, Silvestre Tovar, José María Blanco et Isidoro López Méndez¹². Créoles et péninsulaires ont tous à voir avec cette crise, et contrairement à ce qu'il a souvent été dit, les lignes de fractures « idéologiques » sont tout sauf posées durant cette période. Il est utile en ce sens de se référer à J. Gil Fortoul qui, dans son *Historia constitucional de Venezuela*, publiée en 1907, concluait son analyse des événements de juillet 1808, qui demeure pertinente pour novembre, en ces termes : « Durant ce mois de juillet, Caracas vit une extraordinaire agitation. Se soumettre à la Junte suprême d'Espagne ; créer dans les colonies des juntas autonomes ; mettre le Gouvernement entre les mains des créoles et expulser les péninsulaires ; promouvoir ensuite une révolution radicale afin de proclamer l'indépendance ? L'opinion fluctuait »¹³.

L'identification des conjurés proprement dite fait l'objet de la première question posée aux témoins à charge. En premier lieu, la plupart indiquent que ce projet de former une junte était notoire et public. Quant aux réponses sur les participants au projet de junte, elles varient en fonction, certes, des informations dont ils disposent, mais également de leur positionnement par rapport à l'événement. Certains ne citent alors que les principaux protagonistes, alors que d'autres se font fort de décrire tous les conjurés en précisant leur degré d'implication, le rôle qu'ils ont joué et leur fréquentation des réunions secrètes, au cours desquelles le projet a été mis sur pied. Enfin, il y a ceux qui pour des raisons différentes n'ont pas signé la deuxième version de la représentation adressée au Capitaine général, effrayés aux dires de certains témoins des rumeurs sur la volonté réelle des conjurés.

En outre, il convient de signaler que parmi les motifs de non signature, certains témoins mentionnent que parmi les conjurés figuraient des membres du *cabildo*, et qu'ils se sont abstenus de voter la représentation afin de conserver leur vote pour la réunion de l'*ayuntamiento* et de convaincre les réticents. Tomás Hernández Sanabria mentionne que tel a été le cas, entre autres, de Nicolás Anzola et Feliciano Sojo¹⁴. Une stratégie similaire est adoptée par un des protagonistes les plus équivoques de la conjuration, Juan Jurado, qui lui s'est abstenu de signer afin de « demeurer libre pour faire part de son avis en faveur de la formation de la Junte, en tant que *teniente de gobierno* »¹⁵. Mentionné comme un des protagonistes du projet de Junte, ou cité pour ses avertissements à Casas à propos du projet des Conjurés, Jurado apparaît, dans cette conjoncture de novembre, comme un véritable interface entre le Capitaine général et les conjurés.

C'est ainsi qu'indépendamment des sept personnes appelées à comparaître, en tant que principaux accusés, le Marqués del Toro, Don José Félix Ribas, Don José de Tovar Ponte, Don Pedro Palacios, Don Mariano Montilla, Don Juan Nepomuceno Ribas, Don Nicolás Anzola, nous trouvons mentionnée toute une nébuleuse d'individus, plus ou moins partie prenante, aussi bien membre du Cabildo, du collège des Avocats (comme Anzola, Tejera et Paul), *hacendados* ou commerçants¹⁶. Mora donne cependant une précision d'importance sur la difficulté d'identifier les partisans lorsqu'il révèle qu'il est notoire que certaines personnes, bien que n'ayant pas signé,

sont favorables à la Junte. Et de citer, entre autres, le lieutenant colonel Manuel Moreno qui, en raison de son statut de militaire ne pouvait apposer sa signature à la représentation, Antonio López Quintana et Juan Jurado, bien que pour ces deux derniers il n'en connaisse pas la raison¹⁷.

Signalons également le cas des frères Bolívar, cités pourtant au titre des principaux acteurs dans les réunions où il fut question de l'établissement de la Junte, comme ceux « qui se sont expliqués sur les principes de l'indépendance avec la plus grande liberté »¹⁸ mais qui, parce qu'ils « étaient opposés à ce qu'il soit prêté obédience à la Junte suprême »¹⁹, n'ont pas signé la représentation, se trouvant en désaccord sur le contenu de la version finale.

Si l'on tente maintenant d'aller au-delà de ces premières déclarations afin de dresser une liste plus précise des protagonistes, il nous faut en premier lieu nous reporter à l'ensemble des personnes qui comparaissent lors du procès. Or, nous nous apercevons que parmi les 34 témoins figurent des personnes accusées d'avoir participé au projet, ou pour le moins d'avoir signé la première version de la représentation. En outre, nous retrouvons également parmi ceux-ci certains des participants aux réunions, entre autres chez les Bolívar et les Ribas, entre juillet et novembre. Enfin, il en est d'autres qui ne sont ni témoins, ni accusés, à l'instar de l'avocat Francisco Paúl et qui figurent fréquemment dans les déclarations des témoins pour leur participation, notamment, aux campagnes de signature, comme les frères Montilla.

LA CONJURATION DE NOVEMBRE ET SON PROCÈS

Les antécédents

Dans les questions posées aux accusés, on insiste longuement sur les antécédents de la conjuration de novembre et, tout particulièrement sur ces réunions qui se seraient tenues à partir de Juillet chez les Bolívar avec l'intention déjà de former une Junte, de déposer les autorités et de proclamer l'indépendance. Tous contestent bien sûr qu'il ait été question de déclarer l'indépendance et surtout ils affirment qu'ils se rendaient chez Bolívar uniquement pour se divertir et que ce n'est qu'à l'occasion qu'ils parlaient d'affaire d'État et de gouvernement. C'est le cas de José Félix Ribas qui, tout en reconnaissant avoir été chez Bolívar, mentionne que ce fut uniquement à l'occasion de son anniversaire, le 25 juillet.

« [...] en ce jour, nous avons uniquement porté un toast en faveur de la restauration de l'Espagne, pour la mort de Napoléon, la restitution au Trône de notre Souverain bien aimé mais en aucune façon pour l'indépendance, ainsi que le suppose l'acte d'accusation, ni pour la destitution des autorités [...]. »²⁰

De même, Montilla précise que depuis le jour du Corpus de 1808, il y eut plusieurs jours de divertissement dans les quartiers de la ville, et que donc tout cela se passait avant l'arrivée des émissaires français. Et de mentionner

des réunions dans les maisons de don Miguel Machado, de San Juan, de don Francisco González de Linares, de Santa Rosalía et dans celle que louaient Mmes Muñoses, ou à l'extrémité du Guaire et, effectivement quand ils ne savaient pas où aller, chez Bolívar. Il indique ensuite, qu'après l'arrivée des émissaires français il n'y est allé qu'une ou deux fois, dont le jour de l'anniversaire de Bolívar ; et qu'il ne fut jamais question de défaire les autorités, pas plus qu'il n'y fut proférer des propos contre l'État.

Selon l'avis des témoins, ces réunions auraient en quelque sorte constitué une « riposte » au projet avorté de juillet. Ainsi Bolet affirme-t-il qu'à la suite de cette décision des « juntas »²¹ se sont multipliées afin de préparer la formation d'une junta de gouvernement à Caracas :

« [...] il a entendu, avant même cette période, une rumeur à propos de juntas qui avaient lieu à côté du río Guaire, auxquelles on dit que participaient le Marqués de León, don Mariano Montilla et d'autres, et que cela se passait juste avant ou après l'arrivée de l'émissaire de la Junta de Séville, don José Meléndez. »²²

Austria donnant pour preuve de cette intention, le désintérêt pour les nouvelles en provenance d'Espagne :

« [...] depuis le début des changements survenus en Espagne, et dès que l'on eût ici connaissance de l'établissement de la Junta suprême de Séville, ils commencèrent à parler d'en établir une identique dans cette ville, ayant toujours pour objectif l'indépendance, ainsi que le déclarant a pu le déduire de l'indifférence avec laquelle ils recevaient les nouvelles d'Espagne [...] ; et que l'idée d'une junta a seulement disparu en apparence, car les esprits manifestaient toujours leur volonté de mener à bien ce projet [...]. »²³

Pour les accusés, au contraire, le précédent de juillet légitime pour partie leur initiative. Ainsi, à la mention de l'intervention du *teniente de Gobernador* Jurado auprès de Ribas afin qu'il se désengage d'une telle entreprise, le texte de la confession de Ribas précise-t-il :

« [...] le *teniente de Gobernador* affirme également qu'il a essayé de le persuader de se démettre d'une entreprise qui, au vu des circonstances actuelles, ne lui semblait pas raisonnable, plus d'autres réflexions qu'il dit lui avoir fait, mais que malgré cela il a réitéré sa position, la considérant louable et bonne pour le service dû au Roi et pour les habitants, appuyant son argument sur la délibération du Gouvernement du 27 juillet de l'année passée par laquelle il demanda au *Muy Ilustre Ayuntamiento* de travailler précisément sur un projet de Junta. »²⁴

Bien évidemment, les autorités de même que les témoins nient une telle interprétation des faits, considérant que le refus de juillet par le Capitaine général mettait définitivement fin à une telle entreprise, qui plus est après la formation de la Junta centrale. En ce sens l'accusation rétorque à Toro lorsqu'il déclare que Casas ne se serait pas montré totalement en désaccord sur le principe, qu'à partir du moment où le gouvernement avait jugé inopportun la poursuite d'un tel projet, au vu des conséquences qu'il pourrait avoir, il devait être considéré sans suite et que cette « question était d'une telle nature et qualité, que l'on ne devait plus en parler »²⁵.

Quant aux premières réunions chez José Félix Ribas, il est mentionné qu'il y en eut dès juin. Toutefois, il s'agit ici de celles qui ont eu lieu à partir du 20 novembre et au cours desquelles ses participants rédigent les deux versions de la représentation. Il est ainsi stipulé à Ribas, lors de sa comparution, que les réunions qui se sont déroulées chez lui apportent la preuve qu'il est bien un des principaux compromis :

« Il a accepté qu'il y ait dans sa propre maison plusieurs réunions avec ceux qui partageaient les mêmes idées, y compris à des heures incongrues, la nuit, puisque lors de celle du 20 novembre, à neuf heures, on a entendu un brouhaha de gens dans la salle basse et on les vit sortir, visiblement mécontents, de sorte que cela s'est su dans le public et que l'on se scandalisa d'une telle façon de procéder, consistant à se réunir pour un sujet aussi grave, et aux conséquences inquiétantes, sans permis préalable du gouvernement. »²⁶

Des réunions de même nature ont lieu chez d'autres accusés. Ainsi Córdoba, mentionne-t-il une réunion chez Antonio de León, le 24 dans l'après-midi²⁷ et Díaz Flores chez le Marqués de Mijares et les Tovar²⁸.

En définitive, c'est le principe même des réunions qui est condamné ; nouveau mode de sociabilité, elles sont illégales pour avoir été organisées secrètement, en des lieux privés, à des heures illicites et, qui plus est sans l'accord préalable des autorités. Ainsi, une des raisons invoquées par Izquierdo, pour dénier toute légitimité au projet n'a-t-elle pas à voir avec la conjoncture (la formation de la Junte centrale et les intentions supposées des accusés) mais bien avec ces nouvelles pratiques :

« [...] Izquierdo assure qu'en tant qu'honnête homme et ami il lui a demandé d'user de toute son autorité et de tous ses efforts afin d'éviter qu'une telle demande soit faite au gouvernement, car elle ne pourrait être bien accueillie, et qu'en dépit du fait que ledit Izquierdo ait convenu que le brouillon qu'il lui avait présenté ne comportait pas, en soi, d'irrégularités, par contre la réunion de plusieurs personnes pour rédiger ce papier et un nombre croissant de signatures pour le présenter [aux autorités] le rendaient illégal [...] »²⁹

Mais, de même que dans le cas des réunions chez les Bolívar, les accusés, tout en ne niant pas les faits, récusent par contre l'accusation selon laquelle elles auraient eu pour objet de préparer le projet de Junte ; et que s'il en fut question, c'est en passant, comme « d'une de ces choses dont on parle communément dans les *tertulias* »³⁰.

Le projet de novembre

Au-delà des accusations de principe, il convient de nous arrêter quelque peu sur la teneur même du projet. Qu'il s'agisse d'intentions supposées ou affichées par les protagonistes eux-mêmes, là aussi la rumeur et le on-dit règnent en maîtres incontestés de la rue et des « opinions ».

Pour certains des témoins ils auraient eu pour dessein, une fois la Junte constituée, de démissionner le Capitaine général Casas, suspecté par ailleurs d'incapacité à gouverner en raison de problèmes de santé, le *Regidor de la*

Real Audiencia don Joaquín Mosquera y Figueroa, et l'Intendant don Juan Vicente de Arce. D'autres mentionnent également le remplacement de l'*Oidor* don José Bernardo de Asteguieta. Quelques-uns, à l'instar de González Ortega, vont jusqu'à affirmer que les accusés avaient l'intention, non seulement de déposer les autorités, mais également de les tuer³¹. Hernández Sanabria déclare que les conjurés souhaitaient conserver à leur poste et intégrer dans la junte l'*Oidor* don Felipe Martínez et le *teniente de Gobernador* don Juan Jurado³².

Quant aux personnes pressenties pour occuper ces fonctions, là encore les réponses ne concordent pas toujours. Les uns déclarent que le *Mariscal de Campo* don Mateo Pérez, avait été proposé au titre de capitaine général, les autres le Marqués de Toro ; don Antonio López Quintana, à celui de *Regente* et don Antonio Fernández de León, à celui d'intendant. Certains affirment également que l'*Oidor* don José Bernardo de Asteguieta devait être démis de ses fonctions et remplacé par Juan Jurado et que don Francisco Paul devait être nommé *Fiscal de Real Hacienda*.

Une fois encore nous sommes dans le registre de la rumeur que l'on rapporte, sans autres éléments de preuve. Il existe ainsi des versions contradictoires de l'événement qui, si elles ne sont pas majoritaires, révèlent que l'« opinion » des témoins est due en partie aux on-dit entendus et à leur présence ou non à Caracas au moment des faits. Ainsi Galguera, tout en confirmant le renvoi, parmi les autorités en place, de celles qui « ne méritaient pas la confiance publique », récuse-t-il le projet d'avoir voulu les exiler ou les tuer, mais plus encore il nous apprend que Casas avait lui-même songer à se retirer pour raison de santé, donnant ainsi « raison » aux conjurés³³.

Enfin, certains témoins font état d'un autre projet des conjurés : élire, une fois établie la Junte de Gouvernement, deux députés pour la Junte centrale de Séville³⁴. Alors que pour les accusateurs, elle rend au contraire illégitime le projet, même si les conjurés n'ont cessé de réaffirmer qu'ils l'auraient reconnue et s'y serait subordonné, à l'instar de celles d'Espagne.

Quant à la version des accusés, nous la trouvons énoncée soit de façon directe dans leurs confessions, soit par l'intermédiaire des propos rapportés par les témoins à charge ou dans les actes d'accusations. Ceux qui ont été contactés par les initiateurs du projet mentionnent fréquemment que ceux-ci leur expliquaient qu'il s'agissait uniquement d'établir une junte comme cela avait été fait en Espagne afin, en premier lieu, de sécuriser la population. Toro explique ainsi que s'il a participé aux juntas organisées chez Ribas, c'est uniquement afin de leur faire part de la rumeur concernant la teneur de la représentation et la nécessité de la rendre publique, pour calmer le « peuple »³⁵.

Quant à l'illégalité du projet en raison de l'existence d'une Junte centrale, Ribas est on ne peut plus précis. Il répond en quatre points afin de démontrer, texte de Junte centrale à l'appui, que leur projet ne pouvait que confirmer leur loyalisme à l'égard des autorités espagnoles. Premièrement, dit-il, au moment de la rédaction de la représentation, et de sa présentation au Capitaine

général, les informations concernant l'installation de la Junte centrale n'étaient pas officielles. Deuxièmement, quand bien même il y aurait eu confirmation, la Junte de Caracas aurait déclaré sa subordination à celle-ci ; trois, les textes de la Junte suprême de Séville du 3 août, autorisant les provinces d'Amérique, en cas de vide politique, à créer une Junte de gouvernement, et du 6 août qui « ordonnait et demandait que dans les pueblos ou villes qui dépassaient les deux mille habitants, ou *vecinos*, l'on crée une Junte particulière, subordonnée à la *Suprema Provincial* » ; quatre, l'installation de la Junte centrale n'a pas entraîné la dissolution, en Espagne, des Juntas provinciales en reconnaissance de leur contribution à la victoire sur les Français. Or, l'argument lui semble d'autant plus pertinent pour l'Amérique « en raison de la distance démesurée où elle se trouve ». Et il conclut que ces preuves « lui paraissent suffisantes pour attester que leur but fut d'obéir et d'imiter la Métropole, dans ses idées et dispositions, et qu'ainsi ils pensaient avoir rendu service au Souverain et à la Patrie »³⁶.

La junte de novembre : ¿ un camino irreversible hacia la independencia ?

Si le terme d'indépendance est l'objet, au cours de cette conjoncture, de tant d'analyses contradictoires, deux éléments sont à prendre en considération, si l'on veut apprécier à sa juste valeur cette hantise des autorités et de certains membres de l'élite (créole comme péninsulaire). D'une part, les événements survenus au Venezuela à la fin du XVIII^e siècle, écho plus ou moins direct des révolutions noires d'Haïti et de Saint Domingue. En effet, les caractéristiques « sociales » du Venezuela, associées à sa situation géographique, permettent d'expliquer l'importance des soulèvements populaires ainsi que leur extrême perméabilité aux revendications des soulèvements d'esclaves qui se produisent dans les Antilles françaises dans la continuité de la Révolution de 1789. Tout d'abord, la révolte de Coro de 1795 qui de plus coïncide avec la *Real Cédula de Gracias al Sacar* et à l'arrivée massive d'immigrés fuyant les Antilles, renforçant les craintes des créoles et péninsulaires. Puis, en 1797, la Conspiration de Manuel Gual et José María España, qui se revendique elle aussi de la Révolution française, et à laquelle participent des créoles et des espagnols « éclairés », des noirs et des mulâtres qui désirent la mise en place d'une société égalitaire, démocratique et républicaine, une fois l'esclavage aboli. De même, en 1798, un complot « noir » est découvert à La Guaira, ainsi qu'un plan de soulèvement à l'initiative de noirs et de mulâtres à Maracaibo, en 1799 et à Barcelona, en 1801. Néanmoins, il convient de signaler qu'en raison même de la nature des revendications -révoltes anti-fiscales d'« ancien régime »- et en dépit d'un discours « révolutionnaire » qui emprunte au précédent français, ces mouvements ne peuvent être considérés comme annonciateurs, en termes de référents, des réactions suscitées par l'invasion de l'Espagne en 1808. Il s'agit bien plus alors de faire barrage aux possibilités induites par ces mêmes idées nouvelles. L'élite locale, qui prend la direction du mouvement junte, est avant tout soucieuse de préserver sa sécurité et la pérennité de ses biens ; dans tous les sens du terme, elle fait

« corps », en dépit des conflits et oppositions qui la traversent par ailleurs. Certes, la condamnation des *agravios* s'accompagne déjà d'une demande d'indépendance, mais en terme de gestion des affaires administratives par les créoles ou, à tout le moins par les provinces et il y eut dès ce moment de vives oppositions aux directives de la métropole (en matière de commerce notamment) de la part des autorités péninsulaires elles-mêmes.

Pourtant, c'est en raison même de ces précédents qu'il est possible pour les acteurs d'établir un lien « idéologique » entre ces différents moments et ceux qui surgissent, à partir de juillet 1808. D'autre part, les « accusateurs » peuvent mettre à l'appui de leur affirmation le contexte de 1808 lui-même où effectivement les rumeurs de déclaration imminente d'indépendance à l'initiative des créoles n'ont cessé de circuler. Ce qu'ils ne prennent pas suffisamment en compte, c'est le double cercle dans le camp même des créoles. Or la rumeur concerne surtout le cercle où figurent (physiquement ou non) Miranda, Robertson et les relais plus ou moins volontaires des positions les plus extrêmes en faveur de l'indépendance qu'ils ont à Caracas (les Bolívar, José Félix Ribas, le Marqués del Toro).

Or, les témoignages des deux anglais dépêchés par la Couronne au Venezuela en juillet 1808 sont riches d'enseignement. Le premier, le lieutenant colonel J. Christie envoyé à Caracas et dans la zone orientale, affirme, au vu de ce qu'il a entendu, que même les marchands originaires d'Espagne et résidents à Caracas, tout en n'étant pas de fervents défenseurs de l'indépendance, s'en accommoderaient. Quant aux *naturales*, ils seraient décidés pour l'indépendance en cas de conquête de l'Espagne par la France, ce qui inquiète les fonctionnaires qui craignent de perdre leur poste et tentent de modérer de telles ardeurs. Il note toutefois que leur fidélité à Ferdinand est telle qu'ils seraient prêts à adopter toutes éventualités ; d'où la carte à jouer pour l'Angleterre, d'autant qu'il déclare que la milice et les *hacendados* se déclarent en faveur d'une indépendance sous protection britannique. Quant à Robertson il signale que les gens de Maracaibo sont favorables à l'indépendance, à moins qu'un Bourbon ne règne en Espagne. Cette analyse des deux Anglais nous confirme que sous ce mot d'indépendance qui est dans toutes les bouches, en juillet et plus encore lors de l'instruction du procès, il n'y a pas, pour une grande majorité, volonté d'une rupture en vue de la constitution d'une nation indépendante, mais d'une autonomie vis-à-vis des nouvelles autorités prétendant suppléer l'acéphalie du royaume (Junte suprême de Séville, puis Junte centrale). En outre, nous disposons du témoignage de Beaver qui affirme avoir trouvé les créoles dans de bonnes dispositions de légalité envers les Bourbons et pense que c'est seulement en cas de triomphe définitif de Napoléon qu'ils envisageraient l'indépendance, recherchant alors une alliance avec l'Angleterre³⁷.

Pourtant, à la lecture des actes de ce procès, il nous semble plutôt que c'est la suspicion quasi maladroite des autorités envers les auteurs des projets de junte (l'*ayuntamiento* comme les protagonistes en tant que tels) qui peu à peu donne au conflit cette physionomie. Pratiquement tous les témoins concluent leur réponse à la question concernant les desseins des accusés en

évoquant l'indépendance, fondant leur conviction sur des discussions dont ils ont pu être témoins ou, le plus souvent, sur la rumeur. Rares sont ceux qui, comme Sanabria, avouent ne pas être au courant de cette ultime conséquence, tout en la jugeant des plus dangereuses :

« [...] il n'a pas su que l'intention fut d'établir l'indépendance de cette province avec la métropole, mais il estime que les conséquences qui auraient fait suite à ce projet auraient été préjudiciables et terribles [...]. »³⁸

C'est surtout le côté mécanique, inéluctable de l'indépendance qui frappe dans la plupart de ces déclarations. En effet, au-delà des intentions prêtées aux uns et aux autres, c'est de manière déductive le plus souvent que l'on mentionne l'intention : à partir de moment où il a volonté de remplacer les autorités en place par des créoles, le projet ne peut avoir que pour finalité l'indépendance :

« [...] il est sûr qu'après que l'on ait entendu dans le public l'affaire de la Junte suprême, on a cru qu'il s'agissait d'installer un nouveau Gouvernement, de démissionner les autorités actuelles, les remplaçant par d'autres [...] et qu'on a donc pensé que tout cela se terminerait par une indépendance [...]. »³⁹

Les propos de Guzman sont également révélateurs puisque, après avoir rappelé les intentions des conjurés, il conclut en disant que « de toutes ces nouveautés on en déduisait que l'on en viendrait à vouloir l'Indépendance de ces Provinces »⁴⁰. Enfin Moreno, créole, soupçonne les auteurs du projet de Junte d'avoir voulu accomplir rien moins qu'une révolution...

« [...] à peu près dix ou onze jours avant l'emprisonnement [des conjurés], il a entendu dire que l'on parlait d'une révolution, sous prétexte d'une junte que l'on prétendait former [...]. »⁴¹

Il ne s'agit pas, conformément avec ce que nous avons énoncé précédemment, de nier dans son entier une certaine volonté indépendantiste des acteurs, mais il nous semble que l'intérêt de cette conjoncture est plus à chercher dans les mutations des imaginaires et le choc provoqué par l'urgence à trouver une réponse à la perte d'une autorité légitime et unanimement reconnue à la tête du royaume et dans les stratégies mises en œuvre à cette fin. De même que la radicalisation du mouvement d'opposition est en premier lieu à chercher dans l'incapacité des mêmes autorités à gérer cette crise ainsi que le déclare Mosquera, en 1809, à l'encontre de León -dont la participation au projet de junte est des plus problématique-, qui aurait eu pour dessein d'« établir la Démocratie en Amérique, en un moment des plus risqué et calamiteux, et de former une Junte suprême » :

« [Les Ministres] manquent de la fermeté nécessaire pour s'opposer à ceux qui veulent Démocratiser, disant que l'autorité souveraine se trouve dorénavant aux mains des *Pueblos* d'Amérique, et que les Audiencias, les Gouverneurs ont vu la fin de leurs fonctions, du simple fait de la disparition de notre aimé Ferdinand VII en Espagne. »⁴²

En outre, ces accusations sont à mettre en corrélation avec les propos de Ribas qui récuse l'accusation qui leur est faite d'avoir voulu déclarer l'indépendance :

« [...] le déclarant, ainsi que ceux qui ont signé n'ont jamais eu pour projet de destituer les autorités constituées et encore moins l'indépendance, parce que respectant toujours les lois que nous gouvernent et aimant notre Souverain, et ceux qui ont souscrit à la représentation étant dans le même temps parmi les nobles de Caracas, c'est-à-dire ceux qui ont donné en de multiples occasions tant de preuves de leur adhésion et amour pour le Souverain, de patriotisme et d'enthousiasme quand les circonstances l'exigeaient, pour le bien public, ils ne pouvaient en aucune façon penser à une idée que démentait absolument leurs sentiments [...]. »⁴³

Surtout, d'accord en quelque sorte avec Linares qui déclare que parmi les accusés des dissensions existaient « et que selon ce qui se dit dans le public, tous les sujets qui ont été arrêtés ne partageaient pas le projet d'aspiration à l'indépendance, qu'au contraire il y avait parmi eux des opinions différentes, mais [qu'il] n'est pas en mesure d'individualiser ceux qui étaient d'opinions différentes »⁴⁴, ils tiennent à montrer qu'il y avait loin entre les incitations en ce sens de Miranda par l'intermédiaire des lettres et d'une « instruction » du roi d'Angleterre qu'il avait adressées en juillet à Toro, et ce qui motivait les auteurs de la représentation de novembre. Ainsi, ce dernier se défend-il de partager son point de vue et il porte à l'appui de cette affirmation, sa réaction à leur réception. Voici comment l'accusation est formulée :

« [...] qu'ayant trouvé une Instruction du Roi de Grande Bretagne qui fixait sa politique vis-à-vis des Amériques Espagnoles, à savoir favoriser et protéger leur indépendance, ainsi que deux lettres du proscrit Francisco de Miranda, écrites à Londres, en date du 20 juillet [1808], et qui l'incitaient à promouvoir dans cette capitale la création d'une Junte qui, dans les circonstances présentes, s'emparerait du Gouvernement suprême de la Province, et étant notoire qu'il avait montré [...] les dites instructions et lettres au Capitaine général, prouvant par une telle démarche sa fidélité et ses sentiments, peu de jours après il en serait arrivé à commettre ce que lui conseillait Miranda [...]. »⁴⁵

Toro nie, bien sûr, avoir pu ainsi tromper les autorités, d'autant que, affirme-t-il, il ne partageait pas les idées de Miranda. Et il précise plus loin dans sa déclaration en quoi les deux projets étaient de nature totalement différente. Pour Miranda, il s'agissait de déclarer l'indépendance de la « province », supposant que les futurs membres de la Junte soient de sa « faction » et partagent les mêmes idées ; alors que celle qu'ils voulaient établir aurait été formée de membres choisis par « les mêmes corps et *gremios* dont ils dépendent, on ne pouvait pas s'attendre à ce qu'ils soient d'accord pour contribuer au développement des idées dont se prévalait Miranda »⁴⁶. Analyse partagée par les *Fiscales*, qui déclarent :

« Ce point a été énergiquement réfuté par le Marquis lui-même, démontrant dans sa confession l'immense distance qu'il y avait entre la Junte imaginée par Miranda et celle projetée pour Caracas, quant aux fins de toute évidence subversives de la première et celles de la seconde, conformes à celles que lui offrait la constitution accidentelle de l'Espagne. Les exposants ne peuvent voir sans désappointement la malignité de certains témoins qui, portant au préjudice du Marquis ce qui le favorise le plus [...], dénigrent la

conduite et l'opinion civile et politique d'un *vasallo*, qui a donné le plus clair témoignage de son honnêteté, en communiquant à l'autorité gouvernante, la machination criminelle et détestable de Miranda [...]. »⁴⁷

En définitive, le groupe des partisans avérés de l'indépendance tel qu'il se dégage des différentes déclarations demeure flou. Tous sont d'accord pour reconnaître l'influence de Miranda, relayé par le lieutenant colonel anglais Juan Robertson, porteur de lettres et diffuseur selon eux, tant dans la population qu'auprès de certains des accusés, des idées en faveur de l'indépendance. Par contre, en ce qui concernent les accusés, pour les uns, les frères Bolívar auraient été les plus farouches et précoces partisans de l'indépendance, alors que pour d'autres ce sont les Ribas... Jove est un des rares témoins qui, tout en sachant que les auteurs du projet voulaient démissionner les autorités et les remplacer par les principaux accusés, ne porte pas d'accusations quant à leur volonté de déclarer l'indépendance⁴⁸.

LE PEUPLE COMME ENJEU

À la lecture des actes du procès, nombre de tensions, d'antagonismes nous apparaissent et qui sont loin de recouper le seul clivage créoles-péninsulaires, renforçant nos propos antérieurs.

La réaction de la population

Il s'agit ici d'analyser d'une part la réaction de la population, en juillet et en novembre, face à la diffusion des nouvelles de la Péninsule et aux événements. Manifestation de rue, paroles dites ou écrites qui sont en quelque sorte une réponse à la stratégie de rétention de l'information déployée par les autorités et de diffusion de ceux qui lui font face.

Dès juillet, au moment de l'annonce de la formation de la Junte de Séville, plusieurs villes manifestent leur soutien à Ferdinand VII, prenant ainsi le parti inverse de celui de Casas. Ainsi l'*ayuntamiento* de Cumaná qui déclare en octobre 1808 que, depuis le 28 juillet, date à laquelle il prit connaissance des événements et après avoir annoncé, le 11 août, que tous étaient prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense de la monarchie et du roi⁴⁹ :

« [...] tous les habitants en tant qu'Espagnols, Patriciens, et fidèles vassaux du Seigneur D. Ferdinand 7 [...] se sont offerts à prendre partie comme ils le peuvent dans la glorieuse entreprise visant à soulever la Patrie et à lui restituer son Roi, prenant les armes s'il est nécessaire, et faisant des dons à hauteur des petites capacités du Pays. »⁵⁰

Les observations du capitaine Beaver, déjà mentionné, vont dans le même sens. Il rapporte que Caracas était très agitée et qu'à son arrivée à l'auberge *del Angel* il fut entouré d'individus de toutes classes qui le fêtèrent, célébrant l'alliance avec la Grande Bretagne. Or, le fait n'est pas à négliger, puisque qu'au moment de son arrivée à l'auberge un débat houleux a lieu entre le capitaine d'artillerie Diego Jalón, un péninsulaire, défendant la réaction des Espagnols et Lamanon sur l'attitude à adopter face aux nouvelles autorités,

suite à la lecture par celui-ci, selon Yanes⁵¹, d'une gazette de Bayonne confirmant le renoncement au trône, provoquant dans l'assistance des propos diffamatoires contre Bonaparte et de soutien à Ferdinand VII considéré « comme le plus malheureux des monarques et le plus digne des sacrifices de ses fidèles vassaux »⁵². À ce moment, d'autres officiers vénézuéliens et espagnols se mêlent à la dispute et sortent de l'auberge *del Angel*, criant « Vive Ferdinand VII et mort à Napoléon avec ses Français ! ». Parmi les participants figurent le sous-lieutenant de milice Diego Melo Muñoz qui dégaine son sabre et se met à la tête de la mutinerie ; le capitaine en retraite Manuel de Matos Monserrate, et l'ex-capitaine de *resguardo de Hacienda*, Ignacio Suárez Manrique. Les suivent également des jeunes de la ville, tels les Salias, les Pelgron, les Montilla, les Sojo, les Ribas, les Bolívar, qui parcourent les rues, face au *populacho*, en acclamant le roi légitime, tous protagonistes de la conjuration.

Pour ce qui concerne les réactions de novembre, tous les témoins à charge parlent d'une commotion générale du peuple, les jours qui ont précédé la reprise en main de la situation par les autorités et la décision de Casas d'emprisonner les auteurs du projet de junte. Il est alors question de « l'inquiétude des esprits »⁵³, et ce « dans toutes les classes de *vecinos* »⁵⁴, face aux rumeurs :

« [...] ce peuple se trouvait, en ces jours, inquiet et apeuré, en raison de la diversité d'opinions et de nouvelles qui avaient cours, et désirait généralement que le Gouvernement prendre des mesures capables de mettre fin à cette affaire [...]. »⁵⁵

Et don Manuel de Castro fait état pour sa part d'un véritable peuple en armes :

« [...] la commotion et la perturbation de tous les gens furent telles qu'ils commencèrent à se protéger et à s'armer, ne sachant comment la chose se terminerai, ni le sort qui les attendait ; mouvements et effervescence qui cessèrent dès que les emprisonnements, exécutés dans la nuit du 24 novembre, furent connus [...]. »⁵⁶

Certains vont jusqu'à prédire que le sang pourrait couler⁵⁷ et qu'il y aurait eu un véritable affrontement entre les conjurés et le peuple, ce dernier étant disposé à prendre les armes pour la défense du roi en cas d'absence de mesures immédiates du gouvernement⁵⁸. Il est alors expressément mentionné qu'il s'agirait d'une véritable commotion populaire, formée de toutes les classes⁵⁹, y compris le petit peuple noir, puisque, comme le souligne Larrain « même le plus malheureux noir »⁶⁰ était contre la Junte.

Outre cette agitation, prélude pour certains des violences armées en réponse à l'inaction des autorités en place et afin de couper court à l'entreprise des conjurés, il est aussi état « de pasquins contre le Gouvernement, l'accusant d'indolence parce qu'il n'agissait pas contre les conjurés. Et certain témoin de mentionner un pasquin dans la *esquina* de la Torre « dans lequel on menaçait le Gouvernement, disant que s'il ne prenait pas des dispositions pour contenir cette chose, le peuple s'en chargerait lui-même »⁶¹. D'autres précisent que ces pasquins non seulement critiquent la

passivité du gouvernement, mais fustigent la conduite des conjurés.

Le peuple, *vecinos* ou *gentes de todas las clases*, non seulement est agité, inquiet, en état d'ébullition, il s'exprime, par des écrits publics, comme nous venons de le voir, mais aussi oralement. Ainsi trouve-t-on dans certaines réponses la mention des cris proférés par les gens dans la rue :

« [...] tout le monde se mis à proférer, beaucoup exprimant publiquement qu'ils étaient prêts à défendre à n'importe quel prix les autorités constituées et à empêcher l'établissement de ladite Junte [...]. »⁶²

Toutefois, l'analyse des *Fiscales* permet de nuancer quelque peu les propos des témoins. Après avoir mentionné l'agitation dans Caracas, ils tiennent néanmoins à signaler que si les rumeurs sur les projets des conjurés ont provoqué un « trouble général », il y eut à la fois des personnes qui voulaient prendre la défense des auteurs de la *inquietud* et d'autres décidées à les attaquer⁶³. Et l'un des témoins à charge examine de façon précise les raisons de l'hostilité du peuple, qui tend à renforcer sa propre condamnation du projet d'une junte qui viserait à remplacer les autorités constituées :

« Le déclarant s'est lui-même convaincu, et il l'a expliqué quand l'occasion d'en parler s'est présentée, qu'il ne pensait pas que le but de Junte était aussi simple que l'on voulait bien le croire et que la plus grande partie du peuple partageait cette opinion, car il ne concevait pas un projet qui obligeait à un tel établissement, instituant des autorités différentes de celles actuellement existantes, alors que toutes les branches de l'administration étaient dans l'ordre prévu [...] »⁶⁴

Attitude des pardos et des isleños

Compris dans la population en émoi, ou considérés comme des acteurs distincts, les *pardos* et les *isleños* adoptent face aux événements une position singulière, en particulier les premiers. Dès que les premières rumeurs concernant un projet de junte commencent à se diffuser dans Caracas, à partir du 20 novembre selon la majorité des témoins, le bataillon des *pardos* de *Milicias Regladas* de Caracas prend partie pour les autorités en place, « s'offrant à la défense de la patrie, suite au projet de Junte »⁶⁵. Il fait part de cet engagement par l'intermédiaire du *teniente*, Fulano Caballero, qui se rend chez Casas afin de lui remettre une représentation en ce sens et dans laquelle, aux dires des *Fiscales*, ils « se proposaient et s'offraient à témoigner par le sacrifice de leurs vies, de leur fidélité, zèle et amour pour le Souverain »⁶⁶. En outre, il l'informe de rumeurs concernant la compromission de certains *pardos*, qu'il tient à démentir. L'un des témoins rapporte l'entrevue qu'il a eue avec eux en ces termes :

« [...] est alors arrivé le lieutenant du Bataillon de *Pardos* de cette ville, et il lui a exposé que tous les officiers de son corps étaient pleins d'amertume, parce qu'ils avaient compris qu'il se disait que l'on comptait sur les *pardos* pour mettre à exécution la prétention de certains *caballeros* de former une Junte dans cette ville. Qu'ils avaient toujours été fidèles et qu'ils ne pouvaient supporter qu'on les souille d'une telle accusation, raison pour laquelle ils voulaient exposer au Capitaine général la fausseté de cette voix et l'assurer

qu'ils mourraient tous à ses côtés, en défense des droits de notre Souverain Ferdinand VII, concluant en le suppliant de faire savoir au Capitaine général qu'il ne doute pas de leur fidélité ; l'exposant lui répondit que le Gouvernement était très satisfait de leur loyauté et qu'ils en avaient toujours apporté la preuve [...]. »⁶⁷

Quant aux *isleños*, outre les rumeurs qui auraient circulé selon laquelle les conjurés avaient ourdi le noir dessein de les déposséder de leurs biens, Mora mentionne que « le *gremio* des *isleños* des Iles Canaries, qui sont ici peu nombreux, est prêt à soutenir le Gouvernement en cas de tout événement contraire au plan de gouvernement dans lequel nous nous trouvons actuellement »⁶⁸.

La version de Ribas est ici intéressante. Il ne nie pas le fait que les *pardos* et les *isleños* aient manifesté contre leur projet de junte, mais il en attribue précisément la cause à l'action de ces quelques individus mal intentionnés qui auraient fait circuler les rumeurs erronées sur l'intention des partisans de la formation d'une junte de gouvernement à leur égard⁶⁹.

C'est donc bien tout le problème du peuple, et de ses différentes composantes, comme acteur qui est ici posé. Il concentre sur lui, en quelque sorte, les contradictions des événements, dans la mesure où, en juillet comme en novembre, le peuple de Caracas clame à la fois sa fidélité à Ferdinand VII et aux autorités en place. Or, au niveau des protagonistes du conflit, ces deux aspects se trouvent dissociés, voire contradictoires, puisque la plupart des représentants de la Couronne -et en premier lieu le capitaine général Casas-est plutôt encline, dans un premier temps à reconnaître Joseph Bonaparte comme nouveau monarque, alors que les *mantuanos*, une partie des péninsulaires, ainsi que l'*ayuntamiento* de Caracas, se prononcent en faveur du soutien à Ferdinand VII et refusent de reconnaître toute autre autorité. Positionnement qui légitime, à l'inverse, la volonté de fonder une junte autonome de gouvernement, à l'instar de celles qui se sont constituées en Espagne. Les deux camps ont par conséquent une légitimité potentielle à invoquer le soutien populaire pour justifier leurs actions et réactions face aux événements. La tentative de formation de la junte en novembre 1808 révèle bien les tentatives de captation du peuple, à travers les manifestations qu'il déploie et les peurs qu'il suscite. Les deux parties en présence n'ont de cesse de démontrer que leur souci premier est de tranquilliser la population, d'éviter le débordement. Notons à ce propos que C. Parra Pérez rapporte que Miranda prônait la formation de cette junte dans le souci d'éviter que « le peuple » et non les hommes « capables et vertueux » ne prennent la direction d'un tel mouvement, qui plongerait le pays dans l'anarchie dans le même temps qu'il les couperait du soutien des personnes de poids et d'autorités fuyant sous la menace « populaire »⁷⁰. De même, l'un des témoins précise que les principaux accusés étaient parfaitement conscients de l'hostilité du « peuple » et qu'ils s'étaient organisés en conséquence :

« Il a entendu dire qu'ils avaient disposé des espions non seulement pour être avertis au cas où la Justice serait sur le point de les prendre sur le fait, mais également afin qu'ils se divisent en patrouilles afin de se protéger du peuple, dont ils savaient qu'il était très mécontent de leurs projets [...]. »⁷¹

Nécessité de convaincre que partage Toro, mais afin de démentir les motifs qui leur sont imputés. Ainsi lorsqu'il propose aux assistants d'une des réunions chez les Ribas de faire circuler la première version de la représentation afin de prouver à la population et aux magistrats qu'ils n'ont pas pour intention de démettre les autorités ni de former un nouveau contrat de gouvernement⁷². Il en va de même lors de la « campagne » qu'entreprennent les auteurs du projet afin de faire signer la représentation par des autorités ou des commerçants de la ville. L'un d'entre eux, José Bernardo de Mintegui, racontant comment deux hommes sont venus chez lui afin d'obtenir son soutien, souligne que l'un des arguments qui lui fut avancé était précisément « que le peuple était très mécontent, et que pour le rassurer il leur paraissait opportun de former ladite Junte »⁷³.

Cette agitation du peuple, de même que les accusations de manipulation de l'opinion populaire par la propagation de fausses nouvelles ou d'idées dangereuses sont utilisées dans les deux camps. Quant à Ribas, il accuse les hommes évoqués plus haut dans sa confession d'avoir diffusé des fausses informations sur leur compte, profitant du temps écoulé entre la rédaction des deux versions de la représentation :

« Quant à l'état de commotion dans lequel se trouverait le peuple, il a seulement noté qu'il y avait quelques ragots et intrigues que certains sujets ont fait courir dans les différentes classes de la population de cette ville, ce qu'il prouvera en temps voulu. »⁷⁴

Enfin, Toro conteste le caractère spontané du mécontentement populaire affirmant que « la censure générale du peuple [...] a eu pour origine les nouvelles que quatre hommes mal intentionnés ont proférées parmi le peuple »⁷⁵.

Mobilisation des esclaves et des bataillons de milices

Les esclaves ne font pas réellement figure de protagonistes actifs dans cette conjoncture. Mais ils sont toutefois présents, eux aussi comme enjeu et ce à un double titre. Enjeu en termes de mobilisation physique tout d'abord. En effet, les déclarations des témoins à charge et dans les questions posées aux accusés, mentionnent qu'ils avaient prévu, pour mener à bien leur projet, de mobiliser leurs esclaves ; véritable armée d'esclaves marchant sur la ville, tel est le sentiment qui sourd de témoignages comme celui de González Ortega :

« [...] il a entendu dire par plusieurs personnes, dont il ne se souvient pas, qu'ils avaient des hommes postés depuis la ville jusqu'aux Valles de Aragua afin qu'ils puissent se communiquer rapidement en l'un et l'autre point les nouvelles de ce qui se passait, et amener les gens qui étaient pour eux, entre autres, selon ce qu'on assure, [...] le bataillon de milice commandé par le Marqués del Toro, ainsi que les dix mille esclaves dont il a parlé dans sa déclaration précédente [...]. »⁷⁶

Propos confirmés par Larrain, qui ajoute quelques précisions, notant que les esclaves des Ribas ainsi que ceux d'Antonio de León, de son *hacienda* de Tapatapa étaient également prêts pour soutenir l'action des conjurés⁷⁷.

En outre, les esclaves représentent un danger en soi. En effet, don Andrés Moreno indique dans sa déposition que ceux-ci ont rapidement été au courant des événements qui se produisaient dans la capitale, provoquant une modification dans leur attitude au travail :

« Que ces nouvelles ayant été divulguées dans la vallée, il avait pu observer dans l'attitude des esclaves une certaine froideur et répugnance au travail, et que connaissant les raisons d'une telle attitude, il tentait de les supporter et d'observer avec eux la plus grande prudence. »⁷⁸

En niant cette tentative de mobilisation les accusés nous fournissent des indications qui ne laissent pas d'être révélatrices de la position des esclaves au moment de l'événement. En effet, parmi les actes d'accusation portés à l'encontre de Montilla, figure ce qu'il aurait répondu à Sanz, le 22 novembre, alors qu'il lui faisait remarquer que le projet de junte n'ayant pas l'approbation des autorités, ils auraient besoin de mobiliser des forces : « nous avons dix mille noirs et je fais en sorte que dès cet après-midi ils se mettent en marche »⁷⁹. Ce que Montilla conteste en avançant plusieurs arguments à l'appui de sa version des événements : en raison de son arrivée récente d'Espagne ainsi que de ses activités agricoles, il ne voit pas comment il pourrait disposer « des connexions nécessaires pour réunir un si grand nombre de noirs » ; d'autre part, les *esclavitudes* se trouvant dispersées sur tout le territoire de la province, à des distances importantes les unes des autres, « leur réunion n'était pas possible, sans que cela se sache et que cela gêne les *Justicias* des différents *partidos*, comme cela est arrivé à Coro dans les années passées »⁸⁰. En outre, il conteste la possibilité même de réunir dix mille noirs en armes, ce chiffre dépassant le nombre total des esclaves de la province. Enfin, il allègue une raison plus strictement économique : l'agriculture dépendant quasi exclusivement de cette main d'œuvre, quand bien même on réussirait à les mobiliser, leurs maîtres seraient les premières victimes de cette entreprise qui laisserait les *haciendas* à l'état d'abandon - citant à l'appui de cet argument l'exemple de Saint Domingue.

Le soutien de certains bataillons est lui aussi sujet à rumeurs et controverses puisque certains disent que Toro, en tant que colonel du *batallón de Blancos de Aragua*, comptait sur leur appui⁸¹.

La crise junte et les lignes de fracture au sein de la société

La déclaration des *Fiscales* est ici d'une grande richesse. Outre les arguments juridiques liés aux changements introduits par la formation de la Junte de Séville puis de la Junte centrale, les *Fiscales* proposent une analyse de la situation, afin de peser les responsabilités respectives. Partant de l'hypothèse que les conjurés aient pu prouver que leur projet de junte, sur le plan juridique, ainsi que de l'administration et de la défense des provinces vénézuéliennes, avait une quelconque utilité, à l'instar de celles d'Espagne, ils considèrent que la « multitude de classes qui constituent les *pueblos* de cette partie de l'Amérique, dressent chez [les conjurés], pour leur représentation et leur existence politique, des obstacles insurmontables à leur réunion en corps »⁸². Ils évoquent ensuite les rivalités qui opposent les différentes castes, toutes animées d'intérêts opposés et rivaux :

« [...] celle des nobles ne voudra jamais admettre en son sein celle de l'*estado llano*, ni ceux-ci la classe des *pardos*, ni aucun d'eux les autres castes et encore moins celle des esclaves. »⁸³

De leur avis, du fait de ces différences de couleurs et de conditions, si le projet de Junte avait été à son terme, il s'en serait inévitablement suivi « une destruction des parties entre elles »⁸⁴. Point de vue partagé par Illas y Ferrer « *natural* de Catalogne, *vecino* et du commerce de cette capitale » pour qui le véritable danger d'un projet d'indépendance résiderait dans l'implosion de cette société polymorphe :

« [...] et quand bien même ceux qui ont tenté d'établir la Junte n'aient pas imaginé qu'elle pouvait avoir des résultats funestes, l'opinion du déclarant et celle de beaucoup d'autres était, que les conséquences auraient été extrêmement dangereuses dans un pays composé d'une telle diversité de gens [...]. »⁸⁵

Quant à la rivalité supposée des « Espagnols » des deux parties de l'hémisphère, ils la considèrent comme injuste et « fille de puérides préoccupations » dans la mesure où l'action des lois, l'œuvre du gouvernement, tendent à démontrer « l'égalité des sujets d'une même Nation, tous bénéficiaires de droits et privilèges propres »⁸⁶. Pour eux, l'union « naturelle » est entre les membres de la *sanior pars*, davantage qu'entre les individus nés sur un même sol ; par conséquent, créoles et péninsulaires ont tout autant à perdre d'un processus de rupture qui verrait les premiers se priver de l'appui des seconds, les laissant seuls face à une société qui à des attentes opposées. Et leur conclusion à valeur de décret de mort de la « nation » à venir, lorsqu'ils déclarent :

« Tout ceci présentait et présentera en tout temps d'insurmontables difficultés pour réunir en corps et concilier les volontés de clans si opposés ; et de cela on doit déduire que le résultat de la prétendue Junte, [...], n'aurait pu être que la ruine de ses propres promoteurs, le bouleversement de la constitution nationale, et enfin une cruelle anarchie destructrice de tous les biens sociaux et origine de tous les maux possibles d'imaginer [...]. »⁸⁷

Ils insistent également sur le fait que non seulement ils sont une minorité à avoir désiré cette junte, et selon eux les réactions de la population l'attestent ; mais surtout, ils les accusent de s'être illégalement octroyé la faculté de se constituer en représentants de l'ensemble du *vecindario*, alors que celui-ci se compose « de plus de 40 000 habitants, comprenant les Indiens, les mulâtres, et d'autres *castas* qui constituent la majorité de la population »⁸⁸.

Si l'on rapproche les différents points de leur analyse, il apparaît qu'en définitive, la représentation moderne ne saurait être adaptée au Venezuela du fait de la structure de sa population : diversité de statuts et de couleurs d'une part ; caractère irréconciliable des intérêts et des attentes, de l'autre. Seule pourrait finalement convenir le maintien de la situation actuelle, où une « instance » extérieure préside au devenir de ces provinces, garante de l'unité du « pays ».

CONCLUSION

En 1808, les conséquences de la crise politique de la péninsule nous révèlent les fractures plus profondes de la société vénézuélienne, confirmant que le clivage créoles-péninsulaires est secondaire par rapport à ceux liés au système de *castas* et à la présence d'une forte population esclave.

On ne peut qualifier de « nationale » l'indépendance suspectée et/ou revendiquée. Il s'agit bien plus ici d'une réaction de type ancien, où la condamnation vise avant tout l'absolutisme de la période bourbonnienne et non pas la monarchie en tant que telle. Les demandes d'expulsion des autorités espagnoles sont liées à leur suspicion d'allégeance aux autorités napoléoniennes et s'inscrivent dans la même logique que l'expulsion des français résidents dans la province de Caracas. En outre, parmi les opposants aux projets successifs de formation d'une junte de gouvernement autonome, nous trouvons non seulement les représentants de la Couronne et les fonctionnaires en postes, créoles comme péninsulaires, mais également les *pardos* dont nombre considèrent qu'ils ont plus à perdre d'un gouvernement formé des *mantuanos* nobles ; enfin, le petit peuple urbain, avant tout attaché à la figure du roi et dont le soutien est prioritairement lié au respect et à la défense de sa personne. La lutte pour la captation dudit peuple par les deux camps en présence le montre sans conteste et, à ce titre, les modalités de formation de la junte du 19 avril 1810 peut figurer la victoire des créoles dans cette stratégie de captation, quasi-physique et discursive du peuple.

C'est à l'évidence d'avoir trop omis cette dimension que les analyses non seulement des réactions à l'acéphalie du pouvoir à partir de 1808, et de l'indépendance, mais bien plus encore de la nature de la guerre qui débute certes en 1812, avec l'arrivée des troupes espagnoles, ont été faussées, occultant pendant longtemps qu'elle fut en premier lieu une guerre civile, dont les principaux clivages sont posés dès 1808 et alors même que les acteurs l'avaient perçue comme telle. Or, ce n'est véritablement qu'avec la guerre que les responsables politiques créoles élaborent de façon délibérée, après en avoir ébauché les contours à la fin de 1810, une politique et un discours anti-espagnol, visant cette fois à rassembler cette population désunie, aux attentes différentes et peu conciliables afin de poursuivre l'œuvre entreprise et qui visait à élever le Venezuela « au rang des nations civilisées », comme il fut si souvent postulé.

NOTES

¹ Pour ce faire nous avons utilisé, outre divers documents d'archives conservés aux Archives des Indes (en premier lieu les lettres d'Emparan, les rapports des autorités péninsulaires et les témoignages de particuliers), les mémoires publiés des contemporains et les actes du procès, publiés en 1949 : *Conjuración de 1808 en Caracas para la formación de una junta suprema gubernativa*, Caracas, Instituto Panamericano de Geografía e Historia/Comité de orígenes de la Emancipación, 1949, 265 p. Toutes les déclarations et confessions citées sont extraites de cet ouvrage.

LES JUNTES DE CARACAS (1808)

- 2 « Declaración del Doctor Don Tomás Hernández Sanabria, 6 de diciembre de 1808 », p. 55.
- 3 « Comparecencia y declaración del licenciado don Miguel José Sanz, 7 de diciembre de 1808 », p. 86.
- 4 Propos cités par les auteurs de l'introduction de *Conjuración de 1808 en Caracas para la formación de una junta suprema gubernativa*, *Op. cit.*, p. 13.
- 5 « Declaración de Don Joaquín Jove, 1 de diciembre de 1808 », p. 24.
- 6 « Declaración de don José Benito de Austria, 13 de diciembre de 1808 », p. 111.
- 7 « Declaración de don Salvador González, 3 de diciembre de 1808 », pp. 49-50.
- 8 « Declaración de don Francisco González de Linares, 8 de diciembre de 1808 », p. 89.
- 9 Tomás Montilla, *Carta al Capitan General*, Caracas, 16 de junio de 1809, AGI/Caracas 177.
- 10 « Declaración de don Francisco González de Linares, 8 de diciembre de 1808 », pp. 87-88.
- 11 « Declaración del doctor don Agustín Arnal, 6 de diciembre de 1808 », pp. 74-75.
- 12 Diaz, José Domingo, *Recuerdos sobre la rebelión de Caracas*, Caracas, Biblioteca de la Academia Nacional de la Historia, 1961, p. 56.
- 13 Gil Fortoul, José, *Historia constitucional de Venezuela*, Caracas, Librería Piñango, 1967, vol. I, pp. 182-183.
- 14 « Declaración del doctor don Tomás Hernández Sanabria, 4 de diciembre de 1808 », p. 57.
- 15 « Declaración del doctor don Manuel de Castro, 4 de diciembre de 1808 », p. 51.
- 16 Dont nous ne pouvons, dans le cadre de cet article développer toute la complexité et pour l'étude de laquelle nous avons entrepris un travail de prosopographie.
- 17 « Declaración del Licenciado Juan José Mora, 5 de diciembre de 1808 », p. 63. D'autres, par contre, la connaissent. Cf. *supra*.
- 18 « Declaración de don José Benito de Austria, 13 de diciembre de 1808 », p. 112.
- 19 « Declaración de don Andrés Moreno, 6 de enero de 1809 », p. 150.
- 20 « Sigue la confesión de Ribas, 22 de febrero de 1809 », p. 181.
- 21 C'est le terme le plus fréquemment employé dans les dépositions, alors que les accusés, Ribas par exemple, emploie plutôt celui de *tertulia*.
- 22 « Declaración de don Jaime Bolet, 6 de diciembre de 1808 », p. 67.
- 23 « Declaración de don José Benito de Austria, 13 de diciembre de 1808 », p. 112.
- 24 « Confesión de don José Félix Ribas, 21 de diciembre de 1808 », pp. 171-172.
- 25 « Confesión del señor Marqués del Toro, 20 de febrero de 1809 », p. 160.
- 26 « Confesión de don José Félix Ribas, 21 de diciembre de 1808 », pp. 170-171.
- 27 « Declaración de don Sebastián de Córdoba, 14 de diciembre de 1808 », p. 118.
- 28 « Declaración de don Antonio Díaz Flores, 15 de diciembre de 1808 », p. 127.
- 29 « Confesión del señor Marqués del Toro, 20 de febrero de 1809 », p. 163.
- 30 « Confesión de don José Félix Ribas, 21 de diciembre de 1808 », p. 172-173.
- 31 « Déclaración de don Pedro González Ortega, 29 de diciembre de 1808 », p. 145.
- 32 « Declaración del doctor don Tomás Hernández Sanabria, 4 de diciembre de 1808 », p. 57.

- 33 « Declaración de don José Vicente Galguera, 9 de diciembre de 1808 », p. 95.
- 34 « Declaración de don Fernando Key Muñoz, 7 de diciembre de 1808 », pp. 76-77.
- 35 « Confesión del señor Marqués del Toro, 20 de febrero de 1809 », pp. 157-158.
- 36 « Sigue la confesión de Ribas, 22 de febrero de 1809 », p. 180.
- 37 Archives du Gouvernement anglais. *Admiralty. Leeward Islands*, 1808, N° 329. Cité par José Gil Fortoul, *Historia constitucional de Venezuela, Op. cit.*, vol. I, pp. 177-178.
- 38 « Declaración del doctor don Tomás Hernández Sanavria, 4 de diciembre de 1808 », p. 58.
- 39 « Declaración de don Antonio Díaz Flores, 15 de diciembre de 1808 », p. 128.
- 40 « Declaración del Capitán Graduado don Antonio Guzmán, 19 de diciembre de 1808 », p. 141.
- 41 « Declaración de don Andrés Moreno, 6 de enero de 1809 », p. 148.
- 42 Don Joaquin Mosquera y Figueroa, *Carta*, Cádiz, 5 de noviembre de 1809, in Expediente sobre la elección de don J. Mosquera y Figueroa (nulidad de su nombramiento de diputado por la provincia de Venezuela), AGI/Caracas 177, fol.137.
- 43 « Sigue la confesión de Ribas, 22 de febrero de 1809 », p. 178.
- 44 « Declaración de don Francisco González de Linares, 8 de diciembre de 1808 », p. 89.
- 45 « Confesión del señor Marqués del Toro, 20 de febrero de 1809 », p. 165.
- 46 *Ibid.*, pp. 165-166.
- 47 « Berrío ; Espejo, Representación Fiscal, Caracas, abril veinte de mil ochocientos nueve », p. 241.
- 48 « Declaración de Don Joaquín Jove, 1 de diciembre de 1808 », p. 24.
- 49 Ayuntamiento de Cumaná, *Acta del 11 de agosto de 1808*, Archivo General de Indias (AGI)/Caracas 385.
- 50 Cabildo Justicia y Regimiento de Cumaná, *Serenísimo Señor*, Cumaná, 7 de octubre de 1808, AGI/Caracas 385.
- 51 Francisco Javier Yanes, *Relación de los principales sucesos ocurridos en Venezuela desde que se declaró estado independiente hasta 1821*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1943, Vol. 1, p. 593. Yanes est un contemporain des événements, signataire de la déclaration d'indépendance, en 1811. Cet ouvrage, rédigé vers 1840, ne fut publié qu'un siècle après sa mort.
- 52 *Ibid.*
- 53 « Declaración de don Domingo Gárate, 3 de diciembre de 1808 », in *Conjuración de 1808 en Caracas para la formación de una junta suprema gubernativa*, Caracas, Instituto Panamericano de Geografía e Historia/Comité de orígenes de la Emancipación, 1949, p. 48.
- 54 « Declaración de don Pedro Ramón Vásquez, 5 de diciembre de 1808 », pp. 59-60.
- 55 « Declaración de don Fernando Key Muñoz, 7 de diciembre de 1808 », p. 78.
- 56 « Declaración del doctor don Manuel de Castro, 4 de diciembre de 1808 », p. 54.
- 57 « Declaración del teniente coronel don Julián Izquierdo, 11 de diciembre de 1808 », p. 101.

LES JUNTAS DE CARACAS (1808)

- 58 « Declaración de don Sebastián de Córdova, 14 de diciembre de 1808 », p. 119.
- 59 « Déclaración de don Pedro González Ortega, 29 de diciembre de 1808 », p. 145.
- 60 Declaración de Don Juan Bernardo Larrain, 1 de diciembre de 1808 », p. 35.
- 61 « Declaración de don Martín Baraciarte, 2 de diciembre de 1808 », p. 43.
- 62 « Declaración de don Sebastián de Córdova, 14 de diciembre de 1808 », p. 119.
- 63 Berrío ; Espejo, Representación Fiscal, Caracas, abril veinte de mil ochocientos nueve », p. 232.
- 64 « Declaración de don Juan Illas y Ferrer, 14 de diciembre de 1808 », p. 122.
- 65 « Declaración del Licenciado don Juan Vicente Sánchez Arévalo, 2 de diciembre de 1808 », p. 40.
- 66 Berrío ; Espejo, Representación Fiscal, Caracas, abril veinte de mil ochocientos nueve », p. 234.
- 67 « Declaración del teniente coronel don Julián Izquierdo, 11 de diciembre de 1808 », pp. 101-102.
- 68 « Declaración del Licenciado Juan José Mora, 5 de diciembre de 1808 », p. 62.
- 69 « Sigue la confesión de Ribas, 22 de febrero de 1809 », p. 178.
- 70 Parra Pérez, Carraciolo, *Historia de la Primera República de Venezuela*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1959, vol. 1, p. 323.
- 71 « Déclaración de don Pedro González Ortega, 29 de diciembre de 1808 », p. 145.
- 72 « Confesión del señor Marqués del Toro, 20 de febrero de 1809 », p. 157.
- 73 « Declaración de don José Bernardo de Mintegui, 15 de diciembre de 1808 », p. 124.
- 74 « Sigue la confesión de Ribas, 22 de febrero de 1809 », p. 180.
- 75 « Confesión del señor Marqués del Toro, 20 de febrero de 1809 », p. 158.
- 76 « Déclaración de don Pedro González Ortega, 29 de diciembre de 1808 », pp. 145-146.
- 77 « Declaración de Don Juan Bernardo Larrain, 1 de diciembre de 1808 », p. 33.
- 78 « Declaración de don Andrés Moreno, 6 de enero de 1809 », p. 150.
- 79 « Confesión de don Mariano Montilla, 1 de marzo de 1809 », p. 204.
- 80 *Ibid.*, p. 205.
- 81 Propos rapportés notamment par Moreno. « Declaración de don Andrés Moreno, 6 de enero de 1809 », p. 150.
- 82 « Berrío ; Espejo, Representación Fiscal, Caracas, abril veinte de mil ochocientos nueve », pp. 229-230.
- 83 *Ibid.*, p. 230.
- 84 *Ibid.*, p. 231.
- 85 « Declaración de don Juan Illas y Ferrer, 14 de diciembre de 1808 », p. 122.
- 86 « Berrío ; Espejo, Representación Fiscal, Caracas, abril veinte de mil ochocientos nueve », p. 231.
- 87 *Ibid.*
- 88 *Ibid.*, p. 233.

VÉRONIQUE HÉBRARD

RÉSUMÉ - RESUMEN - ABSTRACT

À partir des événements de 1808 (les deux projets de juntas de juillet et de novembre et le procès qui a suivi), l'auteur s'attache à mettre en évidence les grandes fractures de la société vénézuélienne à la veille de la Déclaration d'indépendance. Il s'agit ici d'analyser le rôle des acteurs de cette période conflictuelle et souligner les relations ambiguës qu'entretiennent entre elles des populations hétérogènes, ce qui conduit l'auteur à mettre en évidence l'opposition de différents imaginaires.

Partiendo de los acontecimientos de 1808 (los dos proyectos de juntas de julio y de noviembre y el pleito que siguió), el autor se esfuerza para destacar las grandes fracturas de la sociedad venezolana en vísperas de la Declaración de la Independencia. Se trata aquí analizar el papel de los agentes de este período conflictual y se subraya las relaciones ambiguas que mantienen entre ellas poblaciones heterogéneas, lo que conduce al autor a poner de manifiesto la oposición de diversos imaginarios.

D O S S I E R

LES MUTATIONS DE L'ÉTAT LATINO-AMÉRICAIN FACE À LA MONDIALISATION

Alain Musset
Bruno Revesz
Norbert Lechner
René Antonio Mayorga
Stéphane Monclaire
Marcelo Cavarozzi



INTERVENTIONNISME, LIBÉRALISME ET MONDIALISATION : L'AMÉRIQUE LATINE DANS TOUS SES ÉTATS

ALAIN MUSSET*

Les années 1997 et 1998 ont été marquées par l'effondrement des marchés boursiers en Asie, par la diffusion de la crise monétaire à la Russie post-socialiste et aux pays dits « émergents », et par la remise en cause d'un certain nombre de dogmes « néolibéraux » qui voulaient jeter aux oubliettes de l'histoire l'idée d'un État régulateur, entrepreneur, maître-d'ouvrage et parfois maître-d'œuvre des politiques de développement. Déjà, la crise mexicaine de 1994-1995 avait incité certains experts internationaux, dont ceux de la Banque Mondiale et du FMI, à relativiser leur position concernant le volet social des programmes à mettre en œuvre pour moderniser des structures de production et de gouvernement considérées comme « archaïques ». Jusqu'alors, les partisans autoproclamés de la démocratie considéraient que le libéralisme économique était la seule clef de l'ouverture politique, et qu'il suffisait d'ouvrir les marchés à la concurrence internationale, de réduire le rôle interventionniste de l'État et de privatiser les entreprises publiques pour donner de l'air à des régimes fatigués par des années (parfois des décennies) de pesanteurs administratives.

Les uns après les autres, tous les États latino-américains semblaient avoir succombé aux charmes du néolibéralisme. Au Nicaragua, les élections libres de 1990 marquaient la défaite des Sandinistes et le retour au pouvoir d'une droite qui se présentait comme modérée mais qui a soigneusement entrepris de démanteler le fragile édifice mis en place par les vainqueurs de Somoza. Élu en 1996 sous la bannière de l'*Alliance libérale*, Arnoldo Aleman n'a fait

* CREDAL, Université de Paris X, Institut universitaire de France.

Photographie n°1 : *Fresque de la bibliothèque de Tecomitl (Mexico DF)*. Les grands héros du Mexique révolutionnaire et institutionnel veillent sur un peuple tout dévoué au travail et à la patrie. Cliché Alain Musset.

qu'accélérer le rythme des réformes institutionnelles, en réduisant le rôle économique de l'État. Les principaux groupes agro-industriels du secteur public ont ainsi été privatisés, notamment les sucreries, véritables symboles du socialisme des années 1980. Même Cuba, dernier bastion de l'orthodoxie socialiste, n'hésitait plus à recevoir les amicales leçons d'instruction civique du Pape, ni à pactiser avec les compagnies multinationales venues narguer l'embargo américain, à l'ombre des cocotiers ou à l'abri des palais décrépits de la *Habana Vieja*. Le Mexique, quant à lui, choisissait sous la présidence de Carlos Salinas de Gortari (1988-1994) de saborder avec beaucoup d'entrain les fondements révolutionnaires et institutionnels d'un État qui ne devait déjà plus grand chose ni à Emiliano Zapata et ni à Lázaro Cárdenas. C'est au nom d'un hypothétique « libéralisme social », aussi paradoxal que le nom de son propre parti¹, que l'ancien pensionnaire de *Los Pinos*² avait engagé de grandes réformes structurelles conduisant à la vente ou à la fermeture des entreprises publiques, au désengagement massif de l'État de tous les secteurs de la vie économique et sociale, mais aussi au contournement des organismes de gestion locale par le biais du Programme National de Solidarité (PRONASOL).

L'affaire paraissait entendue : on trouvait d'un côté les « dinosaures », partisans d'un dirigisme aussi inefficace que dépassé, et de l'autre les « réformateurs », soucieux de moderniser l'appareil de l'État et de remettre en route une machine économique grippée, rouillée, à bout de souffle. Pourtant, « l'effet saké » de 1998, succédant à « l'effet tequila » de 1995, a remis en question les dogmes néolibéraux qui programmaient à plus ou moins court terme la mort de l'État interventionniste. Paradoxe de l'histoire, même le Japon, chantre du capitalisme et de la libre-entreprise, n'hésite plus à parler de nationalisation pour colmater les brèches d'un système bancaire qui a trop longtemps joué avec les dépôts des petits épargnants, l'argent des grandes compagnies et les comptes mal blanchis de la mafia. Cette tourmente mondiale permet donc, après une décennie marquée par l'imposition quasi universelle du modèle libéral, de reconsidérer le rôle que peut ou que doit jouer l'État dans la vie économique et politique des Nations. C'est ainsi qu'au Mexique, le parallèle a souvent été fait entre les *tecnócratas* qui entouraient le président Salinas (avec à leur tête le franco-mexicain José Córdoba) et les *científicos* qui, sous la houlette de Porfirio Díaz et de José Limantour (un autre franco-mexicain), avaient engagé un pays encore largement rural sur la voie de la modernité et de l'ouverture internationale, avant de l'aiguiller, bien malgré eux, sur les chemins de la Révolution. Ce n'est pas un hasard si, comme un écho des temps héroïques, l'insurrection néo-zapatiste du sous-commandant Marcos a été lancée au Chiapas le jour même de l'entrée en vigueur de l'accord de libre échange nord-américain, le premier janvier 1994.

Dans ce contexte, le cas latino-américain est particulièrement révélateur des tensions, des enjeux et des défis que représente ce retour inattendu de l'État sur la scène économique et politique. Donné pour agonisant, il renaît de ses cendres. Face aux contraintes de la mondialisation, il redevient le garant

de l'identité nationale, le gardien des marchés locaux, le protecteur des populations les plus démunies. En 1997, le leader de la gauche mexicaine, Cuauhtémoc Cardenas, a conquis de haute lutte la mairie de Mexico. Fils de Lázaro Cárdenas, le charismatique président qui avait nationalisé l'industrie pétrolière en 1938, il ne réclame pas ouvertement un retour à des pratiques « socialisantes », mais le moins que l'on puisse dire est que son programme de gouvernement ne s'inspire pas du modèle néolibéral en vigueur au Mexique depuis plus de dix ans. La même année, au Salvador, les ex-*guerilleros* du front Farabundo Marti de Libération Nationale ont obtenu d'éclatants succès lors des élections législatives et municipales. En s'emparant par les urnes de la mairie de San Salvador, ce qu'ils n'avaient jamais réussi à faire en employant les armes, ils se sont placés en position idéale pour l'élection présidentielle de 1999. Là encore, la place de l'État dans la vie nationale est au cœur des débats qui agitent le microcosme politique salvadorien, même si le fort taux d'abstention (60 %), montre que la culture démocratique est encore peu développée dans ce pays marqué par vingt ans de guerre civile. Au Brésil, le nouvel échec de la gauche à l'élection présidentielle de septembre 1998 ne marque pas pour autant la victoire de la droite néolibérale la plus cynique. Pour Fernando Henrique Cardoso, l'opposition traditionnelle État/marché, qui diabolise l'appareil étatique et pare l'initiative privée de toutes les vertus, est à la fois artificielle et illusoire : l'État s'avère nécessaire pour maintenir l'ordre social et conserver des garde-fous dans un monde où la libre-concurrence n'est trop souvent qu'un nouvel avatar de la loi du plus fort.

De manière encore plus symbolique, en Bolivie, la victoire électorale d'un ancien dictateur, le général Hugo Banzer (1997), a montré les limites d'une rhétorique néolibérale qui ne semble profiter qu'aux classes sociales les plus favorisées - même si les options choisies par les dirigeants boliviens au cours des années 1980 n'ont jamais été à la pointe du combat anti-étatique. En portant au pouvoir le colonel Hugo Chávez, en décembre 1998, les Vénézuéliens ont quant à eux marqué leur dégoût d'un système politique dominé par les partis traditionnels (ADL et COPEI), gangrenés par le népotisme et la corruption. L'ancien putschiste est ainsi devenu le porte-parole des masses populaires révoltées par les effets de la crise économique qui touche l'ensemble du pays. Trois axes guident l'action du nouveau président, souvent qualifié de populiste et de démagogue : la lutte contre les politiciens corrompus, le retour d'un État fort et l'appel à l'intervention miraculeuse de Dieu.

Il nous est donc apparu nécessaire, cinq ans après avoir consacré un numéro des *Cahiers des Amériques Latines* à *La question de l'État en Amérique latine* (CAL n° 16), de revenir sur un thème qui n'a rien perdu de son actualité, bien au contraire. Si les différents travaux présentés dans ce dossier sont parfois volontairement provocateurs ou contradictoires, c'est pour mieux nous inciter à débattre des problèmes qu'ils abordent. Le but des auteurs est en effet de remettre en cause des idées préconçues, de réfléchir sur

des thèmes et des termes à la mode (« la gouvernabilité », « la gouvernance »), mais aussi de proposer de nouvelles définitions de l'État et de nouvelles pistes de recherche. À l'échelle du continent, Bruno Revesz brosse ainsi le portrait des différents acteurs de la réforme de l'État et analyse leur perception d'une transition démocratique et économique qu'ils peuvent tout à tour provoquer ou subir. Son exposé se fonde sur une analyse de la notion de « gouvernabilité » qui, dans un contexte particulièrement difficile, vise à améliorer l'efficacité et surtout la légitimité de l'action étatique. Il s'agit donc de redéfinir les relations entretenues par l'État avec la société dite civile, au moment où l'économique, plus que le politique, semble donner un sens à l'action des gouvernements.

Pour mieux comprendre les mécanismes qui conduisent à la nécessité d'une redéfinition du rôle et des actions de l'État, Norbert Lechner tente de tirer les leçons de la crise financière qui a touché le Mexique, et par contre-coup l'ensemble des pays latino-américains, en décembre 1994. Trois aspects permettent, selon lui, de mettre en relief les problèmes rencontrés aujourd'hui par les institutions étatiques en Amérique latine : la tension permanente entre les dynamismes de la globalisation et le contexte national, la tension entre les dynamiques économiques et l'institutionnalité politique, la tension entre démocratie et gouvernabilité démocratique. De manière prémonitoire, puisque l'article a été rédigé avant la crise asiatique de 1997-1998, Norbert Lechner montre comment l'interprétation néolibérale de l'échec des politiques volontaristes et développementalistes peut être discutée et critiquée : l'origine de la crise, trop souvent attribuée à un État trop fort, peut en fait être imputée à un État trop faible, qui n'a pas réussi à s'insérer dans le corps social. En Amérique latine, malgré la mondialisation (ou à cause d'elle), la question centrale reste donc liée au fait que toute « politique d'État » doit être liée à un véritable « projet de pays ».

Le cas de la Bolivie, généralement considérée comme le parfait modèle de l'instabilité politique latino-américaine, est à cet égard particulièrement éclairant. Malgré de sérieux handicaps (il s'agit d'un des pays les plus pauvres du continent, avec un Indice de développement humain de 0,589 en 1994 - 113ème rang mondial), la Bolivie des années 1990 a engagé un vaste programme de réformes structurelles destiné à transformer en profondeur son système politique, sans en passer par les affres d'une nouvelle révolution - ou d'une nouvelle dictature militaire. En expliquant comment ces bouleversements ont radicalement modifié le régime présidentiel bolivien, René Antonio Mayorga met l'accent sur le rôle fondamental qu'a joué la Nouvelle Politique Économique lancée en 1985 par l'équipe du président Paz Estenssoro dans la redéfinition non seulement des compétences de l'État, mais aussi de ses relations avec les partis politiques et la société civile. La fondation d'une économie de marché a ici servi la cause de la démocratie, en favorisant l'émergence d'un véritable multipartisme. Pourtant, contrairement à des pays qui ont choisi le modèle de la privatisation totale (c'est le cas du Pérou d'Alberto Fujimori ou de l'Argentine de Carlos Menem), la Bolivie a

préférée renforcer le rôle de l'État dans plusieurs domaines essentiels (politiques sociales, planification du développement, répartition des bénéfices de la dénationalisation des entreprises publiques).

Le point de vue de Stéphane Monclaire sur le Brésil de Fernando Collor et de Fernando Henrique Cardoso se distingue nettement du regard porté par Antonio Mayorga sur l'expérience bolivienne. Tout en reconnaissant la pesanteur et l'inefficacité d'un système hérité du temps où des militaires faisaient la pluie et le beau temps à la tête de l'État, il souligne que les privatisations, même si elles s'accompagnent d'un retour à la démocratie (ou vice versa !), ne sont pas la panacée qui pourra guérir de tous ses maux un pays dont les immenses richesses sont très inégalement partagées. Pour mieux comprendre les enjeux politiques et économiques du grand mouvement de privatisations qui a touché la huitième puissance mondiale (en terme de PIB), Stéphane Monclaire entreprend donc de disséquer avec minutie les différents plans de restructuration lancés par les gouvernements brésiliens depuis plus de vingt ans. Il explique ici comment et pourquoi les entreprises d'État (les *estatais*) ont conservé un rôle essentiel dans l'économie nationale jusqu'au milieu des années 1990, même si le rythme des privatisations s'est accéléré avec l'arrivée au pouvoir de Fernando Henrique Cardoso, en octobre 1994. Les effets actuels de la crise asiatique sur l'économie brésilienne lui permettent de montrer que la poursuite du mouvement de privatisation est non seulement liée à l'effondrement des partis de gauche, mais aussi (et peut être surtout) à l'émergence d'un corps électoral de plus en plus individualiste.

Cet article met en évidence toute l'ambiguïté des rapports qu'entretiennent, en Amérique latine, l'évolution du monde politique avec la mutation des systèmes économiques. Dans cette perspective, le travail de Marcelo Cavarozzi nous incite à réfléchir, de manière globale, sur la mise en place et sur la faillite apparente du modèle « étato-centrique » qui semblait devoir caractériser l'ensemble des pays latino-américains jusqu'aux années 1980. Son article se fonde sur la critique de deux idées reçues : selon la première, les processus de désétatisation ne concerneraient que la sphère de l'économique ; selon la seconde, les transformations politiques qu'a connues l'Amérique latine au cours des vingt dernières années se limiteraient à l'adoption généralisée de nouveaux modes d'expression, de gestion et de contrôle démocratiques. Or, les deux dynamiques sont liées : elles se rejoignent, se complètent, s'interpénètrent, se nourrissent l'une de l'autre. En écho (mais aussi en réponse) aux idées exprimées par Revesz et Lechner, Marcelo Cavarozzi considère que l'étatisation de l'économie et de la société avait atrophié l'espace politique des pays latino-américains, limité à des représentations de caractère symbolique, à de simples caricatures ou à des formes d'embrigadement collectif sans rapport avec la démocratie. En revanche, le démantèlement des politiques interventionnistes a abouti à une désétatisation des systèmes politiques et à une nouvelle participation de la société civile. Pourtant, de manière volontairement polémique, il souligne le fait que les difficultés économiques rencontrées par les populations locales ont provoqué un désenchantement général : puisque la liberté retrouvée n'a

pas permis d'améliorer les conditions de vie, c'est l'idée même de démocratie qui est remise en cause - et pas seulement son sous-produit apparent, le néolibéralisme.

Comme on le voit, l'ombre de Keynes flotte sur l'ensemble de ce dossier. Tour à tour utilisé par la droite ou par la gauche, par des militaires épris de grandeur nationale ou par des démocrates soucieux de rééquilibrer le corps social, le vieux penseur britannique est toujours au cœur du débat - même s'il s'agit de contredire ses idées. Les mêmes causes produisant souvent les mêmes effets, on ressort des tiroirs ses deux ouvrages les plus connus, publiés juste après la grande crise mondiale de 1929 : le *Traité de la monnaie* (1931) ou la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936). Dans une Amérique latine « désenchantée » par l'hyper-libéralisme, l'idée d'un retour de l'État et d'un renforcement des pouvoirs publics fait son chemin. Certaines réformes « modernisatrices », jugées impératives il y a peu, ont même été provisoirement enterrées. Nationalisée en 1938, la compagnie nationale des Pétroles mexicains (PEMEX) a longtemps fonctionné comme un État dans l'État. Elle a senti passer le vent du boulet sous la présidence de Carlos Salinas de Gortari, qui voulait non seulement la plier aux règles du marché, mais surtout réduire son rôle politique et social. Pourtant, son successeur à la tête de la Fédération, Ernesto Zedillo, empêtré dans la crise financière de 1994-1995, a dû donner des gages à l'aile dure du PRI, au syndicat des travailleurs du pétrole, à la gauche mexicaine et aux nationalistes de tout poil pour garantir l'intangibilité du statut de l'entreprise publique.

L'État est mort, vive l'État ! Le tout est de savoir de quel État on parle : les auteurs de ce dossier montrent que celui-ci ne peut plus se limiter à des pratiques autoritaires ou à des fonctions purement formelles. S'il faut tirer une leçon de l'expérience latino-américaine, c'est qu'au sud du rio Bravo comme ailleurs dans le monde, un État fort ne se juge pas à l'aune de ses prises de contrôle dans les grands secteurs de l'économie nationale, mais sur le respect qu'il inspire à l'ensemble de la société civile.

NOTES

¹ Il s'agit bien entendu du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), né en 1929 sous le nom de Parti national révolutionnaire, puis converti en Parti de la révolution mexicaine (1938), avant de prendre son nom actuel en 1946.

² *Los Pinos* est la résidence officielle du chef de l'État mexicain

REDÉFINITION DE L'ÉTAT ET GOUVERNABILITÉ DÉMOCRATIQUE

BRUNO REVESZ*

« La démocratie n'est pas ce régime doté de bonté et d'évidence émergeant des échecs des régimes autoritaires comme Minerve sortant de Jupiter »
(Jean Leca¹)

Se situant ostensiblement à distance des paradigmes un peu fanés de la théorie de la dépendance, du structuralisme cépalien et de la constellation des néo-marxismes, les nombreuses études de caractère normatif produites dans les années 1980 sur les « transitions à la démocratie »² comme responsabilité historique des élites latino-américaines ont contribué simultanément à rénover dans ces sociétés certains champs de la science politique et à revaloriser les fondements philosophiques et politiques du libéralisme. L'expérience brutale des régimes bureaucratico-autoritaires qu'il s'agissait de laisser derrière soi avait appris à ne pas dissoudre l'exercice des droits et des devoirs du citoyen et de l'individu, fondement de la légitimité de la démocratie représentative, dans des entéléchies ambiguës parce que susceptibles de diverses acceptions comme le *peuple* (les secteurs majoritaires opprimés et exploités ou la nation en formation ?) ou la *classe* (« en soi » ou qui n'existerait comme telle que dans la dynamique de la lutte?).

Face aux dérives autoritaires qu'avait entraîné l'objectif de démocratisation économique et sociale de la société affiché par certains leaders national-populistes et par les nouveaux régimes révolutionnaires (sandinisme et castrisme), il importait d'affirmer et de se convaincre que l'avènement de la démocratie politique comme une tâche prioritaire était un objectif qui valait par lui-même, même s'il n'impliquait aucune redistribution substantielle de biens et de services (richesse, éducation, revenus, logements, santé, loisir, information, etc.). L'organisation démocratique des relations politiques, et non de la société, souvent référée explicitement au modèle polyarchique construit par Dahl devait privilégier l'accord sur un minimum d'orthodoxie procédurale à tout contenu préétabli des politiques à entreprendre et des problèmes à résoudre³. D'où l'insistance sur les « pactes

*Cipca -Piura

fondateurs », la concertation entre partis, les valeurs civiques, les comportements stratégiques des acteurs et l'ensemble des préconditions institutionnelles qui donnent une chance aux règles inhérentes au régime démocratique de s'établir et de se consolider.

S'il est vrai que la démocratie moderne est entre autres un ensemble de droits universels, de règles connues, assumées et respectées dont les résultats sont *a priori* incertains, la tâche proposée est certes inachevée. Il ne serait guère réaliste de prétendre que dans l'ensemble du sous-continent a surgi ou a été recréé un système stable d'acteurs, de règles et d'institutions qui garantirait le fonctionnement harmonieux des nouvelles polyarchies. Mais ces conditions requises et pas nécessairement assurées ne sont qu'un des aspects des défis qu'ont eu à relever les nouveaux gouvernements et régimes démocratiques latino-américains.

Le premier d'entre eux a été d'appliquer un train de réformes économiques induites de l'extérieur par la pression des grandes institutions financières internationales et de les assumer positivement comme une exigence de réadaptation sociétale aux modes de régulation et d'accumulation qui sous-tendent les nouveaux processus de globalisation économique, technologique et culturelle.

Dès la fin des années 1970, face à l'envolée de la dette externe, les nécessités financières de nombre d'États du tiers-monde les avait contraint à mettre en œuvre périodiquement des mesures d'ajustement macroéconomiques destinées à corriger leurs déséquilibres externes afin d'obtenir l'aval du Fond monétaire international (FMI) et d'accéder à de nouveaux crédits (Duruflé, 1988). Peu à peu le champ d'action des politiques d'ajustement structurel s'élargira considérablement et aura pour objectif déclaré l'amélioration sur le long terme de l'efficacité microéconomique par un usage plus efficace des facteurs de production. Libéralisation commerciale, privatisation des entreprises publiques, modification de la structure des prix relatifs, flexibilisation du marché de l'emploi sont quelques unes des mesures désormais classiques, suggérées, conseillées ou imposées par les institutions multilatérales de financement et de développement. Elles doivent permettre d'intensifier l'intégration au commerce international, d'attirer les investissements étrangers, de favoriser la propriété privée et de manière générale de donner un rôle plus important au marché dans l'assignation des ressources.

À l'encontre des postulats du schème intellectuel de la transition qui proposait de construire en un premier temps un État de droit (libéralisation politique) pour ensuite prendre en compte les enjeux de la démocratisation économique et sociale, l'on a assisté à l'émergence comme référent majeur d'un nouveau paradigme économique et politique : économie de marché dans le cadre d'un système démocratique. Le problème politique à affronter était de produire démocratiquement -dans un environnement financier et commercial international défavorable et des scénarios nationaux secoués par l'érosion des capacités étatiques, la crise de l'appareil productif et l'accélération des processus de dualisation et de fragmentation sociale- des

décisions économiques et sociales qui puissent permettre aux acteurs de trouver des réponses à des problèmes inédits et d'une grande complexité.

L'enjeu de la gouvernabilité démocratique dans les années 1980 ce n'était donc pas simplement sortir de l'autoritarisme, louvoyer entre *hards-liners* et *soft-liners* ou promouvoir la détente et les pactes entre élités concurrentes mais redéfinir les échanges avec l'extérieur dans un contexte moins protectionniste, transformer la structure productive pour la rendre plus compétitive, lutter contre l'exclusion sociale et réformer l'État pour qu'il soit non seulement plus efficace mais aussi plus perméable aux signaux de la société civile.

Ces politiques d'ajustement qui bouleversent durablement l'ordre social altèrent les fonctions des États latino-américains. Le propos de ce texte est d'examiner en premier lieu certaines des divergences qui existent dans l'analyse de la relation entre crise et intervention de l'État et de souligner ensuite comment les limites de la gouvernabilité systémique induites par les réformes économiques en cours conduisent à donner une importance nouvelle à une *redéfinition de l'État* face à la société civile -pas seulement son adéquation au nouvel ordre international- qui a/ permettrait que l'État au lieu d'agir sur la société interagisse avec elle et b/ stimulerait une synergie entre modernisation de l'appareil productif, légitimation des institutions de l'État et démocratisation des relations sociales.

RÉFORME ÉCONOMIQUE ET RÉFORME DE L'ÉTAT

Bien que dans la majorité des cas (à l'exception du Chili⁴) le retour à la démocratie se soit fait dans un contexte d'instabilité économique où prévalaient stagflation, endettement externe élevé et conditionnalité croissante, les déphasages sont multiples entre cycles économiques et cycles politiques entre les différents pays et à l'intérieur de chaque pays⁵. Par ailleurs les effets spécifiques des politiques d'ajustement structurel dans les différents systèmes politiques dépendront de l'intensité et de la séquence des mesures adoptées, de leur point de départ et des instruments utilisés dans chaque cas national.

Mais ces ajustements « orthodoxes » s'inscrivent tous dans un même horizon d'action, celui que dessine le tournant qui s'observe à l'échelle planétaire en faveur du libre-échange, de la privatisation et de la déréglementation de l'économie. Les mega-tendances internationales manifestent à quel point les acquis du compromis keynésien sont malmenés par les nouvelles conditions de l'économie mondiale caractérisée par des marchés plus compétitifs et instables ainsi que par l'impact des nouvelles technologies sur l'organisation du travail et la gestion des entreprises conduisant à abandonner en pratique l'objectif du plein emploi et à décentraliser ou à délocaliser la production. Par ailleurs la surenchère des idéologies néo-libérales en regain ouvre d'autres perspectives : l'État devrait s'émanciper de sa base matérielle et sociale, renoncer à son rôle d'entrepreneur, transférer au secteur privé bon nombre de ses services sociaux

et des biens publics et tendre à la subsidiarité. Cette offensive généralisée contre l'État « réellement existant » se fait dans un climat de confrontation idéologique et théorique sur la nature et l'origine de la crise et les remèdes qu'il convient d'employer.

La réception de la réforme :

Nous proposons d'identifier dans un débat qui déborde les frontières géopolitiques cinq grandes configurations d'acteurs. Tous ne sont pas latino-américains et lorsque ils le sont leur position dérive souvent plus de leur appartenance institutionnelle que de leur nationalité propre. Comme dans toute typologie, il existe de nombreux chevauchements et nous ne prétendons pas restituer dans ce texte la complexité des positions à l'intérieur de ces groupes ni l'évolution des comportements et des mentalités, sinon souligner que la diversité des positions théoriques et idéologiques sur le rôle et la responsabilité de l'État est plus contrastée que ne le laisse percevoir le caractère apparemment uniforme des changements en cours.

a) *Les fundamentalistes*, sont souvent de grands intellectuels comme Vargas Llosa, certains porte-voix du patronat ou de simples journalistes, parfois des universitaires, beaucoup plus rarement des hommes politiques ou des experts. Pour eux l'emprise de l'État dans l'organisation de l'économie et de la société est une atteinte aux fondements de la liberté. Il savourent dans la crise et les voies salutaires de la déréglementation de l'économie la revanche tardive de Hayek contre Keynes. Leur cheval de bataille est de ruiner à jamais les convictions du sens commun qui valorisaient en Amérique latine le populisme -blessé par les dégâts de la « *decada perdida* »- et surtout le socialisme, ce « mirage de la justice sociale », dont la divine surprise de l'écroulement des régimes de l'Est vient de révéler l'inanité.

Pour eux, la démocratie c'est surtout restituer à la société civile la possibilité que les citoyens, en accord avec la rationalité du marché, conformément la volonté collective à partir du calcul rationnel de leurs intérêts individuels. Ils appellent volontiers à leur rescousse des alliés éclectiques comme Revel ou Friedmann, moins leurs œuvres que les conférenciers qui, croisant paisiblement dans les *Jets* d'autres invités de marque comme Gorbatchev ou Pavarotti, viennent donner à leurs auditeurs enflammés des raisons pour relever la tête. Même s'ils ne sont pas directement aux postes de décision ils ont un rôle non négligeable pour -sans grandes évidences historiques mais revendiquant de parler au nom de la modernité- rendre plus crédibles les bénéfices d'un État minimal, voire -ce qui n'est pas si facile- sa pertinence dans les pays en voie de développement. Certains ne rechigneraient pas devant un exécutif fort pourvu que le pouvoir politique se dégonfle afin qu'il ne puisse plus ordonner sinon seulement interdire.

b) *Les néo-conservateurs* qui dans les grandes institutions financières internationales préparent et mettent en œuvre les principales réformes. Si eux aussi s'inspirent en partie des contributions de l'école autrichienne, des monétaristes ou des théoriciens du *public choice*, ils ont une approche

beaucoup plus pragmatique. Proches de ce que Williamson (1990) a caractérisé comme le « consensus de Washington », ils ont deux cibles qu'ils ont tendance à confondre. D'une part la trop grande taille de l'État dû au développement de l'économie mixte où jouent un rôle prépondérant les entreprises publiques comme conséquence d'un modèle d'import-substitution trop protectionniste. D'autre part l'économie politique du populisme (Dombusch et Edwards, 1990) qui fait des hommes politiques qui contrôlent les gouvernements et les parlements d'Amérique latine les grands responsables du déficit budgétaire, du dérapage des demandes salariales et en ultime instance de l'inflation. Pour retrouver la stabilité économique qui serait dorénavant la valeur suprême, il faut donc réduire la taille, les moyens et le rôle de l'État. L'on a souligné que cinq des dix réformes prônées par l'approche de Washington n'étaient que des manières différentes de moduler cette même nécessité (Bresser Pereira, 1991) :

- Libéralisation des échanges avec l'extérieur.
- Privatisation des entreprises publiques.
- déréglementation des activités économiques.
- Absence de restriction aux investissements directs.
- Renforcement de la sécurité juridique du droit de propriété.

Participent de ce groupe les techniciens cooptés dans le secteur privé, ou à l'extérieur du pays, pour appliquer les réformes, mais aussi et en premier lieu beaucoup des fonctionnaires du FMI ou de ceux de la Banque mondiale dont Zaki Laidi (1989) disait dans son enquête qu'elle est non seulement la plus puissante banque du monde mais aussi « le détenteur d'un fantastique monopole intellectuel sur le développement ». Une des analyses de la Banque mondiale qui a eu le plus d'impact sur les élites et les gouvernements d'Amérique latine a été son rapport de 1991⁶. Pour changer l'État, l'économie et la société quatre grandes réformes sont proposées : la rationalisation (réduction) de l'administration publique et le contrôle des dépenses publiques ; une législation qui facilite et favorise le développement financier ; une réforme institutionnelle qui assure un pouvoir judiciaire efficace et un régime juridique où les droits de propriété soient garantis ; enfin la réforme fiscale comme un des grands instruments qui rende possible la redistribution des revenus et ainsi obtenir l'appui politique que requièrent les mesures proposées.

c) *Les innovateurs*, en particulier ceux qui gravitent autour de la CEPAL où de ses instituts spécialisés comme l'ILPES, se situent d'emblée dans l'*après-fordisme* (Boyer et Durand 1993). Leur inspiration passe moins par Washington que par l'école française de la régulation⁷ (et peut-être par la contemplation furtive des « dragons » du sud-est asiatique). Ils prennent acte que l'application de politiques d'ajustement structurel (quelques soient leurs dénominations) dans toutes les régions du monde et par des régimes aux orientations idéologiques très diverses, n'obéit pas à des causes accidentelles ni n'est non plus un phénomène « naturel » qui serait conséquence de lois économiques universelles. Elle correspond à des projets politiques

conservateurs orientés à surmonter la crise structurelle de l'économie capitaliste des pays centraux dont l'essor s'appuya -en dépendance étroite de la reproduction et de la régulation de la force de travail opérées par l'État-providence- sur la production massive de produits standardisés, fabriqués dans de grands complexes où règne l'organisation taylorienne du travail d'une main d'œuvre salariée peu qualifiée au service d'un système de machines très centralisé et grand consommateur d'énergie.

Le déploiement de la production flexible de l'après-fordisme comme réponse à la crise est lié à l'importance croissante de l'information et de nouvelles technologies. L'introduction de la micro-électronique déconnecte le cycle de vie des biens d'équipement de celui des produits et polarise le procès de travail entre d'un côté des travailleurs très spécialisés et de l'autre des travailleurs non spécialisés dont l'emploi devient précaire. Les produits fabriqués en séries plus courtes, selon des gammes différenciées, sont dirigés à des marchés concrets et segmentés. Les nouveaux investissements dans les unités productives « flexibles » se rentabilisent par des gains croissants de productivité sans impliquer stabilité de l'emploi ni consommation massive de biens standardisés.

Dans ce contexte de transformation de l'économie mondiale et de crise de l'État-providence, la CEPAL propose de faire de nécessité vertu. Ce qui est en cause c'est le fordisme périphérique : le développement *hacia adentro* et l'industrialisation par substitution d'importation (ISI). Non pas tant l'État en soi qu'un type d'intervention de l'État qui durant des décennies avait fort bien stimulé et soutenu la croissance. Il faut désormais mettre l'accent sur la productivité et la compétitivité et reléguer au second plan l'antérieure préoccupation pour la vulnérabilité externe qui justifiait la nécessité de réduire l'ouverture économique. L'idée centrale que défend maintenant la CEPAL c'est que « l'incorporation et la diffusion délibérée et systématique du progrès technique constitue le pivot de la transformation productive et de sa compatibilité avec la démocratie politique et une équité sociale croissante ». Elle oppose à une « mauvaise » compétitivité internationale qui reposerait sur de bas-salaires et la déprédation des ressources naturelles, une « bonne » compétitivité où les gains de productivité permettront d'élever le niveau de vie de la population. Reprenant les thèses de Fajnsylver, elle postule l'existence d'un cercle vertueux entre compétitivité, croissance économique et équité sociale. Le rôle du secteur public est valorisé, mais selon des modalités nouvelles qui reconnaissent « le rôle fondamental que jouent les alliances ou réseaux établis entre les entreprises et les institutions publiques, les organisations non gouvernementales et les autres agents économiques » (Cepal 1992 : 30). L'État est non seulement le gardien de l'équité mais celui qui doit mettre en œuvre une politique scientifique et technique et de formation des ressources humaines.

d) *Les réalistes critiques* dont les positions sont plus diverses et moins tranchées. C'est le territoire de choix des chercheurs en sciences sociales, économistes, politologues, sociologues. Ils acceptent comme un fait durable le tournant néo-libéral, mais ils soulignent que les politiques d'ajustement et

la manière dont elles sont appliquées sont responsables d'une nouvelle baisse des rémunérations et du pouvoir d'achat et de l'accroissement du sous-emploi et de la part de la population en situation de pauvreté critique. Le problème que doit donc contribuer à résoudre l'État est d'incorporer le maximum de petites et moyennes entreprises, de travailleurs salariés et indépendants et de petits agriculteurs dans le secteur moderne afin que ne se créent pas des îlots d'opulence dans un océan de misère et que l'intégration internationale ne produise pas la désintégration sociale.

Ils relèvent que la crise de l'État est liée à celle de l'intégration politique. Il y a -et non sans liens avec la globalisation- des changements significatifs dans la culture civique, en particulier une dévalorisation de la confrontation politique et du militantisme héroïque au profit de valeurs et de comportements plus consensuels, pragmatiques et orientés vers la micro-politique du quotidien qui posent en termes nouveaux la représentation des citoyens par l'État.

Ces intellectuels ne défendent ni le national-populisme, ni l'autarcie économique, ni l'État tel qu'il était ou tel qu'il est. À la différence des néo-conservateurs, leur critique du populisme est moins économique que politique : en définitive Peron ou Vargas ont favorisé l'industrialisation tout en augmentant la distribution, mais ils n'ont voulu consolider ni l'État de droit, ni le contrôle démocratique de l'État, ni les droits et les libertés des citoyens. Ils savent bien que toute stratégie de développement en marge du capitalisme mondial et du procès vertigineux de globalisation serait totalement illusoire. L'ouverture économique doit donc se faire, mais à condition que l'on maintienne un certain équilibre entre les rémunérations et les modes de vie de ceux qui produisent pour le marché interne et de ceux qui travaillent dans les secteurs exportateurs. Ils réagissent contre la satanisation de l'État et refusent énergiquement « la transformation de l'opposition État-marché en la dichotomie fondamentale pour évaluer ce qui est bon et ce qui est mauvais » (Cardoso 1992 : 71), en particulier parce que le marché par lui-même ne génère pas un ordre social mais dépend de son insertion dans un ordre normatif et symbolique. Ils repoussent donc comme un sophisme la transformation sans justification de la critique pertinente de l'expansion incontrôlée des dépenses publiques en dénonciation absolue et générale de toute intervention étatique. Contre l'État minimal, ils proposent « l'État socialement nécessaire », actif mais perméable aux demandes de la société civile et soumis au contrôle de la participation citoyenne afin qu'il ne fonctionne pas au bénéfice de quelques monopoles privés. Puisqu'il paraît difficile qu'en Amérique latine la consolidation de la société civile puisse se faire en marge de l'État, il faut d'autant plus critiquer « les logiques autoréférentielles du système politico-étatique » responsables du « clientélisme de l'État, du paternalisme technocratique et du ritualisme bureaucratique, qui méconnaissent et détruisent la créativité sociale » (Lechner 1992 : 11). Dans ce groupe figurent des hommes politiques socio-démocrates comme Raoul Alfonsín ou le sociologue-Président Fernando Henrique Cardoso.

e) *Les résistants*, en perte de vitesse et retranchés dans une position défensive, peuvent être aussi bien des syndicalistes démocrates comme Lula, que des ONG's d'inspiration chrétienne ou humaniste qui défendent un espace pour l'économie populaire à distance du stress, de l'illusion ou de l'inaccessibilité de la société de consommation, ou les leaders de l'ancienne gauche révolutionnaire et nationaliste orphelins des espoirs mis dans le socialisme réel. De bons arguments ne leur manquent pas pour avancer que l'hyper-inflation et le déficit budgétaire sont le résultat du gonflement incontrôlé (mais consenti par les pays du nord) de la dette externe que la hausse unilatérale des taux d'intérêts ne permet plus d'assumer : ses coûts doivent donc être répartis entre créditeurs et débiteurs. Il est fréquent aussi que la proposition de la Banque mondiale et celle de la Cepal soient mises dans le même sac pour ne prendre en compte l'une et l'autre ni le caractère structural de l'hétérogénéité de l'Amérique latine générée par le capitalisme périphérique ni la structure de pouvoir centralisée et excluante. Il faut donc retourner le schéma proposé et ne pas tenter de penser l'équité sociale en fonction de la croissance économique, sinon exactement l'inverse (Guimaraes 1988). Les bienfaits de la citoyenneté négative ne sauraient suffire et il faut réformer et renforcer l'État afin qu'il puisse planifier, organiser et transformer la société. Pour beaucoup de ceux qui feraient volontiers leur niche dans le communautarisme écologique comme pour certains nostalgiques du corporatisme, le rêve démocratique paraît avoir souvent la saveur hobbesienne d'une coercition mutuellement acceptée pour sauver un monde désespéré.

L'écart qui sépare ces positions divergentes met d'autant plus en relief à quel point les années dites de la transition démocratique ont été celles de l'adaptation des sociétés latino-américaines -processus auquel elles se réfèrent toutes- aux nouvelles conditions de l'économie mondiale et au surgissement d'un nouveau modèle socio-économique de développement capitaliste qui doit sa capacité hégémonique à une forte cohérence interne et à un grand dynamisme externe (Albuquerque, 1990 : 97). Les politiques d'ajustement structurel ont ainsi contribué à mettre en place un nouvel ordre social tout en faisant de la réforme de l'État comme pivot de la gouvernabilité une question centrale, reléguant au second plan l'importance des facteurs politiques liés directement au bon fonctionnement des nouveaux régimes : contrôle des forces antidémocratiques, relations entre gouvernement et militaires, entre gouvernement et opposition, entre exécutif et législatif, crise du système des partis politiques. Corrélativement, l'hégémonie du nouveau modèle capitaliste -facilitée par le caractère apparemment inévitable de l'ingouvernabilité économique- a imposé l'économie de marché comme un projet politique transidéologique et transnational, ce qui n'élimine certes ni les tensions entre démocratie et réformes économiques, ni les luttes entre acteurs dans la redéfinition de l'ordre social, mais altère profondément dans chaque société la carte prospective des projets politiques.

ÉTAT ET GOUVERNABILITÉ

a) *Système et acteurs.*

Pourtant même si il est souvent vrai, qu'en un premier temps, le lancement de la réforme économique s'appuie surtout sur les pouvoirs discrétionnaires de l'exécutif et l'action de technocrates nationaux ou étrangers cooptés, Il n'en demeure pas moins que la consolidation des réformes en cours dépend en dernière instance des soutiens politiques qu'elles recevront à travers le système institutionnel de représentation et aussi d'autres fonctions et réformes de l'État qui, au delà de la seule rationalité économique, renforceront ses aptitudes à prendre en compte les nouveaux dynamismes sociaux, à catalyser les initiatives de la société civile et à proposer des orientations stratégiques qui soient le cadre d'action aussi bien des entreprises que des communautés de base. Sur ce point les critères diffèrent. L'approche des nouveaux cépaliens et celle des néo-conservateurs, posent la question de la gouvernabilité principalement en termes *systémiques*⁸ : transformation du sous-système socio-culturel (scientifique et technique), crise de reproduction du sous-système économique-social. Les autres approches paraissent, chacune dans leur ordre propre, plus ouvertes aux exigences de la gouvernabilité *progressive*, si l'on entend par celle-ci « accueillir, élaborer et agréger (dans l'action gouvernementale) la demande de la société civile en la faisant valoir comme critère de l'utilité collective »⁹.

Ces deux dimensions de la gouvernabilité, qui visent l'une et l'autre à améliorer l'efficacité et la légitimité de l'action étatique, sont interdépendantes et leur opposition ne doit donc pas être durcie. Toute stratégie de gouvernabilité progressive repose sur des seuils de gouvernabilité systémique qui garantissent le fonctionnement de l'organisation sociale. Inversement toute stratégie qui par excès de systémisme n'inclurait aucun élément de progressivité se fragiliserait dans le moyen et le long terme. Par ailleurs la simple énonciation d'objectifs généraux (lutte contre

la pauvreté, décentralisation) ne permet pas à elle seule de qualifier et de différencier ces deux types de gouvernabilité. La décentralisation perçue et assumée dans une perspective toquevillienne, auto-organisation des cellules de base et appropriation de meilleurs niveau d'autonomie et de participation, relève de la gouvernabilité progressive¹⁰. En revanche, la décentralisation de certaines activités de gouvernement, décrétée récemment dans plusieurs pays d'Amérique latine (Bolivie, Colombie) et qui souvent se fait « indépendamment de la capacité des différentes instances pour assumer la fonction d'allouer biens et services sociaux » (Lopez et Ronderos 1994 : 7), paraît correspondre à l'exigence systémique de rationaliser l'action de l'État en l'allégeant de responsabilités qu'il ne serait plus en mesure d'exercer. De même, la création de fonds de compensation sociaux pour des actions focalisées répond plus à la nécessité d'exercer un minimum de contrôle social dans le contexte de la crise et de la stabilisation qu'à la volonté d'inverser les tendances excluantes et discriminantes (ce qui serait le propre d'une gouvernabilité progressive) d'un système où n'existe pas le minimum

d'égalité d'opportunités que nécessitent les individus pour accéder au marché du travail et à celui des biens et services.

Il est aussi une autre manière d'interpréter les deux termes de cette opposition. Elle renvoie à deux ordres de temporalité qui depuis la conquête se conjuguent sans se confondre dans les processus d'organisation des sociétés latino-américaines et dans les relations entre gouvernants et gouvernés et entre marché et sphère productive. Le temps mondial apparemment homogène à l'échelle sous-continentale qui est celui de la redéfinition (relâchement, transformation, durcissement) des contraintes d'un ordre international qui se présente comme un donné exogène et la temporalité propre de l'historicité de chacune de ces sociétés dans laquelle se forge des formes spécifiques d'hybridation entre l'extérieur et les héritages de la mémoire, de la culture, des comportements et des circuits d'échange symboliques et matériels.

La netteté de ces scissions de l'international dans l'imaginaire des intellectuels latino-américains est telle qu'elle a permis de construire une sorte d'idéal-type de l'histoire globale du sous-continent : les indépendances activées par les révolutions américaine et française sont le point de départ d'un ordre oligarchique, la crise des années trente (culmination de la « grande transformation » de Polanyi) produit le populisme, la guerre froide et la défense du monde libre mettent à l'ordre du jour le réformisme social tandis que les récentes dictatures bureaucratiques sont associées à une nouvelle phase de la transnationalisation de l'économie. Aujourd'hui l'accélération de la globalisation imposerait comme irréversible l'expansion de l'économie de marché et le maintien d'un ordre politique pluraliste qui lui serait fonctionnel. Naturellement aucune des histoires nationales ne se plie aux canons de cette généralisation macro-sociologique et structuraliste (sauf bien sûr quand c'est son étude de cas qui l'illustre ou lui sert d'argument), non seulement parce que, en dépit de leurs affinités culturelles, diffèrent d'une société à l'autre formes de domination et structures économiques, mais aussi et surtout parce que, comme nous l'avons déjà signalé, prédomine la récurrence des déphasages entre cycles économiques et cycles politiques non seulement à l'intérieur de chaque pays mais entre pays.

Les thérapeutiques de choc que sont les réformes en cours de l'État (des États) latino-américain sont l'expression de stratégies compulsives de gouvernabilité systémique qui cherchent à mettre les économies nationales à l'heure du temps mondial en accélérant l'adéquation (formelle) de la trame normative en vigueur au nouveau régime d'accumulation et de régulation (réel) qui émerge à l'échelle planétaire et dont n'est pas garanti a priori le succès. En revanche, la gouvernabilité progressive met en jeu la prise en charge par la démocratie -comme système politique et social d'intégration et de régulation- des temporalités multiples qui structurent des sociétés fragmentées. Dans cette perspective et dans le contexte actuel le problème de la gouvernabilité démocratique serait moins celui du débordement possible d'un régime trop vulnérable aux forces antisystémiques (dictature versus État de droit) que celui de l'articulation de la contemporanéité mondiale qui

modèle la forme de l'État avec la diversité des temporalités propres (mémoire, modes d'échange, attentes) des acteurs sociaux (volontés, intérêts et pouvoirs) qui sous-tendent leurs stratégies d'adaptation aux transformations socio-économiques et conditionnent leurs relations avec l'État et l'efficacité et la légitimité de ce dernier. Bien qu'un des effets de la globalisation et des flux d'informations et d'images qu'elle promeut soit précisément de réduire la brèche entre ces deux ordres de la temporalité, il ne serait guère raisonnable de supposer que pas plus que la transformation productive espérée, la construction de la citoyenneté et de la reconnaissance par tous de ses droits ainsi que l'empire de la loi aussi bien sur les gouvernants que sur les gouvernés -qui ont été acquis ou concédés par des siècles de lutte dans les vieilles démocraties- puissent se faire du jour au lendemain dans des nations qui par beaucoup d'aspects sont encore en formation même si elles se présentent comme telles sur l'échiquier international et peuvent se prévaloir de fonder leur souveraineté sur le pluralisme politique.

b) Les trois cercles de la gouvernabilité démocratique.

L'État latino-américain sommé par tous de se réformer, s'est institutionnalisé en moins de deux siècles à l'intersection de l'ordre sociopolitique national à construire et des relations transnationales à l'intérieur desquelles il devait faire sa place pour survivre et avancer face aux autres États. Sa capacité d'influence dans un ordre international dominé par les grands États de l'hémisphère nord était réduite et sa pénétration au cœur de sa propre société interne faible. Cependant, dans le dernier demi-siècle il a pu agir avec une grande autonomie face à l'extérieur et face aux demandes des groupes et des classes sociales. Le mouvement pendulaire entre phases autoritaires et phases démocratiques, et l'instabilité juridique et la discontinuité des politiques qu'il implique, ont hypothéqué des pans de l'action étatique, mais ont aussi renforcé le rôle des collectifs de fonctionnaires pour élaborer et exécuter des politiques publiques et des stratégies de développement à l'abri de tout mécanisme d'évaluation de la société et même des parlements lorsqu'ils siégeaient. C'est précisément cette forte autonomie de l'État dans son rôle charnière entre l'externe et l'interne et son haut degré de différenciation avec la société, qui donne du vraisemblable, en dépit de ses excès, à la lecture homogénéisante des cycles économico-politiques de l'ensemble des pays d'Amérique latine.

Pas seulement à cause de la globalisation des échanges, mais aussi à cause des contraintes de la dette, ces États sont maintenant beaucoup plus dépendants des grandes institutions financières internationales et se retrouvent à la merci du mouvement aléatoire des capitaux. Cependant leur autonomie face à leur société est toujours très forte. C'est sur elle que s'appuient et jouent les grandes organisations multilatérales pour imposer leurs conditions. Mais c'est aussi elle que tendent à mettre en question, en privant le secteur public d'attributs importants de sa puissance et de ses outils d'intervention, les politiques d'ajustement lorsque elles se traduisent, comme c'est le cas, en réformes institutionnelles.

Est donc à l'ordre du jour -au delà du rôle plus important accordé au secteur privé, de la privatisation des entreprises publiques, de l'intérêt porté à la rationalisation et à la modernisation de la gestion et de l'administration publique et du recentrage de sa politique sociale en actions focalisées selon des critères minimalistes- la question autrement ambitieuse de la possibilité d'une *redéfinition* radicale de l'État dans ses relations avec la société : réajustement de ses fonctions, transparence de ses décisions, contrôle de ses actions, coopération des services de l'État avec la population et les organisations locales, rapprochement de son système de prise de décision et de la société civile. Le remède contre le danger d'une « sorte de polyarchisation étatique » (Calderon et Dos Santos 1991 : 45) que l'on voit poindre et où l'État associé avec les secteurs les plus concentrés de l'économie orienterait son action vers le secteur externe sans protéger la trame sociale, serait de conjuguer la dynamique socialement excluante de la modernisation étatique avec la dynamique politiquement incluante d'un procès de démocratisation qui valorise la participation des acteurs sociaux et politiques. En supposant que les effets multiplicateurs de la croissance et la réforme de l'impôt permettent de contrebalancer les tendances régressives de la distribution du revenu et de freiner l'exclusion ou la désintégration sociale, la redéfinition de l'État passerait par son interaction avec la société civile organisée et la formation de valeurs, de comportements et de mécanismes qui favorisent le dialogue, la négociation et la coopération entre acteurs publics et acteurs privés. L'État rénové, ce serait celui qui « préfère confier des responsabilités aux citoyens, aux entreprises, aux organisations sociales, au lieu de les contrôler ou de les assister » (Tomassini 1994 : 35).

Il y a trente-cinq ans, à Punta del Este, les gouvernements de la région avaient déjà été assumé publiquement l'importance du lien entre développement économique-social et démocratie. Mais à l'époque la légitimité des fonctions de l'État n'était pas au centre du débat. On lui demandait de conduire les réformes et d'ouvrir la voie du progrès. Aujourd'hui la récupération de la foi en la démocratie et les exigences du contrôle social paraissent requérir que les individus et les groupes reconnaissent que l'État est quelque chose qui leur appartient, en qui il puissent confier et s'identifier, pas seulement chercher à contourner ou contre qui se mobiliser.

De fait, durant ce tiers de siècle, ces sociétés ont profondément évolué et débordé les capacités de l'État pour les pénétrer, les mobiliser et les organiser. Croissance démographique, migrations internes et phénomènes d'hyper-urbanisation dans les grandes métropoles ont contribué à transformer les relations sociales, tandis que le déclin des grandes idéologies et les difficultés des partis traditionnels à représenter ou canaliser les intérêts ont érodé les identités politiques. Les limitations du marché pour absorber la main d'œuvre et l'incapacité de l'État pour appliquer ses politiques et assurer ses services sur l'ensemble du territoire et à toutes les couches de la population ont incité une partie de celle-ci à développer une multitude de micro-organisations non seulement pour la survie immédiate, ou comme expression de la solidarité, mais pour améliorer la gestion de la vie collective, exercer des responsabilités

civiles, réaliser de nombreuses transactions économiques et réduire les risques dans la conquête de nouveaux espaces de travail, d'habitat ou d'affirmation de droits sociaux et politiques (Revesz, 1992). Bien que cette création d'organisations autonomes déliées des réseaux nationaux conforte la fragmentation sociale, elle contribue puissamment à réduire les phénomènes d'anomie que génèrent l'expansion du sous-emploi, la baisse des revenus, la dégradation des services publics et la corruption de la justice et de la police.

Ces nouveaux acteurs infra-étatiques et la croissance de l'économie informelle interpellent d'autant plus la société que dans nombre de cas, leur émergence accompagne l'affaiblissement ou la destruction d'anciens acteurs macro-sociaux, syndicats et partis. On parle volontiers du protagonisme de la société civile. Mais cette vitalité de la périphérie de la société, qui pour pallier aux manques de la citoyenneté négative s'organise aux marges de l'État et du marché, ne fonde pas par elle-même un nouvel ordre politico-institutionnel ni ne laisse entrevoir que ses acteurs puissent mettre en œuvre des stratégies globales qui intègrent les particularismes et les fragmentations de l'espace social. On peut donc se demander si l'invocation dans les enceintes de la Banque mondiale de « l'organisation de la société civile », qui produirait les racines sur lesquelles on peut construire le reste et sans lesquelles il n'y aurait pas moyen d'avoir pluralisme, démocratie et même économie de marché (Boeninger 1992 : 301), ne serait pas une manière d'exorciser les soubresauts qui agitent les cimes de l'État : *Colorgate*, *autogolpe* fujimoriste, crises vénézuélienne et mexicaine, guerre de la cordillère du Condor, retours temporaires de l'autoritarisme à Haiti et au Guatemala, accusations nordaméricaines contre le laxisme suspect des gouvernements colombiens et boliviens face au marché de la drogue, ce ne sont pas les préoccupations qui manquent et qui sont pour certains l'indice d'un « caractère abortif » (Franco, 1993) du développement de la démocratie dans la région latino-américaine.

Quoique il en soit, les menaces récurrentes de l'instabilité politique, de la corruption et de l'exclusion sociale qui pèsent sur le succès de nouvelles stratégies de développement appellent à reformuler le concept de gouvernabilité. Il y avait de grandes affinités entre le diagnostic des « néo-conservateurs » auquel nous avons fait allusion et certaines hypothèses des politologues de la Commission Trilatérale (Crozier, Huntington, Watanuki, 1975) : pessimisme sur la comptabilité entre les exigences du développement du capitalisme libéral et les exigences fonctionnelles de la démocratie politique, accord sur la nécessité d'éliminer les surcharges de la demande sociale qui seraient responsable du déclin de l'économie. Assainies les finances et assuré le service de la dette, le ton change : il ne saurait y avoir de « bon gouvernement » sans transformation de la culture civique ni participation citoyenne et c'est elle qui risque de faire défaut si l'État ne renforce son action tout en se montrant perméable aux organisations de la société civile.

Tomassini (1993), dans le cadre d'une réflexion menée au sein de la Banque interaméricaine du développement (BID), propose ainsi de déployer les variables de la gouvernabilité selon trois cercles concentriques. Le premier

se limite à l'efficience, à la prédictibilité et à la transparence de l'appareil économique gouvernemental. L'objet de la réforme est d'améliorer la capacité de l'État d'administrer le budget, de formuler et d'appliquer les politiques économiques et d'exécuter les investissements publics.

Le second cercle est celui du bon fonctionnement du système institutionnel et des facteurs qui conditionnent l'action du pouvoir exécutif. Justice, sécurité, élections, fonctions législatives, gestion des intérêts régionaux et locaux.

Le troisième cercle, plus générique, inclut le renforcement des organisations de la société civile qui interviennent dans des thèmes d'intérêt public et tout ce qui touche à la nécessité d'amplifier la coopération entre État, secteur privé et communautés de base et à favoriser l'assomption du conflit par la négociation.

Cette perspective euristique tempère quelque peu l'optimisme de la bonne doctrine qui voyait dans la mise en application par l'État latino-américain des réformes structurelles induites par les politiques d'ajustement, la promesse de la rénovation radicale de ses liens avec la société civile et la consolidation de celle-ci dans un cadre authentiquement pluraliste. Elle prend acte de que ces réformes ne garantissent en rien, ni même ne promeuvent, la consolidation de la démocratie comme système politique de régulation sociale. Cette consolidation exigerait -selon les hypothèses que nous avons évoqué- que la redéfinition de l'État soit réalisée par l'intermédiaire du débat politique et de la concertation entre les organismes institutionnels de la démocratie représentative et la société civile organisée. Il est devenu évident, même aux yeux des organismes multilatéraux les plus orthodoxes, que ces réformes par elles mêmes ne sont pas en mesure de déboucher sur un modèle de croissance décentralisée au niveau territorial et social, ni ne tendent à tisser ou consolider une trame institutionnelle qui viserait à créer pour l'ensemble de la population des droits égaux afin que tous puissent accéder en fonction de leur capacité aux ressources productives et politiques, à la propriété, aux revenus et aux biens publics.

Dans cette nouvelle approche, l'insistance est mise sur le *comment* agir, plus que sur le *que* faire. Mais elle laisse en suspens la question du *qui*, dans les faits, intervient dans la réforme de l'État latino-américain. Les technocrates internationaux que les processus de globalisation et la tutelle de la coopération multilatérale internalisent comme acteurs des sociétés périphériques? Le patronat dont le rôle d'entrepreneur et d'innovateur est maintenant revalorisé? Les nouveaux leaders qui disposent à leur grés et sans grand contrôle des ressources politique que procure à l'exécutif le régime présidentiel? Les parlements en prise ou non avec l'opinion publique? La mosaïque des acteurs infra-étatique qui affirment simultanément leur droit au travail et à la citoyenneté?

Les problèmes concrets qui tout à la foi motivent et hypothèquent les réformes de l'État, dites de la « seconde génération, sont bien connus : corruption politique et intérêts propres des bureaucraties étatiques que n'élimine pas nécessairement la restructuration de l'appareil public, difficulté

d'accès des couches défavorisées au système judiciaire qui érode le règne de la loi, expansion de l'économie duale et de l'extrême pauvreté qui rend plus problématique l'établissement d'une nouvelle matrice culturelle sur laquelle se fonderait la construction de la citoyenneté. Face à la montée de la délinquance urbaine que l'État est incapable de contenir, s'instaurent des appareils de répression privés : milices particulières armées dans les beaux-quartiers, souvent transformés en ghettos fortifiés ; pratiques de lynchage pour flagrant délit dans les banlieues lorsque l'agresseur tombe aux mains des voisins organisés. Dans les deux cas l'État a perdu son monopole de la violence légitime.

Cependant, l'obstacle le plus insidieux à sa propre redéfinition est sans doute l'enfermement apparemment durable du nouvel État dans le premier des « trois cercles » de la gouvernabilité démocratique », lié au fait que dans la majorité des pays du continent latino-américain les grandes réformes structurelles aient été ou soient élaborées et imposées sans négociation ni transparence par des technocrates agissant au nom de l'État et en invoquant son autonomie. Méthode souvent exigée par le contexte immédiat, mais aussi doctrine implicite qui fait fi des médiations politiques et qui affaiblissent au lieu de les stimuler les possibilités de concertation et de coopération entre État et organisations de la société civile, une des dimensions centrales du « troisième cercle ».

En dépit de quelques exceptions, la tendance qui prédomine encore est que les programmes de libéralisation soient mis en place au moyen de décisions présidentielles sans que les corps législatifs aient beaucoup à y voir. Dans certains cas extrêmes, comme le Pérou, la prolifération de décrets de l'exécutif qui norment l'action publique en échappant au contrôle de toute institution indépendante peut aviver jusqu'à l'insoutenable l'insécurité juridique. Par ailleurs, la priorité donnée à la réinsertion compétitive dans l'environnement économique international, à la lutte contre l'inflation et à l'obtention de la confiance des investisseurs, relègue au second plan l'ouverture d'un vrai débat sur les politiques publiques¹¹, ou la nécessité d'une redistribution en forme plus équitable des bénéfices de la récupération économique. Il n'est donc guère étonnant qu'au cœur du « second cercle » les vieilles institutions étatiques, même lorsqu'elles ont réduit leur taille et gagné en efficacité, se maintiennent comme des entités peu transparentes et qui s'enracinent peu ou prou dans leur environnement social.

Rien de ceci n'interdit pourtant de maintenir un optimisme, certes circonspect, sur les possibilités d'une consolidation dans un futur non immédiat de la démocratie représentative en Amérique latine. Un de ses grands atouts, au-delà du maintien de processus électoraux périodiques et transparents et de l'accès à des sources d'information alternatives, est la vitalité de la périphérie sociale. En son sein selon de multiples procès de socialisation et modes d'association, se forment de nouvelles identités qui tournent le dos aux rigidités du passé, se confrontent opinions et interprétations dans une constellation de micro-espaces publics et peu à peu mais fermement se fait jour la reconnaissance progressive de la notion de

droits comme garantie d'orientations prévisibles face aux arbitraires du pouvoir politique. Cependant, si ne se produisaient pas à une échelle inédite, ce que pour le moment rien ne laisse vraiment présager, une rénovation de la politique, une transformation et une consolidation du système des partis, une altération d'un mode d'accumulation qui ne génère pas l'emploi et une réorientation de l'action gouvernementale pour prendre en compte les demandes de démocratisation et de justice sociale, il est à craindre qu'à moyen terme certains pays de la région n'aient à affronter une nouvelle phase d'instabilité politique : questionnement des effets et de la durabilité des récentes réformes économiques ou mise en échec des capacités de gouvernabilité de la démocratie politique. Comme l'écrit Jean Leca (1994 : 45), cité en exergue de ce texte : « Les 'vagues' de démocratisation sont plus traîtres que celles de la mer : elles se brisent plus facilement et leur ressac est encore plus fort et moins prévisible ».

NOTES

1 Leca, Jean (1994 : 44-45).

2 Le précurseur dans ce domaine fut Dankwart Rostow (1970), « Transitions to Democracy : Toward a Dynamic Model », *Comparative Politics*, 2-3 (avril), pp. 337-363.

3 « The attainment of a relatively stable mix of liberalization and democratization - what Robert Dahl has called « polyarchy »- may have the effect of freezing existing social and economic arrangements. » O'Donnell et Schmitter (1986 :13).

4 Schamis (1993) insiste sur le rôle pionnier qu'ont joué la Grande Bretagne tatcherienne et la dictature chilienne pour institutionnaliser l'économie de marché comme projet politique. Pur lui les politiques orientées à rompre le compromis keynésien n'aurait pas atteint une telle diffusion si ces deux expériences n'avaient pas été perçues comme des alternatives possibles.

5 Entre autres exemples, à Costa Rica la réforme économique ne se superpose pas avec la transition à la démocratie ni n'inclut une étape d'ajustement drastique des grandes fonctions étatiques.

6 Banco Mundial, *Informe sobre el desarrollo mundial 1991 : la tarea acuciante del desarrollo*, Washington, 1991.

7 Sur son influence en Amérique latine voir les textes de Lipietz et Leborgne (1990), Tironi et Lagos (1991) et Albuquerque (1990).

8 Mario dos Santos (*Informe comparativo del Proyecto RLA 90/o11, PNUD-UNESCO-CLACSO*, Version preliminar (Ms.), Buenos Aires, junio de 1994) définit la gouvernabilité comme « la capacité d'autoreproduction d'un système complexe, incluant dans cette autoreproduction la continuité du régime démocratique ». Dans le même sens pour Touraine les acteurs sociaux ne sont pas les agents du changement, sinon du fonctionnement des sociétés.

9 La référence est de Barrington Moore, citée par Mario Dos Santos, *Op.cit.*

10 Sur cette problématique : Revesz 1998.

11 L'exception à la règle est l'Uruguay où fut soumise au référendum (et refusée) la question de la privatisation des entreprises publiques.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBURQUEQUE, Francisco (1990), «La producción flexible y el nuevo modelo de acumulación capitalista central » in Gonzales de Olarte, Efraín, ed., *Nuevos rumbos para el desarrollo del Perú y América Latina*, Lima : IEP, pp. 97-113
- BOENINGER, Edgardo (1992), « Governance and Development : Issues and Constraints » in Summers, Lawrence et Shekhar Shak, ed., *Proceedings of the World Bank : Annual Conference on Development Economics 1991*, Washington : The World Bank, pp. 267- 287 (Supplement to The World Bank Economic Review and The World Bank Research Observer)
- BOYER, Roger et Jean-Pierre DURAND (1993), *L'après-fordisme*, Paris : Syros (Alternatives économiques, essais)
- BRESSER PEREIRA, Luiz Carlos (1991), « La crise de l'Amérique latine : « consensus » de Washington ou crise financière de l'État » in *Problèmes d'Amérique latine*, Paris, (1), pp. 81-98
- CALDERON, Fernando et Mario DOS SANTOS (1991), *Hacia un nuevo orden estatal en América Latina : veinte tesis sociopolíticas y un corolario*, Chile : FCE (Sociología)
- CARDOSO, Fernando (1992), «Desafíos de la socialdemocracia en América Latina » in *Leviatán*, Madrid, (48), pp. 63-82
- COMISION ECONOMICA PARA AMERICA LATINA Y EL CARIBE (1992), *Equidad y transformación productiva : un enfoque integrado*, Santiago de Chile : CEPAL.
- DEGREGORI, Carlos Iván et Carlos RIVERA (1994), *Perú 1980-1993 : Fuerzas armadas, subversión y democracia. Redefinición del papel militar en un contexto de violencia subversiva y colapso del régimen democrático*, Lima : IEP. (Documento de trabajo, 53)
- DORNBUSCH, Rudiger et Sebastián EDWARDS (1990), « La macroeconomía del populismo en la América Latina » in *Trimestre económico*, México, Vol. 57 (225), pp. 121-162
- DURUFLÉ, Gilles (1988), *L'ajustement structurel en Afrique*, Paris : Karthala.
- FRANCO, Carlos (1993), « Visión de la democracia y crisis del régimen » in *Nueva Sociedad*, Caracas, (128), pp. 50-61
- GONZALES DE OLARTE, Efraín et Lilian SAMAMÉ (1991), *El Pendulo Peruano : políticas económicas, gobernabilidad y subdesarrollo, 1963-1990*, Lima : IEP.
- GUIMARAES, (1988), « Desarrollo con equidad : ¿un nuevo cuento de hadas para los noventa? » in *Síntesis*, Madrid, (10), pp. 15- 68
- LAIDI, Zaki (1989), *Enquête sur la Banque mondiale*, Paris : Fayard.
- LECA, Jean (1994), « La démocratisation dans le monde arabe : incertitude, vulnérabilité et légitimité » in Salamé, Ghassan, dir., *Démocraties sans démocrates*, Paris : Fayard, pp. 35-93
- LECHNER, Norbert (1992), *Reflexión acerca del Estado democrático*, Santiago de Chile : Flacso. (Estudios políticos, 20)

- LIPIETZ, Alain et Danièle LEBORGNE, « Nueva tecnología, vínculos locales y políticas públicas en la industria mundial manufacturera de reexportación » in Albuquerque, Francisco ; Mattos, Carlos de et Ricardo Jordán, *Revolución tecnológica y reestructuración productiva : impactos y desafíos territoriales*, Buenos Aires : ILPES/ONU ; IEU/PUC, pp. 103-106. (Estudios políticos sociales)
- LOPEZ, Cecilia et Margarita RONDEROS (1994), *Reforma social con perspectiva de género : aportes para la discusión*, Bogotá : BID ; CEPAL ; UNIFEM, 1994 (Documento de trabajo : La mujer en las Américas : participación y desarrollo)
- MATOS MAR, José (1984), *Desborde popular y crisis del Estado : el nuevo rostro del Perú en la década de 1980*, Lima : IEP.
- O'DONNELL, Guillermo et Philippe C. SCHMITTER (1986), *Transitions from Authoritarian Rule : Tentative Conclusions about Uncertain Democracies*, Baltimore : The John Hopkins University Press.
- REVESZ, Bruno (1991), « Vingt ans après la réforme de la périphérie agraire : les impuissances de l'État péruvien » in *Revue Française de Science Politique*, Paris, Vol 41(6), pp. 808-831
- REVESZ, Bruno (1992), « Ciudadanos perifericos y demos dividido » in *Revista Andina*, Lima, (2), pp. 271-304
- REVESZ, Bruno (1994), « Estructura de representación en Perú » in Couffignal, Georges, comp., *Democracias posibles : el desafío latino-americano*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica. pp 69-90
- REVESZ, Bruno (1998), Avances y retrocesos de la descentralización territorial y política en Columbia, Bolivia y Perú » in *Agenda, Revista de Gobierno y Políticas Públicas*. - Bogota, (1), pp. 137-168
- SCHAMIS, Héctor (1993), « Economía política conservadora en América Latina y Europa occidental : los orígenes políticos de la privatización » in Muñoz, Oscar, ed., *Hacia el Estado regulador*, Santiago de Chile : Cieplan.
- TIRONI, Eugenio et Ricardo LAGOS (1991), « Actores sociales y ajuste estructural » in *Revista de la Cepal*, Santiago de Chile, (44), pp. 39-54
- TOMASSINI, Luciano (1993), *Estado, gobernabilidad y desarrollo*, Washington : BID. (Monografías, 9)
- TOMASSINI, Luciano (1994), « La Banque interaméricaine de développement et la modernisation de l'État » in Bradford Colin, dir, *Redéfinir l'État en Amérique latine*, Paris : OCDE, pp. 33-47
- WILLIAMSON, John (1990), « What Washington means by policy reform » in Williamson, John, org, *Latin American Adjustment*, Washington : Institute of International Economics.

RÉSUMÉ - RESUMEN - ABSTRACT

L'auteur de cet article brosse le portrait des différents acteurs de la réforme de l'État et analyse leur perception d'une transition démocratique et économique qu'ils peuvent tout à tour provoquer ou subir. Son exposé se fonde sur une analyse de la notion de "gouvernabilité" qui, dans un contexte particulièrement difficile, vise à améliorer l'efficacité et surtout la légitimité de l'action étatique. Il s'agit donc de redéfinir les relations entretenues par l'État avec la société dite civile, au moment où l'économique, plus que le politique, semble en Amérique latine donner un sens à l'action des gouvernements.

El autor de este artículo pinta el retrato de los agentes de la reforma del Estado y analiza la percepción que tienen de una transición democrática y económica que pudieron alternadamente provocar o experimentar. Su exposición se basa en un análisis del concepto de la "governabilidad" que, en un contexto determinado difícil, tiene como objetivo el mejoramiento de la eficiencia y sobretodo de la legitimidad de la acción del Estado. Así se trata definir de nuevo las relaciones mantenidas por el Estado con la dicha sociedad civil, en el momento cuando, en América latina, lo económico más aun que lo político parece dar un sentido a la acción de los gobiernos.

PRÉSIDENTIALISME PARLEMENTARISÉ, MULTIPARTISME MODÉRÉ ET TRANSFORMATION DE L'ÉTAT : LE CAS DE LA BOLIVIE

RENÉ ANTONIO MAYORGA*

La Bolivie a été traditionnellement considérée, en Amérique latine, comme l'exemple classique de l'instabilité politique et des coups d'État militaires. Certes, elle a connu de 1880 à 1930, et de 1952 à 1964, de longues périodes ininterrompues de gouvernements civils. Néanmoins, a prévalu une image négative qui a été accentuée par une violente transition démocratique : de 1978 à 1982, cinq années marquées par les troubles politiques, un désastre économique et la désintégration de l'État, deux gouvernements provisoires élus constitutionnellement ont été renversés par des coups d'État militaires et des gouvernements se sont rapidement succédés. Pendant cette période, la Bolivie a en effet connu cinq gouvernements militaires différents. C'est d'ailleurs à cette époque que le terme de « bolivianisation » est apparu comme synonyme de « décomposition socio-politique »¹.

Après l'expérience destructrice du premier gouvernement démocratique (gouvernement de l'Unité démocratique populaire, une coalition populiste de gauche conduite par Siles Zuazo), la Bolivie a connu un bouleversement économique et politique - véritable révolution silencieuse -, qui a posé les fondations d'un nouveau régime politique et d'une redéfinition de l'État. C'est ce changement qui a permis de réunir les conditions indispensables au renforcement de la stabilité et de la gouvernabilité politiques, ce qui paraissait irréalisable au sortir de la transition.

Dans l'espace latino-américain, l'expérience bolivienne peut s'avérer riche d'enseignements, au moins en ce qui concerne la résolution des problèmes rencontrés par les régimes présidentielistes (tels que le blocage des relations entre exécutif et législatif, l'immobilisme, l'existence de gouvernements ne disposant pas de la majorité parlementaire). Or, comme

*Traduction de Marie-Laure Basilien-Gainche

l'affirme Scott Mainwaring, la plupart des régimes présidentielistes d'Amérique latine craignent d'être affectés par l'instauration d'un système multipartite et d'une représentation proportionnelle. C'est pourquoi la difficile équation présidentialisme - multipartisme fragmenté - représentation proportionnelle a été une source permanente de conflits politiques, ce qui a restreint les possibilités d'une institutionnalisation démocratique².

Mais au vue des bouleversements qui ont radicalement modifié son système de partis, ses modes d'action politique et ses règles de compétition partisane, la Bolivie semble avoir trouvé le moyen d'échapper au danger de la « démocratie délégative » informelle, qui serait, selon Guillermo O'Donnell, le nouvel animal politique apparu dans différents pays latino-américains, comme le Pérou et l'Argentine³.

En Amérique latine, deux expériences de gouvernements de coalition se révèlent intéressantes : le « Frente Nacional » en Colombie de 1958 à 1974, et le « Pacto del Punto Fijo » au Venezuela de 1958 à 1964. À ces deux expériences s'est ajoutée, depuis 1989, celle des gouvernements chiliens, reposant sur des accords post-électorales entre les partis. Toutefois, le cas de la Bolivie s'avère pratiquement unique, dans la mesure où ce pays n'avait pas connu auparavant de politique assise sur des négociations entre les partis, de construction de coalition post-électorale, de pratique des mécanismes de consensus, d'élection des présidents par le congrès. Certes, le régime politique bolivien ne saurait constituer un modèle, applicable à d'autres pays. Néanmoins, l'instauration d'un nouveau système de gouvernement en Bolivie mérite tout de même d'être étudiée, en ce qu'elle apporte des enseignements importants sur la théorie et la pratique de la démocratie représentative en Amérique latine. Longtemps considérée comme un « cas désespéré », la Bolivie est désormais présentée comme un « cas modèle », puisqu'elle est le premier exemple de réussite d'une stratégie d'ajustement dans un environnement démocratique. Il n'en reste pas moins que la Bolivie n'est pas parvenue à attirer l'attention de l'analyse politique, et continue à être considérée comme une situation atypique. À quelques rares exceptions, elle a donc été amplement ignorée dans les études contemporaines sur la démocratie en Amérique latine⁴.

C'est pourquoi il convient de mettre en évidence les leçons apportées par la transformation de l'État bolivien sur le processus de consolidation démocratique, et plus particulièrement sur la gestion des problèmes institutionnels et des questions de gouvernabilité. La stabilité institutionnelle des gouvernements démocratiques a commencé à reposer sur une logique spécifique d'un point de vue qualitatif, une logique faite de négociations entre partis ainsi que de coalitions parlementaire et gouvernementale. Le fonctionnement du régime politique a commencé à devenir plus compatible avec une logique parlementaire qu'avec une logique présidentielle. Mais, comment ce modèle politique radicalement nouveau a-t-il pu surgir ? En fait, le bouleversement du régime politique bolivien, intervenu après une transition dramatique et conflictuelle, semble être le résultat d'un processus d'apprentissage de grande ampleur, la conséquence d'une dynamique de réformes institutionnelles qui ont permis aux mécanismes de la démocratie

consensuelle de se substituer aux modes traditionnels de la confrontation entre forces politiques antagonistes. Certes, une confrontation a eu lieu entre partis de gouvernement et partis d'opposition, au sujet des méthodes de prise de décisions, majoritaire ou consensuelle. Néanmoins, s'est dégagé un consensus général sur le fait que les réformes politiques majeures exigent une majorité des deux tiers au parlement, ce qui a entraîné de lourdes conséquences pour la transformation de l'État.

Premièrement, dans une Bolivie entreprenant un processus de consolidation démocratique, il est indispensable de maintenir sur le long terme la dynamique de réformation du régime politique et de l'État. Cette redéfinition du régime politique et de l'État repose sur une institutionnalisation certes difficile, et néanmoins stable, qui est liée de manière substantielle à deux phénomènes fondamentaux : d'une part, l'émergence d'un système politique nouveau de présidentialisme parlementarisé ; d'autre part, la réussite de la Nouvelle Politique Economique (NEP) lancée par le gouvernement de Paz Estenssoro (1985-1989).

En réalité, le pas décisif vers la transformation de l'État bolivien a été franchi avec cette NEP, dans la mesure où cette dernière a rendu possibles les réformes institutionnelles à venir, puisqu'il exigeait la stabilité des règles économiques et une sécurité juridique. Par conséquent, la mise en œuvre de la stratégie d'ajustement structurel, tendant à l'instauration d'une économie de marché dépendait étroitement des réformes politiques, et influait notablement sur ces réformes politiques. Ainsi, de différentes façons, les stratégies économiques et les dynamiques politiques se sont renforcées mutuellement. C'était une double logique qui était à l'œuvre, sans pour autant qu'une corrélation directe existât entre ajustement structurel et réformes politiques. Celles-ci n'apparaissent pas seulement comme la conséquence de la dérégulation, de la privatisation, de l'impact croissant de l'économie de marché : elles constituent également les préalables politiques nécessaires à l'application de la NEP.

Deuxièmement, nous tenterons d'analyser la transformation du multipartisme bolivien et des pratiques politiques. Étonnamment, cette transformation s'est déroulée à l'intérieur d'un cadre constitutionnel inchangé, ce qui a eu une influence décisive sur la redéfinition du régime politique. Le passage progressif d'un multipartisme fragmenté et polarisé à un multipartisme modéré a influé sur le modelage d'un nouveau système de gouvernement, celui-ci jouant de son côté sur la modification des caractères du multipartisme.

Troisièmement, nous concentrerons notre attention sur les réformes politiques fondamentales, c'est-à-dire les réformes du système électoral, les modifications de la Constitution suite aux accords intervenus en 1991 et 1992, les politiques tendant à accroître la participation populaire. Toutes ces réformes ont eu, ont toujours, et auront encore un impact majeur sur la redéfinition de l'État. Enfin, nous nous intéresserons à quelques problèmes cruciaux que doivent affronter le régime politique et la réforme constitutionnelle, et qui pourraient altérer la continuité du processus de transformation de l'État.

Mais interrogeons-nous d'abord sur la signification de ces réformes pour la consolidation démocratique. L'hypothèse soutenue ici consiste à dire que la seconde transition est la conséquence de multiples facteurs en interaction :

- 1 - la reconnaissance du rôle stratégique des partis politiques, comme instances de représentation et de canalisation des intérêts sociaux ;
- 2 - la réussite de la stratégie d'ajustement structurel, permettant de stopper l'hyperinflation et d'établir une stabilité économique assise sur des taux de croissance élevés ;
- 3 - l'instauration d'une compétition partisane régulée de manière cohérente et transparente, au moyen d'une réforme du système électoral et d'un changement des modalités de l'action politique ;
- 4 - l'émergence d'un « triple consensus » à la fois procédural, normatif et substantiel, portant sur les procédures et les règles du jeu démocratiques, sur les méthodes de renforcement du régime démocratique et de modernisation de l'État, et sur les orientations fondamentales des politiques économiques ;
- 5 - la reconnaissance du Congrès comme source essentielle de légitimité, en acceptant l'élection des présidents par le parlement, et par conséquent par les élites et les partis politiques ;
- 6 - l'admission des partis politiques comme des organisations nécessaires au fonctionnement de la démocratie, dans les secteurs pertinents de la société bolivienne ;
- 7 - l'alternance au pouvoir, grâce aux processus électoraux, comme cela est arrivé suite aux élections de 1985, 1989, et 1993 ;
- 8 - l'absence de forces politiques opposées au système politique lui-même ;
- 9 - le contrôle des militaires par les institutions démocratiques, et leur subordination au pouvoir civil ; et enfin
- 10 - la poursuite des réformes du régime politique et de l'État⁵.

Avant d'aborder les caractéristiques essentielles et l'impact de ces réformes institutionnelles, qu'il soit permis de rappeler brièvement les traits fondamentaux de la transition bolivienne, pour évaluer la portée de la redéfinition de l'État et du procès de consolidation. La transition démocratique en Bolivie a été l'une des plus violentes et des plus saccadées du continent, en raison du degré élevé de polarisation des forces politiques combattant pour la démocratisation (surtout les mouvements syndicaux et régionalistes), et de la confrontation de ces forces avec les mouvements antidémocratiques (les forces armées, certains partis politiques, certains secteurs économiques). Il s'est agi d'une transition par rupture, suite à un affaiblissement et une délégitimation des forces armées (et notamment des groupes réactionnaires existant en leur sein), qui se sont affirmés au cours de la dictature corrompue du Général Garcia Meza, condamné à trente ans de prison ferme.

Ces conflits intervenus au cours de la transition ont suscité deux genres principaux de désaccords⁶. Tout d'abord, un désaccord normatif entre les forces politiques et sociales, portant sur le type de démocratie à construire ou

reconstruire. Conscients de leur rôle historique dans la révolution nationale de 1952 qui s'est traduit par leur participation au gouvernement du MNR, les syndicats ont combattu en faveur d'une transition vers une démocratie socialiste plus exactement, vers un système corporatiste garantissant l'exercice par les directions syndicales d'un contrôle sur le gouvernement, l'appareil d'État, et les entreprises publiques. Quant aux partis politiques (notamment le MNR et le MNRI, et particulièrement l'ADN) et aux associations patronales, ils ont opté pour le développement d'une démocratie représentative et d'une économie de marché, suite à l'effondrement d'une économie étatisée. Ensuite, un désaccord fondamental sur la légitimité de la représentation démocratique, sur les règles du jeu entre partis, syndicats, mouvements régionalistes, et sur la nature des acteurs politiques légitimes au sein du processus de démocratisation.

C'est essentiellement après la traumatisante expérience collective du chaos économique et politique que ces conflits ont pu être résolus. En effet, le pays, l'État et l'économie se sont trouvés au bord de l'effondrement, suite aux politiques populistes incohérentes menées par le gouvernement faible de l'UDP, et suite aux conflits destructeurs existant entre ce gouvernement et les partis d'opposition, les syndicats, les associations patronales. Un réel processus de désintégration s'est enclenché, suscitant un énorme déficit fiscal, une hyperinflation catastrophique (la plus grave inflation de l'histoire de l'Amérique latine avec un taux de 25 000% entre janvier et août 1985), un effritement économique des entreprises nationales (surtout la Combicol), et une fragmentation des forces politiques.

Ainsi, entre 1984 et 1985, la Bolivie a véritablement touché le fond⁷. Après la défaite historique de la COB, les élites et les partis politiques ont non seulement repris l'initiative, mais ont aussi engagé une dynamique qui devait changer profondément les cadres de la vie politique en Bolivie. Par conséquent, la consolidation démocratique et l'émergence du présidentielisme parlementarisé sont intimement liés à l'émergence des processus politiques innovants, qui se sont développés à la faveur de la décomposition de l'appareil d'État et de l'échec des politiques populistes du capitalisme d'État. Ces phénomènes n'étaient guère évidents ni pour les Boliviens, ni pour les observateurs et analystes étrangers, ni pour les experts compétents sur la Bolivie, dans la mesure où les premières tentatives de démocratisation effectuées entre 1978 et 1982 avaient échoué⁸.

Pourtant, une rupture s'est produite avec la tradition politique. Autrement dit, une dynamique d'apprentissage positif et de construction institutionnelle a eu lieu, qui a provoqué l'apparition d'un nouveau cadre politique, fait de négociations et de compromis entre élites et partis⁹. Pour mettre un terme à l'extrême faiblesse du gouvernement de Siles Zuazo, des élections ont été menées à bien en mai 1985. Un changement est alors intervenu, avec l'accession au pouvoir d'un gouvernement, assis sur une majorité de coalition. En effet, c'est en octobre 1985 qu'a été conclu le Pacte pour la Démocratie, entre le gouvernement de Paz Estenssoro, et le parti d'opposition ADN dirigé par l'ex-général Hugo Banzer Suarez. Une leçon avait donc été

tirée de l'expérience de la division politique : l'autorité exécutive devait être confortée par une majorité parlementaire. Un autre enseignement d'importance s'est également affirmé : la conscience grandissante de la nécessité d'un renforcement institutionnel de la démocratie représentative, au moyen de l'établissement d'une forte structure constitutionnelle, et au moyen de l'intégration dans les procédures électorales des implications de l'article 90 de la Constitution.

Ces deux leçons sous-tendent le profond changement du système économique, du système de partis, du système de gouvernement profond changement qui a fait pénétrer l'histoire économique et politique bolivienne dans une nouvelle ère.

LA NEP, PIERRE D'ANGLE DE LA REDÉFINITION DE L'ÉTAT

Lancée dès son arrivée au pouvoir en août 1985 par le gouvernement du président Paz Estenssoro, la NEP (nouvelle politique économique) a été l'un des facteurs primordiaux de la transformation de l'État. Si la NEP a eu pour principal objectif la fondation d'une économie de marché, il n'en demeure pas moins que sa formulation et son application n'ont pas suivi une logique purement économique. Bien au contraire, puisque deux éléments politiques ont été décisifs : le consensus croissant autour de politiques économiques libérales, et la formation d'une coalition parlementaire par les deux partis les plus importants (MNR et ADN). La crise économique des années 1980, la crise la plus grave depuis celle des années 1930, a paralysé les capacités d'action de l'État ; elle a dévoilé l'inefficacité des politiques économiques reposant sur une redistribution populiste, un protectionnisme radical et un interventionnisme étatique grandissant. Or, le processus de redémocratisation, qui a débuté au moment où la crise économique s'accroissait, n'a pu ni restaurer la capacité de gouvernement de l'État, ni arrêter la montée des conflits sociaux. Ainsi, la banqueroute économique de l'État et le manque de stabilité politique ont entravé les mécanismes de prise de décision en matière économique et ont aggravé la fragilité du premier gouvernement démocratique conduit par l'UDP (1982-1985). De telles conditions ont été déterminantes, comme dans d'autres pays latino-américains, pour l'instauration de politiques économiques efficaces. Le défi majeur que les régimes démocratiques doivent affronter pour pouvoir continuer touche à la construction d'un cadre de gouvernabilité démocratique, de nature à garantir, par exemple, l'existence d'un gouvernement institutionnel capable de gérer efficacement une crise économique.

L'aggravation de la crise économique et l'effondrement de l'interventionnisme étatique ont été accélérés par l'échec des premières tentatives de restauration de la croissance et de la stabilité économiques, tentatives du gouvernement de l'UDP ayant redonné vie au populisme (similitude avec le Plan austral en Argentine). C'est d'ailleurs cet échec qui a contraint le gouvernement de Paz Estenssoro à mettre en œuvre les politiques d'ajustement structurel recommandées par le FMI et la Banque mondiale. Ce

brusque changement des politiques économiques, dont nous avons été témoins au cours de la dernière décennie, peut apparaître comme le résultat conjoint des contraintes internes découlant de la crise économique et politique, et des pressions externes exercées par les organisations internationales. En fait, une large convergence d'idées s'est alors manifestée sur les méthodes politiques à suivre, entre les gouvernements latino-américains et les organisations internationales. Il s'agissait essentiellement d'un accord sur la nécessité d'une politique macro-économique orientée vers la stabilisation, sur la stratégie d'une croissance tirée par les exportations, sur le besoin de privatisation des entreprises publiques, et sur l'impératif de la dérégulation de l'économie (consensus de Washington)¹⁰.

La NEP a causé une rupture radicale avec le modèle étatiste de développement, et elle a été la première stratégie d'ajustement structurel à être mise en œuvre dans un contexte démocratique. Parmi les régimes redémocratisés d'Amérique latine, la Bolivie a été un précurseur, puisqu'elle a mené une réforme économique de grande ampleur dès 1985, réforme novatrice par rapport aux politiques suivies par l'État depuis la révolution de 1952. L'objectif primordial de cette réforme consistait à entreprendre un programme choc de stabilisation économique, de nature à stopper l'hyperinflation de manière radicale. Toutefois, cet objectif économique ambitieux a été motivé par le besoin de modifier le rôle politique de l'État. Par conséquent, la NEP a énoncé un projet libéral de réordonnement de l'économie, et s'est orientée vers une transformation des relations État-Société, dans la mesure où elle a mis un terme aux politiques interventionnistes¹¹.

Sur le plan économique, la NEP a développé trois types de mesures fondamentales :

- 1) la libéralisation du marché par l'abolition du contrôle des prix ;
- 2) l'ouverture de l'économie nationale au commerce et aux investissements étrangers ;
- 3) la libéralisation du marché du travail¹².

C'est dans une telle perspective que la NEP a introduit, avec succès, les mesures d'ajustement structurel :

- réduction des déficits fiscaux et des dépenses publiques sur le court terme ;
- politique monétaire restrictive pour contenir l'inflation ;
- fixation des taux d'intérêts réels et des taux de change appropriés ;
- gel des salaires dans le secteur public ;
- croissance économique tirée par les exportations ;
- libéralisation du commerce extérieur, associée à une limitation des importations ;
- établissement de restrictions avec des droits de douane de 10% ;
- révision du système fiscal ;
- dérégulation avec abolition des mécanismes de contrôle sur le financement et sur les activités des entreprises privées ;

- restructuration du système bancaire ;
- réforme du secteur des entreprises publiques ;
- stratégies de transformation des entreprises privées en forces capables de dynamiser le développement économique.

Il n'est pas inutile de signaler que cette politique économique n'a pas envisagé de privatiser les entreprises publiques, ni globalement, ni même partiellement. Sur ce point, la NEP ne saurait être considérée comme une politique néo-libérale. En effet, les entreprises dites stratégiques sont demeurées la propriété de l'État (mines, pétrole, communication...). Par conséquent, la NEP a adopté une orientation politique consistant à réduire l'interventionnisme de l'État, à restreindre sa capacité de gestion des entreprises stratégiques, et à redéfinir son contrôle sur les politiques économiques¹³. Le trait fondamental de la NEP se résume dans l'établissement d'un État plus efficace et plus modeste, encore que son rôle d'entrepreneur public n'ait pas été supprimé.

Quelles ont été les implications de ces profonds changements de politique économique ? Quelles questions majeures ces transformations ont-elles soulevé au sujet du rôle de l'État ? La conséquence la plus importante a été l'instauration d'une nouvelle approche des fonctions de l'État, étant entendu que celui-ci était devenu un obstacle à la résolution des problèmes économiques. Aussi ont été modifiés non seulement le domaine des actions de l'État, mais encore les formes de l'intervention de l'État dans l'économie. Dès lors, les politiques publiques se sont contentées de rechercher l'équilibre macro-économique et d'établir les règles du jeu de l'économie de marché. Par ailleurs, dans ce contexte de modernisation libérale, la limitation de l'interventionnisme traditionnel de l'État a soulevé des questions fondamentales portant sur les mécanismes de prise de décisions en matière économique. En effet, en reconnaissant le rôle essentiel du marché, l'État a suscité une modification substantielle des modalités de son intervention. L'optique primordiale des politiques étatiques consistait non plus à substituer aux fonctions remplies par le marché une hypothétique rationalité de l'État, mais désormais à compenser les dysfonctionnements du marché en gérant ses effets négatifs, tant économiques que sociaux.

La « Stratégie de développement économique et sociale 1989-2000 », qui a été dessinée par le gouvernement de Paz Estenssoro, et qui a été maintenue par le gouvernement de Paz Zamora dans ses principaux aspects, a préservé les capacités majeures de planification de l'État, c'est-à-dire les possibilités d'investissement public dans les secteurs économiques stratégiques, et dans les domaines sociaux fondamentaux comme la santé et l'éducation. Cette « stratégie » a reconnu le rôle politique majeur des accords passés par le gouvernement avec les patrons et les syndicats, ce qui n'a pas pour autant permis de dissoudre l'opposition des mouvements syndicaux à l'égard de la NEP. Enfin, d'un point de vue idéologique, la NEP a considéré l'État dans son rôle économique moteur non comme un concurrent du marché, mais comme un soutien à la réalisation des activités économiques définies par les choix des entrepreneurs privés.

Selon la NEP, la fonctionnalité économique du marché n'implique pas la suppression de l'intervention de l'État, mais suppose l'élaboration de mécanismes d'intervention adaptés à la libéralisation de l'économie. L'expérience des politiques d'ajustement jusqu'à présent mises en œuvre a, en effet, révélé la nécessité d'un renforcement de l'intervention de l'État, au moyen d'une concentration de l'action étatique sur des matières particulières (comme les politiques sociales), au prix d'une restriction du nombre des champs d'action étatique. C'est ainsi que les politiques gouvernementales ont attribué à l'État un rôle certes limité, mais néanmoins majeur, dans la détermination du rythme du développement économique, devant conduire à l'application de plans de privatisation des entreprises publiques. Or, les politiques de privatisation sont considérées comme une des dimensions les plus importantes de la modernisation des relations État-marché. Bien évidemment, les mécanismes du marché octroient au secteur privé une position névralgique dans les processus de privatisation. Cependant, en Bolivie, comme au Mexique ou au Brésil, une alternative s'est présentée concernant la conception des relations État-marché et concernant les stratégies de privatisation :

- d'un côté, le « néo-laissez-faire » ou modèle de privatisation totale. Le schéma de référence est celui d'un « marché pur », avec lequel seul un « État minimal » est compatible. Le Pérou de Fujimori et l'Argentine de Menem ont suivi cette voie.
- de l'autre, la réduction limitée du secteur public, à l'intérieur d'une structure d'économie mixte. Si l'État continue d'être un entrepreneur public, il n'en reste pas moins que ses activités économiques sont limitées aux domaines dits stratégiques. Le Mexique, le Venezuela, le Brésil et la Bolivie ont opté pour ce modèle.

Suite à l'alternative ainsi ouverte lors de la mise en œuvre de la NEP par le gouvernement bolivien, un important désaccord s'est manifesté à propos des politiques de privatisation. En effet, les associations patronales ont milité en vue d'une privatisation générale, de manière constante¹⁴. En raison de ce désaccord, qui a divisé depuis 1985 les acteurs du régime démocratique, l'État a continué à gérer les principales compagnies publiques, tout en concentrant son action sur ses fonctions de régulation et de législation. Certes, le gouvernement de Paz Zamora (1989-1993) a fait passer une loi de privatisation étendue ; mais il a manqué de la volonté politique nécessaire pour la mettre en application. Le gouvernement de Sanchez de Lozada, quant à lui, a décidé, à l'inverse des autres pays d'Amérique latine, de mener à bien un plan de privatisation hétérodoxe, reposant sur la capitalisation de six compagnies stratégiques. En vertu de ce plan, le gouvernement ne vendra pas ces entreprises à des investisseurs privés, comme cela est le cas dans le cadre des privatisations orthodoxes. En effet, l'État opérera un transfert vers les investisseurs institutionnels à la fois des actions (à hauteur de 50%) et de la gestion des entreprises considérées. Quant aux 50% d'actions restantes, elles seront allouées à 3,2 millions de Boliviens de plus de vingt et un ans. Gérées par des fonds de pension elles seront mises à la disposition de leurs détenteurs lors de leur départ en retraite.

RÉFORMES INSTITUTIONNELLES ET PRÉSIDENTIALISME PARLEMENTARISÉ

Comme nous l'avons vu, la politique de réforme de l'économie et le processus de transformation de l'État se sont déroulés dans un contexte politique, caractérisé par les éléments suivants :

- le développement d'un multipartisme modéré par des majorités relatives, et ce en dépit d'un système électoral et d'une représentation proportionnelle qui alimentent les fragmentations ;
- l'établissement d'un présidentielisme parlementarisé, phénomène inattendu dans la mesure où les leaders politiques n'avaient pas saisi les implications de l'article 90 de la Constitution.

Il est important de souligner que, en l'absence de ces changements, qui ont entraîné des modifications remarquables du rôle de l'État, la NEP n'aurait pu avoir lieu. Ainsi, les évolutions politiques ont soutenu les réformes économiques, qui ont, à leur tour, suscité de nouvelles transformations politiques et institutionnelles.

La question que nous avons maintenant à traiter est la suivante : comment le présidentielisme parlementarisé a-t-il pu se développer¹⁵ ? Il convient d'admettre que le développement de ce régime politique a supposé non seulement l'existence préalable d'une organisation institutionnelle particulière, mais aussi l'avènement de changements imprévus. En ce sens, l'article 90 de la constitution, disposition dont les origines remontent à la Constitution de 1851, a joué un rôle crucial. Cette mesure a été appliquée une fois au XIX^e siècle, et deux fois dans les années 1940. L'article 90 de la Constitution dispose que :

« Si aucun des candidats à la présidence ou à la vice-présidence n'obtient la majorité absolue des votes, le Congrès retiendra les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix pour l'une ou l'autre des fonctions, et procédera alors à l'élection. Si aucun des candidats retenus n'obtient la majorité des suffrages des représentants lors du premier tour des élections, on retiendra les deux candidats ayant rassemblé le plus de voix, et on procédera à des votes successifs au cours d'une même session publique, jusqu'à ce l'un d'eux obtienne la majorité absolue des suffrages. Le président ainsi élu aura un mandat de quatre ans, non renouvelable pendant les quatre années suivant la fin de son mandat. »

Au cours du processus de redémocratisation débuté en 1978, comme jamais auparavant dans l'histoire politique du pays, cet article a été fréquemment appliqué. Deux phénomènes interdépendants ont joué en ce sens : d'une part, aucun des processus électoraux depuis 1979 n'a donné de majorités absolues dès le premier tour ; d'autre part, ces résultats électoraux ont été déterminés par les caractères fondamentaux du multipartisme bolivien, « heureusement » incapable de permettre l'affirmation d'un parti unique hégémonique, et d'engendrer des majorités absolues.

En conséquence de quoi, tous les présidents, depuis 1979, ont été élus par le Congrès. Toutefois, des divergences essentielles différencient toutes les

élections menées depuis lors. Le Congrès a élu, en octobre 1982, Hernan Siles Zuazo, le candidat qui se trouvait en première position à l'issue du vote populaire (38%) ; or, de fortes confrontations politiques opposaient la gauche populiste (avec des partis comme l'UDP) et le centre droit (avec des partis comme le MNR et l'ADN), qui rendaient impossible toute négociation et tout compromis entre les principaux partis politiques ; l'élection de Siles Zuazo a donc donné naissance à un gouvernement ne disposant pas du soutien d'une majorité parlementaire de coalition. En revanche, les élections présidentielles de Paz Estenssoro, de Paz Zamora, et de Sanchez de Lozada, se sont accompagnées d'accords politiques qui ont scellé la formation de coalitions parlementaires et gouvernementales, et qui ont assuré au gouvernement le soutien d'une majorité parlementaire de coalition. Une rupture historique majeure a été consommée de ce fait, et du fait que le Congrès a pu élire le candidat se trouvant, à l'issue du vote populaire, en deuxième (Paz Estenssoro en 1985 avec 26,8% des voix), voire en troisième position (Paz Zamora en 1989 avec 19,8% des voix).

Certes, l'article 90 de la Constitution ne prescrit pas la conclusion d'accords politiques en vue de la formation du gouvernement. Néanmoins, il accorde au Congrès le pouvoir d'élire les présidents, et par là même reconnaît aux partis politiques un large pouvoir de négociation en vue de la formation de coalitions. C'est ainsi que l'application de l'article 90 a eu pour effet inattendu l'émergence d'un présidentielisme parlementarisé. Si Paz Estenssoro a été élu président par la majorité des membres du parlement alors même qu'il occupait la seconde place à l'issue des suffrages populaires, c'est parce que les partis politiques (MNR, MIR, petits groupements de gauche) désiraient que le président élu fût une des figures majeures de la révolution nationale. Il est certain que les partis de gauche et de centre gauche, qui ont permis à Paz Estenssoro d'être élu, cherchaient également à empêcher le premier candidat en lice, Banzer, d'être élu ; en effet, ils ne voulaient pas octroyer une légitimité démocratique à un ancien dictateur militaire ; mais, de toute manière, Banzer n'aurait pu s'assurer d'une majorité politique lui permettant de gouverner efficacement le pays. En fait, l'objectif principal n'était pas de conforter le pouvoir constitutionnel reconnu au Congrès d'élire le président de la république, en outrepassant la « volonté du peuple » exprimée dans la majorité relative obtenue par Banzer.

Cependant, ce mécanisme a été accepté, non seulement par la société mais aussi par les politiciens, suite à un parcours lent et difficile. Les partis d'opposition (comme l'*Acuerdo Político* après l'élection présidentielle de Paz Zamora) rejetaient cette méthode d'élection parlementaire des présidents ; le MNR et l'AP ont tenté de détourner l'article 90 de la Constitution, en essayant de démontrer que ce mécanisme supposait le respect des résultats du vote populaire, et ne permettait pas d'opérer une nouvelle compétition électorale. Mais, en réalité, par une sorte d'ironie de l'histoire, le présidentielisme parlementarisé s'est établi sans aucun changement constitutionnel préalable.

À l'inverse de ce qui a pu se produire lors d'autres transitions démocratiques (comme au Pérou ou en Équateur), la transition bolivienne

s'est en définitive attachée à rétablir une application intégrale de la Constitution de 1967, Constitution qui avait été rédigée par une Assemblée constituante réunie par le gouvernement militaire du Général Barrientos. Cette Constitution n'était pas réellement nouvelle : elle s'inscrivait dans la continuité de l'histoire constitutionnelle du pays, en prenant racine dans les Constitutions de 1851, 1938 et 1961 (cette dernière ayant entériné le rôle fondamental de l'État dans l'économie et dans la société). Paradoxalement, la Constitution de 1967, particulièrement en son article 90 qui reprend une disposition ancienne, semble avoir offert une structure institutionnelle valable, instaurant un mécanisme raisonnable pour les élections présidentielles.

Au début du processus de transition, les élites politiques ne se sont guère inquiétées des principes constitutionnels dits formels. Mais une fois le trouble des années 1978-1982 passé, et la transition réussie, on a commencé à prendre conscience des avantages et des inconvénients du cadre constitutionnel existant. Le processus de transition démocratique en Bolivie a débuté à l'intérieur d'un héritage constitutionnel qui n'a pas été modifié par les acteurs politiques. Et c'est au cours du premier gouvernement démocratique conduit par Siles Zuazo que la Constitution et les pratiques politiques en vigueur se sont trouvées mises en cause.

Le changement institutionnel fondamental, qui a permis le processus de consolidation démocratique, a essentiellement consisté dans l'émergence de nouvelles formes de pratiques politiques, qui étaient dans une grande mesure en harmonie avec les principales dispositions constitutionnelles, et notamment avec l'article 90. Le contexte démocratique et le texte constitutionnel sont alors entrés en interaction, de telle sorte que les dispositions clés de la constitution, concernant la formation des gouvernements successifs, sont devenues des règles effectives du jeu démocratique.

Présidentialisme parlementarisé : un système hybride combinant les caractères du présidentielisme et du parlementarisme

Le changement majeur qui a affecté le régime politique bolivien, a consisté dans le passage d'un système présidentieliste assorti de gouvernements ne disposant pas du soutien d'une majorité (cas des « gouvernements minoritaires »), vers un système présidentieliste parlementarisé assorti de gouvernements disposant d'une majorité parlementaire et gouvernementale de coalition (cas des « gouvernements majoritaires »). Qu'est-ce que le présidentielisme parlementarisé ? Un enfant métis, une semence hybride combinant caractères du parlementarisme et caractères du présidentielisme.

Voici les caractéristiques du régime parlementaire :

- le Congrès élit le président ;
- les gouvernements reposent sur des coalitions parlementaires formées suite à des accords entre divers partis politiques, ce qui garantit une compatibilité entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif ;

- les mécanismes consensuels sont prédominants dans le processus de construction des coalitions et dans le mode de prise de décision du Congrès ;
 - les pouvoirs reconnus au Congrès sont importants (législation, approbation du budget, censure des membres du gouvernement, nomination à certaines fonctions étatiques ...)
 - les pouvoirs du président sont limités en matière législative (détention d'un droit de veto pouvant être surpassé par une majorité qualifiée au Congrès, déclaration de l'état de siège demandant cependant une autorisation du Congrès) ;
 - les pouvoirs du président sont restreints, de surcroît, du fait des accords conclus lors de la formation de la coalition (négociations supposant l'attribution des postes relatifs à certains ministères et à certaines fonctions).
- Voici maintenant les caractéristiques du régime présidentiel :
- le président et le cabinet ne sont pas dépendants de la confiance du parlement, si bien que le président est constitutionnellement obligé de rester dans ses fonctions jusqu'au terme de son mandat, même en cas de grave crise gouvernementale ;
 - le président dispose d'un mandat d'une durée prédéterminée ;
 - le président est investi du pouvoir de nommer les membres du gouvernement sans approbation du parlement, bien que la logique de coalition limite l'étendue des pouvoirs reconnus au président, et que le Congrès détienne le pouvoir de contrôler les actions de l'exécutif.

En résumé, en Bolivie, le régime politique est présidentieliste, dans la mesure où le président dispose d'un mandat fixe, indépendamment de l'obtention ou non de la confiance parlementaire. Cependant, de par ses origines et de par sa logique, le régime est parlementaire dans la mesure où le président est élu par le Congrès sur la base d'accords post-électorales conclus entre les partis, accords qui assurent au gouvernement, à la fois le soutien d'une majorité parlementaire et la compatibilité du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif¹⁶. Les diverses coalitions parlementaires et gouvernementales construites, qui constituaient une condition *sine qua non* de l'effectivité des stratégies d'ajustement structurel, ont ainsi permis de garantir, même dans les circonstances de crise, la continuité des réformes de modernisation des systèmes politique et économique.

En outre, le régime politique bolivien fonctionne de manière parlementaire : la dynamique du multipartisme repose sur la nature des coalitions formées, qui dépend des comportements internes aux divers partis intéressés. C'est pourquoi le régime politique bolivien n'est pas à l'abri de redevenir un régime présidentieliste fort. Tel est le cas quand le président voit ses pouvoirs confortés du fait de la position de force détenue par son propre parti au sein de la coalition, il détient alors le contrôle de la majorité parlementaire quand, d'une part, les partis de majorité de coalition se soumettent à l'autorité du président, et d'autre part quand les partis de l'opposition se révèlent faibles (cas du gouvernement de Sanchez de Lozada). Par conséquent, le présidentielisme parlementarisé doit constamment relever le défi de faire du processus de décision collégiale un mécanisme stable de gouvernement.

Toutefois, ce système mixte ne saurait être qualifié d'alternatif. Certes, Scott Mainwaring affirme que « le système bolivien n'est pas réellement présidentiel, mais plutôt alternatif ; il est présidentiel lorsque l'un des candidats à la présidence obtient la majorité absolue des suffrages à l'issue du vote populaire ; il est hybride lorsque ce n'est pas le cas, et cela est fréquent »¹⁷. Evidemment, le régime politique bolivien peut être considéré comme alternatif, si nous nous appuyons sur la seule disposition formelle de l'article 90 de la constitution, qui organise l'élection populaire du président à la majorité absolue des suffrages. Mais, il ne peut être considéré comme tel, si nous nous intéressons aux traits principaux du régime depuis le début en 1979 de la démocratisation, c'est-à-dire l'absence de partis détenant un statut majoritaire et l'existence de majorités relatives au sortir des urnes.

Nature et formation des coalitions politiques en Bolivie

Le double jeu : telle est la caractéristique essentielle des coalitions en Bolivie¹⁸. D'une part, les partis participant aux élections s'efforcent de maximiser le nombre de voix qu'ils rassemblent, en vue d'accroître leurs capacités de négociation lors du processus post-électoral de formation de la coalition majoritaire. D'autre part, les partis au sortir des élections ont pour stratégie de base de participer au processus de formation de la coalition majoritaire, en vue d'avoir accès au gouvernement.

La construction des coalitions parlementaire et gouvernementale est le fruit de l'action de multiples acteurs politiques :

- le gouvernement de Paz Estenssoro (1985-1989) était composé des membres d'un seul parti, et était soutenu par une coalition parlementaire associant l'ADN au parti du gouvernement ; cette coalition parlementaire, qui a été dénommée « Pacte pour la démocratie », contrôlait les deux tiers du Congrès (119 des 157 sièges).
- le gouvernement de Paz Zamora (1989-1993) reposait sur une double coalition parlementaire et gouvernementale regroupant deux partis, le MNR et l'ADN ; cette coalition, appelée *Acuerdo Patriótico*, avait instauré une parité dans l'attribution des postes étatiques et une alternance dans l'exercice du pouvoir, ce qui la faisait de ressembler fortement au Pacte du *Frente Nacional* en Colombie ; cette coalition rassemblait une majorité absolue des membres du Congrès (94 des 157 sièges).
- le gouvernement de Sanchez de Lozada (1993-1997) était assis sur une coalition parlementaire et gouvernementale réunissant trois partis politiques, le MNR, l'ADN et l'UCS ; cette coalition a bénéficié d'une majorité absolue au parlement avec 97 des 157 sièges, jusqu'à ce que le MNR se soit retiré du gouvernement en septembre 1994 ; la coalition a donc été remaniée. et a de nouveau disposé d'une majorité absolue grâce à l'incorporation de sept parlementaires relevant d'un groupe dissident de l'UCS¹⁹.

Étant donné l'évolution du système multipartite et des résultats électoraux, le mode prédominant de formation des coalitions correspond à la construction simultanée d'une coalition parlementaire et d'une coalition gouvernementale, de nature à conforter la stabilité du pouvoir exécutif, et à garantir la compatibilité du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif.

Passage d'un multipartisme fragmenté à un multipartisme modéré

Le changement qui a permis l'établissement d'un multipartisme modéré pour la première fois dans l'histoire de la Bolivie doit être resitué dans son contexte. Celui-ci se caractérise par trois éléments fondamentaux : l'effondrement de la gauche traditionnelle, des partis populistes et des mouvements ouvriers ; la modification des références politiques de la société bolivienne ; enfin, la crise de l'interventionnisme étatique générant l'application des stratégies d'ajustement structurel qui tendent à organiser une réelle économie de marché.

Le multipartisme modéré se révèle être la pièce maîtresse du présidentielisme parlementarisé, et le moteur essentiel de la transformation de l'État. En effet, ce système ne constitue ni un obstacle sérieux à la formation des gouvernements, ni un facteur de rupture de la stabilité politique.

Cette transformation du multipartisme bolivien a joué sur deux tableaux : d'une part, le tableau de la compétition électorale entre les partis, qui adoptent désormais des stratégies consensuelles orientées vers la négociation et le compromis ; d'autre part, le tableau de l'efficacité gouvernementale, qui repose désormais sur la formation de coalitions assurant au gouvernement le soutien d'une majorité. Ainsi, cette transformation s'est opérée à la faveur du passage de la confrontation à la négociation entre les partis politiques. C'est alors que s'est établie une interaction, entre le nouveau cadre offert par un multipartisme désormais modéré, et le nouveau système politique instauré par le présidentielisme parlementarisé. Alors que le contexte institutionnel a permis l'ouverture de l'espace politique à l'élection parlementaire des présidents et à la formation de coalitions post-électorales, le multipartisme modéré a permis à l'échiquier politique de se repositionner au centre et de limiter les phénomènes de fragmentation.

L'affirmation du multipartisme modéré exige quelques changements majeurs :

- la réduction du nombre des partis politiques (71 en 1979, contre 16 enregistrés en 1993 par la Cour électorale) et la diminution du nombre des factions à l'intérieur de chaque parti. Cependant, tout au long du processus de démocratisation, des partis et des factions politiques n'ont cessé d'apparaître et de disparaître (parmi les nouveaux mouvements, les plus importants sont l'ADN, le Condepa, le MBL, l'UCS) ;
- la réduction du nombre des partis politiques disposant de sièges au Congrès (13 en 1980, 5 en 1989, 8 en 1993) ;
- la prévention de l'émergence d'un parti à statut majoritaire ;
- la création d'un centre politique regroupant de trois à cinq partis, qui occupent une position significative dans la démocratie parlementaire, et qui détiennent un potentiel de construction de coalitions et de formation de gouvernements. Ce centre politique en Bolivie (composé du MNR, de l'ADN, et du MIR) est parvenu à réunir une majorité de suffrages, au cours des trois dernières élections générales (63% en 1985, 65% en 1989, 63% en 1993)²⁰.

- la suppression de l'opposition traditionnelle entre les mouvements marxistes et populistes d'une part, et la droite d'autre part. Actuellement, le paysage politique est constitué autour de la confrontation entre les partis du centre favorables à la modernisation et les nouveaux populistes comme le Condepa; il n'est guère surprenant qu'aucune organisation politique n'ait adoptée une orientation purement ethnico-culturelle, dans la mesure où le système bolivien est arrivé à transcender les diversités sociales, ethniques et culturelles. Les discours idéologiques et les programmes politiques des principaux partis ont non seulement donné aux clivages existant une expression politique, mais ont aussi élaboré des stratégies concrètes d'intégration qui permettent de respecter la diversité culturelle du pays²¹;
- l'affirmation d'un mode de concurrence entre partis, accordant à la négociation et au compromis une place prépondérante, ce qui constitue une dimension essentielle de l'institutionnalisation du régime politique bolivien.

Tout cela correspond bien aux exigences du concept de multipartisme modéré élaboré par Sartori, dont les éléments fondamentaux sont les suivants : une distance idéologique relativement faible entre les principaux partis ; une tendance des partis ayant des vues différentes à former des coalitions ; une compétition politique essentiellement située au centre²². Cependant, l'installation du multipartisme modéré ne s'est pas effectuée de manière claire. En effet, s'est opéré un processus paradoxal : d'une part, l'institutionnalisation d'un nouveau système politique s'est déroulée à la faveur de l'affaiblissement de certains partis, qui avaient des liens distendus avec la société, des organisations ébranlées, des capacités de représentation faibles, et des identités idéologiques précaires ; d'autre part, le développement du nouveau système politique a demandé plus une redéfinition des modalités de la compétition entre les partis qu'une démocratisation des structures internes des partis²³. Par conséquent, la modernisation du multipartisme ne s'est pas accompagnée d'une modification du fonctionnement et de la pratique des partis politiques²⁴.

La réforme du système électoral

La réforme du système électoral a été l'une des composantes décisives des transformations politiques, en ce qu'elle a conforté les règles du jeu démocratique, la légitimité des gouvernements élus démocratiquement, et surtout les modalités démocratiques de la concurrence entre les partis. Les bouleversements intervenus ne résultent cependant pas de la modification du système de représentation proportionnelle appliqué : la formule d'Hondt, qui instaure un double quotient, a été remplacée par la formule de Saint Lagüe, qui encourage la représentation des petits partis. Les changements majeurs découlent en fait des éléments suivants :

- la création d'une Cour électorale, autonome à l'égard des partis politiques, composée de personnalités indépendantes qui sont élues par le Congrès à la majorité qualifiée des deux tiers (exception faite du représentant du pouvoir exécutif qui est nommé directement par le Président de la République) ;

- la validation des bulletins dans les bureaux de vote eux-mêmes, ce qui a supposé l'élimination des mécanismes d'intervention des cours régionales électorales rendant possible d'éventuelles distorsions des résultats ;
- l'instauration d'un double système de représentation, introduit suite à la réforme constitutionnelle d'août 1994 : la première moitié des députés est élue en application d'un scrutin majoritaire uninominal, tandis que la seconde moitié est élue à la représentation proportionnelle avec un scrutin de listes fermées. Ce double système est pour la première fois mis en oeuvre pour les élections présidentielles de 1997. La Bolivie est donc le deuxième pays latino-américain, après le Venezuela, à avoir adopté ce système électoral créé initialement en Allemagne.

Cette réforme constitutionnelle a effectué d'autres modifications d'importance :

- la reconnaissance de la Bolivie comme société multi-ethnique et multi-culturelle ;
- le reconnaissance des anciennes structures et communautés indiennes, comme institutions légales participant au gouvernement local ;
- la réduction à deux du nombre des candidats à la présidence retenus pour le vote parlementaire, et l'extension à cinq ans du mandat des présidents, vice-présidents, parlementaires, et maires ;
- l'instauration d'un vote de défiance constructif au sein des conseils de ville, pour le remplacement du maire ;
- la création d'une Cour constitutionnelle²⁵.

La stratégie d'amélioration de la participation populaire

La loi de participation populaire, promulguée par le gouvernement de Sanchez de Lozada, représente peut-être la tentative la plus innovante et la plus aboutie d'étendre et d'affermir les institutions de la démocratie représentative qui ait été lancée en Amérique latine. En effet, elle définit un plan de décentralisation de l'administration et crée des mécanismes de contrôle sur la gestion des conseils de ville. Cette stratégie, tendant à accroître la participation populaire, propose le renforcement des pouvoirs locaux détenus par les conseils de ville en matière politique et économique, et organise des mécanismes de participation populaire. Ce plan combine quatre orientations, qui devraient entraîner des changements notables dans les relations État-société :

- l'extension de la compétence des conseils de ville, et l'affermissement des zones rurales ;
- la décentralisation de l'administration, à travers le transfert aux conseils de ville des compétences en matière d'éducation, de santé, de services ;
- le renforcement des finances des conseils de ville, à travers l'allocation directe et équitable, par l'État, aux conseils de ville, des ressources calculées en fonction de la population ;
- la participation des organisations populaires, comme les associations de quartier ou les communautés indiennes traditionnelles, dans les conseils territoriaux, au moyen de comités de supervision.

Le succès de cette politique en faveur de la participation populaire dépendra de la reconnaissance de compétences étendues aux conseils de ville, ainsi que de l'instauration de relations effectives entre autorités municipales et régionales.

QUESTIONS IMPORTANTES NON RÉSOLUES

En dépit des changements cruciaux intervenus, la démocratie bolivienne a dû affronter de sérieux problèmes, portant sur l'institutionnalisation et la modernisation de son régime politique. Nous devons garder à l'esprit nos modèles idéal-types, lorsque nous nous intéressons à certaines questions touchant à la nature des partis politiques, et à la représentativité politique elle-même. À l'heure actuelle, tous les grands partis politiques boliviens (MNR, ADN, MIR) partagent une même caractéristique : ce ne sont pas des partis idéologiques, chacun attaché à une classe sociale particulière, ce sont des partis recrutant dans toutes les différentes couches de la société. Certes, les identités politiques fortes et l'attachement partisan des citoyens demeurent, mais ne sont plus des éléments essentiels. Il convient toutefois de remarquer que des partis, comme le MNR et l'ADN, ont maintenu leur enracinement au sein des classes moyennes, et dans certaines régions du pays. Pourtant, même si les principaux partis (sauf MIR et Condepa) ont développé des programmes politiques ayant une forte consonance idéologique, la représentativité des partis dépend désormais surtout de la qualité des dirigeants politiques, et de leurs capacités à défendre les intérêts sociaux de manière pragmatique.

Si nous utilisons les critères énoncés par Mainwaring et Scully, le système de partis en Bolivie n'est pas incohérent et volatile comme ils le soutiennent, mais relativement institutionnalisé²⁶. Tout d'abord, les trois dernières élections (1985, 1989, 1993) et les réformes du système électoral ont participé à l'instauration d'une réelle stabilité, dans les modalités de la compétition entre les partis politiques (les plus importants étant au nombre de cinq). Ensuite, malgré leur remise en cause par de larges secteurs de la population, les partis ont assuré une médiatisation des intérêts sociaux, et une canalisation des préférences politiques²⁷. Enfin, l'évolution du multipartisme bolivien a conduit à l'émergence de deux blocs politiques distincts : d'une part, les partis du centre, d'autre part, les mouvements populistes.

Certes, la fragmentation de l'échiquier politique s'est poursuivie durant le procès de démocratisation, mais à un degré moindre. En fait, la démocratisation semble avoir provoqué une réduction substantielle du nombre des partis. Cependant, la volatilité électorale est demeurée importante, sans pour autant être aussi forte qu'au Brésil, au Pérou, ou en Équateur, de telle sorte que cette volatilité n'a pas entraîné une érosion de la légitimité du système politique bolivien, ni affecté la formation des gouvernements et coalitions. Or, cette volatilité électorale paraît être davantage liée aux évolutions internes à chacun des blocs présents sur l'échiquier politique, qu'aux transformations ayant touché l'organisation de l'échiquier politique lui-même. Enfin, les processus électoraux récents ont

montré que acteurs politiques et secteurs sociaux reconnaissent la légitimité du système de partis existant. Par conséquent, les élites politiques adaptent désormais leur comportement aux règles du jeu démocratique.

Actuellement, l'obstacle le plus sérieux à surmonter concerne le problème de l'organisation interne des partis politiques. À ce propos, Mainwaring et Scully voient juste : les partis boliviens n'ont pas encore établi des procédures internes qui soient démocratiques (à l'exception du MNR et de l'ADN), en ce qu'ils dépendent fortement de leur caudillo (Banzer, Paz Zamora, Palenque). Cependant, les partis politiques des régimes démocratiques tendent également à être oligarchiques, dans la mesure où leur direction instaure des structures hermétiques, lui permettant de contrôler le processus de décision, l'agenda politique et le fonctionnement interne. La question consiste donc à savoir si les partis, dotés de structures fortement personnalisées et peu institutionnalisées, sont ou non excluants, sont ou non disciplinés ; autrement dit, savoir si ces partis disposent d'un enracinement profond dans la société, et peuvent intégrer des intérêts divers et des demandes sociales nouvelles. Pour reprendre les termes de Robert Dahl, il s'agit de savoir si ces partis sont ou non compétitifs. À ce sujet, il convient de noter que des partis menés par une direction autoritaire, tels que le MNR et l'ADN, ont montré une étonnante capacité à diversifier leurs programmes, en intégrant de multiples revendications sociales, économiques, ethno-culturelles, régionales, ainsi qu'une discipline forte au parlement.

LA NÉCESSITÉ DE NOUVELLES RÉFORMES DE LA CONSTITUTION ET DE L'ÉTAT

La Bolivie a effectué de grands pas vers la consolidation institutionnelle de son régime démocratique. Depuis 1985, les gouvernements successifs ont adopté une politique de réforme de l'État fondée sur le consensus, qui a culminé récemment avec la réforme constitutionnelle de 1994. Comme nous l'avons vu précédemment, cette politique de modernisation de l'État a révélé son ambition avec la réforme du système électoral opérée en 1991 et 1994, avec la loi en faveur de la participation populaire, et avec la réforme constitutionnelle réalisée suite à un accord conclu entre les différents partis en juillet 1992. Toutefois, ladite réforme constitutionnelle apparaît incomplète. Ainsi, de nouvelles dispositions s'avèrent nécessaires, non seulement pour régler certains problèmes concernant la réduction de l'intervention de l'État et la mise en application de la décentralisation, mais également pour gérer les inconvénients du présidentielisme parlementarisé²⁸.

Un des obstacles à surmonter tient à l'absence de mesures constitutionnelles octroyant au gouvernement, au parlement, aux partis politiques, les capacités indispensables à la gestion de crises gouvernementales sérieuses de nature à déstabiliser l'État. Il est en effet nécessaire d'établir un mécanisme permettant d'effectuer un changement de gouvernement, quand le président voit se dissoudre la coalition qui lui assure une majorité au parlement. Un vote de censure constructif, sur le modèle de

celui qui existe déjà dans les conseils de ville, pourrait offrir une solution adaptée. La suppression de la fixité du mandat présidentiel pourrait être aussi envisagée. En conséquence de quoi, le régime politique bolivien fonctionnerait selon une logique purement parlementaire²⁹. De telles modifications exigeraient d'ailleurs un accroissement substantiel des compétences du parlement. À ce propos, il peut être noté que, si le Congrès a participé activement au processus de réforme de l'État, il s'est simultanément révélé bien incapable de se moderniser lui-même, en vue de l'amélioration de son action de législation et de supervision. La déficience majeure du Congrès réside dans la faiblesse de ses commissions parlementaires, et dans la persistance de règlements internes obsolètes. Une rapide réforme de ses structures et de ses procédures semble donc indispensable.

Les actuelles politiques publiques voient de surcroît leur efficacité affectée par le manque d'une volonté déterminée de modernisation de l'appareil d'État, prévoyant la réduction des emplois dans le secteur public et dans l'administration centrale, et recherchant l'amélioration de l'efficacité de l'administration. Le gouvernement de Paz Estenssoro a fait une première tentative de rationalisation des emplois publics. Le gouvernement de Paz Zamora a lancé un programme pilote, concernant les postes élevés de l'administration d'État, pour la création d'une bureaucratie méritocratique³⁰. Cependant, les pratiques du clientélisme demeurent toujours prédominantes et font largement obstacle à la modernisation de l'État.

Enfin, une grande importance doit être accordée à la réforme du système judiciaire. Incohérence, lenteur, corruption, insécurité, impunité caractérisent aujourd'hui l'administration de la justice. Ces inconvénients résultent non seulement de la subordination de l'autorité judiciaire au pouvoir exécutif, mais également de l'obsolescence des structures et des procédures judiciaires³¹. Certes, la réforme constitutionnelle a pavé le chemin d'une telle modernisation ; mais, les énormes difficultés de mise en application demanderont du temps pour être résolues.

QUELQUES REMARQUES EN GUISE DE CONCLUSION

Les réformes économiques et politiques mises en œuvre en Bolivie depuis 1985, dans le respect des règles constitutionnelles, ont entraîné une transformation profonde de l'État. En ce qui concerne l'économie, l'État bolivien a progressivement changé pour devenir plus modeste, grâce à l'application des orientations définies dans la NEP, et dans le plan de privatisation basé sur un schéma de capitalisation. Les tendances libérales de l'État bolivien se sont trouvées confortées, puisque les gouvernements démocratiques n'ont pas usé de leur pouvoir de régulation en vue de promouvoir des politiques industrielles négociées avec les entreprises privées, ou d'accorder des subventions aux exportations. Ainsi, l'État cherche essentiellement à remplir ses fonctions de régulation, et tente également de renforcer son action dans les domaines sociaux fondamentaux (ceci en raison de la coupe franche opérée dans les dépenses publiques au cours de la période

de stabilisation économique). En ce qui concerne la politique, l'État bolivien a affermi les structures essentielles de la démocratie représentative, dans le cadre d'un présidentielisme parlementarisé, au moyen de réformes constitutionnelles. Ces changements institutionnels sont ainsi parvenus à conforter la légitimité du régime démocratique instauré. De plus, les modes de participation populaire et les perspectives de décentralisation pourraient bien conforter le présidentielisme parlementarisé, dans son rôle de médiatisation et d'incorporation des clivages présents dans la société bolivienne, multi-ethnique et multi-culturelle.

Pourtant, les perspectives de la consolidation démocratique de l'État bolivien, sur le long terme, dépendent amplement de la capacité des futurs gouvernements à relever un défi majeur : réaliser de manière raisonnable l'association régime démocratique - économie de marché. Malgré le succès de la stabilisation économique, la NEP n'est encore arrivée ni à faire de l'entreprise privée le moteur de l'investissement productif, ni à générer un taux de croissance assez élevé pour réduire la pauvreté et créer des emplois. La légitimité démocratique se heurte donc non seulement aux exigences de la performance économique, mais également aux résistances manifestées par des groupes ouvriers à l'égard des réformes politiques et économiques. Comme cela s'est produit à deux reprises dans les gouvernements en place depuis 1985, le gouvernement de Sanchez de Lozada a été contraint de déclarer l'état de siège en avril 1995, afin de gérer les conflits sociaux. Ces derniers ont été nourris d'une part par la rude opposition des producteurs de coca du Chapare à tous les plans gouvernementaux de réduction des cultures de coca, et d'autre part par la montée des revendications des mouvements régionalistes (Santa Cruz, Tarija, Cochabamba) au sujet de la décentralisation dont la mise en œuvre ne parvient pas à bénéficier d'un consensus.

Ces pressions socio-politiques latentes mettent en exergue la nécessité de compléter les pactes politiques conclus entre partis, par des pactes sociaux conclus avec les mouvements syndicaux et régionalistes (accords de long terme sur les voies de la redistribution et de la décentralisation). Toutefois, ces objectifs ne seront atteints que si, est accomplie la consolidation institutionnelle de l'État démocratique, en gérant simultanément des conditions économiques difficiles qui suscitent de nombreux conflits sociaux³².

NOTES

- 1 Une explication sociologique de l'instabilité politique bolivienne dans Jean-Pierre Lavaud, *L'Instabilité politique de l'Amérique latine : le cas de la Bolivie*, Paris, L'Harmattan & IHEAL, 1991.
- 2 Mainwaring (Scott), *Presidentialism, Multiparty Systems, and Democracy : the Difficult Equation*, Notre Dame, The Hellen Kellogg Institute, Working Paper n°144, sept 1991, p. 4.
- 3 Guillermo O'Donnell, *Delegative Democracy*, Notre Dame, The Hellen Kellogg Institute, Working Paper, n°172, mars 1992.

- 4 La plupart des politistes, participant au débat « présidentialisme contre parlementarisme », ont des difficultés à cerner le cas bolivien et à le définir. Sartori considère la Bolivie comme « instable » et « fortement vulnérable face aux crises » (Giovanni Sartori, « Neither Presidentialism nor Parliamentarism », Juan Linz, Arturo Valenzuela, éd, *The Failure of Presidentialist Democracy*, Baltimore, The John Hopkins University, 1994, p. 107). Lijphart voit la Bolivie comme « un cas problématique », car « les pouvoirs législatifs de sélection sont sévèrement contraints par l'élection populaire qui l'a précédée » (Arend Lijphart, *Presidentialism and Majoritarian Democracy*, Juan Linz, Arturo Valenzuela, op. cit. p. 94). Mainwaring a raison quand il affirme que le cas bolivien est « le plus étonnant » de toute l'Amérique latine, mais il a tort quand il définit la Bolivie de « système alternatif » (Scott Mainwaring, op. cit., 1990, pp. 4 & 5).
- 5 René Antonio Mayorga, « Reforma Política y Consolidación de la Democracia en Bolivia », Gabriel Murillo éd, *Hacia la Consolidación Democrática Andina*, Bogotá, Universidad de los Andes, 1993 ; « Gobernabilidad y Reforma Política : la Experiencia de Bolivia », *América Latina Hoy*, Madrid, juin 1994, pp. 35 à 62.
- 6 René Antonio Mayorga, *De la Anomia Política al Orden Democrático?*, La Paz, Cebem, 1990 ; Raúl Prebisch et René Antonio Mayorga, *La Cuestión Militar en Cuestión : Democracia y Fuerzas Armadas*, La Paz, CEBEM, 1994 ; James Malloy et Eduardo Gamarra, *Revolucion and Reaction : Bolivia 1952-1985*, New Brunswick, Transition Books, 1988.
- 7 O'Donnell estime identiques les expériences de l'Argentine et de la Bolivie, en ce qu'elles ont toutes deux enregistrées la pulvérisation de la société et de l'État, la défaite des mouvements ouvriers, la revendication d'un retour à l'ordre (Guillermo O'Donnell, « On the State, Democratization and Some Conceptual Problems : A Latin American View With Glances at Some Postcommunist Countries », *World Development*, n°8, 1993, p. 136).
- 8 Guillermo O'Donnell, Philippe Schmitter, Laurence Whitehead, *Transitions From Authoritarian Rule : Latin America*, Baltimore, The John Hopkins University, 1986. Laurence Whitehead a écrit une contribution intitulée « The Failure of Bolivia's Democratization », dans laquelle il est parvenu à des conclusions erronées : « The legacy of Bolivia's failed transition will not be an asset in any future attempt of the same kind. In the same way that a failed attempt at economic stabilization increases the difficulty of making any future stabilization policy effective, a failed democratization teaches lessons that may be harmful to future endeavors. For example, it teaches privileged minorities that they do not need run the risks of political transition, that viable alternative exists if they resort to redoubled ruthlessness... It teaches revolutionary minorities not to disarl and place their trust in a civilian compact ». Whitehead n'a pas évacué la possibilité que les démocrates pourraient « perhaps make greater efforts of adaptation and construct more ambitious and broad-visions arrangements to safeguard politic freedom. » Mais, en affirmant que la restauration démocratique de 1982 s'était produite faute de mieux et non du fait d'une nécessité historique, il a conclu que les conditions économiques et sociales faisaient de la Bolivie un pays extrêmement difficile à gouverner, et que les traditions politiques tendraient à affaiblir la crédibilité et la cohésion de tout gouvernement, qu'il soit démocratique ou autoritaire.
- 9 John Higley et Richard Gunter, éd, *Elites and Democratic Consolidation in Latin America and Southern Europe*, New York, Cambridge University Press, 1992.
- 10 John Williamson éd, *Latin America Adjustment : How Much Has Happened?*, Washington DC, Institute for International Economics, 1990.

- 11 Paz Estenssoro a eu raison de ne pas suivre la majorité des membres de son parti qui considéraient la NEP comme une mesure provisoire, et d'insister sur la nature structurelle de la NEP qui était indispensable suite à l'effondrement du modèle étatiste de développement. Sa position se résume dans cette assertion : « circumstances were behind ideological principles ».
- 12 Juan Antonio Morales, « Democracy, Economic Liberalism and Structural Reform In Bolivia, dans William Smith, Carlos Acuna, Eduardo Gamarra, éd, *Democracy, Markets, and Structural Reform in Latin America*, New Brunswick, Transaction Publishers, 1994, p. 129.
- 13 Juan Cariaga, « La Política de Estabilización en Bolivia », *Hoy - Suplemento Análisis Económico*, La Paz, 13 mars 1987, p. 3.
- 14 René Antonio Mayorga, *Democracia y Economía de Mercado : la Empresa Privada Como Actor Político en Bolivia 1978-1994*, La Paz, 1995, manuscrit.
- 15 Le concept de présidentialisme parlementarisé a été introduit en science politique par Juan Linz, spécialement en vue de définir la proposition de réforme constitutionnelle tendant à renforcer les caractères parlementaires du régime politique bolivien, proposition élaborée par des politistes boliviens en collaboration avec des universitaires étrangers comme Linz et Valenzuela ; Juan Linz, « Presidential or Parliamentary Democracy : Does it Make the Difference? », dans Juan Linz, Arturo Valenzuela, op. cit., p. 86. Mais j'utilise cette expression en vue de me référer aux caractéristiques majeures de l'actuel régime politique bolivien.
- 16 Les coalitions sont devenues le trait primordial de la démocratie bolivienne. Sur ce point, elle se rapproche de la logique parlementaire en vigueur en Europe Occidentale ; Michael Laver et Norman Schofield, *Multiparty Government : The Politics of Coalition in Europe*, Oxford, Oxford University Press, 1991, pp. 1 à 14.
- 17 Mainwaring (Scott), *Presidentialism, Multiparty Systems, and Democracy : the Difficult Equation*, Notre Dame, The Hellen Kellogg Institute, Working Paper n°144, sept 1991, p. 4 & 5.
- 18 George Tsebelis, *Nested Games : Rational Choice in Comparative Politics*, CA, University of California Press, 1990.
- 19 Le dirigeant de l'UCS, Max Fernandez, a décidé en juin 1995 de revenir au sein de la coalition parlementaire.
- 20 Pour une plus ample analyse des processus électoraux en Bolivie depuis 1979 et de leurs conséquences sur le régime politique bolivien, voir René Antonio Mayorga, « Bolivie : le Rôle des élections dans la phase de transition et de consolidation démocratique », *Problèmes d'Amérique latine*, n°7, octobre décembre 1992, et « Bolivie : élections générales de 1993 et système politique », *Problèmes d'Amérique latine*, n°15, octobre décembre 1994.
- 21 Je pense que le présidentialisme parlementarisé, et la représentation proportionnelle sur lequel il s'appuie, sont plus adaptés à la médiatisation des divers clivages de la société bolivienne, en particulier les clivages ethniques et culturels. En raison de son histoire sociale et du fait qu'elle a connu l'une des révolutions sociales les plus radicales d'Amérique latine, la Bolivie n'est pas une société fragmentée comme le Pérou. J'estime que c'est une société ethniquement et culturellement segmentée, dans laquelle les populations indiennes, dans leur grande majorité, sont cependant engagées dans un processus d'intégration, à l'intérieur d'une société qui respecte la diversité culturelle et les valeurs indiennes traditionnelles. Cette tendance idéologique et politique, comparée au courant

- intégriste indien en position de minorité, est actuellement un trait essentiel de la Bolivie. Le Vice-président Victor Hugo Cardenas, un indien aymara, en est le symbole. Voir René Antonio Mayorga, « Outsiders y Kataristas en el Sistema de Partidos : la Política de Pactos y la Gobernabilidad en Bolivia », dans Carina Perelli et Daniel Zovatto, *Partidos y Clase Política en América Latina en los 90*, San José, IIDH & CAPEL, 1995, pp. 219 à 226.
- 22 Giovanni Sartori, *Parties and Party Systems : a Framework for Analysis*, New York, Cambridge University Press, 1976.
- 23 Robert Dahl parvient à la conclusion que ce qui est important pour le fonctionnement des démocraties est l'existence de partis compétitifs : « If political parties are highly competitive, it may not matter if they are not internally democratic or even if they are internally oligarchic. If parties are actively competing for votes in elections, then a party that fails to respond to majority concerns will probably win elections. If the main reason we need political parties at all is in order for them to facilitate democracy in the government of the country, then might not internally more or less democratic? » ; Robert Dahl, *After the Revolution? Authority in a Good Society*, New Haven, Yale University Press, 1990, p. 5.
- 24 Selon James Malloy et Eduardo Gamarra, le clientélisme demeure au cœur du système politique bolivien, sans égard au fait qu'il y ait eu une transition d'une dictature militaire à un régime démocratique. Ainsi, la logique patrimoniale reste une clef de compréhension des dynamiques internes au régime et aux partis. Appliqué sans distinction tant aux dictatures militaires qu'aux régimes démocratiques, le modèle réductionniste proposé tend lourdement à minimiser les changements institutionnels du système politique bolivien. Voir James Malloy et Eduardo Gamarra, op. cit., pp. 214 à 220, et pp. 226 à 227 ; et « The Patrimonial Dynamics of Party Politics in Bolivia », dans Scott Mainwaring et Timothy Scully, éd, *Building Democratic Institutions : Party Systems in Latin America*, Stanford, Stanford University Press, 1995, pp. 399 à 433.
- 25 La Cour Constitutionnelle devrait permettre de résoudre des questions d'inconstitutionnalité, et des problèmes de conflits de compétence entre exécutif, législatif, judiciaire, qui ont affecté le régime démocratique ces dernières années ; René Antonio Mayorga, « Gobernabilidad en Entredicho : Conflictos Institucionales y Sistema Presidencialista », dans René Antonio Mayorga éd, *Democracia y Gobernabilidad en América Latina*, Caracas, Nueva Sociedad, 1992, pp. 41 à 62.
- 26 Scott Mainwaring et Timothy Scully, « Introduction : Party Systems in Latin America », dans Scott Mainwaring et Timothy Scully éd, *Building Democratic Institutions : Party Systems in Latin America*, Stanford, Stanford University Press, 1995, pp. 1 à 36. Ils proposent quatre critères pour évaluer l'institutionnalisation d'un régime politique : a) la stabilité de la compétition politique quant à ses règles et quant à sa nature ; b) l'enracinement des partis dans la société de nature à structurer les préférences politiques ; c) la reconnaissance, par la majorité des acteurs politiques, de la légitimité des partis et des processus électoraux ; et d) le ferme établissement des organisations partisans dans leur indépendance à l'égard des groupes sociaux.
- 27 Pratiques des prébendes, mauvaise gestion, inefficience des politiciens, corruption rampante, ont détérioré l'image et la crédibilité des partis. Selon différentes études menées entre 1990 et 1993, sur une échelle de 1 à 7 mesurant la crédibilité

accordée aux institutions démocratiques, il est à noter que les partis et le parlement obtiennent de mauvais résultats : une moyenne de 2,4 pour les partis, et de 2,6 pour le parlement ; ILDIS, *Encuesta : Democracia, Partidos Políticos y Política*, La Paz, ILDIS, 1991.

28 La loi en faveur de la participation populaire suppose d'importantes mesures de décentralisation, alors que manquent des dispositions pour la décentralisation au niveau régional, demandée par les mouvements régionalistes.

29 Selon Juan Linz, « introducing the possibility of vote of nonconfidence, for a president elected by congress, would transform the Bolivian into a parliamentary one » ; Juan Linz, op. cit., p. 39.

30 La Banque mondiale est à l'origine de ce programme tendant à créer une bureaucratie efficace.

31 Eduardo Gamarra, *The System of Justice in Bolivia : an Institutional Analysis*, Miami, Florida International University, 1991, pp. 76 à 95.

32 Albert Hirschman, « Acerca de la Democracia en América Latina », *La Ciudad Futura*, Buenos Aires, n°1, août 1986, p. 23.

RÉSUMÉ - RESUMEN - ABSTRACT

La Bolivie est généralement considérée comme le parfait modèle de l'instabilité politique latino-américaine. Malgré de sérieux handicaps, ce pays a engagé, dans les années 1990, un vaste programme de réformes structurelles destiné à transformer en profondeur son système politique, en évitant une nouvelle révolution ou une nouvelle dictature militaire. En expliquant comment ces bouleversements ont radicalement modifié le régime présidentiel bolivien, l'auteur met l'accent sur le rôle fondamental qu'a joué la Nouvelle Politique Économique de 1985 dans la redéfinition non seulement des compétences de l'État, mais aussi de ses relations avec les partis politiques et la société civile.

Bolivia se mira generalmente como el modelo perfecto de la inestabilidad política latinoamericana. A pesar de desventajas serias, este país emprendió, en los años 1990, un programa extenso de reformas estructurales previstas para transformar completamente su sistema político, evitando una nueva revolución o una nueva dictadura militar. Explicando cómo estos trastornos modificaron radicalmente el régimen presidencialista boliviano, el autor recalca el papel fundamental que desempeñó la Nueva Política Económica de 1985 para definir de nuevo no solo las competencias del Estado, sino también sus relaciones con los partidos políticos y la sociedad civil.

URGENCE ET RETARDS DES PRIVATISATIONS AU BRÉSIL

STÉPHANE MONCLAIRE*

L'État brésilien a besoin d'argent. Le problème n'est pas nouveau et s'est encore accru avec la crise financière internationale qui, partie des pays du Sud-Est asiatique à l'été 1997 ou, plus vraisemblablement, du Mexique au début 1995, s'est étendue à la Russie en août 1998 et du même coup à l'ensemble de la planète. Les frais de fonctionnement de cet État sont devenus exorbitants. À l'été 1998, bien que depuis plusieurs années chaque départ à la retraite n'ait pas automatiquement entraîné le recrutement d'un nouvel agent, l'administration directe (c'est-à-dire celle jugée essentielle aux fonctions exécutives) comptait 530 092 fonctionnaires civils fédéraux, plus 3 581 500 pour les États fédérés et sans doute 2 840 000 pour les communes ; soit au total un nombre d'agents très supérieur à celui des autres pays du Mercosul ou de ceux de l'Union européenne si on le rapporte à la population et au PIB. D'où une masse salariale colossale, au point d'engloutir jusqu'à 76% du budget de certaines unités fédératives et de centaines de communes. Au poids des fonctionnaires actifs s'ajoute celui des retraités dont le nombre ne cesse d'augmenter et la longévité de progresser. À l'été 1998, le Brésil comptait environ 578 000 fonctionnaires retraités au plan fédéral et sans doute près de 6 900 000 au plan fédéré et des communes.¹ Il est vrai que le régime brésilien des retraites, jusqu'à une très récente réforme constitutionnelle, était particulièrement budgetivore. De fait, jusqu'à cette réforme initiée en 1995 mais achevée qu'en novembre 1998, nombre de fonctionnaires, notamment ceux de l'éducation (plus gros secteur en terme de postes) pouvaient faire valoir leur droit à la retraite après seulement trente ans d'activité pour les hommes, vingt-cinq pour les femmes de loin les plus nombreuses dans ce secteur). De sorte qu'au fil de l'allongement de l'espérance de vie, le temps passé à la retraite excédait de plus en plus souvent celui passé à travailler et cotiser². Les comptes de l'État s'en trouvaient d'autant plus déséquilibrés que, d'une part, le montant des cotisations, comparativement aux pays riches, était plutôt faible et que, d'autre part, tout fonctionnaire une fois à la retraite touchait des pensions

* Département de Science Politique (Université de Paris I), membre du CREDAL et du CRPS.

égales à son dernier salaire, voire supérieures de 20%. Ainsi en 1998, le déficit entre les pensions versées et les cotisations sociales perçues était estimé à 22,7 milliards de dollars (contre 18,2 l'année précédente) pour l'État fédéral, à 14,1 milliards pour les États fédérés et à 2,5 milliards pour les communes. Certes ces droits, établis à la fin des années soixante (c'est-à-dire à une époque de démographie galopante, de forte croissance et où l'on mourait moins vieux), puis solennellement réaffirmés dans la constitution de 1988, viennent d'être révisés à la baisse.³ Mais comme les nouveaux dispositifs ne sont pas rétroactifs, leurs effets positifs sur les comptes publics seront d'abord modestes ; ce n'est qu'au fil des ans qu'ils gagneront en importance.

L'énormité des dépenses liées à cette administration pléthorique et au volume des pensions des ex-fonctionnaires prêterait moins aux critiques si l'efficacité de l'administration ne s'était pas avérée si faible depuis qu'il est devenu techniquement possible de l'évaluer. Non seulement la structure de l'État est hypertrophiée, mais la compétence de ses agents, leur qualification (y compris au sommet de l'État) est généralement insuffisante. Quant à leur répartition, elle est souvent incohérente.⁴ Aussi, puisque les performances passées ou présentes de l'administration sont médiocres au regard des dépenses qu'elle engendre, et puisque ces dépenses représentent une part croissante et considérable du budget, l'État a rencontré au fil des ans de plus en plus de difficulté à remplir ses fonctions régaliennes : police et justice ne parviennent plus guère à contenir la montée de la violence ; les institutions en charge de l'éducation n'arrivent pas à élever rapidement et significativement le niveau d'instruction des futurs actifs ; les crédits qui leur furent alloués en 1998 étaient inférieurs à ceux de 1995.⁵ De même, l'État n'est plus en mesure d'aménager autant le territoire qu'il conviendrait, ni d'assurer les fonctions sensées apporter le bien-être à la population⁶, principalement en matière de santé (les dépenses de l'État fédéral en ce domaine ont connu, entre 1994 et 1998, une évolution inférieure de 12,4% à celle du PIB)⁷. Pourtant, dans ce Brésil dont Mr Cardoso aime à répéter qu'il « n'est pas un pays pauvre, mais un pays injuste », les besoins sont immenses. Le contraste entre les richesses de ce géant-économique (le PIB brésilien —740 milliards de dollars en 1997— est devenu le huitième de la planète) et son indice de développement humain (0,809 soit le 62^e rang mondial)⁸ conduisent les observateurs à le ranger parmi les pays les plus inégalitaires du globe. Le Brésil n'est certes plus cette "Belindia" (c'est-à-dire la Belgique et l'Inde à la fois) dont parlait il y a vingt ans l'anthropologue Edmar Bacha ; mais les profondes différences de répartition de revenus, d'espérance de vie, d'accès aux biens sociaux et de taux d'alphabétisation existant d'une ville à l'autre, d'une couche sociale à l'autre, entre hommes et femmes, entre Blancs et Noirs le font aujourd'hui s'apparenter à la "Corgola" (mélange de Corée du Sud et d'Angola).⁹

Comblent rapidement ces inégalités, mener à bien les politiques publiques susceptibles de les réduire significativement exige des budgets colossaux. À titre d'exemple, pour que toute la population brésilienne puisse avoir l'eau courante et bénéficier de système d'égouts, les experts estiment que plus de

37 milliards de dollars sur 15 ans seront nécessaires. Or en 1997, seuls 900 millions avaient affectés à ce poste.¹⁰ Où trouver l'argent ? D'abord en dépensant moins et mieux. Mais les réformes de l'administration ont longtemps été trop timides et ont toutes connues, en raison des résistances qu'elles suscitaient, une application trop tardive et trop partielle pour faire économiser à l'État les sommes nécessaires. Quant aux activités connues ici ou là pour être particulièrement onéreuses et peu productrices de richesses (la défense, par exemple), elles n'ont au Brésil, y compris sous le régime militaire, jamais été dévoreuses de crédits publics. Parallèlement, il convient d'augmenter les recettes de l'État. La croissance y pourvoit mécaniquement. Mais encore faut-il qu'elle soit au rendez-vous et qu'elle demeure forte plusieurs années durant. Une hausse de la fiscalité directe ou/et indirecte fait également partie de l'arsenal des mesures traditionnelles ; mais son impopularité incite les gouvernants à la prudence et elle peut venir brider ou casser la croissance. C'est pourquoi la plupart des gouvernants brésiliens ont songé à vendre les plus prospères *estatais*, c'est-à-dire les entreprises et les entités contrôlées ou sous tutelle de l'État.¹¹ Peu pourtant sont passés à l'acte. Malgré l'urgence des besoins budgétaires, le Brésil, comparativement à ses partenaires latino-américains ou européens, a tardé à privatiser. Cet article essaye d'en démêler et d'en expliquer les principales raisons d'ordre macro-économique, idéologique, social et proprement politique. Par la même, il espère contribuer à une meilleure connaissance des luttes engagées ces vingt dernières années au sein de l'État, comme dans la société, sur son rôle.

Si historiquement l'intervention récurrente de l'État dans le processus d'industrialisation du Brésil prédisposait à la création d'*estatais*¹², leur multiplication brutale, leur force sur le marché et l'éventail de leurs activités tiennent surtout au régime autoritaire instauré par le *golpe* d'avril 1964. Plus exactement, elles résultent de la présence, à la tête de l'État, de militaires (épris de grandeur, de nationalisme comme de keynesiérisme) dont les pouvoirs et l'emprise sur l'espace public empêchaient que les éventuelles contestations de leur politique de développement viennent brouiller puis bloquer leur dessein. De fait, au cours des années 1966-1976, période de forte croissance (ce qui autorisait financièrement l'extension du secteur public et semblait la légitimer *a posteriori*), 231 *estatais* furent créées, soit presque autant qu'au cours des six décennies antérieures. Leur distribution sectorielle s'établissait comme suit : communications, énergie électrique, services d'administration portuaire et autres services publics (108) ; industries de transformation (42) ; services en général (28) ; transport et magasinage (24) ; minerais (12) ; construction (10) ; commerce (5) ; agriculture et pêche (2). Ainsi, en 1975 l'Union se trouvait à la tête d'un demi-millier d'*estatais* qui, ensemble, représentaient alors 25,2% du PIB brésilien.¹³ À titre de comparaison, au Mexique, au même moment, ce type d'entreprise n'était responsable que 15,6% du PIB. Mais à ces années d'euphorie économique, baptisée par les doctrinaires du régime militaire « le miracle », a succédé une période —plus longue qu'une « décennie perdue »— de profonde crise économique.

DES CONDITIONS MACRO-ÉCONOMIQUES DÉFAVORABLES

C'est avant tout la gravité et la durée de cette crise, principalement fiscale, qui ont permis de reconsidérer la place de l'État dans un processus d'internationalisation "internalisée" de l'économie du pays. Internationalisation puisque la part des exportations dans le PIB progressait peu à peu : en 1996, elle franchissait pour la première fois la barre des 10% (ce qui demeure modeste, comparativement à la situation des tigres asiatiques et à leur stratégie du type *exports led growth*). « Internalisée », pour reprendre ici la judicieuse expression de Benjamin Coriat et João Saboia¹⁴, puisque le Brésil, alors qu'il était exportateur de produits primaires jusqu'à la moitié des années 1970, est devenu en vingt ans exportateur de produits industriels, et puisque les multinationales implantées au Brésil (elles représentaient déjà 30% des emplois et 40% des ventes de l'industrie manufacturière dans les années 1970) n'ont cessé de diriger l'essentiel de leur production vers le marché national brésilien dont elles contribuaient ainsi à étendre la dimension.¹⁵

La perverse dynamique des effets combinés des difficultés économiques qu'a connu le Brésil à l'aube des années 1980 est suffisamment connue pour n'être rappelée ici que brièvement. L'explosion de la dette externe, son endogénéisation et sa « nationalisation » ont eu un impact négatif sur un déficit public déjà en pleine dérive.¹⁶ La partielle conversion en titres de ce déficit et les émissions monétaires successives supposées le couvrir ont fait d'autant plus s'envoler l'inflation que celle-ci était auto-alimentée par la généralisation des mécanismes d'indexation¹⁷ et par une longue « culture d'inflation » particulièrement chère au petit patronat et appréciée des banques commerciales.¹⁸ La gravité et l'interdépendance de ces phénomènes paralysaient progressivement les moyens traditionnels d'intervention publique. Chacun des plans de lutte contre la hausse des prix se soldait par un échec.¹⁹ Pareil épuisement du modèle classique de développement et des formes d'ajustement jusque là privilégiées mettaient de plus en plus les gouvernements brésiliens en situation de subir les pressions externes, surtout depuis que la vulnérabilité du Brésil dans le domaine commercial s'était accrue. Cette vulnérabilité provenait, pour l'essentiel, de ce que les principaux pays fournisseurs du Brésil, à un moment où les exportations s'avaient le seul élément dynamique de l'économie brésilienne, étaient aussi ceux qui constituaient les plus gros débouchés de ses matières premières. Heureusement, dans le domaine financier, la vulnérabilité était moindre.²⁰

Mais pour s'attaquer aux causes structurelles de l'inflation, pour réduire les déficits publics, abandonner le protectionnisme et, par-dessus tout, pour désengager l'État comme le recommandait déjà vivement la banque mondiale en échange de son aide financière, encore fallait-il en avoir la volonté politique, du moins disposer des ressources politiques indispensables à la mise en œuvre de tels mots d'ordre. Or à cette époque, le Brésil traversait une interminable phase de transition à la démocratie.

LES TABOUS DE LA TRANSITION

Au Brésil, le passage à la démocratie a duré plus de dix ans. Il fut ponctué de plusieurs scrutins au suffrage universel direct dont la tenue même constituait un enjeu politique majeur (d'où leur fréquent report) et dont les résultats sanctionnaient grandement le déroulement : élections législatives et des gouverneurs en 1982 et 1986 ; municipales en 1985 et 1988 ; et surtout présidentielles en 1985 et 1989. Au fil de cette cascade d'échéances électorales (six en huit ans), les formations progressistes, du moins la plus modérée d'entre elles, le PMDB, ne parvint à s'emparer du pouvoir qu'en le partageant avec les fractions les plus opportunistes des clans conservateurs, le PFL. Symbole de ces coalitions de circonstance et de ces jeux d'intérêt bien compris : l'arrivée de José Sarney au *Planalto* (l'Elysée brésilien) en 1985. Cet ancien leader de l'ARENA et du PDS (partis pro-militaires), anticipant et précipitant la défaite du candidat conservateur à l'élection présidentielle, avait rejoint le camp adverse. En échange de son ralliement —tardif mais crucial— au PMDB, il avait réussi par obtenir la place de vice-candidat au côté du vieux Tancredo Neves, personnalité modérée. Ce dernier fut élu mais devait mourir avant même d'avoir été investi. Sarney fut donc admis à sa place au *Planalto*.

L'aile gauche du PMDB et plus encore les alliés populistes et progressistes de cette formation étaient très attachés à l'idée d'établir d'avantage le *welfare State* au Brésil ou, plus exactement, d'en consolider les bribes. La perspective d'un gouvernement PMDBiste avait décuplé et durci les attentes sociales en matière de redistribution et d'accès aux biens sociaux collectifs ; attentes déjà fortement avivées par l'accroissement des inégalités de revenus découlant des effets de la crise fiscale. De fait, alors qu'en 1980, les 50% de travailleurs les plus pauvres disposaient ensemble d'un revenu équivalent à celui du 1% le plus riche —ce qui témoignait déjà d'une grande injustice—, neuf ans plus tard la part de leur revenu dans les richesses nationales avait chuté d'un tiers (10,4% contre 13,4%) et celle du 1% le plus riche avait, par contre, progressé d'un tiers (17,3% contre 13%).²¹

De telles disproportions et les attentes qu'elles provoquaient parmi la population incitaient les leaders progressistes à entreprendre des réformes sociales aussi urgentes que coûteuses, quand bien même celles-ci compliquaient sérieusement le traitement de l'inflation.²² « La dimension de ce que l'on commençait à appeler « dette sociale » était d'une telle ampleur, que la moindre hésitation dans l'accomplissement des programmes de réforme sociale était vécue comme une sorte d'échec amplifié ». ²³ De leur côté, les formations conservatrices, par hypothèse idéologiquement et socialement les plus prédisposées à s'adonner au culte de la loi du marché, ne pouvaient ouvertement réclamer des coupes sombres dans les budgets sociaux, ni exiger la vente des *estatais*. Elles se seraient alors exposées au courroux du corps électoral (très majoritairement composé —cela va sans dire— de personnes pauvres ou modestes dont les revenus ou les aides reçues dépendaient souvent de la taille de l'État) et auraient pu perdre ainsi un peu plus de leur position de pouvoir.

De toute façon, le contrôle qu'exerçait les militaires sur le déroulement de la transition interdisait tout démantèlement explicite du secteur public. Dans l'esprit des officiers supérieurs, privatisation rimait trop avec risque de dénationalisation pour que toute sérieuse remise en cause de ce qu'ils considéraient encore comme leur œuvre, comme « le patrimoine inaliénable du pays », ne soit vécue comme une atteinte à l'institution militaire. Pour l'armée, réduire au marge le secteur public était envisageable, mais désétatiser à grande échelle constituait un crime idéologique, un cas de force majeure justifiant l'interruption du processus de transition. Il ne faut donc pas se méprendre sur la réduction d'un sixième du nombre d'*estatais* réalisée entre 1981 à 1984. Elle ne correspond nullement à une baisse de participation de l'État dans l'économie. Elle n'est qu'un artifice comptable. Car des 110 *estatais* supprimées par les militaires, 16 ont été incorporées à la structure des agences gouvernementales déjà existantes, 9 ont été fermées et 68 autres reclassées ou transférées aux États fédérés.²⁴ En fait, seules 17 entreprises sur 520, dont aucune de grande envergure, ont été véritablement privatisées au cours de cette période. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'entreprises qui, par le passé, avaient appartenu au secteur privé et avaient été placées sous tutelle de l'État suite à des difficultés passagères. Elles y retournaient sans que le modeste montant de leur vente (0,11% du PIB de 1984) ait pu entraîner une modification notable des comptes de l'Union. D'ailleurs, au fil de la transition, les privatisations ont continué de s'opérer à un rythme très faible (18 de 1985 à 1988), de ne concerner que des domaines marginaux d'activité²⁵ et, par conséquent, de ne rapporter que très peu à l'État (0,17% du PIB de 1988).

Toutefois la modicité de la désétatisation ne tenait pas qu'à la vigilance des forces armées ou qu'aux tactiques propices à satisfaire le gigantesque appétit de pouvoir d'un personnel politique en pleine recomposition. Elle tenait aussi au droit. Moultes normes définissaient, organisaient et protégeaient le champ d'intervention de l'État. Si quelques unes avaient été retouchées pour permettre les privatisations survenues depuis 1981, l'essentiel de ce carcan juridique ne fut guère assoupli à l'occasion de la rédaction de la nouvelle constitution, promulguée en octobre 1988.

L'OBSTACLE DE LA CONSTITUTION

Ce texte, comme le notait alors fort prudemment un grand juriste brésilien, est « d'inspiration composite selon que l'on met l'accent sur tel ou tel article. [...] L'ordre économique qu'il établit est extrêmement ambigu. [...] Il adopte une économie décentralisée encore qu'il admette une large ingérence de l'État ».²⁶ La composition de l'Assemblée Nationale Constituante ou, plus précisément, les déficits chroniques dont souffraient les treize formations politiques siégeant dans cette arène, explique ce mélange des genres.²⁷ Ces partis étaient à la fois peu représentatifs, mal implantés électoralement, divisés en diverses micro-entreprises politiques concurrentes et idéologiquement hétérogènes. Pour leurs élus, l'écriture longue et disputée

de la constitution multipliait les opportunités de convertir leur rivalité interne en débats d'idée et d'améliorer leur position dans le champ politique. Nombre de constituants, en soutenant et votant (quitte parfois à sacrifier leurs rares convictions sur l'autel des nécessités) les amendements que leur soufflaient les puissants syndicats du secteur public ou les associations et lobbies issus des pans organisés de la société, voulaient surtout manifester symboliquement leur attachement aux brésiliens se reconnaissant dans les causes défendues par ces groupes d'intérêt. Faire en sorte que soient inscrits dans la constitution, par exemple, la durée hebdomadaire de travail (art.7-XIII et XIV), les modalités du droit à la retraite des fonctionnaires (art.40), la revalorisation de leur pension (art.20 DT), les exonérations partielles de contribution à la sécurité sociale pour les personnes exerçant leur activité professionnelle en régime d'économie familiale (art.195-§8), les principes du congé de paternité (art.7-XIX), de l'irrigation et de l'électrification des zones rurales (art.187-VII), ... c'était mettre en place un système de transaction qui tendait, à la fois, à permettre aux constituants d'apparaître comme les porte-parole attitrés, du moins comme bienfaiteurs de ces pans de population, à garantir et à conforter le principe de délégation, et donc à doter ces élus d'une plus value d'autorité susceptible d'être réinvestie dans des combats futurs.²⁸ Ce besoin politique de se montrer représentatif à l'approche de nouvelles échéances électorales a entraîné la constitutionnalisation d'une foule de droits sociaux plus ou moins nouveaux pour le droit brésilien. Il a aussi beaucoup contribué à ce que la Constituante qui, au début de ses travaux, comptait plus d'adeptes déclarés de la libre concurrence que d'un étatsisme renforcé, rédige finalement un texte quelque peu en décalage avec cette majorité d'idée.

Ainsi, l'art.1-IV affirme que « la République Fédérative du Brésil a notamment pour fondement « les valeurs sociales du travail et de la libre entreprise ». Comme en écho, l'art.170 stipule que dans le « but d'assurer à tous une existence digne et conforme aux exigences de la justice sociale, l'ordre économique est fondé sur la valorisation du travail humain et sur la libre entreprise ». Nonobstant, la constitution n'a point véritablement établi une économie de marché. Certes, l'intervention directe de l'État demeure subsidiaire et elle ne saurait être admise qu'à condition de « devenir nécessaire aux impératifs de sécurité nationale ou à un intérêt collectif majeur conforme à ceux définis par la loi » (art.173). Mais cela revient à dire que l'État n'a qu'à décider sous forme de loi que tel intérêt est désormais « majeur » pour que de nouvelles *estatais* soient créées. À cet interventionnisme potentiel s'ajoutent deux formes plus explicites d'activité économique directe. De par les articles 176 à 178, l'Union se voit confirmer ou reconnaître différents monopoles dans des activités clés : prospection et exploitation des gisements de pétrole (le Brésil disposait alors de 34 années de réserve au rythme de sa production du moment), de gaz naturel et d'autres hydrocarbures fluides ; raffinage, transport maritime ou par conduite, exportation et importation de ces produits et de leurs dérivés de base ; prospection, exploitation, enrichissement, retraitement, industrialisation et commerce des minerais (le Brésil était alors le deuxième producteur mondial

en fer et en étain, le quatrième en bauxite et en manganèse) et des minéraux nucléaires (le pays était au cinquième rang mondial pour l'uranium et détenait 10% des réserves de combustible nucléaire du globe) ; prospection, exploitation des sources d'énergie électrique (en puissance installée, le Brésil était le quatrième producteur mondial de houille blanche et, vu l'importance de son réseau hydrographique, il disposait d'un grand potentiel hydro-électrique) et navigation de cabotage. De son côté, l'article 21 dresse la liste détaillée des activités relevant du secteur public, c'est-à-dire celles, selon la doctrine brésilienne, « destinées à satisfaire les nécessités collectives ». ²⁹ Ainsi, outre les activités régaliennes ou celles encore exercées par l'État partout dans le monde, il incombe à l'Union d'exploiter notamment, directement ou par le biais de concession à des entreprises sous contrôle des participations de l'État, les services téléphoniques, d'énergie électrique, de transport ferroviaire et fluvial, ainsi que les ports maritimes et fluviaux. De la sorte, une fois la constitution promulguée, non seulement privatiser plus de 50% d'une *estatal* relevant des cas de monopole s'avérait impossible, mais privatiser les *estatais* correspondant à cette conception du secteur public devenait compliqué. ³⁰

De surcroît, les chances de mise en vente de ces *estatais* constitutionnellement privatisables se voyaient encore réduites par un des autres principes constitutionnels fondant l'ordre économique : « le traitement préférentiel des entreprises brésiliennes à capital national » (art.170-IX). ³¹ Cela signifie que des subventions publiques et des allègements fiscaux peuvent être consentis aux « entreprises qui sont « formées selon les lois brésiliennes et dont le siège et l'administration sont situés au pays » (art.171-I) et dont « le contrôle effectif est exercé [c'est là l'essentiel] de façon permanente, directement ou indirectement par des personnes physiques domiciliées et résidentes au Brésil ou par de personnes de droit public interne », sachant qu'un contrôle effectif se reconnaît à « la possession de la majorité du capital ayant droit de vote » ainsi qu'à « l'exercice, de fait et de droit, du pouvoir de décision pour gérer l'activité de l'entreprise » (art.171-II). Autrement dit, les investisseurs étrangers désireux d'acquérir une *estatal*, s'ils voulaient que celle-ci puisse bénéficier de cet appréciable « traitement préférentiel », devaient absolument éviter de détenir 50% ou plus de ses actions. ³² Ce seuil dissuada plus d'un acheteur étranger potentiel puisqu'il tendait à entraver les possibilités de profits et leur maîtrise de ces profits. Est-ce à dire que les investisseurs brésiliens, qui eux n'étaient nullement visés par ces mesures protectionnistes, se ruèrent vers les *estatais* ? Non, car deux nouveaux facteurs les incitèrent tout à tour à la prudence.

ENTREPRISES PEU ATTRACTIVES ET GRIPPAGE DE LA CONSOLIDATION

Au fil des ans, la plupart des *estatais* privatisables avaient perdu de leur attrait. La dégradation progressive de leur compte et de leur capacité de développement ne pouvaient guère susciter l'engouement des marchés. Que

les investisseurs fussent étrangers ou brésiliens, ils n'étaient pas prêts à acheter des entreprises en mauvaise santé. De fait, de 1985 à 1989, le taux annuel de profit des 50 plus grandes *estatais* ne dépassait pas 1,3% tandis que celui des grandes firmes du secteur privé était en moyenne de 7,1%. Il est vrai que les gouvernements qui s'étaient succédés, espérant maîtriser l'inflation au plus vite, avaient imposé que chaque relèvement des tarifs publics soit inférieur à la hausse des prix. Cette politique à courte vue et récurrente fit perdre aux *estatais* concernées une part non négligeable de leurs recettes et entraîna, par là même, une décapitalisation préjudiciable à leur expansion. En outre la gravité de la crise fiscale et financière de l'État avait contraint les gouvernements à réduire les investissements en matière de recherche et développement. Au cours des années 1980, les sommes allouées par l'État à ce poste ne représentaient plus que 0,65% du PIB brésilien. À première vue, ce pourcentage paraît important : il est, par exemple, supérieur de 0,2 points à celui d'un groupe de pays asiatiques alors en plein essor (Corée du Sud, Philippines, Hong-Kong, Singapour, Thaïlande), et il n'est inférieur que de 0,5 point à celui du G7. Mais au Brésil, l'État est le seul acteur ou presque à investir en recherche et développement. Le secteur privé n'y contribue qu'à hauteur de 8%, contre 61,4% dans ces pays asiatiques et 52,3% dans ceux du G7.³³ Les crédits qu'accordait le gouvernement brésilien à un secteur public tentaculaire étaient donc très insuffisants, comparés à ces deux espaces économiques régionaux. Le retard technologique des *estatais* exportatrices vis-à-vis des sociétés concurrentes des pays industrialisés s'en trouva aggravé ; ce qui les rendit moins compétitives et en diminua la valeur potentielle sur le marché. De la sorte, en trois ans, d'octobre 1988 (date d'entrée en vigueur de la constitution) à septembre 1991, malgré la volonté affichée du nouveau président de la République, Fernando Collor de Mello, de « désengager rapidement l'État », aucun projet de privatisation ne fut concrétisé.

Dès son arrivée au *Planalto* (15 mars 1990), Collor avait annoncé plusieurs réformes spectaculaires et inédites. Parmi elles, l'évincement de la fonction publique de plusieurs dizaines de milliers de salariés recrutés sans concours et encore non titularisés ainsi qu'un « Plan national de désétatisation » concernant 60 *estatais*. Mais sa tâche la plus urgente devait être de lutter contre l'hyperinflation léguée par l'administration Sarney : 78% par mois. Collor, qui au cours de sa campagne n'avait cessé d'affirmer qu'il allait « tuer le monstre d'une seule cartouche », gela, dans ce dessein et pour 18 mois, tous les avoirs bancaires supérieurs à 600 dollars. Cette mesure, très contraignante pour les couches moyennes ou aisées (le reste de la population n'ayant point, cela va sans dire, pareille somme) fit d'autant plus chuter sa côte de popularité que l'inflation, après un court répit, redémarra. Non seulement la récession qui s'amorçait n'était pas propice à une fructueuse mise en vente des *estatais*, mais Collor, qui venait de dilapider sa fraîche légitimité électorale et de perdre du même coup l'une de ses principales ressources politiques, peinait à obtenir du Congrès les autorisations nécessaires à toute privatisation.

Toutefois, à l'automne 1991, sous l'effet de l'action gouvernementale, les comptes publics retrouvèrent un semblant d'équilibre. À la réduction partielle des dépenses budgétaires se combinaient les points marqués dans la lutte contre l'évasion fiscale. Surtout, la dette extérieure dont les arriérés d'intérêts dépassaient 5,8 milliards de dollars en 1990 (soit 64% de tous ceux de d'Amérique latine) était sur le point d'être avantageusement renégociée. Comme simultanément la chute du Mur puis celle de Gorbatchev avaient, au Brésil comme ailleurs, accéléré l'adhésion des élites politiques et intellectuelles aux thèses néolibérales, l'époque était devenue plus favorable aux privatisations. En octobre 1991, le gouvernement Collor put donc enfin réaliser sa première et importante privatisation. L'entreprise sidérurgique Usiminas, fondée en 1946 et clair symbole de la tradition publique dans le secteur³⁴, fut mise aux enchères. La vente de cette entreprise leader (42% de la demande domestique d'acier), caractérisée —situation rare pour une *estatal*— par une très grande productivité technique opérationnelle, répondait aussi au défi que revêtait les transformations en cours dans le secteur de l'acier à travers le monde.³⁵ Mais, à peine la légère embellie des indicateurs économiques avait-elle permis d'inaugurer les privatisations du Plan National de Désétatisation, que la dégradation de la conjoncture politique en rendit la poursuite improbable ou en gâcha les retombées espérées.

La révélation de l'enrichissement illicite du président Collor puis la menace d'*impeachment* pesant de plus en plus à son encontre allaient accaparer toute l'énergie du personnel politique, modifier les rapports de force au Congrès et, ce faisant, bouleverser le calendrier des privatisations. Bien sûr, la possibilité d'installer à la tête de l'État un nouveau chef et celle, subséquente, d'une refonte de la majorité présidentielle donnaient l'occasion aux membres du Congrès d'espérer pour eux-mêmes, pour leurs protégés ou leur leader, un portefeuille dans le nouveau gouvernement ou un poste élevé dans l'État³⁶. De même, bénéficiaire des positions ou des ressources nées de tels changements pouvaient aider ces hommes à remporter les prochains scrutins ou à peser sur leur déroulement : municipales en octobre 1992, élections législatives, gubernatoriales et présidentielle en octobre 1994. Cependant, destituer Collor et le remplacer par le vice-président Itamar Franco, supposé plus malléable, laissait espérer d'autres changements. Dans ce pays tant miné par les legs du populisme et de l'autoritarisme, où la démocratie n'était pas encore consolidée, beaucoup songeaient à établir des rapports exécutif-législatif moins défavorables aux sénateurs et aux députés ; l'approche du référendum d'avril 1993 sur le système de gouvernement renforçait d'ailleurs l'acuité de cet enjeu majeur³⁷. Beaucoup aussi rêvaient d'une réorientation de l'économie brésilienne. Itamar Franco n'avait-il pas déjà critiqué à plusieurs reprises le principe même du Plan National de Désétatisation voulu par Collor ? Les tenants de l'interventionnisme pensaient là tenir leur revanche, d'autant qu'ils se voyaient rejoints par tous ceux (à droite comme à gauche, puisque la Chambre comptait 201 chefs d'entreprises sur 503 députés) qui s'inquiétaient de l'ouverture de l'économie enclenchée sous Collor. De fait, le net abaissement des taxes à l'importation

(16% en moyenne à l'été 1992 contre 32% deux ans plus tôt) avait contribué à réduire les marges bénéficiaires dans les secteurs jusque ici protégés ou à fragiliser les entreprises qui tardaient à s'adapter à une économie désormais globalement livrée à la concurrence étrangère.³⁸

Pareilles incertitudes et pareils calculs freinèrent l'adoption des lois de privatisation et rendirent prudents les acheteurs potentiels. D'octobre 1991 à la démission de Collor en octobre 1992, seules 16 des 60 entreprises initialement destinées à la vente furent privatisées. Pour l'État, le manque à gagner fut d'autant plus grand que les modalités de paiement fixées précipitamment par un gouvernement Collor sur le départ lui était peu favorables. Certes ces privatisations rapportèrent environ 0,8% du PIB de 1991. Mais l'État, en acceptant d'être payé en certificats ou bons du Trésor de faible valeur (vu leur fort potentiel de décote sur les marchés) et non en argent frais, perdit là une part importante de recettes. Par là même, il laissait aussi filer la possibilité de provoquer une modernisation du parc industriel puisque ces modalités de paiement revenaient à encourager les opérations financières à caractère spéculatif au détriment des investissements productifs.

LES TERGIVERSATIONS DU FANTASQUE ITAMAR FRANCO

Collor n'ayant au cours de son mandat rien délégué à son vice-président, Itamar Franco n'avait guère d'expérience de l'exécutif quand il parvint au *Planalto*. Il n'était pas non plus doté, malgré son passé de sénateur, d'un sens aigu de la négociation avec les membres d'un Congrès encore majoritairement indiscipliné. Porté au *Planalto* par des circonstances qui lui étaient plutôt étrangères et par une coalition hétéroclite comportant nombre d'opportunistes, il n'a pas su d'abord composer un gouvernement cohérent, apte à relever les défis nés d'une mondialisation en marche. À titre d'exemple, il confia le ministère de l'Administration à Luiza Erundina. La nomination de cette personnalité du PT (parti de gauche radicale, très lié aux puissants syndicats de la fonction publique) inaugurait bien mal des possibilités de poursuivre la réforme de l'administration entamée par Collor. Certes les ministres du Plan (poste capital dans un pays où la distribution des aides et subventions relève bien plus du clientélisme que de la satisfaction des besoins prioritaires), de l'Economie (les problèmes structurels, loin s'en faut, ne s'étaient pas dissipés avec l'*impeachment*) et du Travail (poste clef dans la lutte anti-inflation puisque l'héritage du corporatisme faisait encore de ce ministère le lieu privilégié de négociation des pactes économiques et des salaires) revinrent à des personnalités plus modérées et susceptibles d'écouter, sinon d'appliquer, les recommandations du FMI et de la Banque mondiale. Mais leur formation respective, à savoir le PSDB (parti social-démocrate fondé en 1988 par Cardoso et par d'autres dissidents du PMDB) et ce qu'il restait du PMDB, était trop consommée par des querelles de clans pour que ces hommes puissent jouir de l'indépendance nécessaire à leur charge et collaborer étroitement.

Itamar Franco parvenait d'autant moins à s'imposer ou à faire taire les dissensions secouant dangereusement son gouvernement, que ses conceptions économiques furent vite jugées « archaïques » par les formations de droite bien sûr, mais aussi —plus ennuyeux— par la presse influente progressiste et par les partis de centre-gauche siégeant pourtant au gouvernement. Est-ce par besoin de compenser son défaut de légitimité électorale³⁹ et donc pour plaire à une opinion publique encore attachée à un État interventionniste, ou est-ce par pure conviction, Itamar Franco n'hésitait pas à manifester sa nostalgie de l'époque où l'État régentait l'économie brésilienne. Comme ses prédécesseurs, il commença par nommer le gouverneur de la banque centrale (soit la douzième substitution à ce poste depuis 1979). Aides fiscales à l'appui, il poussa Autolatina-Volkswagen à reprendre la production massive de la "coccinelle", modèle qui ne correspondait pas à la stratégie de développement du constructeur, ni aux attentes des automobilistes. De même, il émit des décrets obligeant, par exemple, les écoles privées (très nombreuses au Brésil) à baisser leurs mensualités, forçant les pharmacies et les laboratoires à réduire le prix des médicaments. Sur le front des privatisations, il repoussa d'abord de trois mois celles lancées à la fin de l'ère Collor. Puis il décida de les accélérer avant de les remettre en cause une nouvelle fois. Cette valse-hésitation fut du pire effet sur les investisseurs et désunit davantage les partis pro-gouvernementaux. Au point qu'à la mi-mars 1993, soit moins de quatre mois après l'arrivée d'Itamar Franco aux commandes, le représentant du gouvernement à la Chambre devait annoncer : « dorénavant le président ne s'exprimera plus sur les grands sujets macro-économiques pour éviter les réactions passionnelles »⁴⁰.

Sans la neutralisation —relative mais préventive— du président par des ministres PSDBistes en phase de conversion aux thèses néolibérales, la marche du pays vers une économie à la fois plus ouverte et plus libre aurait pu se ralentir. Du moins, sans l'influence grandissante sur ces ministres de jeunes haut-fonctionnaires des finances généralement formés aux États-Unis⁴¹, sans l'insistance des organismes financiers internationaux et sans les menaces que constituaient pour les exportations et la croissance du pays les changements que la mondialisation et la globalisation entraînaient déjà chez les principaux partenaires commerciaux du Brésil, cette marche eût été plus timide et hésitante encore. De la sorte, bien que les journalistes aient généralement continué de prêter au gouvernement l'indécision dont faisait toujours preuve Itamar Franco, et bien que leurs éditoriaux aient contribué à focaliser l'attention de leurs lecteurs et téléspectateurs sur une inflation persistante, les éléments basiques dont dépendait, sur le plan interne, le sort de l'économie brésilienne connaissaient une lente mais réelle métamorphose. Ainsi la tendance à la baisse des taxes à l'importation se poursuivait et de moins en moins de produits y échappait.⁴² La volonté d'accroître les réserves en devises se concrétisait : elles atteignirent 25,8 milliards de dollars en 1993 contre 7,2 milliards de dollars en 1989 (dollars en valeur 1994). En doublant ses investissements en science et technologie (1,2% du PIB) et en rétablissant les exonérations fiscales pour les entreprises qui s'y employaient, l'État recréait certaines des indispensables conditions de la modernisation de

l'industrie publique et privée. De même, l'État recourait davantage aux chambres sectorielles. Ces structures tripartites instituées sous Collor, réunissant administration, syndicats et patronat, devenaient peu à peu de véritables forums de négociations contribuant à définir branche par branche les objectifs, les politiques tarifaires et salariales. Ils aidaient donc à sortir des circuits centralisateurs et corporatistes de décision, jusque là très vivaces et si nocifs à l'adaptation des entreprises brésiliennes à une compétition accrue.⁴³ Cependant, si ces changements structurels comme les anticipations qu'ils généraient au sein du marché permettaient à l'État, en cas de mise en vente d'*estatais* attrayantes, d'exiger cette fois-ci des paiements de qualité, de faire monter les enchères et donc de récolter plus de recettes, l'agenda politique n'était, par contre, guère jugé compatible avec une accélération des privatisations.

LA CRAINTE DE L'OPINION PUBLIQUE

Tout le personnel politique, mais aussi tous les acteurs individuels ou collectifs contribuant ordinairement, quoiqu'à des degrés divers, à la formation des opinions publiques savaient que le 3 octobre 1994, près de 94 783 000 inscrits seraient appelés à choisir les gouverneurs des 26 États fédérés et du District Fédéral, à renouveler 54 des 81 sièges de sénateurs, à désigner les 513 députés fédéraux, les 1045 membres des assemblées législatives des unités fédératives et... un nouveau chef de l'État. La simultanéité du scrutin présidentiel et des élections législatives et gubernatoriales constituait une première dans l'histoire du Brésil. Elle rendait d'autant plus incertaine l'issue de ces compétitions (toutes disputées au suffrage universel direct) que la nationalisation politique de la vie brésilienne s'opérait lentement. Les relations des multiples champs politiques périphériques plus ou moins imbriqués (champ de chaque État fédéré, de leur capitale, champ parfois de leurs quartiers, champ de chaque grande ville, de ville moyenne, voire de communes de population moindre) avec le champ politique central relevaient plus de l'extériorité que de l'intégration. En règle générale, et bien que cette tendance montrât déjà d'indiscutables signes de régression et parfois même d'inversion, la structuration des luttes partisanses et des enjeux au plan local se juxtaposait plus qu'elle n'obéissait aux clivages et aux débats nationaux. Aussi, pour les candidats putatifs aux postes exécutifs ou législatifs, la simultanéité des scrutins posait les deux dilemmes. Comment bâtir au plan national des alliances partisanses mobilisatrices et compatibles avec les coalitions, aussi variables dans l'espace que réversibles dans le temps, opérées sur les marchés politiques périphériques fragmentés, tout en sachant que les gouverneurs en place, parce qu'en fin de mandat et non rééligibles, pourraient ne point mettre leur machine électorale ou ce qu'il en restait au service du candidat de leur parti au *Planalto* ? Inversement, qu'en serait-il de la performance des ententes tissées au plan local si elles devaient s'avérer contradictoires avec les accords prévalant dans la course au *Planalto* ? Ce double dilemme fut d'autant plus dur et long à être surmonté

qu'aucune grande ou moyenne formation politique (à l'exception notoire du PT), ne comptait en ses rangs un présidentiable indiscutable et indiscuté. Certes, au fil des ans, compte tenu du resserrement —non de la fin— des idéologies, l'hétérogénéité programmatique intra et inter-partisane était devenue moindre. De même, la répétition d'élections majoritaires à deux tours⁴⁴ ou, plutôt, les stratégies auxquelles ce mode de scrutin invite, avait rendu les partis moins indisciplinés. Mais la présidentialisation des partis n'en était qu'à ses débuts.

Pendant des mois, les candidats à la candidature tentèrent de se départager. Dans ce pays où les formations politiques demeuraient largement déconsidérées et dans lequel l'identification partisane, quoiqu'en progression, restait faible, ils essayaient de se prévaloir d'un hypothétique soutien populaire. Or le corps électoral poursuivait sa mutation. Il était moins sous-instruit, donc davantage demandeur d'argumentaires crédibles. Ses attentes, leur mesure par les instituts de sondage, leur diffusion et leurs commentaires par les médias concouraient à leur objectivation et tendaient à borner l'univers du dicible des candidats. De ces enquêtes d'opinion, il ressortait que la grande masse de la population était, concernant les privatisations, en décalage avec les élites. Bien que les mots « privatisation », « État » ou « secteur public » n'aient certainement pas eu le même sens pour tout le monde, bien que beaucoup des sondés devaient sans doute ignorer que toutes les *estatais* n'étaient point privatisables, ni entièrement aux mains de la puissance publique, plus des deux-tiers d'entre eux (hors les « sans opinion ») manifestaient une claire opposition au principe même de privatisation. Il est vrai qu'à cette époque, les syndicats les mieux implantés dans la fonction publique et l'industrie accusaient le gouvernement de « brader au privé les *estatais*, marques de la grandeur du pays, tant porteuses de son avenir » et lançaient régulièrement en ce sens des mots d'ordre de grève assez suivis. Le PT (dont nombre des cadres provenaient de ces organisations syndicales et dont le chef charismatique, Luis Inácio Lula da Silva, profitant de l'absence de candidats investis par les autres partis, grimpait dans les intentions de votes au point d'être alors souvent donné vainqueur de la présidentielle de 1994), condamnait tout autant ces « ventes contraires à l'intérêt national » et cette « économie casino ». Aussi dans cette période pré-électorale, beaucoup, dans la classe politique, bien qu'intellectuellement déjà acquis aux thèses néolibérales, dirent « préférer la prudence à la précipitation » ou, pour ne pas reprendre ces expressions indigènes et dissimulatrices, préférèrent leur carrière à leur conception économique du moment.

À preuve, ils ne saisirent pas les occasions qui s'offraient à eux pour modifier ce qui dans la constitution interdisait ou freinait l'instauration d'une véritable économie de marché. En effet, les constituants de 1988 avaient prévu que, cinq ans après l'entrée en vigueur de la charte, donc en 1993, celle-ci serait « révisée à la majorité absolue des membres du Congrès siégeant en une seule assemblée » (art.3 des Dispositions Transitoires), soit un seuil plus aisément atteignable et une procédure nettement plus rapide que celui et celle valant avant et après 1993. Mais les partisans du moins d'État renoncèrent à pareille aubaine. Engager un bras de fer avec les syndicats à

l'approche des élections n'était pas sans risques sur leur chance de vaincre les urnes. De plus, au Congrès quelques unes des fortes personnalités qui vantaient depuis plusieurs mois les mérites du néolibéralisme et prônaient donc une large révision, venaient de voir leur corruption mise à jour et étaient sous le coup d'une commission d'enquête parlementaire. Trop occupées à éviter une suspension de leur mandat, elles n'étaient plus en mesure de mener efficacement leurs troupes au combat. Désorganisé, le camp pro-révision finit par renoncer à livrer bataille ; ce qui réjouit évidemment ses adversaires. De la sorte, aucun des dispositifs étatistes sus-mentionnés ne fut retouché. Le type et du même coup le nombre d'entreprises privatisables demeuraient toujours aussi restreints. Le gouvernement se contenta donc de reprendre, sans l'accélérer, la vente des *estatais* prévue au titre du Plan National de Désétatisation élaboré sous Collor. En vingt-sept mois de gouvernement Franco (oct. 1992 / dec. 1994), quinze d'entre elles passèrent au privé, soit une de moins qu'en trente mois de présidence Collor. Hormis la Companhia Siderúrgica Nacional, autre symbole de l'interventionnisme étatique (elle avait été la première créée dans son secteur) et vendue pour 3,1 milliards de dollars en avril 1993, tous les fleurons industriels restaient encore aux mains de la puissance publique.

LES VERROUS INTERNES SAUTENT

Finally, mais nul ne l'aurait parié huit mois plus tôt, ce fut Fernando Henrique Cardoso, sociologue de renommée mondiale, fin politique et ministre des affaires étrangères puis des finances du gouvernement Franco, qui remporta la course au *Planalto* d'octobre 1994. Victoire acquise dès le premier tour avec une très confortable avance sur ses adversaires, Cardoso ayant obtenu deux fois plus de voix que Lula, arrivé second, et trois fois plus que l'ensemble des six autres candidats. L'une des principales raisons de cet éclatant succès tint à la grande complémentarité de l'implantation électorale de sa formation (le PSDB, centre gauche et dont le pragmatisme en économie n'était pas nouveau) et de celle de son principal allié (le PFL, parti néolibéral vaguement teinté d'humanisme, qui reçut, en échange de son concours, la vice-présidence de la République puis la présidence de la chambre des députés)⁴⁵. Cette alliance inédite ayant politiquement isolé le PMDB (parti pouvant pivot de toutes les majorités au Congrès depuis 1985), Cardoso bénéficia, dès son arrivée au *Planalto*, de l'appui de l'aile gauche et des modérés de cette formation composite qui, une nouvelle fois, comptait plus de sièges que ses rivales dans les enceintes parlementaires. Fort d'un soutien partisan si large le nouveau président pouvait espérer du Congrès, alors qu'aucune élection pointait à l'horizon (les municipales n'auraient lieu qu'en 1996 et tous les autres scrutins qu'en 1998) qu'il supprime de la constitution les dispositifs nuisant à un désengagement de l'État. Les amendements qu'il lui adressa en ce sens, même s'ils subirent parfois quelques retouches au gré des négociations et des marchandages nécessaires à leur adoption, franchirent lentement les différentes étapes de la longue procédure de révision (deux

tours de vote dans chacune des chambres composant le Congrès à la majorité qualifiée des trois-cinquièmes de leurs membres). Cardoso réussissait là où Fernando Collor, faute de moyens et de conditions politiques adéquates, avait échoué.

Au fil de l'adoption de ces amendements, s'ajouta donc à la vente des *estatais* inscrites au Plan national de désétatisation celle des entreprises jusque là interdites de mise aux enchères. Plusieurs secteurs de l'industrie passaient plus encore au privé : celui de la sidérurgie bien sûr, mais aussi celui des fertilisants, de la pétrochimie, des transports ferroviaires. Les ports et diverses concessions de service public connaissaient le même sort. Alors qu'en cinq ans, d'octobre 1991 à décembre 1996, les privatisations avaient valu à l'Union 24,7 de milliards de dollars de recettes, celles réalisées au cours de la seule année 1997 lui en rapportèrent presque autant : 23,7 dont un huitième provenant de la vente d'un joyau, la *Companhia Vale do Rio Dolce*, fondée en 1942, premier exportateur brésilien, plus grande entreprise d'extraction de minerai de fer de la planète, dont l'État détenait 51% du capital. L'année suivante, selon les prévisions du ministère de l'économie faites au premier janvier 1998, les privatisations devaient lui en fournir 35 autres⁴⁶ ; en particulier grâce à la vente du géant brésilien de la télécommunication, Telebrás dont les douze sociétés holdings seront adjudgées à 19,1 milliards de dollars en juillet, soit le prix de 1300 000 voitures populaires ou de 200 Boing 747. Selon la même source, d'ici l'an 2000 le Brésil devait engranger autant de recettes de privatisations que la Grande-Bretagne et le Mexique réunis, soit près de 150 milliards de dollars. Trois secteurs captivaient d'ors et déjà les investisseurs : l'électricité (ce marché, dont la valeur totale était estimée à 45 milliards de dollars, venait d'attirer de grandes sociétés étrangères comme EDF) ; la distribution et l'assainissement des eaux (quoiqu'en ce domaine le cahier des charges pouvait refroidir l'ardeur des clients potentiels)⁴⁷ ; enfin le pétrole, à travers la remise en cause du monopole de la compagnie pétrolière nationale, Petrobrás, une des plus importantes au monde, dont l'État fédéral possédait alors 82% des actions ayant droit de vote et 52% des actions totales, et dont le montant en bourse s'élevait début 1998 à 32 milliards de dollars.⁴⁸

Le gouvernement se félicitait aussi que la majorité des *estatais* vendues le furent avec agio. Par exemple, la compagnie de distribution d'énergie électrique du Rio Grande do Sul et celle de São Paulo ont été cédées avec un agio de 93% et de 70%. De même, les autorités se vantaient que la plupart des ventes jusqu'alors réalisées (et *a fortiori* les cessions de participation minoritaire) n'avaient jamais occasionné une prise de contrôle des entreprises concernées par des capitaux étrangers. Et cela, bien que les investisseurs étrangers fussent toujours de plus en plus nombreux à souscrire aux privatisations brésiliennes : de 1991 à 1996 ils représentaient 7% des acheteurs ; en 1997 ils étaient 34% (Nord-Américains en tête). Bref, c'était l'époque où le président Cardoso, très haut dans les sondages et très affairé à ce que la constitution lui accorde le droit de briguer un second mandat consécutif⁴⁹, aimait souligner que son gouvernement et lui étaient « en train de réorganiser le capitalisme brésilien. [...] L'essentiel dans notre programme

de privatisation, c'est qu'il n'y a pas eu de dénationalisation ; le seul cas d'apport financier externe significatif est celui de la Light [compagnie carioca de distribution d'électricité] ». ⁵⁰ Pareil optimisme et pareille autosatisfaction auraient dû pourtant être tempérés par l'évolution préoccupante des comptes publics. La crise financière internationale de 1998 a du reste montré à quel point le Brésil, dans ce sinistre jeu de domino, était encore fragile.

UN DOMINO TRES EXPOSÉ

Le rythme et le succès (du simple point de vue des recettes engrangées par l'État) des privatisations survenues dans les premières années du mandat Cardoso tenait d'abord à ce que la stabilisation de l'économie, si souvent promise, paraissait acquise. Certes, depuis l'été 1994, l'inflation avait été jugulée, mais cela suffisait-il pour rayer le Brésil de la liste des pays à risque ? Cela justifiait-il l'euphorie dont témoignait la bourse de São Paulo, devenue la première d'Amérique latine quant à la rentabilité du rapport cours/bénéfice (*price earning ratio*) ? Oubliait-on que toute flambée des cours non accompagnée d'une forte croissance du PIB n'est que la première phase du cycle maniaco-dépressif de la spéculation ?

Les mesures, baptisées « plan Real », du nom de la nouvelle monnaie introduite à l'initiative de Cardoso à la veille du scrutin présidentiel, avait progressivement atteint leurs objectifs. La hausse des prix qui, en juin 1994, culminait à 1,5% par jour, était brusquement tombée à 3% par mois avant de baisser plus encore. Evidemment, l'élection de Cardoso devait aussi beaucoup à ce spectaculaire renversement de tendance. En s'avérant durable, la chute de l'inflation avait dopé la croissance (+5,7% en 1994). Elle avait entraîné une nette augmentation du pouvoir d'achat des couches populaires (+15% durant le second semestre 1994) et stimulé ce faisant la demande intérieure (+28% au cours du seul premier trimestre 1995). Un tel scénario fit d'autant plus affluer les capitaux que les perspectives de développement du *Mercosul* (avec la levée au premier janvier 1995 des barrières douanières entre la plupart des produits des pays membres) étaient devenues évidentes. Les investissements étrangers pleuvaient (28 milliards en 1995, soit environ 70% de ceux opérés en Amérique du Sud cette année-là). Les spéculateurs se précipitaient. Il est vrai que les taux d'intérêt réels étaient particulièrement élevés, donc attractifs.

Depuis son élection, le président Cardoso, tant par conviction monétariste que par envie de conserver la confiance d'une population brésilienne trop heureuse d'être débarrassée de l'inflation, s'était toujours efforcé d'éviter que la monnaie brésilienne ne décroche trop vite de la devise américaine (le Real, lors de son lancement, en juillet 1994, valait un dollar). Dans ce but, le gouvernement avait fixé les taux de base à un niveau de 15 à 18 points supérieur à celui pratiqué sur les principales places internationales. Ainsi, fin 1995, la monnaie avait bien résisté : sa parité était encore proche de celle du billet vert sans que l'économie du Brésil n'ait acquis la solidité de celle de l'Amérique de Clinton. Toutefois, cette politique, qui avait aussi permis de gonfler les réserves monétaires (elles dépassaient maintenant les 50 milliards), avait deux revers prévisibles. D'une part, plus les taux restaient

élevés longtemps, plus pour l'État les sommes à rembourser devenaient importantes (en décembre 1995, la dette interne frôlait les 160 milliards de dollars, soit une progression de 209% en douze mois). L'État était donc condamné à puiser régulièrement dans les rentrées fiscales (grâce à la croissance elles avaient, fin 1995, progressé d'un tiers par rapport à 1994) et à utiliser l'argent venant des privatisations ; ce fut d'ailleurs là un des motifs de leur accélération. Mais cette façon d'honorer la dette empêchait d'augmenter autant que nécessaire les budgets des politiques publiques aptes à réduire les inégalités sociales. D'autre part, plus les taux demeuraient élevés et plus le crédit restait cher. À moyen terme, cela handicapait l'investissement des entreprises brésiliennes comme la consommation interne ; cela pénalisait donc la croissance et, par voie de conséquence, réduisait les recettes fiscales et les capacités de remboursement de l'État. Aussi le gouvernement Cardoso devait rapidement trouver un substitut à l'argument des taux. Pour être en mesure de les baisser sans que le cours du *real* n'en soit affecté, il devait mettre rapidement les comptes publics en situation de plaire au marché. Or, au Congrès, l'adoption de la réforme du régime des retraites de la fonction publique piétinait (on a vu qu'elle n'aboutira qu'en novembre 1998). La balance courante était en déséquilibre (17 milliards de dollars fin 1995, soit 3,2% du PIB). La balance commerciale était dangereusement déficitaire, bien que l'État ait décidé de relever momentanément les taxes de dix produits d'importation, dont les automobiles et les appareils électriques et électroniques.⁵¹ Faute de pouvoir baisser significativement les taux, le gouvernement vit donc en 1996 la croissance se ralentir et les déficits se creuser, au point que le processus de privatisation devint plus un transfert de patrimoine qu'une opportunité d'accroître réellement des investissements privés et d'opérer, ce faisant, une restructuration productive satisfaisante.

On connaît la suite. En 1997, la crise du sud-est asiatique, en provoquant une chute des cours des matières premières (dont ceux des minerais), priva le Brésil d'une partie de ses recettes d'exportation. La croissance s'essouffait et le chômage s'envolait. Le déficit public nominal (c'est-à-dire les recettes moins les dépenses, y compris celles entraînées par les taux de la dette publique) devenait de plus en plus préoccupant. En juillet 1998, juste avant que la crise s'étende à la Russie puis, par « l'effet domino », aux pays émergents et au reste du globe, il s'élevait en rythme annuel à 7,7% du PIB. Cette tendance alarmante, dans un monde débarrassé de tout contrôle des changes et des flux de capitaux, mettait le Brésil à la merci des spéculateurs. De fait, en cinq semaines, du 1^{er} août au 11 septembre 1998, donc à la veille des scrutins présidentiel, gubernatoriaux et législatifs du 4 octobre, la bourse de São Paulo chuta de 56%. Dans le même temps, près de 23 milliards de dollars sortirent du pays, faisant fondre d'un tiers les réserves de change brésiliennes. Celles-ci, à force de s'évaporer, atteignirent vite le niveau critique en dessous duquel les experts jugeaient le Real indéfendable. Pour empêcher un krash boursier, pour stopper cette dangereuse hémorragie des capitaux étrangers, pour éviter une brutale dévaluation qui aurait traumatisé l'électorat et pu coûter sa réélection à Cardoso (les sondages le donnaient vainqueur dès le 1^{er} tour face, une nouvelle fois, au PTiste Lula), le

gouvernement décida d'un premier correctif budgétaire et releva considérablement par deux fois le taux de base (jusqu'à 145% d'un jour sur l'autre). Simultanément, les États-Unis, comme les autres pays du G7, parce qu'ils n'avaient aucun intérêt à voir le Brésil s'écrouler, volèrent à son secours. Leur économie pouvait, paraît-il, supporter la crise asiatique et l'effondrement du rouble. Mais le Brésil était un trop gros domino ; sa chute eût probablement précipité la leur.⁵² La promesse d'une intervention rapide du FMI et d'une aide internationale massive, en coïncidant avec les mesures techniques prises à Brasília, contribua à sauver le Real. Accessoirement, elle contribua aussi à faire élire Cardoso (53,1% des suffrages exprimés contre 31,7% à Lula et 11% au candidat socialiste) ainsi que ses principaux alliés.⁵³ Pour autant, la situation des comptes brésiliens n'étant toujours pas assainie, rien n'était réglé. Pire, le niveau élevé du taux bancaire de base (à la mi-novembre, il dépassait encore les 40%), combiné aux drastiques contreparties fiscales et budgétaires exigées par le FMI et les occidentaux, faisaient entrer le Brésil en récession. Si cette cure pouvait, à moyen terme et dans le meilleur des cas, doter l'économie brésilienne de solides atouts pour un développement plus sain, elle tendait, dans l'immédiat, à grossir le chômage et à creuser davantage le fossé entre riches et pauvres. Or, bien que les besoins en matière de lutte contre l'injustice sociale se fissent donc plus pressants, cette cure, toujours à court terme, poussait aussi le gouvernement à détourner l'argent des privatisations de sa destination initiale. Au lieu d'être alloué prioritairement à des programmes d'actions susceptibles de réduire les inégalités, le fruit de la vente des *estatais* servait plutôt à compenser le manque-à-gagner fiscal provoqué par la baisse de l'activité économique, servait donc à équilibrer les comptes et, ce faisant, à défendre un Real fort.

PRIVATISER POUR FINANCER LE REAL

De fait, les hausses successives des taux d'intérêts décidées au plus gros de la tourmente financière ont alourdi de 30,2 milliards de dollars la charge de la dette interne (en août 1998, celle-ci était déjà de 296 milliards, soit une progression de 640% depuis l'instauration du Real en juillet 1994). Pour honorer ce surcoût, Cardoso et son équipe ont décidé de puiser dans les recettes des privatisations, bien que celles-ci ne fussent point encore totalement assurées puisque la crise avait aussi conduit à différer de plusieurs semaines la vente de deux *estatais* (dont une importante compagnie de transport ferroviaire pauliste) et à repousser de plusieurs mois la cession de 30% du capital de Petrobrás. Inutile de vendre lorsque les acheteurs, parce qu'ils manquent soudainement d'argent ou sont tentés de se reporter sur les valeurs sûres, ne sont pas disposés à payer le prix fort. Puis, une fois les élections passées, le gouvernement, toujours persuadé des mérites d'un Real fort et repoussant toute idée de dévaluation compétitive (« j'ai été élu pour défendre le real » martelait Cardoso), s'est résolu à prendre des mesures très impopulaires quoique rassurantes pour les marchés.

Ainsi, fin octobre 1998, pour que le Brésil reçoive en trois ans l'aide internationale promise (42 milliards de dollars sur trois ans)⁵⁴ et pour se mettre en situation plus tard de la rembourser, Fernando Henrique Cardoso a adressé au Congrès un second correctif budgétaire augmentant de 1,5 point la charge tributaire. Celle-ci représentait dès lors 31,5% du PIB, soit un des taux les plus élevés au monde (il est vrai que l'évasion fiscale est encore loin d'être circonscrite). L'essentiel des 13,4 milliards de dollars de recettes additionnelles attendues émanait d'une hausse de la taxe sur la circulation des capitaux⁵⁵ ; un sixième de cette somme résultant du fait que, pour la première fois, les retraités allaient payer des cotisations sociales (celles-ci étant prélevées à la source). En outre, ce correctif réduisait de 7,3 milliards de dollars les dépenses de l'État. Si tous les ministères furent pénalisés par cette diminution de leur dotation, certains l'ont été plus que d'autres. Par exemple, hors crédits de fonctionnement, ceux de la Santé, de l'Éducation et la Culture n'ont perdu respectivement que 6,6%, 12,3% et 27,3% par rapport à la version du budget présentée en août. En revanche, et ce décalage révèle l'ordre des priorités sociales du gouvernement, les Transports ont abandonné 42,8%, les Communications 45,5%, la Réforme agraire 47,1% et la Planification 54,4%. Non seulement la plupart des programmes fédéraux d'actions sociales ont ainsi vu leur ambition rogner, mais ceux des unités fédératives et des communes ont également été beaucoup amputés, puisque Brasília sommaient celles-ci de mettre de l'ordre dans leur compte (les dettes municipales envers l'État fédéral avoisinant les 15 milliards de dollars). De fait, dans l'optique de dégager un excédent budgétaire dès 1999, Cardoso demandait aussi au Congrès de voter la loi Camata qui interdit aux États fédérés et aux communes de consacrer plus de 60% de leurs recettes liquides disponibles au paiement des salaires de leurs fonctionnaires, et plus de 12% à celui des pensions de leurs retraités. Ces plafonds étaient draconiens puisqu'en 1997, concernant les retraites, seuls trois États (Bahia, Amazonas et Sergipe) ne les dépassaient point ; São Paulo, par exemple, déboursait plus de 20% pour ces anciens agents. Pour les respecter, deux solutions étaient généralement envisagées par les élus locaux. Soit mettre brutalement fin au contrat de travail des dizaines de milliers de personnes occupant des postes dans l'administration directe sans avoir été recrutées sur concours (mais le versement des indemnités que cela impliquait rendaient l'opération très coûteuse à son début). Soit augmenter le volume des recettes en privatisant plus encore. La viabilité de cette seconde solution n'était pourtant pas acquise puisque le plan d'austérité imposé par Brasília et béni du marché conduisaient à tailler dans les crédits d'investissement des *estatais* ; ces coupes, de l'ordre de 2,3 milliards de dollars entre 1999 et 2001 (soit 0,29% du PIB), risquaient de les rendre moins attractives ou/et moins chères lors de leur mise en vente.

ET DEMAIN ?

La convulsion financière d'ampleur planétaire de l'été 1998 n'a donc interrompue que momentanément les privatisations. Les récents désordres contraignent trop l'État brésilien à de nouveaux sacrifices budgétaires et à

trouver de l'argent frais, pour que ses dirigeants renoncent à vendre les derniers joyaux (les banques notamment et surtout Petrobrás. Certes, l'existence même de cette crise et ses effets négatifs sur l'activité réelle fournissent aux adversaires de l'idéologie néolibérale des arguments chocs pouvant amener à moins d'arrogance les zélotes du marché et les partisans du "moins d'État possible". Certes aussi, la population qui, juste avant la crise, était encore majoritairement sceptique quant aux résultats des privatisations⁵⁶, les jugera peut-être plus négativement encore dès qu'elle sera confrontée aux conséquences de la crise. Mais qu'importe, car plus personne n'est actuellement en mesure de fédérer ce mécontentement latent, ni de le reformuler politiquement.

Les plus keynesiens des militaires sont depuis longtemps à la retraite. Les officiers qui les ont remplacés à la tête des armées se sont, consolidation de la démocratie aidant, recentrés sur des objectifs purement professionnels (armement, défense du territoire). Et si certains d'entre eux s'expriment — toujours à titre personnel — pour suggérer, par exemple, que Petrobrás reste propriété de l'État, c'est en réalité dans l'espoir de faire avancer leur revendication d'une meilleure solde. Quant aux syndicats ouvriers et de fonctionnaires, ils sortent évidemment affaiblis de ces années de privatisation. Car plus les *estatais* quittaient le secteur public, plus se comprimait la base sociale des mouvements sociaux encore susceptibles de freiner l'adoption des amendements constitutionnels, d'empêcher les ventes suivantes ou de soutenir un projet alternatif à la restructuration néolibérale de l'économie du pays. Enfin les partis de gauche, bien que progressant au Congrès, y demeurent minoritaires. Lula après avoir perdu (mais de peu) au second tour de la présidentielle de 1989 face à Collor, puis après avoir été battu Cardoso en 1994 (cette fois-ci dès le premier tour), a subi en octobre 1998 son troisième échec consécutif dans sa tentative de conquête du *Planalto*. Il reste au PT, comme aux formations populistes, à se réorganiser et à repenser les processus d'élaboration de leur programme de gouvernement pour espérer, demain, obtenir un plus large soutien d'un corps électoral de plus en plus individualiste. Mais ce sera sans doute sans effet sur le secteur public, puisque d'ici 2002, date de la prochaine présidentielle ou des prochaines législatives, toutes les *estatais* vendables auront certainement été vendues.

NOTES

- 1 Autant les données relatives à l'État fédéral sont précises puisque réunies et consultables en seul lieu (le ministère de l'Administration), autant celles de l'ensemble des vingt-six États fédérés et du District fédéral et des 5 506 communes ne sont que des estimations puisque rarement et partiellement centralisées.
- 2 À titre d'exemple, les enseignantes de zone urbaine ayant 55 ans en 1997 et prenant cette année là leur retraite après 25 années de service, devaient, au vu des projections d'espérance de vie propre à leur tranche d'âge, recevoir des pensions en moyenne jusqu'à l'âge de 85 ans, c'est-à-dire en moyenne trente ans durant. (cf Maria Calda de Castro, « Entradas e saídas do sistema previdenciário : uma aplicação de tábuas de mortalidade », dissertação de Mestrado, UFMG, mimeo, 1997, p. 90).

- 3 Ainsi pour les hommes et les femmes ayant respectivement totalisé 35 et 30 années de service et de cotisation, ou 30 et 25 pour les secteurs tels que l'éducation, l'âge minimum du départ à la retraite est fixé à 53 et 48 ans. En outre, à partir de décembre 1998, les périodes de cotisation sont accrues de 20% du temps de service à courir. Concrètement, un homme ayant en 1998 déjà contribué 25 années durant et auquel manquerait encore 10 années de service, devra encore travailler 12 ans (10 ans + 20% de ces 10 ans) pour prétendre à une retraite à taux plein.
- 4 Pour des exemples et sur les causes de cette faible efficience dans les années 1980 et 1990, lire Stéphane Monclaire, *Sociologie du Brésil Politique*, Paris, L'harmattan, à paraître, chap. III et IV.
- 5 Les dépenses en coût et investissement du ministère de l'éducation et des sports (item budgétaire qui n'inclue pas le paiement des salaires et des dettes, ni les inversions financières) étaient de 4,06 milliards de dollars en 1995. Elles chutèrent à 3,57 milliards l'année suivante, puis à 3,24 milliards en 1997. Pour 1998, elles devaient remonter mais n'atteindre, selon les prévisions établies en novembre de cette année là, que 97% de celles de 1995, soit 3,95 milliards de dollars. Afin de rendre possible les comparaisons dans le temps, ces chiffres traduisent en monnaie nord-américaine les sommes dépensées en real à sa valeur de mi-novembre 1998 (un US dollar équivalant alors à 1,19 real). Source : note technique et interne du gouvernement, divulguée à la presse après les élections du 4 et du 25 octobre 1998, tant elle contredisait le discours de campagne du président Cardoso, et reprise in *O Estado de São Paulo*, 05/11/1998.
- 6 Les communes ne peuvent point suppléer l'État puisque, début 1998, selon une étude indépendante, seules 251 sur 5 513 avaient le moyen d'assurer un revenu minimum de 12,5 dollars par mois à toutes les familles ayant un ou des enfants âgé(s) de moins de 14 ans et disposant d'un revenu familial par tête inférieur à 53 dollars (ce qui est fort peu compte tenu du coût de la vie).
- 7 Les dépenses de santé en coût et investissement étaient en 1995 de 10,79 milliards de dollars. Elles ont baissé à 9,92 milliards en 1996, sont remontées à 11,93 milliards en 1997 et devaient redescendre à 10,91 milliards en 1998 selon les projections opérées à l'automne de cette année-là (source identique à celle de la note n°5).
- 8 Cf ONU, *Human Development Report*, 1998 (l'organisation mondiale a établi ces statistiques comparatives sur la base des données datant de 1995 et concernant 174 pays).
- 9 Voir les données comparatives réunies par Claudio de Moura Castro et Marcelo Cabrol, « Afinal que país é este ? », *Revista Brasileira de Economia*, n°52, spécial, 1998, pp. 39-52.
- 10 *O Estado de São Paulo*, 17/08/1998. Voir aussi note 47 de ce texte.
- 11 L'expression *empresas estatais*, si commune dans la presse comme dans les publications des économistes et des politistes est quasi absente dans la doctrine ou la jurisprudence. Ce n'est qu'« un concept opérationnel, malléable, identifiant les organismes, privés ou publics, qui, par la force de diverses circonstances, furent soumis à l'intervention et à la participation du pouvoir public » (Mauro Rodrigues Penteado, « As sociedades de economia mista e as empresas estatais perante a constituição de 1988 », *Revista de Informação Legislativa*, n°102, 1989, p. 50). De la sorte, « ce concept englobe : a/ les entreprises publiques, les sociétés d'économie mixte, les entreprises que celles-ci subventionnent et toutes celles contrôlées directement ou indirectement par l'Union ; b/ les « autarquies », les fondations instituées ou maintenues par le pouvoir public ; et c/ les organes autonomes de l'administration directe ».

- 12 Pour une histoire chiffrée du développement par l'État lire en particulier Steven Topik (*The Political Economy of the Brazilian State : 1889-1930*, Austin, University of Texas Press, 1987), Marcelo de Paiva Abreu et alii (*A Ordem do Progresso : cem anos de política econômica republicana, 1889-1989*, São Paulo, Campus, 1990) et Luciano Martins (*Estado Capitalista e Burocracia no Brasil pós-64*, Rio de Janeiro, Paz e Terra, 1985, chap 2).
- 13 Source : Carlos Alberto Longo, « Uma quantificação do setor público », in Paulo Rabelo de Castro & ali, *A Crise do "Bom Patrão"*, Rio de Janeiro, CEDES/APEC, 1982, p. 129.
- 14 « L'accumulation du capital au Brésil », rapport à la table ronde *Trajectoires Nationales et Régulation en Amérique Latine*, MSH, IHEAL/ EHESS, CEPREMAP, Paris, 12-13/09/1994.
- 15 Sur cette transformation radicale, Simão David Silber, « The external sector of the Brazilian economy », in Maria J.F. Willumsen & Eduardo G. da Fonseca (ed.), *The Brazilian Economy : structure and performance in recent decades*, Miami, North-South Center Press, 1997, pp. 117-142.
- 16 Cf José Carlos Souza Braga, « La crise de la dette et la crise fiscale », *Cahiers du Brésil Contemporain*, n°3, 1988, p45-70 ; Jérôme Trotignon, « La conversion de la dette extérieure brésilienne en capital risque », *Problèmes d'Amérique Latine*, n°93, 1989, p69-80 ; Oscar Altimir et Robert Devlin, « Les moratoires de la dette en Amérique latine », *Problèmes d'Amérique Latine*, nouvelle série, n°10, 1993, pp. 76-103.
- 17 J. Adda, « Brésil : de l'inflation inertielle à l'hyperinflation », *Problèmes d'Amérique Latine*, n°87, 1988 ; Bruno Théret, « Hyperinflations de producteurs et hyperinflations de rentiers : la cas du Brésil », *Tiers Monde*, n°133, 1993 ; Guisepe Tullio et Marcio Ronci, « Brazilian inflation from 1980 to 1993 : causes, consequences and dynamics », *Journal of Latin American Studies*, vol 8, n°3, 1996, pp. 635-666.
- 18 Pour une illustration de la prégnance de cette culture en milieu patronal, lire Fábio S. A. Earp et Gustavo Kormis, « 180 jours ou 180 degrés : ajustements et désajustements du Brésil dans l'ère Collor », rapport présenté au colloque *Sociétés et Politiques d'Ajustement Structurel dans les Economies Semi-Industrialisées*, GREIDT / CREPPRA / ERSI, Amiens, 6-7/12/1990, miméo. Sur les profits qu'en retiraient indirectement les banques (la contribution des institutions financières au PIB brésilien était de 11,9% en 1985 contre 6,3% en 1979), voir Francis A. Lees, James M. Boots & Rubens Penha Cysne, *Banking and Financial Deepening in Brazil*, Londres, 1990. Enfin, sur la multiplication des agences bancaires au début des années 1990 et sur ce qu'en pensaient leurs dirigeants, lire *Conjuntura Econômica* (octobre 1995, pp. 3-4) ainsi que *Veja* (11/08/1993, p76-83).
- 19 Alex Solnik (org.), *Por Que Não Deu Certo*, Porto Alegre, LPM, 1987 ; Amauty G. Bier et alii, « O desenvolvimento em xeque : Estado e padrão de financiamento no Brasil », in Lourdes Sola (org.), *O Estado da Transição : política e economia na nova República*, São Paulo, Vertice, 1988, pp. 92-117 ; Alain Zantman, « Le plan Collor dans l'œil du cyclone », *Problèmes d'Amérique Latine*, n°97, 1990, et « Un nouveau plan de stabilisation : pour quoi faire? », *idem*, nouvelle série, n°9, 1993, pp. 27-43.
- 20 Marianne Nassuno, « Pressão externa e abertura comercial no Brasil », *Revista de Economia Política*, vol 18, n°1, 1998, pp. 26-43.
- 21 De la sorte, en 1989 et tous revenus confondus, un individu appartenant au 50% de brésiliens les plus pauvres percevait en moyenne 83 fois moins qu'un membre du 1% le plus riche. Et si cet individu appartenait aux 10% les plus pauvres, son revenu était

- alors 247 fois inférieur à celui du 1% le plus riche (IBGE/PNAD, *Crianças & Adolescentes : indicadores sociais*, Rio de Janeiro, IBGE, 1992, vol. 4, p. 13). Pour des données plus détaillées et multi-croisées, lire José Márcio Camargo et Fábio Giambiagi (org.), *Distribuição de renda no Brasil*, Rio de Janeiro, Paz e Terra, 1991), João Saboia (« Travail, revenu et pauvreté dans les années 1980 », *Problèmes d'Amérique Latine*, nouvelle série, n°9, 1993, p.57-72), Carlos Roberto Azzoni (« Distribuição pessoal de renda nos Estados e desigualdade de renda entre Estados no Brasil », *Pesquisa e Planejamento Econômico*, vol 27, n°2, 1997, pp. 251-278), Cláudia H. Cavalieri et Reynaldo Fernandes (« Diferenciais de salários por gênero e cor : uma comparação entre as regiões metropolitanas brasileiras », *Revista de Economia Política*, vol 18, n°1, 1998, pp. 158-175).
- 22 Pour une illustration, centrée sur la période 1978-1987, de ce que les économistes appelleraient volontiers « un problème de coordination macro » sur les fronts politique et économique, lire Lourdes Sola (« Choque Heterodoxo e transição democrática sem ruptura », in Sola, org., *O Estado da Transição*, opus cité, p.13-62) et Ben Ross Schneider (« A política de privatização no Brasil e no México nos anos 80 », *Dados*, vol 34, n°1, 1991, pp. 21-52).
- 23 Paulo Kliass, « L'État et le marché au Brésil », *Lusotopies*, n°1/2, 1994, p. 330.
- 24 Cf Secretária de Controle de Empresas Estatais, *Sinopse da Atuação da Secretária no período 1980-84*, Brasília, 1984, pp. 28-35.
- 25 Le relevé détaillé en est donné par Renato Boschi, *Privatização e Desestatização*, Rio de Janeiro, IUPERJ, 1991, p. 14.
- 26 Manoel Gonçalves Ferreira Filho, *Direito Constitucional Econômico*, São Paulo, Saraiva, 1989, p.98, 80 et 101. Ce publiciste de renom, vice-gouverneur de l'État de São Paulo sous les militaires et néolibéral de la première heure, émet ici, à chaud, un jugement bien plus pondéré que celui porté, quelques années plus tard par un des membres les plus influents de la Constituante et qui vota, par exemple, la nationalisation des minerais, à savoir le président Fernando Henrique Cardoso. Selon ce dernier, mais c'est là une vision purement rétrospective et utile à servir ses intérêts, c'est-à-dire à justifier la révision de la constitution, celle-ci serait « le point culminant d'une ère faisant la part la plus belle à un développement basé sur l'interventionnisme de l'État » et qui consacrerait le principe de l'État comme « moteur d'une croissance largement autarcique ». (interview à *Politique Internationale*, n°67, 1995, p. 12).
- 27 Cf Stéphane Monclaire « Les auteurs de la constitution », in Association Française des Constitutionnalistes (org.), *La Nouvelle République Brésilienne*, Paris, Economica, 1991, p.73-88 ; David Fleischer, « Perfil sócio-econômico e político da constituinte », in UnB (org.), *O Processo Constituinte*, Brasília, Agil, 1988, pp. 29-40 ; et Leôncio Martins Rodrigues, *Quem é Quem na Constituinte*, São Paulo, OESP / Maltese, 1987.
- 28 Pour d'autres exemples et une analyse des raisons de cette économie de l'échange, lire Stéphane Monclaire, « Représentants, représentés et représentations au Brésil », Georges Couffignal, dir., *Réinventer la Démocratie*, Paris, PFNSP, 1992, pp. 129-154.
- 29 Oswaldo Aranha Bandeira de Mello, *Princípios Gerais de Direito Administrativo*, Rio de Janeiro, Forense, 1969, p. 141.
- 30 Cependant, considérant que « les entreprises publiques, les sociétés d'économie mixte, les démembrements de l'État et les fondations ne sont créées que par une loi spécifique » (art. 37-XIX de la constitution), la doctrine a admis que « si seule la loi peut créer, alors seule la loi peut défaire ce qu'elle a créé ». Privatiser devient alors possible par simple voie législative, mais à condition expresse qu'il ne s'agisse pas

- d'*estatais* exerçant des activités de compétence exclusive de l'Union. Car en ce cas, seule une modification des dispositifs constitutionnels définissant ce domaine de compétence permettrait d'entreprendre la vente au secteur privé. Chacune des privatisations réalisées sous le gouvernement Collor et celles décidées jusqu'à l'élection de Cardoso, relevaient du premier cas de figure (cf. Marcos Jurueña Villela Souto, « O programa brasileiro de privatização de empresas estatais », *Revista de Informação Legislativa*, n°110, 1991, pp. 261-274).
- 31 Principe originellement affirmé par l'art.60 de la loi n°2 627 du 26 septembre 1940.
- 32 Sur d'autres aspects de cette discrimination entre capital national et étranger, lire Werter R. Faria, « Tratamento jurídico dispendado no Brasil ao capital estrangeiro », *Revista de Informação Legislativa*, n°110, 1991, pp. 275-282.
- 33 Source : W. Suzigan, « Institutional policy and the challenge of competitiveness », W. Baer & J. S. Tulchin, ed., *Brazil and The Challenge of Economic Reform*, Washington, Woodrow Wilson Press, 1993, p. 131.
- 34 Une description précise de cette opération est fournie par Alzira Salama (*Privatization : implications for corporate culture change*, Aldershot, Avebury, 1995, chap 7) et Germano Mendes de Paula (« Avaliação do processo de privatização da siderúrgica brasileira », *Revista de Economia Política*, vol 17, n°2, 1997, pp. 92-109).
- 35 Dans les années 1950, les entreprises publiques du secteur constituent 23% de la capacité installée du globe, puis 70% au milieu des années 1980. L'économie socialiste prévalant encore dans les pays de l'Est n'explique pas seule ce pourcentage, puisqu'à s'en tenir aux pays occidentaux et en excluant les USA et le Japon, il avoisine 50%. Entre 1987 à 1995, 34 grosses entreprises sidérurgiques, représentant 17 pays, dont le Brésil, allaient être totalement ou partiellement privatisées.
- 36 Le chef de l'État peut choisir et révoquer de façon discrétionnaire les titulaires de 19.253 charges dans la haute fonction publique (chiffre d'avril 1995), sans que les personnes désignées n'aient eu préalablement à passer un concours public. Ces nominations se font souvent en échange d'un soutien à l'action du président.
- 37 Le thème comme la date de ce référendum étaient prévus par la constitution de 1988. Les constituants favorables à l'instauration d'un régime parlementaire façon V° République française, bien qu'insuffisamment nombreux pour faire triompher leur point de vue, étaient cependant assez puissants pour pouvoir arracher aux partisans du présidentielisme la tenue d'une consultation populaire en 1993 sur le système de gouvernement devant prévaloir au Brésil.
- 38 Sur les enjeux et les raisons de la destitution du président, lire Stéphane Monclaire, « Le quasi impeachment du président Collor », *Revue Française de Science Politique*, vol 44, n°1, 1994, pp. 23-48.
- 39 Certes, c'est parce qu'il figurait au côté de Collor sur le « ticket » vainqueur du scrutin de novembre 1989 (disputé au suffrage universel direct) qu'il avait pu devenir vice-président. Mais il n'avait que très peu contribué à la victoire de Collor. Qui plus est, cette élection était déjà presque oubliée puisque vieille de trois ans.
- 40 Bon exemple des désordres partisans du moment, Itamar avait confié à ce poste au chef de l'ex-parti communiste alors que cette formation ne comptait que trois députés fédéraux et ne soutenait pas le gouvernement.
- 41 Phénomène mis en lumière, chiffres à l'appui, par Maria Rita Loureiro et Gilberto Tadeu Lima, « A internacionalização da ciência econômica no Brasil », *Revista de Economia Política*, vol 14, n°3, 1994, p31-50 ; et « L'internationalisation des milieux dirigeants au Brésil », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°121/122, 1998, pp. 42-51.

- 42 Pour des statistiques précises et des exemples de produits dès lors livrés à une plus vive concurrence, lire Maurício Mesquita Moreira et Paulo Guilherme Correa, « Abertura comercial e indústria », *Revista de Economia Política*, vol 17, n°2, 1997, pp. 61-91.
- 43 Sur ce dernier point, lire le bilan dressé par Eli Diniz, *Crise, Reforma do Estado e Governabilidade*, Rio de Janeiro, FGV, 1997, chap IV.
- 44 Instauré par la constitution de 1988, ce mode de scrutin avait déjà servi, vu la durée respective des mandats en jeu, à désigner en 1989 le chef de l'État, en 1990 les gouverneurs et en 1992 les maires des communes de plus de 200 000 inscrits.
- 45 Sur les clefs politiques et autres de ce scrutin, lire Stéphane Monclaire, « Brésil, la victoire de Mr Cardoso », *Lusotopie*, 1995, pp. 17-46.
- 46 Pour un relevé détaillé, secteur par secteur, des recettes occasionnées par les 46 privatisations d'*estatais* survenues entre 1991 et 1998, voir le dossier « Privatização », *Revista CNI*, n°301, juillet 1997, p10-18, celui de *A Folha de São Paulo*, 20/11/97 pp. 1-14 et de *Les Echos*, 18/06/98.
- 47 Ainsi, à l'été 1998, l'État de Rio de Janeiro, en mettant aux enchères la Cedae au prix plancher de 4,2 milliards de dollars (10% des actions étant proposés au personnel), devait procéder à la plus importante privatisation d'un service d'eau jamais réalisé dans le monde depuis la vente en bourse des sociétés d'eau britanniques. Mais pour acquérir le capital de cette *estatal* distributrice d'eau dans la métropole carioca et se voir attribuer durant 25 ans la concession de ce service, les sociétés ou consortiums intéressés devaient d'abord effectuer un versement en cash d'un milliard de dollars (inclus dans le prix minimum fixé) et payer le reste mensuellement sous forme de droit d'usage pendant toute la durée de cette concession. En outre, l'opérateur technique ne pouvait détenir moins de 40% du capital du groupe acquéreur. Ces conditions de vente pouvaient paraître d'autant plus exigeantes que, d'une part, la Cedae n'était guère performante (son réseau connaissait un taux de fuite de l'ordre de 50% et un taux d'impayés estimé à 27%) et que, d'autre part, les concessionnaires se voyaient obliger, par le cahier des charges, de desservir en eau au bout de cinq années 95% de la population urbaine (dont celle des favelas) et 80% de la population rurale et d'initier d'importants travaux de dépollution.
- 48 Sur les modalités possibles de la privatisation de ce géant, lire Fábio Giambiagi et Adriano Pires Rodrigues, « A agenda de médio prazo no Brasil e o futuro da Petrobrás », *Revista de Economia Política*, vol 18, n°3, 1998, pp. 100-120.
- 49 Par 368 voix contre 112, la Chambre des députés, en février 1997, a approuvé en seconde lecture, mettant ainsi fin à la procédure, l'amendement sur la rééligibilité de Cardoso et des chefs d'États suivants ainsi que —prix payé aux caciques des partis de tous bords pour l'acceptation d'un tel changement— des gouverneurs et des maires des grandes villes, en place et futurs.
- 50 Son interview, in *Lua Nova*, n°39, 1997, pp. 21 et 19.
- 51 Les taxes sur les automobiles importées qui étaient passées de 35 à 20% en septembre 1994, puis remontées à 32% en février 1995, atteignirent ainsi 70% en mars et restèrent à ce niveau jusqu'à la fin 1995. Cette décision, comme celle simultanée d'une baisse, de moitié et pour sept mois, des quotas autorisés des véhicules importés, visait aussi à inciter l'industrie automobile brésilienne à se moderniser dans la perspective de la probable installation de plusieurs usines ultra-modernes de constructeurs étrangers (Renault, Fiat,...), à se préparer à une concurrence difficile puisque le développement du marché brésilien, combiné à celui du Mercosul, alors que les marchés ouest-européens connaissaient une certaine saturation, rendait le pays très attractif. Quant aux appareils électriques et

électroniques, eux aussi, pour des raisons similaires, furent taxés à 75% : avec 5 millions de postes de télévision fabriqués à Manaus en 1994, puis 6 en 1995, le Brésil était alors devenu le troisième producteur mondial de TV. Ces décisions sont révélatrices, non pas d'un retour de l'État à l'interventionnisme, mais d'un soucis de régulation (dans cette optique, lire Rogério L. F. Werneck, « The changing role of the state in Brazil », *The Quarterly of Economics and Finance*, vol 36, n°2, 1996, pp. 153-165).

- 52 Selon Robert Rubin, secrétaire américain au Trésor, la stabilité financière et la prospérité du Brésil étaient « d'une importance vitale pour les États-Unis et, plus généralement, pour l'économie mondiale ». (déclaration reprise par *Les Échos*, 14/09/1998).
- 53 Pour des résultats détaillés des multiples scrutins du 4 octobre et leur analyse, lire Stéphane Monclaire, "Les nuances d'une réélection", *Infos Brésil*, n°140 et 141, 1998.
- 54 Premier contributeur, le FMI (qui, pour la première fois de son histoire, est intervenu avant que la catastrophe ne se produise et non après) a participé à cette aide à hauteur de 18 milliards. La Banque mondiale et la BID ont apporté 4,5 milliards chacune. Une vingtaine de nations industrialisées ont fourni les 15 milliards restants. Les États-Unis en ont accordé cinq, les pays européens du G7 quatre et le Japon un.
- 55 Les montants de chaque titre de paiement émis (ceux des chèques par exemple), de chaque retrait liquide effectué ou de chaque transaction financière est taxé à 0,38% et non plus à 0,20%.
- 56 Début août, 46% d'entre eux considéraient que « le gouvernement ne faisait que dilapider le patrimoine de l'État » ; 44% ne trouvait pas (contrairement à ce que soutenaient gouvernement et patronat à grand renfort de campagnes publicitaires) que « le service public s'était amélioré depuis le début des privatisations en 1994 » ; seuls 34% pensaient le contraire ; 22% n'ayant point d'opinion (*Correio Braziliense*, 17/08/98).

RÉSUMÉ - RESUMEN - ABSTRACT

Dans le Brésil de Collor et de Cardoso les privatisations, même si elles s'accompagnent d'un retour à la démocratie, ne sont pas la panacée qui pourra guérir de tous ses maux un pays dont les immenses richesses sont très inégalement partagées. Pour mieux comprendre les enjeux politiques et économiques du grand mouvement de privatisations qui a touché ce pays, l'auteur dissèque avec minutie les différents plans de restructuration lancés par les gouvernements brésiliens depuis plus de vingt ans. Les effets actuels de la crise asiatique sur l'économie brésilienne montrent que la poursuite du mouvement de privatisation est non seulement liée à l'effondrement des partis de gauche, mais aussi à l'émergence d'un corps électoral de plus en plus individualiste.

En el Brasil de Collor y de Cardoso, las privatizaciones, aunque esten acompañadas por una vuelta a la democracia, no son la panacea que podrá curar todos los males de un país cuyas inmensas riquezas se comparten de manera muy desigual. Para que se entienda mejor los desafíos políticos y económicos del gran movimiento de privatizaciones que tocó este país, el autor ha diseado con meticulosidad los varios planes de reestructuración que lanzaron los gobiernos brasileños desde hace más de veinte años. Los efectos actuales de la crisis asiática en la economía brasileña muestran que la continuación del movimiento de privatización está relacionada no solo con el derrumbamiento de los partidos de la izquierda, sino también con la aparición de un electorado cada vez más individualista.



Photographie n°4 : *Le PRI caricaturé sur un mur de Mexico. Entraîné par Carlos Salinas de Gortari sur la pente glissante de l'hyper libéralisme, le parti qui se proclame l'héritier de la Révolution mexicaine est aujourd'hui l'objet de violentes critiques dont les murs de Mexico se font parfois l'écho.*

GRANDEUR ET DÉCADENCE DU MODÈLE ÉTATO-CENTRIQUE EN AMÉRIQUE LATINE

MARCELO CAVAROZZI*

L'objet essentiel de cet article vise à déterminer les caractéristiques du processus de désétatisation qui s'est développé dans les sociétés étato-centriques d'Amérique latine depuis les années 1980¹. Seront également analysées les relations entre ce processus et certaines particularités récentes de divers régimes politiques de la région, notamment, celles que nous pourrions définir comme des composantes du syndrome de l'hyperprésidentialisme.

La compréhension du processus de désétatisation a été rendu plus difficile par une double ambiguïté. La première concerne la présomption selon laquelle la désétatisation a uniquement affecté les changements économiques, liés à l'existence sans restriction des lois du marché. La deuxième tient à une autre présomption erronée, selon laquelle croire que les transformations politiques de ces quinze dernières années se sont simplement limitées aux transitions démocratiques débutées en 1980, et au chemin que les régimes démocratiques ont parcouru depuis². Il convient donc, tout d'abord, de montrer que la désétatisation s'étend bien au-delà de l'organisation d'économies, dont l'ouverture sur l'extérieur, la dérégulation et les privatisations réduisent le rôle de l'État. D'autre part, il convient de mettre en évidence le fait que la désétatisation constitue un phénomène différent tant en ce qui concerne la réimplantation et la consolidation relative des règles de la démocratie politique, qu'en ce qui concerne l'apparition d'attributs nouveaux et souvent négatifs dans les démocraties latino-américaines contemporaines.

La désétatisation résulte de la désarticulation du modèle étato-centrique (MEC). Certains des traits principaux de ce modèle ont déjà été développés dans l'un de mes articles cités. En s'inspirant librement de Kholi, il est possible d'avancer l'hypothèse selon laquelle, dans les sociétés étato-centriques d'Amérique latine, la politique, organisée autour de l'intervention et de la régulation de l'État, « a affecté les conditions de vie de pratiquement toute la population »³. En ce sens, la poussée étato-centrique a transformé le caractère exclusif des sociétés oligarchiques. Dans ces sociétés, les politiques (*policies*) étatiques avaient été fondamentales dans la construction (et la promotion) des intérêts et valeurs des bourgeoisies dominantes ; néanmoins,

* Traduction de Laurence Pâris

l'essentiel des salariés, les pauvres (citadins et paysans) restaient en dehors de la politique, tout en étant soumis à des asymétries radicales au sein du marché et des enclaves de la société traditionnelle⁴. Durant la période oligarchique, les secteurs populaires n'avaient de rapport à l'État que pour des questions « de police », selon l'expression pour le moins imagée attribuée à l'un des derniers présidents de la vieille République brésilienne.

AFFIRMATION DU MODÈLE ÉTATO-CENTRIQUE

Le développement du MEC n'a pas, bien sûr, éliminé les clivages entre les classes ; il n'a pas non plus nécessairement conduit à une réduction des inégalités dans la distribution des richesses et des revenus. En revanche, les secteurs moyens et populaires des villes, et de façon plus limitée des campagnes, ont été intégrés à la scène politique. On a pu ainsi parfaire un processus d'intégration nationale, au sein duquel les choix politiques ont joué un rôle privilégié.

Dans les arènes politiques du MEC, les actions des organismes étatiques ont eu une importance décisive dans la résolution des conflits économiques et sociaux, et dans l'attribution des droits et obligations. Cependant, les arènes politiques et bureaucratiques des sociétés étato-centriques se sont caractérisées par une superposition de liens entre l'État et ses administrations d'une part et, entre les secteurs et groupes sociaux d'autre part. Comme je l'ai déjà noté dans « Au delà des transitions démocratiques », ce modèle d'organisation politique a favorisé une résolution le plus souvent isolée des conflits d'intérêts, bloquant ainsi toute possibilité de développer des liens d'échanges politiques généralisés. Il en a résulté la prééminence d'un modèle de négociation fractionnée, au sein duquel chaque acteur, ou groupe d'acteurs, s'est lié à l'État par l'intermédiaire de canaux mutuellement exclusifs. Un réseau extraordinairement dense de relations avec l'État a ainsi pénétré pratiquement tous les espaces de la société. Ce réseau a, cependant, manqué de mécanismes et de règles permettant le développement d'une négociation généralisée et universelle. Dans le meilleur des cas, quand de tels mécanismes ont réussi à émerger, ils se sont avérés d'une très grande fragilité. En résumé : au sein du MEC ont coexisté, d'une part, des États denses et étendus au sein desquels la rationalité et l'efficacité des appareils bureaucratiques ont été minées par le particularisme et le faible respect à l'égard de la loi et, d'autre part, des systèmes politiques ou des régimes fragiles et parfois, comme au Brésil, en Argentine, en Bolivie et au Pérou, particulièrement instables.

Une autre caractéristique du MEC concerne les deux plans sur lesquels s'est divisé le conflit : le plan redistributif et le plan idéologique. La manière dont s'est résolue cette scission a entraîné le rétrécissement du champ de la politique proprement dite. À partir de la période de l'entre-deux guerres, la complexité croissante des sociétés étato-centriques latino-américaines a conduit à une multiplication des fronts conflictuels ; en même temps, la majorité de ces conflits a tendu à être internalisée par l'État. Aux clivages

hérités de la période oligarchique - c'est-à-dire ceux opposant les travailleurs aux patrons, et les régions aux secteurs intégrés à l'économie mondiale et les régions et secteurs en retard - s'est ajouté un nouveau clivage entre, d'une part, l'économie primaire-exportatrice et d'autre part, les secteurs orientés vers la production destinée au marché interne. Le réseau complexe de conflits socio-économiques liés à ces clivages a été canalisé par le choix politique particulier décrit ci-dessus : dans la pratique, et même si cela ne s'est pas avéré être le cas dans leurs discours, les divers groupes et secteurs ont eu tendance à fuir les antagonismes directs intra et inter sectoriels liés aux offres de biens et de services. Ce type de fuite s'est appuyé sur la capacité des secteurs à transférer sur l'État une bonne partie des charges, qui auraient résulté d'une négociation sur les coûts et les bénéfices. Ce phénomène a constitué une sorte de pacte fiscal à caractère implicite⁵. Celui-ci a partiellement voilé les transferts de ressources qui se sont produits entre les secteurs et en leur sein ; il a ainsi permis de différer de plusieurs décennies les effets les plus pernicioeux des inefficacités générées par les comportements rentiers de nombreux acteurs, à savoir une impasse et un désordre économique extrême. Toutefois, le modèle inflationniste monétaire endémique, qui a débuté dans la décennie quarante, et qui, dans certains pays a culminé avec des épisodes d'hyperinflation typiques des décennies soixante-dix et quatre-vingt, s'est présenté comme un corollaire inévitable de ce mécanisme. En ce sens, les mécanismes des politiques étato-centriques ont contribué au fait que les acteurs ont éludé les conflits, en évitant la clarification politique des intérêts socio-économiques opposés.

L'une des facettes de la politique du MEC a cependant été d'éviter le conflit avec son corollaire, l'inflation monétaire⁶. L'autre face de la politique a résidé dans l'inflation symbolique, à savoir la confrontation exacerbée de grands discours idéologiques irréconciliables entre eux. Les exemples les plus significatifs ont été les suivants : la confrontation entre le fascisme et le libéralisme politique (typique de la période de l'entre-deux guerres) ; la confrontation entre le socialisme et le capitalisme qui a dominé à partir de la guerre froide. Ces confrontations ont été exacerbées par des facteurs géopolitiques internationaux. À ces deux premières oppositions, est venu s'agréger un nouvel antagonisme plus autochtone qui a fini par les supplanter. Il s'agit de celui qui a opposé le populisme et les idéologies nationales-populaires à deux autres idéologies antagoniques : le constitutionalisme oligarchique qui, depuis la décennie des années vingt, traversait déjà une période transitoire vers un autoritarisme restrictif et le libéralisme économique. Chacune de ces deux grandes oppositions idéologiques a tendu à concevoir la politique comme une guerre, réduisant ainsi l'espace de négociation et l'échange politique. Cependant, le développement des idéologies nationales-populaires, en particulier, n'a pas mis un terme aux effets contradictoires. L'opposition entre les visions nationales-populaires (qui ont même pénétré des franges importantes de la gauche et du centre dans le cas du Chili) et la combinaison libéralisme économique/autoritarisme restrictif a exacerbé les conflits, qui ont conduit à des ruptures extrêmement

traumatisantes, comme celles qui se sont produites au Chili, en Argentine, et en Bolivie, entre 1973 et 1980. Mais, le national-populisme a aussi contribué à l'intégration sociale liée à l'industrialisation substitutive, en l'étendant aux plans symbolique et culturel.

En résumé, le fait d'éviter le conflit d'une part, et l'inflation symbolique d'autre part, ont réduit l'espace politique tout en l'étatisant. L'étatisation de la politique à son tour a miné le développement des appareils bureaucratiques légaux-rationnels de l'État, et a fragilisé la consolidation de systèmes de négociation politique qui reposaient sur les partis politiques et sur les mécanismes parlementaires. L'aspect contradictoire de la politique, dans les sociétés étato-centriques, est en ce sens confirmé, l'étatisation ayant été le principal moyen d'intégration sociale durant la longue période qui a commencé dans les décennies de l'entre-deux guerres et qui s'est conclue entre 1973 et 1982⁷.

EFFRITEMENT DU MODÈLE ÉTATO-CENTRIQUE

L'effondrement du MEC, précipité par les stratégies qui ont délibérément visé à démanteler ses mécanismes, a commencé au Chili et en Argentine, au cours de la décennie 1970. Le processus s'est accéléré, au cours de la décennie suivante, en s'étendant à d'autres pays, dont les économies les plus importantes de l'Amérique latine, le Brésil et le Mexique. Sur le plan économique, l'articulation d'une nouvelle matrice a réduit l'État par la limitation des activités productives et des services qu'il réalisait directement, puis par le désarmement des mécanismes politiques qui organisaient le marché⁸.

Le démantèlement de l'interventionnisme économique et l'ouverture de l'économie ont alimenté un processus parallèle de désétatisation politique, qui à son tour a entraîné ses propres conséquences. Afin de décrire certaines caractéristiques de ce deuxième processus, il est utile de se pencher d'abord sur l'objet de la politique dans les sociétés étato-centriques, puis sur la méthode sur laquelle elle s'appuyait. Si l'objet de la politique concernait « les citoyens », tout ce qui se rattachait à la manière dont elle était menée avait davantage trait aux acteurs politiques⁹.

Comme il a déjà été souligné, la politique et ses acteurs étaient principalement chargés de deux tâches : l'organisation fractionnée des demandes sectorielles, et la gestion du conflit idéologique. Pour la première tâche, les hommes politiques, qu'ils soient ou non rattachés à un parti, opéraient en tant que gestionnaires particuliers des demandes sectorielles et individuelles. Cette mission était parfois liée à la construction de mécanismes qui favorisaient la colonisation de l'appareil d'État - de préférence par les secteurs capitalistes. En d'autres occasions, elle se rapprochait des pratiques clientélistes, à destination principalement des classes moyennes et populaires. Par définition, les deux phénomènes, la colonisation de l'État et le clientélisme n'étaient pas soumis à des processus universalistes.

Quant à la gestion du conflit idéologique, elle permettait de donner un sens aux actions collectives en contribuant, avec d'autres mécanismes politiques et extra-politiques, à façonner des identités, à définir des appartenances à des espaces collectifs et à des sous-cultures et, enfin, à délimiter des oppositions.

Les modèles d'action étato-centrique se sont caractérisés par la fragilité de leurs règles institutionnelles. Les normes et procédés institutionnels ont été attaqués non seulement par les acteurs politiques, mais souvent aussi par les citoyens. Les pratiques à travers lesquelles ces règles institutionnelles ont été fragilisées furent très diverses et spécifiques à la culture politique de chaque cas national. L'ensemble de ces variantes a inclus les violations répétées et explicites des lois (souvent avec la promesse de les restaurer ou de les remplacer par d'autres qui, inévitablement, étaient atteintes par de nouveaux cycles de violations et de rétablissements), les transgressions dissimulées et l'utilisation de lois en tant qu'objets de chantage dans un but précis.

Dans le cadre de ce modèle d'action, les acteurs politiques - *leaders* politiques, dirigeants syndicaux et patronaux, militaires et même intellectuels - sont devenus des spécialistes de la politique extra-institutionnelle. La désétatisation a mis un terme à de telles pratiques. Ses effets les plus significatifs ont été d'une part la « désintégration » des citoyens et, d'autre part la « délocalisation » des hommes politiques. La « désintégration » est un processus multidimensionnel, au sein duquel, à la réduction de l'importance du marché du travail traditionnel et à la détérioration des services étatiques, s'est ajoutée la décentralisation de la politique, qui a perdu sa capacité à contribuer de manière décisive à l'organisation de la vie quotidienne des individus. La politique a ainsi perdu son sens.

Face aux citoyens « désintégrés », se sont trouvés les hommes politiques délocalisés, c'est-à-dire ceux qui ont continué de fonctionner comme si la politique étato-centrique n'avait pas éclaté. Ils ont donc conservé des comportements traditionnels tendant à se distancer de la population. Comme les boxeurs au bord du *knock out*, l'action de ces hommes politiques s'est caractérisée par des réactions réflexes qui vont de la référence aux symboles rituels attachés aux idéologies prédominantes de la période étato-centrique à la rechute dans les pratiques clientélistes.

Il apparaît donc que le processus de désétatisation en Amérique latine se distingue des récentes transitions démocratiques et des avatars des régimes démocratiques actuels. Il devient alors possible de préciser davantage certaines caractéristiques des relations existant entre la désétatisation et la démocratisation.

Les questions concernant la démocratie et, en particulier les processus de démocratisation, s'inscrivent dans le cadre du régime politique. La désétatisation, en revanche, embrasse les différentes dimensions de la matrice sociale. Durant les quinze dernières années, les deux processus se sont superposés dans de nombreux pays latino-américains ; cette circonstance a contribué à confondre certains phénomènes. Il convient donc de clarifier les raisons de cette confusion.

Spécialement, durant les années quatre-vingt, l'euphorie réveillée par la fin souvent catastrophique des dictatures militaires, et leur remplacement par des démocraties politiques inaugurées avec un large soutien des citoyens, ont contribué à voiler la perception de la fin du long cycle historique de la matrice étato-centrique¹⁰. Le rapide épuisement de l'euphorie, associée aux sorties de l'autoritarisme, explique que des franges majoritaires des citoyens des pays latino-américains arrivent à la conclusion selon laquelle la démocratie ne peut résoudre par elle-même les problèmes économiques et sociaux qui, dans la majorité des cas, se sont aggravés durant cette décennie. Il en a résulté l'extension du syndrome du désenchantement vis-à-vis de la démocratie, qui s'est intensifié avec l'irréversibilité apparente de la crise économique et sociale. C'est en ce sens que le désenchantement à l'égard de la démocratie doit être analysé, dans le contexte plus ample de la perte de sens de la politique à laquelle il a déjà été fait référence.

L'analyse des réponses auxquelles les autorités politiques ont eu recours face aux crises politiques de ces dernières années, pourrait être une voie privilégiée pour explorer la façon dont s'organisent les relations entre l'engagement démocratique présent et les transformations de la matrice sociétale.

ÉBAUCHE DES NOUVEAUX MODÈLES À DISPOSITION

Durant la décennie 1990, trois options politiques se sont profilées comme réactions possibles aux processus de désétatisation. Dans certains cas, le désordre de la politique s'est approfondi, comme semble le suggérer le développement politique des cinq dernières années au Venezuela. La Colombie, où l'économie est restée encadrée par un contrôle fiscal et un équilibre de la balance commerciale, a également montré des indices de la détérioration qui pourrait alors s'affirmer dans le pays. Cependant, les troubles, causés par la grave fragilisation de la présidence de Samper, peuvent néanmoins être considérés comme un phénomène conjoncturel, du type de ceux qui ont affecté l'Argentine et le Brésil, respectivement, à la fin des gouvernements de Alfonsín et de Sarney. Toutefois, il semble que la caractéristique colombienne « d'absence partielle de l'État », qui a expliqué durant des décennies la persistance de la violence politique et extra-politique dans ce pays, pourrait bloquer les possibilités de réorganiser et, en même temps, de construire le processus de coordination politique des transformations associées à la désétatisation¹¹. La confirmation de cette tendance avait été catalysée par le tournant partiellement démocratique opéré par la politique colombienne à partir de la dernière réforme constitutionnelle.

Le trait prédominant de cette première voie n'est ni l'instabilité politique, ni l'échec démocratique, caractéristique qui, bien sûr, n'a pas été absente dans le cas vénézuélien. Ce qui définit plutôt le syndrome du désordre de la politique, c'est la perte quasi absolue de la capacité du gouvernement et de la politique en générale, d'affecter le cours des processus économiques et sociaux. Ceux-ci demeurent alors livrés aux soubresauts de la spéculation

financière et au manque de confiance, et restent soumis aux effets pervers résultant de l'évanouissement des possibilités de concertation sociale.

Une seconde voie, caractérisée par un retour au système de partis, se situe à l'opposé de la première. Une version modifiée de l'expression utilisée par Gosta Esping-Andersen, pour désigner les caractéristiques de l'alternative sociale démocrate dans les pays scandinaves de la période de l'entre-deux guerres¹², pourrait illustrer cette voie choisie par le Chili et l'Uruguay. Partant du titre du texte de cet auteur suédois, *Politics Against Markets*, nous pourrions parler ici de « Politique malgré les Marchés » concernant cette solution latinoaméricaine. Il serait ainsi fait allusion aux succès relatifs obtenus, durant la décennie 1990, au Chili et en Uruguay, pays où les mécanismes politiques ont permis de coordonner les actions collectives (générées ou non par l'État) de régulation des marchés, et d'instauration de barrières face aux effets négatifs de la désétatisation. Dans les deux cas, de tels mécanismes politiques parlementaires, comme extraparlementaires, se sont appuyés sur l'existence du système de partis, qui a canalisé et légitimé l'échange politique. Bien entendu, dans le cas chilien, le système de négociation demeure affecté par la persistance d'enclaves autoritaires, signalées par Manuel Antonio Garretón.

Concernant la troisième option, celle de l'hyperprésidentialisme, les conditions d'ordre et de stabilité, qui avaient disparu au cours des ajustements chaotiques de la fin de la décennie 1980, sont réapparues sans toutefois s'accompagner de la désintégration du sens en politique, caractéristique du début de cette même décennie. Les cas les plus typiques de cette voie sont le Pérou, où Alberto Fujimori a même eu recours à la violation des règles institutionnelles pour reconstruire le pouvoir présidentiel, et l'Argentine sous Carlos Menem. Le Mexique de Carlos Salinas a connu un développement très semblable à celui du Pérou et de l'Argentine, amenant jusqu'à leurs limites certaines des caractéristiques de l'hyperprésidentialisme. Cependant, à la différence des autres cas, le développement de cette variante a coïncidé avec un processus de libéralisation politique qui n'a pas abouti à une démocratie représentative. Autre exemple avorté en partie : celui de Fernando Collor au Brésil, qui a vu son mandat présidentiel institutionnellement interrompu par un *impeachment* parlementaire.

Le premier aspect de l'hyperprésidentialisme réside dans la recomposition partielle de la capacité politique de l'État, à travers la concentration de l'autorité au sein de l'exécutif. Cette concentration de l'autorité repose sur un sentiment général de rejet de la politique partisane et parlementaire. Les hyperprésidents, que ce soit de manière explicite ou non, s'adressent à la population par des appels du style « laissez-moi faire » ou « je m'en charge ». Cette aversion pour la politique « normale » est devenue l'un des traits principaux du détournement de franges importantes de la population à l'égard de la politique. La concentration de l'autorité au sein de l'exécutif s'est, en outre, appuyée sur les éléments suivants :

a) l'émergence ou le renforcement de la technocratie et de la stratégie, spécialement dans le domaine des politiques économiques, qui sont étroitement associées à la fonction de président ;

b) la passivité ou la faible autonomie des parlements (par exemple, les décrets présidentiels d'extrême urgence sont devenus un mécanisme habituel d'adoption des mesures économiques) ;

c) le transfert formel de responsabilités à des niveaux provinciaux (étatiques) et municipaux ; ce transfert, cependant, ne s'est généralement pas accompagné d'une décentralisation réelle de la gestion des ressources financières ;

d) la fragilité du pouvoir judiciaire, tant au niveau des tribunaux supérieurs qu'à des niveaux inférieurs d'application de la loi, ayant un impact sur les comportements de la population au quotidien.

Le second aspect propre à l'hyperprésidentialisme concerne l'évolution des pratiques politiques qui s'adaptent à l'apathie de la politique elle-même. Les hyperprésidents favorisent la prédominance d'un temps accéléré dans l'action politique, cherchant à se convertir en protagonistes d'initiatives successives, plaçant les citoyens en position de consommateurs, voire de spectateurs de la politique. Ce phénomène est lié à l'énorme importance qu'ont acquis les médias (la télévision et la radio surtout, mais également la presse écrite), se transformant en véritables créateurs de politique ou même d'hommes politiques, comme ce fut le cas de Fernando Collor.

Dans le cadre de ce modèle d'action politique, l'espace de négociation est réduit, dans la mesure où il a été affecté d'un côté par la concentration des instruments de décision au sein de l'exécutif et, d'un autre côté par la transformation de la politique en un spectacle qui alimente davantage des sentiments que des pratiques de participation. La diminution du champ de la négociation a ôté importance et légitimité à la politique partisane et parlementaire, en redonnant aux hommes politiques leur importance, mais de manière perverse. Sous l'hyperprésidentialisme, l'espace de la politique, qui avait totalement ou partiellement disparu en raison de l'hyperinflation et de la violence antipolitique, a été recréé : on a récupéré et redéfini les outils du gouvernement, notamment dans le champ de l'économie. Cependant, les hommes politiques sont demeurés en dehors tant des mécanismes de débats et de formulation des politiques (*policies*), que de la création des outils symboliques.

L'expérience de ces dernières années, toutefois, semble suggérer que l'hyperprésidentialisme pourrait avoir été un phénomène conjoncturel. La catastrophe qui a marqué la fin de l'expérience de Salinas, et les difficultés qu'affrontent Fujimori et surtout Menem, indiquent que les équilibres macro-économiques agissent comme un soutien temporaire dans la reconstruction de la politique. Si la gestion efficace du gouvernement peut être une condition préalable à la formation et à la consolidation d'un système politique, elle ne se substitue pas à la construction d'un système politique, qui organise des réseaux de négociation entre des acteurs politiques dont les ressources, tant démocratiques que non démocratiques, sont dissemblables. L'efficacité gouvernementale est une condition encore moins suffisante dans la construction de nouvelles identités et sentiments d'appartenance, dans le cadre de l'effondrement des anciennes identités et de la globalisation.

NOTES

- 1 Les caractéristiques des sociétés étato-centriques d'Amérique latine sont analysées dans deux de mes articles : « Más allá de las transiciones en América latina » et « Politics : A Key For The Long Term in Latin America ».
- 2 En réalité, déjà à la fin des années 1970, avec le départ des militaires équatoriens et péruviens du gouvernement, les régimes militaires ont commencé à céder du terrain. Des dictatures très différentes les unes des autres ont été lentement remplacées par des démocraties politiques représentatives. C'est ainsi que la Bolivie, l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay, et un lustre plus tard le Chili et le Paraguay sont venus allonger la liste des démocraties politiques sud américaines.
- 3 Atul Kohli, *Democracy and Discontent*, Cambridge University Press, 1990.
- 4 Ces enclaves traditionnelles étaient quantitativement très étendues dans les sociétés andines (la vallée centrale chilienne incluse), le nord-est brésilien, le Mexique et le Guatemala. Le qualificatif « traditionnel », cependant, doit être considéré de façon particulière : il désigne les régions et systèmes productifs qui sont devenus marginaux, par rapport à l'expansion du secteur primaire exportateur de la deuxième moitié du XIX^e siècle et des trois premières décennies du siècle suivant.
- 5 Les principaux traits du pacte fiscal implicite, dans le cas argentin, sont brillamment analysés par Ricardo Carciofi, dans « La desarticulación del Pacto Fiscal : una interpretación sobre la evolución del sector público argentino en la década de los ochenta », Document de la CEPAL 36.
- 6 Dans certains cas, notamment ceux de la Colombie et du Mexique, l'inflation est demeurée à des niveaux réduits jusqu'à la fin des années 1960. Carlos Díaz Alejandro a clairement expliqué comment la grande stabilité monétaire de ces pays a reposé sur le pouvoir moins fort de négociation des secteurs populaires. On pourrait ajouter que ces cas ont eu une seconde cause politique : le degré d'unification relativement élevé des élites politiques et économiques respectives. Cette unification a été, dans une bonne mesure, une réaction aux sévères traumatismes causés par de longues et profondes périodes de confrontation sociale, politique, et militaire : au Mexique entre 1910 et 1929, et en Colombie entre 1948 et 1957. À leur tour, dans ces deux pays, le désaccord et la division des élites a été un des facteurs déterminants de ce phénomène.
- 7 La première date est marquée par le coup d'État contre le gouvernement de l'Unité Populaire du Chili, où la dictature militaire implantée en septembre 1973 s'est rapidement fixée comme objectif le démantèlement du MEC. Concernant l'autre coup d'État de la même année, cette fois en Uruguay, tant les motivations de ses principaux protagonistes que ses conséquences se sont avérées beaucoup plus mitigées. 1982, avec l'effondrement fiscal et financier continental, résultant de la crise de la dette mexicaine, a définitivement marqué la fin du dirigisme et du modèle économique autarcique en Amérique latine.
- 8 Il convient de remarquer cependant que la recommercialisation des relations sociales, impulsée par l'ouverture, la dérégulation et les privatisations, a été combinée avec une nouvelle variante du capitalisme assisté, au sein de laquelle un nombre réduit de groupes d'entreprises ont acquis des actifs, et obtenu des concessions dans des conditions de monopoles ou d'oligopoles. Ces opérations, extrêmement avantageuses pour le secteur privé, ont constitué une forme d'accumulation originaires, au sein desquelles l'intervention de l'État s'est avérée décisive, et la corruption a revêtu un nouveau profil. La corruption était déjà une

caractéristique du MEC à travers différents mécanismes, notamment les contrats de travaux publics, la tolérance à l'égard de la fuite fiscale et les subventions. Aujourd'hui, son importance a augmenté, compte tenu de l'ampleur des opérations et de l'échéance plus longue des transactions.

9 Les guillemets cherchent à mettre en relief la manière très particulière dont s'organisait la citoyenneté au sein du MEC, en étant organisé par l'État de diverses manières. (Cf. Wanderley Guilherme dos Santos, *Cidadania e Justicia*, chap. 4).

10 Cf. Cavarozzi, « Mas allá de las transiciones a la democracia ».

11 Il convient de reconnaître que « l'absence partielle d'État », qui a affecté en particulier les dimensions du contrôle territorial et du monopole de la violence, n'a pas concerné la capacité des autorités économiques de maintenir les équilibres macro-économiques et des indices de croissance élevés, au moins dans le cas de la Colombie dans le contexte latino-américain.

12 Je ne me limite pas à analyser les importantes différences entre les deux cas. Au Chili, l'État, en tant qu'appareil patronal et prestataire de services, s'est radicalement réduit sous Pinochet. En Uruguay, en revanche, le démantèlement de l'État providence construit en couches, à partir de la deuxième présidence de José Battle s'est effectué de manière beaucoup plus progressive, et les résultats de ce processus se sont avérés plus limités.

RÉSUMÉ - RESUMEN - ABSTRACT

Cet article met en évidence toute l'ambiguïté des rapports qu'entretiennent, en Amérique latine, l'évolution du monde politique avec la mutation des systèmes économiques et nous incite à réfléchir, de manière globale, sur la mise en place et sur la faillite apparente du modèle « étato-centrique » qui semblait devoir caractériser l'ensemble des pays latino-américains jusqu'aux années 1980. En montrant que les processus de désétatisation ne concernent pas seulement la sphère de l'économie et que les transformations politiques qu'a connues l'Amérique latine au cours des vingt dernières années ne se limitent pas à l'adoption généralisée de nouveaux modes d'expression, de gestion et de contrôle démocratiques, l'auteur souligne le désenchantement général provoqué par les difficultés économiques. Au-delà du néolibéralisme, l'idée même de démocratie est remise en cause.

Este artículo destaca toda la ambigüedad de las relaciones que mantienen, en América latina, la evolución del mundo político con la transferencia de los sistemas económicos y nos anima a que reflexionemos, de una manera global, a propósito del desarrollo y fallo aparente del modelo Estado-céntrico que, hasta los años ochenta, parecía caracterizar el conjunto de los países de América Latina. Mostrando que los procesos de desestatización no solo se relacionan con la esfera económica y que las transformaciones políticas que conoció América latina durante los pasados veinte años no se limitan a la adopción generalizada de nuevos modos de expresión, de gestión y de control democrático, el autor subraya el desencanto general causado por las dificultades económicas. Más allá del neoliberalismo, hasta se pone en duda la idea de la democracia.

INFORMATION SCIENTIFIQUE

MÉTHODES

LE RÔLE DE L'ÉTAT EN AMÉRIQUE LATINE : PISTES DE RECHERCHE

GEORGES COUFFIGNAL*

Avec la succession et l'ampleur croissante des crises financières qui secouent les économies chaque jour plus interdépendantes des divers pays de la planète, la question du rôle de l'État redevient d'actualité. Après la crise mexicaine de 1994 -1995, les grands organismes internationaux (FMI, Banque mondiale, BID) avaient commencé à remettre en cause la logique du « moins d'État » dont ils s'étaient fait les chantres et les promoteurs pendant plus de dix ans. On peut aujourd'hui se demander, après les crises asiatique puis russe de 1998, si l'on n'est pas sur le point de réhabiliter l'idée d'intervention de l'État dans l'économie. En effet les risques que ces crises ont fait courir aux équilibres économiques mondiaux, la peur de contagion - en particulier en Amérique latine - qui a saisi tous les décideurs de la finance internationale, ont montré la nécessité de mettre en place des mécanismes de régulation des flux financiers au niveau mondial.

* Université Paris III Sorbonne Nouvelle, Institut des Hautes Études de l'Amérique latine, CREDAL (UMR Paris III - CNRS)

Nombreux sont ceux qui pensent aussi aujourd'hui qu'il est nécessaire de doter les États d'instruments d'intervention pour amortir les effets de ces errances brusques de capitaux. Les économistes mettent en exergue ce qu'ils nomment *la confiance*, cette notion non quantifiable à l'origine de ces mouvements brusques qui parcourent la planète financière. Pour la rétablir, pour diminuer les *risques pays*, il convient dit-on de reconstituer des tissus sociaux qui se délitent, d'instaurer ou garantir des États de droit sans lesquels aucune économie ne peut fonctionner, de lutter contre les pouvoirs infra-étatiques (maffias, narco-trafiquants, guérillas, etc.), de se préoccuper de la construction de comportements citoyens, etc.... toutes tâches qui incombent traditionnellement à l'État et dont on sait aujourd'hui qu'elles ne peuvent être assurées par la seule logique des marchés.

Quelle est dès lors la nature de l'État en train de se construire en Amérique latine ? Le discours officiel s'en tient la plupart du temps au *Market-Centered State* (Haque, 1998), un État dont il faut entièrement orienter l'action vers le bon fonctionnement des marchés. C'est ce discours qui a servi depuis une décennie de support aux politiques de privatisations, de dérégulation, de réduction des déficits budgétaires par abandon de l'intervention étatique dans nombre de secteurs. C'est ce même discours qui a présidé à l'ouvertures des frontières et à la constitution de sous ensembles économiques régionaux. Ces changements sont considérables. S'est-on acheminé pour autant vers un État réduit à sa plus simple expression, celle des traditionnelles compétences régaliennes, comme beaucoup le préconisent ?

Cette vision ne rend en fait pas compte des évolutions en cours dans la majeure partie des pays d'Amérique latine. Dans le passé, l'Amérique latine avait construit un État en grande partie singulier. Comme l'a souligné Alain Rouquié, « L'Amérique latine n'a pas inventé l'État, mais elle en a fait un acteur central dont le rôle particulier constitue une des spécificités de l'agencement sociopolitique des nations latino-américaines, à quelques exceptions près » (Rouquié, 1987 : 125). Comme dans tous les pays d'industrialisation tardive, il a été un acteur premier du développement. Mais au XXe siècle il a emprunté des chemins qui lui étaient propres. Ses concepteurs se sont d'abord inspirés dans les années trente du modèle corporatiste de l'Italie mussolinienne (Mexique de Cardenas, Brésil de l'*ordine novo*). Puis ils en ont développé certaines caractéristiques dans l'État populiste mis en place par Peron en Argentine à la fin des années quarante. Enfin, les deux décennies qui ont suivi ont été marquées par la généralisation en Amérique latine du modèle de « substitution d'importations » élaboré par les équipes de la CEPAL sous la houlette de Raúl Prebisch (Cardoso, Prebisch, 1982). Le rôle social de cet État peut-il disparaître simplement sous les pressions récurrentes des tensions internes et de l'environnement international ?

À l'évidence de l'observation empirique, la réponse à cette question est non. Le Mexique, le Brésil, le Pérou, le Chili, un grand nombre de pays sont en train d'inventer de nouvelles formes d'intervention dans le social. On peut

donc formuler l'hypothèse qu'une forme spécifique d'État est en train de se construire en Amérique latine, sans doute plus proche du modèle européen (Quermonne, 1994) que du modèle nord-américain (Toinet, 1990).

Cet État respecte certes les impératifs de promotion des conditions de bon fonctionnement des économies de marché. Mais il cherche aussi à répondre aux demandes nouvelles que l'implantation récente de la démocratie a fait surgir. En ce sens, les processus de démocratisation et réforme de l'État sont intimement liés, non pas en raison d'une supposée « démocratie de marché » mais en raison de l'histoire propre des États latino-américains, instrumentalisés dès l'origine par les détenteurs du pouvoir politique pour intervenir de manière active dans le champ économique et être très présent dans le champ social.

UN ÉTAT *SUI GENERIS*

L'Amérique latine a historiquement construit un État *sui generis* qui ne pouvait se réduire à un « État importé » (Badie, 1992). L'État corporatiste ou populiste de l'après-guerre, puis l'État promoteur du modèle de développement de substitution d'importations étaient des cas singuliers « d'État développementaliste ». En effet, comme l'État communiste et l'État Providence keynesien, « l'État social-bureaucratique » latino-américain (Breisser Pereira, 1998) se donnait comme objectif d'intervenir directement dans l'économie, de promouvoir le développement économique et d'assurer la justice sociale.

Mais à la différence de l'État communiste, l'État social-bureaucratique latino-américain laissait fonctionner un important secteur privé à côté d'un immense secteur public. Le marché national existait et son fonctionnement était protégé par l'État. De même, à la différence de l'État keynesien, l'État latino-américain ne formulait aucune limite à l'expansion de l'intervention publique directe dans le champ de la production de biens et de services. L'État keynesien était supplétif. Il ne devait intervenir que dans les domaines où l'initiative privée était défaillante. L'État social-bureaucratique, instrument clientélaire des classes dominantes, ne connaissait aucune limite à son expansion. Autoritaire et populiste, il se donnait comme objectif d'incorporer au système les couches populaires marginalisées, ceci en utilisant des méthodes non démocratiques.

À la fin des années 1960, ce modèle n'arrive plus à promouvoir le développement et entre en crise. Une nouvelle forme d'État apparaît dans le cône sud, que Guillermo O'Donnell théoriserait sous le nom « d'État bureaucratique-autoritaire » (O'Donnell, 1979). Cet État est désormais caractérisé par l'exclusion des couches populaires, l'exercice du pouvoir par les militaires et le soutien des bourgeoisies nationales (Collier, 1979). Aucune idéologie ne le sous-tend. À la différence du modèle d'antan, il se particularise par une absence totale de messianisme. Il faut avant tout assurer l'ordre et le développement économique.

Son échec sur ce dernier point (Hermet, 1996) et la crise fiscale engendrée par son expansion dans une multiplicité de champs (Bresser Pereira, 1996) provoque son effondrement dans les années 1980. Les modèles anciens sont rejetés avec le retour de la démocratie qui se généralise dans tout le continent. On ne demande plus à l'État d'assurer le développement et la justice sociale, puisque il a échoué sur ces deux terrains. Quant à la protection des plus démunis, elle devient secondaire par rapport à la nécessité de réaliser les « réformes structurelles » en grande partie imposées par les créanciers internationaux (seul le Chili fait exception et réalise ces réformes en l'absence de contrainte externe forte).

TRANSFORMATION DU ROLE DE L'ÉTAT

La transformation radicale du modèle de développement va s'accompagner d'une transformation non moins radicale de l'État. On passe d'économies fermées à des économies totalement ouvertes, dans lesquelles le moteur du développement est la présence sur les marchés extérieurs et non plus le marché intérieur. Parallèlement, des processus de regroupement sous-régionaux se multiplient (Mercosur, Nafta, G 3, Communauté andine, Marché commun centraméricain, etc). L'État privatise la plupart des entreprises publiques (seuls quelques secteurs grands pourvoyeurs de recettes échappent à cette tendance, comme le pétrole au Mexique et au Brésil, cuivre au Chili, etc.) et se retire massivement d'un grand nombre de politiques publiques autrefois financées par les déficits budgétaires.

Ces évolutions s'opèrent dans le cadre de processus multiformes de « globalisation » ou « mondialisation », qui tous ont pour effet de remettre en cause le rôle de l'État-nation. La mondialisation des marchés substitue la concurrence entre entreprises inscrites dans des économies nationales par une concurrence entre sociétés anonymes transnationales. Les logiques de développement de ces sociétés transnationales ignorent totalement le cadre de l'État-nation (Laïdi, 1998).

La mondialisation de la communication, dont Internet est l'archétype, permet aux acteurs sociaux de se rencontrer sans avoir besoin de la médiation de l'État. La publication sur Internet du rapport de Kennet Starr en est l'exemple type : le « Journal officiel », par lequel chaque État officialise ses documents publics, n'a plus de raison d'être. De même, grâce à Internet, le capitalisme financier peut fonctionner sans l'intermédiation de l'État.

La mondialisation idéologique, ce qu'en France on appelle « la pensée unique », postule que démocratie politique et marché libéral sont indissolublement liés (alors même que de nombreux exemples empiriques - cf. la Chine - infirment ce postulat). Le néolibéralisme postule de son côté le « moins d'État », la nécessité de cantonner ce dernier aux traditionnelles fonctions régaliennes (ordre, justice, défense, représentation extérieure). Plus récemment, sous l'égide des grandes institutions internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Banque inter-américaine de développement), s'est développée l'idée d'un État devant concentrer toute

son action vers la suppression des obstacles au développement (corruption, absence d'État de droit, pauvreté, etc.). Le développement, lui, ne pouvant bien sûr résulter que du seul jeu du marché (World Bank, 1997). Quantité d'études - en particulier anglo-saxonnes - sur la gouvernabilité ou la gouvernance s'inscrivent dans cette ligne de pensée. Le nouveau credo est donc bien celui du « Market Centered State ».

L'EXEMPLE DES ÉTATS EUROPÉENS

L'étude des États européens montre que, curieusement, le discours de « moins d'État » (idéologiquement dominant dans la région pendant une décennie) ne s'est pas traduit par un retrait significatif de sa présence dans l'économie. Si l'on prend par exemple comme critère la part des dépenses publiques dans la formation du PIB (Wright et Cassese, 1996), on constate des variations minimales, de moins de 1%, dans la majeure partie des pays. Le Royaume-Uni lui-même, en dépit de la longue période Thatcher - Major, avait en 1994 un pourcentage de dépenses publiques dans le PIB équivalent à celui de 1979 ! Quant à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal, leur entrée en démocratie s'est accompagnée d'une progression sensible des dépenses sociales (*ibid.*, p.11).

La vague de gouvernements de centre gauche en Europe ne devrait pas inverser cette tendance. Il est probable que les dépenses publiques vont demeurer à un niveau élevé, non seulement dans les domaines de défense, de police, de protection sociale, d'éducation, mais aussi dans le champ de l'économie, y compris dans l'Espagne conservatrice de Aznar. L'État ne s'est pas désinvesti de ces secteurs. Il a simplement changé ses moyens d'intervention et développé une palette extrêmement sophistiquée de méthodes d'intervention indirecte. Il a en particulier substitué la propriété par le contrôle. Il n'a plus besoin de détenir le capital ou des monopoles de droit pour intervenir dans un domaine. Bien plus, comme le montrent les études réunies par V. Wright et S. Cassese, si l'État en Europe a limité son rôle à certaines sphères, il l'a renforcé dans d'autres (en particulier l'environnement et la consommation).

Ce à quoi l'on assiste est en fait une *restructuration de l'État*, à un changement en profondeur de ses modes d'intervention dans la société, ceci pour répondre à une *demande d'État* qui demeure très forte, dans le champ social (avec l'émergence de demandes nouvelles) mais aussi dans le champ économique (les marchés n'ont jamais cessé d'avoir besoin de l'État). Ce passage de la notion de *propriété* à celle de *contrôle* n'est pas neutre politiquement. Des secteurs entiers des appareils d'États traditionnels disparaissent ou deviennent obsolètes. Mais d'autres surgissent pour répondre aux demandes nouvelles (par exemple les formules contractuelles État - organisme public décentralisé ou État - entité privée, la création d'instances « indépendantes » de régulation dans les domaines les plus divers, etc.)

Dans ces processus, l'État ne voit pas nécessairement son autonomie se réduire comme peau de chagrin, comme on le dit bien souvent. La

coopération internationale, qui se développe en de nombreux domaines (comme la lutte contre le trafic de drogue ou le blanchiment de l'argent sale, la promotion de la protection de l'environnement, etc.), peut avoir pour effet le renforcement du pouvoir de l'État-nation en certains domaines, même s'il est vrai qu'il s'affaiblit dans d'autres. Les processus d'intégration économique agissent dans le même sens. Cela est particulièrement visible pour l'Union Européenne et le MercoSur.

En Amérique latine comme en Europe la demande d'État est demeurée forte, en dépit de la perte complète de légitimité de l'État traditionnel (Couffignal, 1994). L'accumulation des problèmes liés aux conséquences des mutations structurelles de ces dernières années (insécurité croissante, développement des mafias, paupérisation de larges couches de la société, etc.), a eu pour effet de créer des attentes d'autant plus vives que les acteurs traditionnels (partis politiques, syndicats, organisations corporatistes) entraînent en crise profonde. L'État est en fait soumis à des demandes contradictoires, celles des marchés (« moins d'État ») et celles des logiques démocratiques. Depuis Tocqueville, on sait bien que lors des campagnes électorales, les candidats cherchent à se faire élire en promettant de trouver des solutions aux problèmes vécus au quotidien par les citoyens, c'est-à-dire en proposant en fait plus d'intervention publique - donc plus d'État - dans un certain nombre de secteurs.

Pour y répondre, les États latino-américains se sont engagés dans des voies diverses. D'une part, ils ont promu des formes étatiques combinant les tendances traditionnelles ou plus récentes à l'autoritarisme avec les cadres de la démocratie retrouvée (O'Donnell, 1993). D'autre part, si tous se sont engagés dans la voie de la réduction drastique des déficits publics, cela ne les a pas empêchés de mettre en oeuvre des politiques publiques tout à fait nouvelles. Politiques constitutionnelles (changement ou réformes substantielles de la plupart des constitutions), politiques fiscales (réforme en profondeur de l'impôt sur le revenu), politiques de décentralisation (dans la quasi totalité des pays), réforme des appareils judiciaires en vue de rendre la justice plus efficiente et promouvoir le respect des droits de l'homme, etc.

Les secteurs traditionnels d'intervention de l'État (santé, éducation, pauvreté) se sont eux aussi transformés. On a ainsi vu naître dès la fin des années 1980 des politiques rompant avec le principe d'égalité (la même chose pour tous, indépendamment de leur situation concrète) qui fondait idéologiquement l'intervention de l'État traditionnel. À la place sont nées des politiques « inégalitaires », ciblées sur des couches précises. Le Programme national de solidarité (Pronasol) mexicain en est l'idéaltype. Les études empiriques sur ces politiques publiques nouvelles sont encore embryonnaires. Il y a urgence à les promouvoir, pour comprendre les mutations en cours dans la région et l'émergence d'une citoyenneté (« de basse intensité » selon O'Donnell, *ibid.*) fort distincte de celle d'autrefois.

Pourquoi ces changements ? On peut formuler l'hypothèse qu'ils ne sont pas seulement le résultat de contraintes externes (Institutions internationales, effets de la mondialisation) ou de la nécessaire adaptation des instruments

étatiques aux nouvelles données du modèle de développement. Ils sont aussi le résultat des processus de démocratisation internes. Une série de variables l'atteste : émergence de nouvelles élites moins dépendantes des caciquismes traditionnels (Colombie, Uruguay, Argentine, Mexique), surgissement de nouvelles règles du jeu politique (par exemple renforcement des parlements qui, à plusieurs reprises (Brésil, Venezuela, Guatemala, Équateur), ont contraint des présidents à la démission.

La scène partisane est elle aussi riche d'enseignements. Quasi disparition des partis traditionnels ici (Pérou, Venezuela), naissance de nouveaux partis politiques (Brésil, Argentine, Uruguay, Mexique...) là, profonde transformation des partis traditionnels la plupart du temps (presque tous les pays, Mainwaring et Scully, 1995), apprentissage du débat et de la négociation entre partis au Parlement (Mexique), la scène politique bouge. L'importance croissante dans la recomposition du tissu social des acteurs sociaux indépendants (ONG) en est un signe supplémentaire. Tout ceci contraint les États - qui sont des interfaces entre le pouvoir politique et la société civile - à inventer de nouveaux instruments d'intervention et de nouveaux modes de régulation.

Quels est alors la nature de l'État qui se dessine ? À bien des égards, le débat actuellement en cours en Amérique latine s'apparente à celui qui existe depuis quelques années en Europe (voir par exemple Jobert, 1994). Y a-t-il un modèle d'État latino-américain ? Existe-t-il un idéal type qui s'imposerait à la région ? Il est urgent d'entreprendre des recherches pour tenter de répondre à ces questions, ceci dans une perspective comparatiste. De la même manière les questions générales aujourd'hui centrales de *accountability*, de « représentation » (Manin, Przeworsky) ou de gouvernance se posent en Amérique latine avec un souci de rechercher des solutions adaptées aux spécificités propres à chaque pays.

Cela était manifeste lors du III Congrès du CLAD (*Centre Latinoamericano de Administración para el Desarrollo*), à Madrid en octobre 1998. Plus de 450 administrateurs publics et universitaires s'étaient réunis pour débattre de la réforme de l'État et de l'administration publique en Amérique latine. Des réseaux thématiques se mettent en place associant des équipes de divers pays préoccupées par ces questionnements. Ils ne peuvent être fructueux que dans une perspective pluridisciplinaire. L'économie, le droit, la sociologie, l'anthropologie, la science politique ne peuvent éviter de dialoguer sur cet objet difficilement identifiable - l'État - que ces sciences rencontrent constamment dès qu'elles interrogent la réalité latino-américaine. La nécessité de la pluridisciplinarité, en dépit de tendances institutionnelles inverses en France, continue à être impérieuse dès que l'on aborde certains objets...

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- BADIE, Bertrand, 1992, *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.
- BOBBIO, Norberto, 1985, *Stato, Governo, Società*, Turin, Einaudi.
- BRADFORD Jr., COLIN I., ed., 1994, *Redéfinir l'État en Amérique latine*, Paris, OCDE.
- BRESSER PEREIRA, Luiz Carlos, 1996, *Crise Economica e Reforma do Estado no Brasil*, São Paulo : Editora 34.
- BRESSER PEREIRA, Luiz Carlos, 1998 a, « Sociedade civil : agente de reforma e objeto de auto-democratização », paper présenté au III Congrès international du CLAD sur la Réforme de l'État et de l'Administration publique, Madrid, octobre 1998, 41p.
- BRESSER PEREIRA, Luiz Carlos, 1998 b, *Reforma do Estado para a Cidadania*, São Paulo: Editora 34.
- CARDOSO, Fernando Henrique, PREBISCH, Raúl, 1982, *En torno al Estado y el desarrollo*, Mexico, Ceestem y Nueva Imagen.
- CAVAROZZI, Marcelo, 1998, « Grandeur et décadence du modèle étato-centrique en Amérique latine », *Cahiers des Amériques latines*, 26.
- COLLIER, David, ed., 1979, *The New Authoritarianism in Latin America*, Princeton: Princeton University Press.
- COUFFIGNAL, Georges, 1994, « Démocratisation et transformation des États en Amérique latine », in Daniel van Eeuwen, *La transformation de l'État en Amérique latine* », Paris, Khartala, reproduit in Béangère Marques-Pereira, coord), *L'Amérique latine : vers la démocratie ?* Bruxelles, ed. Complexe.
- COUFFIGNAL, Georges, dir., 1992, *Réinventer la démocratie : le défi latino-américain*, Paris, Presses de la FNSP, 330 p. Trad. en espagnol, *Democracias posibles, el desafío latinoamericano*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Economica. 1993.
- CROZIER, Michel, 1987, *État modeste, État moderne*, Paris, Fayard.
- DA MATTA, Roberto, 1983, *Carnavals, bandits et héros. Ambiguïtés de la société brésilienne*, Paris, Seuil.
- EVERS, Tilman, 1979, *El Estado en la periferia capitalista*, Mexico, Siglo XXI.
- HAQUE, M. Shamsul, 1998, « The Paradox of Bureaucratic Accountability in Developing Nations under a Promarket State, *International Political Science Review*, 19, 4).
- HERMET, Guy, 1996, *Le passage à la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po.
- JOBERT, Bruno, dir., 1994, *Le tournant néolibéral en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- KAPLAN, Marcos, 1996, *El Estado latinoamericano*, Mexico, UNAM, Instituto de Investigaciones jurídicas.
- LAIDI, Zaki, 1998, *Malaise dans la mondialisation*, Paris, Textuel.
- LECHNER, Norbert, 1998, « Les défis de la régulation politique : le cas du Mexique », *Cahiers des Amériques latines*, 26.
- LINZ, Juan, STEPAN, Alfred, dir., 1996, *Problems of Democratic Transition and Consolidation*, Baltimore: The John Hopkins University Press.

- MAINWARING, Scott, SCULLY, Timothy, eds., 1995, *Building Democratic Institutions : Party Systems in Latin America*, Stanford : Stanford University Press
- MANIN, Bernard, 1995, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy.
- MANIN, Bernard, PRZEWORSKY, Adam, and STOKES, Susan C, ed., 1998, *Democracy, Accountability and Representation*, New York: Cambridge University Press.
- O'DONNELL, Guillermo, 1979, 2^o ed., *Modernization and Bureaucratic-Authoritarianism*, Berkeley : Institute of International Studies.
- O'DONNELL, Guillermo, 1993, « On the State, Democratization and Some Conceptual Problems », *Working Paper* n° 192, Kellogg Institute, University of Chicago.
- O'DONNELL, Guillermo, 1996, « El impacto de la globalización económica en las estrategias de reforma institucional y normativa », BID, Département de planification stratégique et politiques opératives, *Working Paper Series*.
- PEELER, John, 1998, *Building Democracy in Latin America*, Boulder and London, Lynne Rienner Publishers.
- PRZEWORSKY, Adam, 1992, *Democracy and the Market*, Cambridge: Cambridge University Press.
- PRZEWORSKY, Adam, 1998, « Democracia y representación », *Reforma y Democracia*, (Revista del CLAD), 10.
- QUERMONNE, Jean-Louis, 1994, *Les régimes politiques occidentaux*, Paris, Seuil, coll. Points) .
- REVESZ, Bruno), 1998, « Les impératifs de la gouvernabilité démocratique : le cas du Pérou », *Cahiers des Amériques latines*, 26.
- ROUQUIÉ, Alain, 1987, *Amérique latine? Introduction à l'extrême Occident*, Paris, Seuil.
- RUBINSTEIN, Juan Carlos, coord., 1988, *El Estado lperiferivo atinoamericano*, Buenos Aires, Tercer Mundo y Eudeba.
- SCHMITTER, Philippe, KARL, Terry Linn, 1991, « What Democracy is...and What it is not », *Journal of Democracy*, 2.
- TOINET, Marie-France, 1990, *Le système politique des États-Unis*, Paris, PUF, 2^e ed.
- WHITEHEAD, Laurence, ed., 1996, *The International Dimensions of Democratization : Europe and the Americas*, Oxford : Oxford University Press.
- WILHEIM, Jorge, SOLA, Lourdes et BRESSER PEREIRA, Luiz Carlos, dir., 1999, *Reforma do Estado e Sociedade*, São Paulo, Editora de la UNESP, sous presse.
- WORLD BANK, 1997, *World Development Report. The State in a Changing World*, Washington, Oxford University Press.
- WRIGHT, Vincent, et CASSESE, Sabino, dir. 1996, *La recomposition de l'État en Europe*, Paris, La Découverte.

LECTURES

COMPRENDRE LES VILLES « LATINO-AMÉRICAINES » : POUR UN NOUVEAU DIALOGUE HISTOIRE-SCIENCES SOCIALES

LAURENT VIDAL *

- Alain MUSSET, Pablo E. PÉREZ MALLAINA (dir.), « De Séville à Lima », in *Villes en parallèle*, n°25, 1997.
- Carmen BERNAND, *Histoire de Buenos Aires*, Paris, Fayard, 1997.
- Cynthia GORRHA-GOBIN, *Los Angeles, le mythe américain inachevé*, Paris, Éditions du CNRS, 1997.

Les sciences sociales françaises spécialisées sur les Amériques latines ont depuis longtemps fait de la ville un de leurs thèmes de réflexion privilégié. L'étude des pathologies urbaines les plus contemporaines a par exemple servi à décrypter les mécanismes et les effets d'une entrée tardive, inégale, mais bien souvent brutale, dans le processus d'industrialisation : l'habitat populaire, l'emploi informel, l'accès aux services (transports, eau, éducation, santé...), la violence, ont été autant de vecteurs pour la compréhension du phénomène d'urbanisation dans les Amériques latines¹. De remarquables analyses ont été réalisées dans cette perspective. Étrangement, l'histoire de ces villes n'a que rarement retenu leur attention, laissant ainsi percevoir une discontinuité entre l'attention

accordée à la ville coloniale et celle accordée à la ville moderne. Dès lors le risque de tels travaux, se contentant la plupart du temps d'un rapide arrière-plan historique, n'était-il pas d'accréditer l'idée selon laquelle les difficultés rencontrées par la ville moderne latino-américaine étaient avant tout le résultat de facteurs exogènes, comme par exemple l'intégration du continent dans le système-monde, sous l'impulsion d'un capitalisme sauvage. Une telle attitude n'est d'ailleurs pas propre à l'espace latino-américain, tant est manifeste dans le champ urbain, la césure entre une préoccupation pour la ville contemporaine et ses problèmes, et un relatif isolement des analyses historiques - isolement que de nombreux historiens ont d'ailleurs longtemps souhaité entretenir.

*Espace Nouveaux Mondes, Université de La Rochelle.

Il semble depuis une dizaine d'années que cette attitude évolue. Les sciences sociales ont pris conscience des apports d'une approche historique pour la connaissance de la ville contemporaine². L'histoire, engagée dans un mouvement de redéfinition de sa spécificité disciplinaire et de ses relations avec les autres disciplines des sciences sociales (le « tournant critique »³), se propose désormais de « recommencer à prêter une attention particulière à la société, et d'analyser celle-ci comme une catégorie de la pratique sociale, c'est à dire de considérer que les identités sociales ou les liens sociaux n'ont pas de nature mais seulement des usages ». Ce qui conduit à « voir dans cette attention critique aux modèles temporels mis en œuvre par les sciences sociales la contribution particulière de la discipline historique au savoir social »⁴.

Le numéro récent de *Villes en parallèles* (« De Séville à Lima ») rend parfaitement compte de ce glissement épistémologique des études sur la ville, ainsi que de ce nouveau moment historiographique. Le géographe Alain Musset et l'historien Pablo Emilio Perez Mallaina, ont justement proposé la question de « l'identité urbaine » comme axe fédérateur des différents travaux réunis dans ce volume. Historiens, géographes, anthropologues et littéraires, par une multiplicité d'éclairages, mettent en lumière la double signification, matérielle et culturelle, de cette notion. Leurs analyses contribuent ainsi à réévaluer l'un des pivots de la politique urbaine espagnole en Amérique : la volonté exprimée par la couronne espagnole, de maintenir l'unité du fait urbain entre la Péninsule et ses possessions américaines. L'enjeu consiste alors à comprendre comment se manifeste cette volonté d'unité, dans les formes et les institutions urbaines; comment elle est perçue par les habitants.

En ce qui concerne l'analyse des modèles d'urbanisme et des formes

urbaines, les auteurs doivent beaucoup aux travaux novateurs de Francisco de Solano⁵. En étudiant les *Nouvelles ordonnances de découverte et de peuplement*, édictées sous le règne de Philippe II en 1573, cet historien espagnol a mis en évidence deux aspects essentiels de ce texte, qui a si longtemps fasciné les observateurs, pour la précision des normes urbanistiques, proches des conceptions de Vitruve et de celles des villes idéales de la Renaissance. Or, nous explique Francisco de Solano, il convient bien moins d'y voir l'expression d'un modèle théorique de cité idéale, qu'une codification *a posteriori* de pratiques et méthodes de fondation urbaine expérimentées en terre américaine durant la première moitié du XVI^e siècle⁶. Par ailleurs, la force de cet urbanisme hispano-américain réside dans sa capacité d'interprétation des normes, évitant ainsi les dangers d'une application mécanique des ordonnances de 1573.

Dès lors, si les dispositions de ce texte expriment bien le désir d'une unité du fait urbain de part et d'autre de l'Atlantique, celle-ci n'est pas tant perceptible dans les formes que dans les droits et les privilèges accordés aux villes américaines. Telle est, pour Alain Musset, l'hypothèse de départ de ce numéro de *Villes en parallèle* : « ce désir d'identité ou de mimétisme qui a joué un rôle fondamental dans l'élaboration de la cité espagnole en Amérique se fondait plus sur « l'esprit » de la ville que sur les structures ou les formes urbaines (p. 15) ». Dès lors, l'enjeu d'une telle étude consiste à expliquer ce « paradoxe de la ville espagnole en Amérique : l'identique crée l'identité (p. 16) » : comment peut-on comprendre l'émergence d'identités urbaines fortes et distinctes d'une ville à l'autre, alors que chacune est le produit de la même norme?

Marie-Danièle Demélas et Julián Montemayor (« Noblesses citadines : de

l'Espagne à l'Amérique ») apportent une première réponse en étudiant la noblesse des collectivités urbaines. Le titre de *ciudad* ou de *villa*, accordé à une cité, ne s'accompagne d'aucun privilège systématique, mais confère simplement une indépendance administrative, et un pouvoir de juridiction sur des bourgades environnantes. Toutefois, reconnaissent les auteurs, « la noblesse de ville [...] traduit le plus tangible des pouvoirs, celui qui s'exerce sur le proche, pour le plus grand bénéfice des oligarchies citadines (p. 80) ». Cette noblesse citadine, indépendamment de la nature des lignages qui composent la ville, permet ainsi « une redéfinition de l'identité des citadins en fonctions de celle de leur cité (p. 94) ». À l'échelle régionale, ces marques d'honneur servent à instaurer une hiérarchie au sein du réseau urbain hispano-américain; tandis qu'à l'échelle impériale, elles permettent d'inscrire, sous un même rapport à la couronne, les villes d'Espagne et des Indes occidentales⁷. Le mérite d'une telle approche est de relever combien dans une société d'ordres et de castes, fortement hiérarchisée, les revendications identitaires pouvaient, au-delà du groupe ou du lignage, s'exprimer à l'échelle de la ville. Celle-ci n'est pas cet espace abstrait et uniforme qu'ont voulu normaliser les *Ordonnances* de 1573, mais un véritable acteur de la société coloniale.

Pablo Emilio Pérez Mallaina (« le pouvoir de l'Etat contre les forces de la Nature : la reconstruction de Lima après le tremblement de terre de 1687 ») et Alain Musset (« le déplacement des villes en Amérique hispanique ») se proposent, pour comprendre « l'esprit » de la ville hispano-américaine, de privilégier l'analyse des périodes de crise, lorsque les enjeux politiques et sociaux de la ville sont mis à nu. Ainsi en est-il du tremblement de terre qui secoua Lima le 20 octobre 1687, et qui obligea les autorités de la ville (vice-roi, archevêque, conseil municipal) à statuer sur

l'avenir de la capitale de la vice-royauté du Pérou, dont la plupart des bâtiments avaient été endommagés. Alors que le vice-roi interprète cette secousse sismique comme un avertissement de Dieu pour réformer les moeurs et le mode de gouvernement, notamment par une alliance plus étroite de l'Église et du Trône, les autorités religieuses et municipales se retranchent derrière un mutisme inquiétant. Cette paralysie des trois pouvoirs (le Vice-roi, l'Église, la Municipalité), qui assurent par leur union la cohésion sociale, fait peser une menace sur l'avenir de la communauté urbaine. Ici, donc, le séisme a mis en lumière l'émiettement de la conscience politique dans la cité, ce qui, bien plus que les dégâts matériels, fait courir le risque d'une dislocation de la société urbaine. C'est donc bien l'esprit de la ville qui prime dans la détermination de l'identité et des liens sociaux.

Alain Musset nous en donne une autre illustration, à partir de l'étude du déplacement des villes en Amérique hispanique. Ce phénomène relativement fréquent, puisqu'il touche plus de 140 villes entre le XVI^e et le début du XIX^e siècle, est un bon indicateur de la façon dont les citadins perçoivent l'identité de leur ville. Des motifs d'ordre divers (technique, politique, géographique, sanitaire, militaire ou encore économique) ont présidé au déplacement de ces villes⁸. Et si une telle décision ne fut jamais simple à prendre, elle n'a jamais été interprétée autrement que comme une péripétie dans l'histoire d'une ville : « la matérialité du fait urbain (la « terre » et le « sol ») ne doit pas masquer l'essentiel du problème posé par le transfert vers un autre site : la ville a une existence spirituelle que ni l'homme ni le milieu naturel ne peuvent atteindre et qui fonde sa véritable identité (p. 28) »⁹. Ainsi l'identité procède-t-elle de l'idée, ce qui signifie que les bâtiments et les formes de la ville n'en sont que l'émanation matérielle. À cet égard les travaux réunis

dans ce volume ouvrent une perspective nouvelle pour la compréhension des villes hispano-américaines : celles-ci ont surtout fasciné les analystes en raison de l'uniformité et de la rigidité de leur modèle urbanistique, qui était sensé constituer un cadre pour la société urbaine et organiser les hiérarchies sociales, alors que pour les habitants il ne représentait qu'un décor susceptible de rendre lisible une idée fondatrice, « l'esprit » de la ville. Ainsi que le résume Guy Burgel : « une ville c'est d'abord un acte de foi politique et social, et pas seulement une affaire de normes ou même de configuration des espaces géographiques (p. 206) » .

Les ouvrages de Carmen Bernand (*Histoire de Buenos Aires*) et de Cynthia Gorrha-Gobin (*Los Angeles, le mythe américain inachevé*) participent également du renouvellement des questions, méthodologies et problématiques urbaines. Par delà leur grande richesse respective, ils prolongent certaines hypothèses à l'origine du numéro de *Villes en parallèles*. Car si celui-ci privilégie plutôt les villes représentatives du modèle colonial espagnol¹⁰ (Lima, Mexico, La Havane, ...), Buenos Aires au sud, et Los Angeles au nord, représentent des villes de la périphérie de l'empire espagnol. Alors que Buenos Aires a été construite en 1580, après l'échec d'une première fondation en 1536, Los Angeles, n'est fondée que deux siècles plus tard, en 1781. Toutes deux s'inspirent des prescriptions en matière d'urbanisme proposées par les *Ordonnances* de 1573. Installées aux marges de l'Empire, pour assurer le contrôle de routes commerciales (celle du Río de la Plata pour Buenos Aires, et du Camino Real pour Los Angeles), ces deux villes connaissent une construction identitaire originale.

Buenos Aires, cette « ville des confins (p. 62) », est dès son origine une ville métissée : les fondateurs, venus

d'Asunción au Paraguay, sont des métis de Guaranis et d'Espagnols. Elle présente également des marques d'identité très précoces, perceptibles dans ses traditions alimentaires, ses divertissements, ou son langage (le fameux « che »). Par ailleurs, explique Carmen Bernand, « l'isolement de Buenos Aires par rapport à la péninsule a en effet favorisé le développement d'élites locales n'ayant pas de liens avec la noblesse, contrairement à ce qui s'était passé à Lima et à Mexico. Plus qu'ailleurs, l'argent est le principal moteur d'ascension sociale (p. 72) ». Le choix d'un développement axé sur le commerce interlope, en fait une ville ouverte sur l'extérieur, perméable au monde. Pendant la période des indépendances, elle n'hésitera pas à revendiquer, au nom de sa marginalité dans le dispositif colonial, le titre de foyer de la révolution sud-américaine, espérant même le statut de capitale des Provinces unies. Mais l'échec de ce projet de confédération ramène Buenos Aires au rang de simple chef-lieu de province. Tel est le paradoxe d'une « ville qui a conçu des projets de libération à l'échelle planétaire [et] garde son aspect désordonné et inachevé de bourgade. L'éclat de sa vie sociale contraste avec la médiocrité de son urbanisme (p. 131) » .

La reine de la Plata est tout à la fois le creuset de l'argentinité et le Babel des nationalités. Sa culture urbaine émerge de cette double ambition : le tango, bien évidemment, en est un symbole. Mais peut-être, pour l'auteur, ce qui résume le mieux cette identité portègne est la *camaraderie*, pratique élevée au rang de principe d'organisation sociale : « Les « faubourgs », tous ces centres urbains autour du noyau central, ne sont pas des banlieues ; on ne les appelle pas *suburbios*, mais *barrios*, et les plus misérables sont les *barriadas*. L'attachement aux liens de voisinage, à la camaraderie, caractérise le Portègne. À la fin fin du XX^e siècle, quand les réseaux commenceront à s'affaiblir, la loyauté envers ces

principes ne faiblira pas. Et on pardonnera leurs frasques à Maradona et à d'autres en invoquant, pour leur défense, ce sens de la camaraderie, ce « syndrome *barrial* », notion intraduisible qui représente un apport portègne à la théorie psychanalytique (p. 222) ». Au croisement incessant de savoirs historiques et de souvenirs personnels, dans un livre savant et sensible, Carmen Bernard nous présente ainsi les fondements de l'identité culturelle d'une des plus célèbres métropoles latino-américaines ; les voies incertaines, mais originales, d'une organisation sociale se voulant plus conviviale.

Los Angeles, également ville des confins, incarne une autre voie dans la quête identitaire des anciennes cités de la colonisation espagnole, nous explique Cynthia Ghorra-Gobin : « créée en 1781 en tant que « *pueblo* » par les Espagnols, intégrée à la fédération américaine en 1850 - après avoir été mexicaine quelques décennies - et promue plus tard métropole de l'ouest américain pour accéder en cette fin de siècle, au rang de « ville-monde », Los Angeles, une entité WASP devenue multiethnique, se veut un lieu privilégié de l'observation de ce mythe américain de « *l'urbs in rure* » (p. 8) ». Il faut attendre 1880 pour que Los Angeles commence à s'urbaniser, passant de 5 000 habitants en 1868 à 50 000 en 1890. En parallèle s'engage le processus d'américanisation d'une ville qui a pourtant rassemblé dès sa fondation une communauté d'Indiens, de métis et d'Espagnols, puis recruté une main d'oeuvre asiatique ou mexicaine : ce qui ne va pas sans créer de nombreux conflits (« la violence fut donc au coeur du processus d'américanisation (p. 34) »).

La particularité du modèle d'urbanisation de Los Angeles réside dans son urbanisme horizontal (près de 90% de maisons individuelles), qui se distingue du modèle espagnol - auquel il s'est sim-

plement superposé - dans la mesure où il accorde une importance limitée à la centralité et ignore toute notion de limites¹¹. Telle est la problématique de cette recherche : « souligne[r] les limites de la conception américaine du cadre de vie idéal fondé sur la valorisation de la sphère du privé (à proximité de la nature) au détriment de l'espace public (p. 12) ». Est-ce « par crainte de devoir affronter l'antériorité de la présence hispano-mexicaine (p. 68) » ? Toujours est-il ce projet de fonder la paix sociale sur une faible densité urbaine, montre aujourd'hui ses limites, alors que la ville s'internationalise : « Los Angeles en devenant, en cette fin de siècle, la scène de rivalités inter-ethniques alimentées par le phénomène de l' « *underclass* », pose de manière explicite la question de la centralité urbaine, comme lieu de mémoire reflétant certes des luttes antérieures, mais aussi comme symbole d'une identité à construire (p. 13) ». Le modèle d'urbanisme anglo-saxon, qui a pu un temps jouer sur la similitude pour se superposer au modèle espagnol, en refusant tout mythe fondateur, toute historicité, en rejetant toute possibilité d'espaces publics susceptibles de générer des liens sociaux, prouve combien cette séparation abstraite de l'espace urbain et de l'espace de la citoyenneté, loin de conforter un projet de paix sociale ne peut que générer conflits et violences.

À titre divers, ces trois ouvrages participent donc de la rénovation du champ des études urbaines. Ils incitent à un réordonnement des priorités de la recherche sur les villes américaines, dans le cadre d'un nouveau dialogue histoire-sciences sociales, dont on peut se risquer ici à esquisser un premier programme. Il apparaît d'abord opportun de prolonger les hypothèses et pistes de recherche proposées par le numéro de *Villes en*

parallèle, en analysant la spécificité des modèles d'urbanisme et des sociétés urbaines, issus de la colonisation portugaise, hollandaise, anglo-saxonne et française en Amérique : quelles sont les logiques de fondation ? quelles formes revêtent les identités sociales ? comment cohabitent des sociabilités issues de la métropole et des sociabilités plus volontiers américaines ? Il convient donc ici de définir le sens de la ville, ses fonctions, ainsi que la façon dont des sociétés ont pu s'y établir, dont les liens sociaux ont pu se faire ou se défaire. Dans le prolongement des réflexions de Cynthia Ghorra-Gobin, il importe également de comprendre la « dilution » des liens sociaux dans les métropoles

contemporaines en privilégiant notamment l'étude des configurations revêtues par les identités sociales urbaines. En mettant l'accent sur la société, comme fondatrice de la cité et de la citoyenneté - et mise donc au défi, pour ne pas courir le risque de disparaître ou d'imploser, de sans cesse repenser ses fondements et ses configurations -, il s'agit donc de remettre à leur juste place les enjeux techniques des problèmes urbains - vis-à-vis desquels la recherche a trop longtemps tenu un discours équivoque, cherchant dans le technique une panacée aux difficultés et dysfonctionnements constatés dans les grandes métropoles.

NOTES

- 1 Voir par exemple : Laurent Vidal, « Cuestion urbana y América latina : estudios de doctorado en Francia (1980-1990) », in : *Revista REDIAL*, n°1, oct. 1992, pp. 51-82.
- 2 Michel Coquery le reconnaissait récemment : « Au cours des quelque vingt dernières années, mes travaux et mes enseignements se sont inscrits certes dans le camp urbain, mais à partir de ma spécialité de géographe-urbaniste. Plus j'ai avancé dans ce domaine, plus j'ai été convaincu de l'absolue nécessité du regard de l'historien » (« Histoire urbaine des Etats-Unis : apports d'une approche historiographique », in : Biget, JL, Hervé, JC, *Panoramas urbains : situation de l'histoire des villes*, Paris, Ed. ENS, 1995, p. 107). Ainsi que l'explique dans la postface le directeur de *Villes en parallèle*, Guy Burgel, ce numéro « se place sous le double signe de l'étrangeté et de la modernité ». La chronologie privilégiée (du XVIe au XVIIIe siècles) peut surprendre plus d'un habitué d'une revue pour laquelle « les pressantes nécessités de l'époque et les périls menaçants la ville aujourd'hui exigent des intellectuels un engagement catégorique et une lisibilité transparente ». Pourtant, reconnaît Guy Burgel, « *De Séville à Lima* est une invitation à la réflexion qui [...] interpelle
- la pertinence de nos modèles explicatifs de la ville, pour renvoyer aux interrogations les plus actuelles et les plus universelles sur les significations de l'urbanisation » (pp. 205-206). L'histoire n'est donc plus reléguée au simple rang de « discipline décorative », mais participe pleinement, par des objets et des démarches renouvelés, aux réflexions sur les enjeux actuels de la ville.
- 3 Voir à ce sujet l'éditorial des *Annales ESC*: « Histoire et sciences sociales : un tournant critique ? », mars-avril 1988, pp. 291-293. Les propositions de ce nouveau moment historiographique sont reprises dans l'ouvrage coordonné par Bernard Lepetit, *Les formes de l'expérience*, Paris, Fayard, 1995.
- 4 Bernard Lepetit, *op. cit.*, p. 13.
- 5 Parmi les publications de Francisco de Solano, on consultera plus particulièrement : *Ciudades hispano-americanas y pueblos de Indios*, Madrid, CSIC, 1990; *Historia urbana de Iberoamérica*, Madrid, Quinto Centenario, 3 tomes, 1990-92.
- 6 Alain Musset nous rappelle que « c'est la ville de Lima (réorganisée en 1535) qui imposa définitivement l'idée du plan orthogonal régulier caractéristique de l'urbanisme hispano-américain » (p. 18).

- 7 Il est à noter qu'au Brésil, ainsi que dans les autres colonies portugaises, la catégorie de *cidade* a été instaurée pour signifier justement une indépendance administrative des villes élues, ainsi qu'un pouvoir de juridiction sur les bourgades environnantes. Toutefois, aucune *cidade* des colonies ne peut être mise sur le même pied qu'une *cidade* de la métropole.
- 8 « Les rituels de fondation, pourtant strictement codés, prévoyaient le cas où un déplacement rapide s'avérerait nécessaire pour la survie du groupe et la pérennité des institutions urbaines » (p. 183).
- 9 Nous pourrions citer un cas extrême, mais qui concerne la colonisation portugaise : celui de la ville fortifiée de Mazagão, construite au Maroc en 1509, et qui a en 1562 résisté aux assauts répétés des Maures. Elle est « dépeuplée » en mars 1769, sur les ordres du Marquis de Pombal, pour être reconstruite, selon un plan similaire, et avec l'ensemble de sa population ... en plein cœur de l'Amazonie brésilienne, dans la région de l'Amapá !
- 10 L'article de Chantal Cramaussel (« L'urbanisme espagnol et les cités minières d'Amérique ») s'intéresse toutefois, à partir de l'exemple de la ville de Parral, à l'urbanisme espagnol dans les zones de frontières.
- 11 « En négligeant toute idée de centralité, c'est à dire en évitant toute rivalité que pouvait susciter un nouveau centre vis-à-vis du centre ancien, les Anglo-Américains ont nié le passé pour d'emblée affirmer leur suprématie culturelle. La création d'une nouvelle centralité aurait exigé à un moment une négociation sur la valorisation et la hiérarchisation de l'espace public, ce à quoi se refusaient les nouveaux conquérants. L.A. se voulait une entité urbaine « WASP », un point c'est tout. (p. 68) »
-